

# **République algérienne démocratique et populaire**

**Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique**

**Université d'Alger**

**Faculté des sciences économiques et des sciences commerciales**

**et des sciences de gestion**

## **Thème**

**Les Investissements Directs Etrangers En Afrique  
Dans Le Cadre Du Nouveau Partenariat  
Economique Pour  
Le Développement De L'Afrique –NEPAD-  
-Cas de l'Algérie-**

**Mémoire de magister en sciences économiques : option gestion**

**Présenté par**

**Metatla Bouzidi Asma**

**sous la direction du professeur**

**Laskri Anissa**

### **Les membres du jury**

**Pr. Ghriss Abdenour.....Président**

**Pr .Laskri Anissa.....Rapporteur**

**Pr.Debboub Youcef .....Membre**

**pr.Guessab Saadia.....Membre**

**pr.Seddiki Malika..... Membre**

**Année universitaire : 2010 /2011**

*LES INVESTISSEMENTS DIRECTS  
ETRANGERS EN AFRIQUE  
DANS LE CADRE DUNOUCVEAU  
PARTENARIAT ECONOMIQUE POUR  
LE DEVELOPPEMENT DE  
L'AFRIQUE-NEPAD-*

# *Remerciements*

---

*A TOUS CEUX QUI M'ONT AIDE ET ENCOURAGE*

*A REALISER CE TRAVAIL*

## *Dédicaces*

---

*A LA MEMOIRE DE MON PERE  
LE PROFESSEUR ALI BOUZIDI*

## **Introduction générale**

---

Le problème de développement économique des pays africains s'est posé précisément au moment de leur accession à l'indépendance.

Depuis, ces pays ont misé sur la coopération d'économie étrangère avec l'idée que la construction de l'économie pouvait se faire par un simple montage de schémas techniques prêts à l'emploi. Aujourd'hui, ces pays vivent dans une situation économique particulièrement difficile voire dramatique.

La dette extérieure, dont le poids freine tout effort de développement, les ravages du sida, la raréfaction des ressources financières extérieures, la faiblesse des institutions africaines pour favoriser l'émergence d'un ensemble fiable par rapport aux autres ensembles dans le monde et les risques d'une insertion mal engagée dans la mondialisation du fait aussi du manque manifeste de compétitivité des économies africaines, constituent des problèmes majeurs pour la survie de l'Afrique.

Tout en reconnaissant la complexité de la situation des pays de l'Afrique et des facteurs qui expliquent leur retard, certains experts mettent toujours l'accent sur le manque de ressources financières. Mais nombreux ceux qui persistent à croire que même avec davantage de ressources, l'Afrique ne pourra pas atteindre les objectifs du millénaire. Selon les uns, l'Afrique a plus besoin de participer davantage au commerce extérieur que de recevoir davantage d'aide au Développement. Pour les autres, c'est la question de la dette qu'il faut résoudre en priorité, d'autres encore, plus sévères, mettent en doute la capacité des africains à résoudre leurs problèmes et pensent que la défaillance des systèmes de gouvernance en Afrique empêchera pour longtemps toute évolution positive du continent africain.

Devant la persistance des problèmes économiques des pays africains, la littérature n'a pas cessé de proposer épisodiquement des solutions de sortie de crise. Les différentes thérapies suggérées ou imposées aux pays africains, au lendemain de leur indépendance, sous forme de modèles de développement qui n'ont fait qu'aggraver la situation, se sont révélées infructueuses et ont montré leurs limites et leur manque d'efficacité pour la maîtrise de situations réelles de plus en plus complexes. Les réformes engagées au début des années quatre vingt dix pour ranimer la croissance économique et atténuer les tensions sociales et politiques sont aujourd'hui identifiées comme des facteurs du blocage et de la marginalisation du continent.

Ces modèles se caractérisent surtout par une ambition démesurée sans considération des réalités profondes et incontournables de chaque pays africain. Aussi les paramètres quantitatifs contenus dans les modèles ont été surestimés alors que les autres facteurs déterminants de l'activité économique tels que la dimension humaine, le management, la culture ont été insuffisamment pris en compte, alors qu'ils constituent les déterminants de base qui caractérisent toute société humaine et forment à ce titre les éléments capables de créer une dynamique de développement durable.

Cette vision de développement a abouti à l'échec dans la plupart des cas et mis en relief l'idée que la dynamique de développement est d'abord un processus endogène qui se nourrit, pour sa mise en œuvre, de potentialités humaines et matérielles internes.

C'est cette approche qui a déterminé l'articulation de l'initiative du NEPAD pour permettre à l'Afrique de s'organiser et de se faire une place de choix dans la nouvelle configuration du système international et de sortir enfin de l'impasse du sous-développement et de renouer avec la croissance durable.

Malgré les contrastes qui existent entre les pays d'Afrique et la diversité qui existe sur le plan historique, culturel et social, et la diversité des trajectoires entre les principaux pays de l'Afrique du nord et ceux de l'Afrique subsaharienne, les chefs d'état africains ont voulu trouver des solutions adaptées à tout un continent, ils voient dans la démarche du NEPAD un projet communautaire offrant des perspectives sérieuses et de développement économique et social en mettant l'accent sur la mobilisation effective de toutes les potentialités du continent dans un cadre d'une intégration régionale, continentale et internationale.

Face au tarissement des prêts publics à l'Afrique, à cause des politiques budgétaires de plus en plus strictes des pays donateurs et des résultats décevants en matière d'aide publique au développement, l'Afrique doit gagner la coopération des pays développés au sein d'un véritable partenariat pour le développement

A cet effet, l'initiative du NEPAD, définit une nouvelle approche et une stratégie de développement économique, qui reposent sur le financement des secteurs prioritaires à développer en urgence, notamment les infrastructures – la santé – l'éducation – l'agriculture- les nouvelles technologies.

Parvenir à réaliser des investissements dans ces secteurs prioritaires suppose des capacités de financement difficilement mobilisables à l'heure actuelle. Les dirigeants africains lancent un appel à la communauté internationale afin de participer à l'effort de développement des pays africain et de s'impliquer sur de

nouvelles bases de coopération dans le financement des projets à travers les IDE qui constituent aujourd'hui l'élément le plus dynamique dans le processus de mondialisation de l'économie .

Cette mondialisation ,qui est caractérisée par de vastes mouvements de capitaux confirmés principalement à l'intérieur des pays industrialisés ,exige un environnement productif, technologique, financier, institutionnel et structurel que les pays africains ne possèdent pas, un environnement qui ne laisse que peu de place aux économies désarticulées et désorganisées comme celles des économies africaines caractérisées par :

La faible part de l'industrie dans la formation du produit national brut et des produits manufacturiers dans le volume des exportations, la faible part de l'Afrique dans le commerce mondial (moins de 2 %) dont la quasi-totalité est relative à des produits de base et des matières premières.

Le non - accès aux marchés des capitaux et le volume réduit des investissements directs étrangers IDE (2 % des flux mondiaux) comparé aux pays d'Asie, d'Amérique latine et du proche - orient alors que le taux de rendement des IDE en Afrique est le plus élevé.

Cette part de l'Afrique ne s'illustre pas seulement par sa modicité, mais par sa concentration, ne bénéficiant qu'à un nombre limité de pays et ne finançant que des investissements dans l'exploitation des ressources naturelles, perpétrant la dépendance de la région et son appauvrissement résultant d'une exploitation systématique de ressources sans la contrepartie d'investissements productifs, de création d'emplois et d'exportation de biens manufacturés.

Pourtant, contrairement à ce qu'elles ont fait avec les autres régions du monde en développement, les firmes multinationales n'ont guère réagi à l'ouverture de ces pays aux investissements étrangers et aux avantages et garanties qui leur sont offerts dans le cadre d'une politique de promotion et d'encouragement des IDE.

Selon les experts, la plupart des pays africains souffrent d'une accumulation de facteurs tels que la faiblesse de la taille et la croissance du marché, l'instabilité politique, les politiques économiques et les cadres juridiques qui découragent les apports d'investissements et confirment le manque d'intérêt pour telle ou telle région qui ne semble pas répondre à ces critères. Tous ces facteurs rendent l'attractivité des IDE par les pays africains insuffisante et les privent des capitaux dont ils ont besoin.

Dans le cadre de ce travail, plusieurs hypothèses peuvent être formulées :

-Aujourd'hui, il y a un consensus autour de la question des IDE et leur rôle dans la croissance et le développement économiques des pays qui les reçoivent, et nous pouvons admettre que les IDE sont activement recherchés par tous les pays d'Afrique et les politiques les concernant ont été libérées, même les plus hostiles sont aujourd'hui convaincus que le recours à l'IDE est une voie incontournable, pourtant les firmes internationales contrairement à ce qu'elles ont fait avec les autres régions du monde en développement (l'Amérique latine et les pays d'Asie du sud est) n'ont pas été sensibles aux changements opérés.

-sachant que les IDE qui sont la source privilégiée des trois C (capital-compétence et crédibilité) sont aussi le moteur de la croissance économique, ces derniers doivent permettre d'assurer le processus d'accumulation du capital (création d'emplois - satisfaction des besoins de la production) de l'amélioration de la compétitivité (augmentation et diversification des exportations) et l'accès aux marchés mondiaux.

-ces IDE sont censés se substituer à l'endettement (ils ont, à priori, le mérite de ne pas générer de dette),

- que l'Afrique ne pourra assurer son développement et sa relance économique qu'à travers l'IDE qu'elle aura su drainer après l'impasse imposée par un endettement excessif des pays africains.

- que Pour que l'Afrique puisse paraître plus attrayante aux investisseurs et aux partenaires étrangers, elle doit éradiquer la corruption et mettre fin aux conflits tout en promouvant les principes de paix et de sécurité – la bonne gouvernance politique et économique et faire en sorte que les ressources consacrées à la résolution des conflits puissent servir dorénavant à financer des projets gratifiants.

-Sachant que selon l'approche empirique, l'investissement étranger a tendance à se faire dans les pays qui ont déjà atteint un certain niveau de croissance.

La question centrale que nous nous posons dans le cadre de ce travail est la suivante :

Dans le contexte mondial actuel, comment les pays africains, parviendront-ils, par l'entremise du NEPAD à s'intégrer positivement dans l'économie mondiale et conforter leur développement durable et à convaincre les investisseurs étrangers d'investir dans un environnement des affaires non encore propice ?



Plusieurs questionnements peuvent découler de cette problématique :

- Dans quelle mesure les investisseurs étrangers répondront à l'appel de coopération et de partenariat lancé par les dirigeants africains ?
- En tant qu'initiative pour le continent africain, cette nouvelle approche du NEPAD qui voit dans l'IDE un moteur de croissance et un pilier de développement qu'il faudra encourager, n'avantagerait-elle pas uniquement un nombre réduit de pays à revenu moyen ou élevé (qui ont atteint des taux de croissance significatifs) et non les plus pauvres qui n'intéressent pas les investisseurs étrangers.
- Le choix d'un financement par l'IDE ne privilégierait-il pas les seuls grands projets d'infrastructure porteurs de développement permettant de valoriser efficacement les potentialités économiques des pays et de promouvoir le PME et le secteur privé.
- Quels sont les facteurs qui expliquent le manque d'intérêt de la part des investisseurs étrangers pour les pays africains ?
- Comment ces pays comptent-ils lever les obstacles pour qu'ils soient plus attractifs ?
- L'Afrique a-t-elle des chances de réussir son projet et d'atteindre ses objectifs de croissance et de réduction de la pauvreté ?
- Quant à l'Algérie qui est dotée d'un grand potentiel d'accueil des IDE, des taux de croissance importants, une épargne de 40%, d'abondantes ressources naturelles et humaines, une localisation géographique avantageuse, comment pourra-t-elle matérialiser ce potentiel dans le cadre de l'initiative du NEPAD et participer à la création d'un espace régional favorisant l'intégration du continent dans l'économie mondiale ?

Le présent travail se veut une contribution à une meilleure compréhension des problèmes et de l'état de blocage du développement économique de nombreux pays africains.

le choix du sujet à été motivé par la nécessité de comprendre l'essence de l'initiative du nouveau partenariat que propose les dirigeants africains, de dégager les grandes lignes et de mettre en avant les points forts du NEPAD en tant que moyen pour renforcer les facultés des pays africains à peser sur les décisions et d'augmenter le poids de l'Afrique dans les négociations internationales notamment celles portant sur le désendettement de l'Afrique, sur

les règles équitables du commerce international, la suppression des subventions à l'agriculture des pays occidentaux.

Cette Afrique, qui, malgré ses richesses naturelles abondantes vit toujours en dehors des circuits de l'économie mondiale qu'elle subit plus qu'elle en est l'acteur.

En plus des richesses naturelles, l'Afrique dispose d'énormes potentialités humaines, d'expériences de développement, d'un marché potentiel (800 millions de consommateurs) et de projets multiples et d'importance, et n'arrive toujours pas à séduire les investisseurs étrangers malgré les progrès réalisés en matière d'ouverture et d'encouragement des IDE. Or, le constat qui est fait aujourd'hui reste marqué par la faiblesse des flux d'IDE contrairement aux autres régions du monde. Il s'agit de définir, à travers cette étude les causes de cette marginalisation et comment le NEPAD compte y remédier.

L'autre motif qui a contribué au choix du sujet est que depuis son lancement, plusieurs critiques ont été adressées à l'encontre du NEPAD. Le but n'étant pas ici de critiquer ou d'encenser le NEPAD mais de chercher les faiblesses, les lacunes et les solutions que proposent les concepteurs, car la question qui reste posée aujourd'hui est comment parvenir à financer et organiser la croissance économique de l'Afrique pour répondre aux besoins croissants des populations.

Parvenir à réaliser une croissance annuelle du PIB de 7% et de s'y maintenir et réduire de moitié le taux de pauvreté d'ici 2015 paraissent irréalistes lorsque l'on sait que les besoins financiers annuels sont de l'ordre de 60 milliards de \$US par an soit quatre fois plus que l'aide au développement que reçoivent les pays africains. Les dirigeants africains parviendront-ils à convaincre les bailleurs de fonds et les pays développés à respecter cette fois-ci leurs engagements.

Le choix du sujet a été également motivé par la recherche de la nouveauté dans la nouvelle approche et la thèse que développe le NEPAD. En quoi cette initiative est-elle différente des autres plans de développement en faveur de l'Afrique, qu'apporte-t-elle à l'Afrique et comment compte-t-elle résoudre les problèmes de financement des projets du NEPAD ?

La plupart des analystes décrivent comme le principal atout du NEPAD, son innovation la plus marquante et les innombrables références et promesses de soumission aux impératifs de la bonne gouvernance que ce soit sur le plan politique ou économique. C'est la première fois que tout un continent est rassemblé autour de ce programme et qu'aujourd'hui, les dirigeants africains reconnaissent ouvertement que la mauvaise gouvernance, la corruption, les dictatures et les conflits sont les principaux obstacles au bon déroulement de toute nouvelle perspective de développement en Afrique et la cause principale

du retard cumulé par l'Afrique par rapport aux autres pays et de l'inefficacité des plans antérieurs de développement.

A cet effet, les dirigeants africains sont déterminés à épargner l'échec qu'ont connu les autres initiatives et doivent concentrer leurs efforts dans la recherche de partenariats industriels, de mise à niveau, de modernisation et de réhabilitation de pans entiers de structures de production ou de valorisation de matières premières. Pour favoriser cette coopération, les africains doivent assurer une bonne gouvernance, assurer la paix et la sécurité, assainir l'environnement économique en luttant efficacement contre la corruption, le gaspillage et la fuite des capitaux et mettre fin à toutes les entraves afin de rassurer les investisseurs potentiels et d'améliorer l'attractivité des pays africains à leurs yeux.

Du point de vue méthodologique et pour des besoins de démonstration nous utiliserons de façon ponctuelle les approches descriptives et analytiques dans le but de cerner les causes apparentes de l'absence de dynamique de développement en Afrique et du blocage de ces économies et leur marginalisation des circuits mondiaux de capitaux, de commerce, des technologies et des investissements étrangers et aussi de mettre en lumière les solutions apportées par l'initiative du Nepad pour une sortie de l'état du sous développement et de la marginalisation des états africains du reste du monde.

Le présent travail comporte cinq chapitres :

- **Le premier chapitre intitulé** : Approche théorique et conceptuelle de l'Investissement direct étranger (IDE) sera consacré à l'étude des différents concepts liés à l'IDE ses formes, les facteurs le déterminant et certaines théories classiques et modernes qui ont tenté d'expliquer le rôle et l'impact des IDE sur la croissance et le développement. On exposera aussi certaines attitudes à l'égard de l'IDE notamment celles des pays en développement et de certaines organismes internationaux. Nous analyserons également les différents critères qui motiveraient les investisseurs étrangers de leurs choix d'implantation ainsi que la forme d'investissement qui leur serait la plus avantageuse.

- **Le chapitre 2** portant le titre : Evaluation des IDE dans le monde et leur évolution, s'intéressera à la détermination de la part de chaque région du monde dans les flux mondiaux d'IDE ainsi que l'évolution historique qu'ont connus les IDE surtout depuis la fin de la deuxième guerre mondiale où les investissements se sont principalement concentrés dans les pays développées en tant que pays émetteurs et récipiendaires des IDE.

Nous évaluerons la part des pays en développement en tant que pays d'accueil des IDE et surtout celle des pays émergents en tant que nouveaux pôles

d'attraction des IDE pour enfin démontrer la part réduite des pays Africains par rapport aux flux dirigés vers les pays en développement et par rapport aux flux mondiaux.

- **Dans le chapitre3** : nous essayerons de traiter les causes de la marginalisation des pays Africains des flux mondiaux des IDE et cela malgré les atouts et le potentiel dont disposent ces pays et malgré les efforts consentis en matière d'encouragement et de promotion des investissements et des garanties offertes aux investisseurs étrangers potentiels.

Nous avons consacré **un chapitre4** à l'Algérie en tant que membre de la communauté africaine et membre important ayant participé à la conception de l'initiative du NEPAD et à sa mise en œuvre.

L'Algérie souffre de sa part réduite dans les flux mondiaux des IDE qui reste faible et versatile et de son manque d'attractivité aux yeux des investisseurs, malgré les réformes entreprises dans le domaine de l'encouragement et de la promotion des IDE et des efforts entrepris pour l'amélioration du climat des affaires. Nous essaierons dans ce chapitre d'analyser les facteurs et les obstacles qui entravent les IDE et les mesures à prendre pour améliorer l'attractivité et pour que ces IDE participent à l'effort de développement.

- **Le chapitre 5** : IDE et l'initiative du NEPAD traitera de la nouvelle approche de développement que préconisent les dirigeants africains et qui réserve une place importante aux IDE en tant que moteur de développement et de financement de l'économie au côté des ressources nationales disponibles et en tant que moyen d'intégrer les circuits des échanges et les marchés mondiaux ,la finalité étant de mettre fin à la marginalisation de l'Afrique par rapport aux reste du monde et sortir du cercle vicieux de la pauvreté et du sous développement. Dans ce chapitre nous exposerons les principaux objectifs du NEPAD ainsi que la stratégie de sa mise en œuvre qui reste conditionnée par l'environnement dans lequel l'instabilité politique, économique et sociale représente de réels obstacles à sa réussite.

# ***Chapitre I***

---

## ***Le cadre conceptuel et théorique de l'IDE***

---

## Introduction

---

LA problématique du développement par l'investissement a divisé les théoriciens et économistes depuis le 18<sup>e</sup> siècle, qui ne sont pas parvenus à un consensus autour du rôle et l'impact de l'investissement étranger sur l'économie des pays hôtes. Car la mesure de l'incidence réelle de cet apport financier extérieur au développement des pays ne pose pas uniquement un problème d'histoire mais également un problème théorique qui sollicite la théorie économique .

Plusieurs thèses et théories sont apparues pour tenter de montrer la place et le rôle des investissements étrangers dans la croissance et le développement économique et social des pays qui les reçoivent et qui fondent sur eux un espoir de sortir leur économie du sous-développement.

Nous pouvons classer les théories sur les IDE et leurs déterminants en deux catégories, la première catégorie s'inspire des théories explicatives de la fonction d'investissement au plan national compte-tenu de leur objectif qui est de maximiser les bénéfices, tandis que la deuxième élabore des théories spécifiques à l'IDE. Cette dichotomie correspond en fait, à l'évolution dans le temps des travaux de recherche et la perte de force explicative de l'IDE de certaines théories.

Nous allons essayer de nous intéresser, dans cet espace, aux théories explicatives de l'IDE et certaines thèses à l'égard des IDE et enfin, nous exposerons certaines théories spécifiques à l'IDE.

Le but de ce chapitre est de donner les éléments qui permettent de comprendre l'émergence de certaines doctrines et de présenter ensuite le développement empirique des investissements étrangers et leur impact sur le développement.

L'on peut espérer apporter par là une contribution si modeste soit elle à la clarification du débat théorique et empirique sur l'investissement direct étranger, car ce débat semble de plus en plus décoller de la réalité c'est à dire de l'environnement concret de l'investissement étranger, la finalité est de pouvoir démontrer l'incidence que peuvent avoir les investissements directs étrangers sur la croissance et le développement économiques des pays sous-développés.

## SECTION 1 : L'APPROCHE CONCEPTUEL DE L'IDE

---

### 1 - Définition de l'investissement étranger direct

---

L'IDE, peut être défini comme étant un investissement réalisé par une entreprise non résidente ou une entreprise résidente sous contrôle étranger au moyen de différents types d'opérations - création d'entreprise- extension d'une entreprise –prise de participation.

La notion d'IDE est complexe et difficile à cerner de façon précise. Les investissements étrangers directs sont appelés ainsi, pour s'opposer aux investissements de portefeuille, qui sont à caractère financier et qui n'ont pas pour objectif d'influer directement sur la gestion des entreprises mais l'obtention de bénéfices sans avoir aucune préoccupation par rapport à la gestion ou contrôle des établissements ou des affaires où était investi le capital.

**Définition des organismes internationaux :** Nous retiendrons deux définitions complémentaires à la notion d'IDE. En 1977, le Fonds monétaire international(FMI)<sup>1</sup> définit l'IDE « comme un investissement qui vise à acquérir un intérêt durable dans une entreprise exportée dans un pays autre que celui de l'investisseur, le but de ce dernier, étant d'influer effectivement sur la gestion de l'entreprise en question ». Selon la définition du FMI, l'IDE regroupe différents types d'opérations :

- 1- la création d'une nouvelle entreprise, ou l'extension des capacités de production d'une entreprise appartenant à l'investisseur, d'une filiale ou d'une succursale.
- 2- la prise de participation dans le capital d'une entreprise nouvelle ou déjà établie.
- 3- les flux financiers entre affiliés d'un même groupe, avances de trésorerie, prêts et augmentation de capital.
- 4- les bénéfices réinvestis à l'étranger.

Quant à l'organisation pour le commerce et le développement économique (l'OCDE) elle définit l'IDE comme un investissement effectué en vue d'établir des liens économiques durables avec une Entreprise, tels que, notamment, les investissements qui donnent la possibilité d'exercer une influence réelle sur la gestion de la dite entreprise au moyen :

---

<sup>1</sup>Akacem.K: IDE approche théorique et pratique de l'investissement étranger en Algérie (1962-1999), Thèse de magistère .Institut des sciences économiques. Année 2000.

- 1- De la création ou de l'extension d'une entreprise, d'une filiale appartenant exclusivement au bailleur de fonds, de l'acquisition intégrale d'une entreprise existante;
- 2- D'une participation à une entreprise nouvelle ou existante ;
- 3- d'un prêt à long terme (5 ans et plus)

Ainsi, présentées, ces définitions, bien qu'elles permettent de distinguer l'IDE de l'investissement de portefeuille, mais ne facilitent pas la mesure statistique de l'IDE.

Pour contourner cette difficulté, le FMI et l'OCDE qui collectent les données statistiques font adopter par les administrations et les banques des pays membres, une série de conventions à partir desquelles, seront fixés les paramètres d'appréciation, c'est ce qui implique une deuxième définition. «Est considéré comme direct, un investissement étranger, dans lequel, l'investisseur possède au moins 10 % des actions ordinaires ou de droits de vote dans une entreprise».

Il est estimé qu'une telle participation constitue d'une part un investissement à long terme, et d'autre part, permet à son propriétaire d'exercer une influence sur les décisions de la gestion de l'entreprise. Donc, le critère retenu, est généralement celui du seuil de participation, avec 10 % du capital de la société investie (20 % dans certains pays), l'investissement est considéré comme direct. En deçà, l'opération est comptabilisé en investissement de portefeuille.

L'autre définition retenue par l'OCDE, l'est aussi à de fins comptables<sup>2</sup>. La mesure du phénomène de l'IDE ne peut en effet se faire qu'à partir du moment où une même définition est utilisée par les pays d'origine de l'investissement et les pays d'accueil. « Par entreprise d'investissements direct, selon l'OCDE, on entend une entreprise jouissant ou non de la personnalité morale, dans laquelle un seul investisseur étranger contrôle :

- Soit 10 % ou plus des actions ordinaires ou de droit de vote dans une entreprise.
- Soit de 10 % (voir 0 %) des actions ou de droits de vote de l'entreprise, mais à un pouvoir de décision effectif dans la gestion de l'entreprise.

---

<sup>2</sup> HUGONNIER.B: Investissements directs, coopération internationale et firmes multinationales. P23  
Ed économique-Paris 1984



Donc, la détention de 10 % au moins des actions ou de droit de vote, n'est pas une condition suffisante pour qu'il y ait IDE, il faut qu'un contrôle effectif soit exercé par l'investisseur, et si un tel contrôle existe, alors même une détention nulle peut être considérée comme un IDE.

Cette définition à partir de l'objectif de « prise de contrôle » pose de redoutables problèmes d'appréhension statistique.

D'une part, tous les IDE ne laissent pas de traces dans la balance des-paiements du pays récepteur ou du pays d'origine de l'entreprise qui investit. L'investisseur peut être en effet financé par recours au marché financier du pays d'accueil ou aux marchés internationaux des capitaux, ou encore par les profits réalisés sur place par l'unité de production déjà créée. D'autre part, toute prise de contrôle d'une entreprise existante ne suppose pas nécessairement un apport de capitaux. Les nouvelles formes d'investissement qui se sont développées depuis les années 1970 [l'accord de licence – la franchise – la sous- traitance – joint-venture ...] permettent de dissocier le contrôle de la production de l'apport en capital, limitant ainsi les risques pris par les investisseurs internationaux.

## 2 - Les formes d'investissement

---

L'investissement à l'étranger peut prendre plusieurs formes, l'entreprise privilégiera une forme plutôt qu'une autre en fonction de ses objectifs, de ces capacités financières et humaines, des opportunités d'un marchés dont les formes les plus courantes sont la création de filiale, les fusions-acquisition et les co-entreprises sont des formes d'IDE qui ont comme caractéristiques d'impliquer un flux transnational de capital et de permettre aux investisseurs de garder un niveau de contrôle élevé de leurs opérations à l'étranger.

Ces formes d'investissement ont toutefois des contreparties plus ou moins favorables à l'entreprises en terme de coûts d'implantation, d'exploitation, au risque étranger qui peuvent dissuader les entreprises de recourir à l'IDE « classique » et vont chercher à minimiser leur engagement financier et à s'associer pour entreprendre un effort commun dans des formules encore plus flexibles que la co-entreprise capitalistique à travers des contrats de gestion, des accords de licence, la franchise, les contrats de gestion, les contrats de partage de la production de gisements (pétrole et mines) la sous-traitance. A coté de l'IDE et depuis les années 1930 se sont par conséquent développées en appoint de nouvelles formes d'internationalisation de la production ou de coopération internationale et d'alliances stratégiques contraignantes et sont présentées comme une alternative qui s'offre aux entreprises multinationales à l'IDE.

### 3 - Les objectifs de l'IDE

---

L'IDE tend soit à:

1-Développer les exportations qu'elles soient agricoles, minières ou manufacturière du pays d'accueil ; il crée ainsi de nouveaux liens entre les réseaux d'échanges destinés à rendre plus forte et plus élastique l'offre de certains biens sur le marché mondial ;

2- Promouvoir une production dans le pays d'accueil : ce type d'investissement souvent de type substitutif à l'importation vise soit à préserver ou conquérir une part de marché dans le pays d'accueil ou l'espace économique pluri-nation) auquel il appartient (marché européen- zone de libre échange –union maghrébine ...)<sup>3</sup>

Quelle que soit la définition des IDE, quelque soient leurs formes ou leur objet, les IDE se distinguent des autres flux internationaux, par la diffusion qu'ils opèrent, des techniques de production et des rapports sociaux qu'ils véhiculent et en vigueur dans les pays d'origine, ils permettent à ces derniers d'exercer une certaine influence sur les économies des pays d'accueil<sup>4</sup>.

### 4 - Les déterminants des flux d'IDE et la stratégie des investisseurs.

---

Historiquement, c'est l'existence de ressources naturelles qui à été le déterminant le plus important pour les pays qui ne disposaient pas de capital, de compétences, du savoir-faire et de l'infrastructure nécessaires à l'exploitation de ces ressources et à leur vente sur le marché mondial. L'importance relative de ce facteur a cependant diminué en raison du recul de la part du secteur primaire dans la production mondiale de plus, il existe désormais dans le pays en développement de grandes entreprises locales disposant de capitaux, des capacités nécessaires pour exploiter et vendre les ressources naturelles, mais, bien que les IDE dans ce secteur restent élevés dans plusieurs pays, les investisseurs étrangers, depuis quelques années, manifestent un intérêt croissant pour le secteur des services ( télécommunications –tourisme- banques ) et le secteur manufacturier (textile - produits alimentaires et boissons...)

A partir de ce constat, on se demande en permanence, quelles sont les motivations mises en évidence, qui justifient la décision de s'implanter à l'étranger ? Et quels sont les facteurs qui influent le choix des investisseurs ?

Pourquoi certains pays reçoivent davantage d'IDE que d'autre pays?

---

<sup>3</sup> Benissad.m.h :l'ajustement structurel : objectifs et expériences ed.Alim.1993.

<sup>4</sup> ADDA.J: La mondialisation de l'économieT1&T2-Ed la découverte 1997

L'entreprise qui investit doit tout d'abord identifier les critères qui la motiveraient dans la hiérarchie de ses choix et de ses décisions, ces motivations premières guideront les choix ultérieurs portant sur le type d'implantation, les modalités de l'investissement, l'engagement financier....toutefois plusieurs facteurs peuvent influencer sur les choix de l'investisseur.

### **Les facteurs qui influent sur les choix des investisseurs<sup>5</sup>:**

Trois grands types de facteurs permettent d'expliquer l'importance variable des IDE ainsi que leur influence sur les décisions des entreprises, il s'agit:

- 1- Des politiques mises en œuvre par les pays d'accueil.
- 2- Des mesures adoptées par ces pays pour encourager et faciliter les investissements étrangers et limiter les entraves à leur entrée.
- 3- La situation économique générale du pays d'accueil.

### **Les politiques mises en œuvre par les pays d'accueil :**

L'environnement actuel concernant les flux d'IDE- contrairement à l'époque des expropriations et nationalisations des années 1970, est nettement favorable.

Les pays en développement ont entrepris depuis deux décennies environ de libéraliser leurs politiques nationales afin de les adapter à la nouvelle configuration mondiale en terme d'IDE afin de créer un cadre législatif et réglementaire pour l'IDE les dispositions destinées à encourager et faciliter les IDE, se composent d'un ensemble de règles et de règlements régissant l'entrée de l'activité étrangère dans ces pays, ainsi que des règles applicables au fonctionnement des marchés.

---

<sup>5</sup> Ces facteurs sont extraits du rapport de la CNUCED sur les investissements dans le monde.1998, tableau des déterminants des IDE



### **Les mesures pour encourager et faciliter les investissements**

Les politiques mises en place par les pouvoirs publics, ne sont qu'un déterminant de l'implantation, il faut aussi tenir compte d'autres facteurs susceptibles d'influer sur le choix d'implantation des investissements, notamment, la cohérence des règles fondamentales régissant l'IDE avec la politique commerciale, la répercussion de la politique commerciale ou la privatisation sur l'efficacité des politiques s'appliquant spécifiquement aux IDE, les mesures incitatives qui ont une incidence sur les IDE et dont la composition varie d'un pays à un autre et avec le temps.

Toutefois, si une plus grande ouverture peut permettre aux entreprises de s'implanter dans un pays donné, une telle implantation n'est pas nécessairement automatique.

Depuis les années 1980, plusieurs pays ont pris des mesures de libéralisation des IDE et offrent davantage d'incitations, ce qui offre un grand choix aux firmes multinationales et les rend à la fois plus sélectives et plus exigeantes en ce qui concerne les autres déterminants; cela s'est traduit par une perte relative d'efficacité des politiques, destinées à attirer les IDE, ainsi les pays qui cherchent à encourager les entrées d'investissement et à faciliter les activités des sociétés étrangères, s'attachent à améliorer les conditions d'accueil de l'IDE qui tendent à s'uniformiser aux moyens de mesures en faveur de l'investissement, de la promotion et d'aide à l'investissement, de service après investissement d'amélioration des infrastructures et d'efforts pour réduire les coûts d'activités dus à la bureaucratie.

#### **La situation économique du pays d'accueil :**

Dès qu'un cadre propice à l'IDE est en place, et une fois que les investisseurs étrangers se sont assurés de l'existence des mesures destinées à favoriser les IDE, ils s'intéressent aux déterminants économiques, la CNUCED<sup>6</sup> a pu répartir ces déterminants en trois groupes:

- 1- Ceux qui ont trait aux ressources ou actifs disponibles sur place.
- 2- Ceux qui sont liés à la taille des marchés de biens et de services ;
- 3- Et ceux liés aux avantages des coûts de production.

Bien que bon nombre des déterminants économiques cités qui attirent l'investissement vers une décision donnée (l'abondance des ressources naturelles ou actifs -la grande taille des marchés des pays hôtes ou une main-d'œuvre bon marché, non qualifiée ou semi qualifiée) conservent leur attrait, mais leur importance relative change et évolue à mesure que les entreprises ou firmes multinationales, face à une économie mondialisée, adoptent de nouvelles stratégies pour améliorer leur compétitivité.

---

<sup>6</sup> Source: World investment report 1998: trends and determinants, p.91

### **5-Les objectifs des firmes étrangères:**

Le premier objectif des firmes ou des partenaires étrangers réside dans :

La recherche, le maintien et l'amélioration de leur profit, soit à travers la recherche de matières premières de base ou semi-finies aux coûts les plus compétitifs possible, soit à travers une spécialisation dans un secteur déterminé (notion de leader sur un produit ou un marché )avec parfois regroupement d'intérêt avec d'autres opérateurs similaires ou complémentaires (effet d'échelle avec contrôle de la concurrence ), ou bien encore l'exportation d'une ou plusieurs branches de leurs activités à coûts réduits (au sens de la sous-traitance et de fiscalités) et à grande consommation ;enfin, à travers le partage et le report des risques financiers d'investissement nouveaux avec ou sur des partenaires potentiellement solvables.

l'autre objectif des firmes étrangères outre la recherche du profit, consiste tout simplement en la défense et le développement de leur part de marché sur un plan purement stratégique, à travers des innovations et des protections technologiques, la recherche de débouchés nouveaux et protéger si possible l'accès à des matières premières ou de base en toute priorité ou bien le report sur le pays d'accueil de production des produits de base coûteux si le pays possède la matière première nécessaire.

Toutes ces considérations devront être prises en compte par les pays d'accueil dans la compréhension du comportement et des intérêts des partenaires étrangers intéressés par des investissements ou des projets communs.

### **6 - Evolution des déterminants de l'IDE**

Les facteurs traditionnels cités et expliquant les motivations des investisseurs ont évolué rapidement, dans un monde où les obstacles au commerce international tombent (les démantèlements tarifaires liés au progrès des négociations) et où les liens régionaux se renforcent (groupements régionaux tels les accords d'association la constitution de zone de libre échange..).

Aussi, la part du secteur primaire dans l'activité industrielle va en diminuant, et dans de nombreux pays, les ressources naturelles suffisent de moins en moins pour attirer les IDE, il en va de même du rôle de la main d'œuvre à bon marché.

En revanche, dans un contexte de libéralisation accrue (du commerce – privatisation – flux d'IDE de technologie ....), Chercher à s'implanter sur chaque marché national perd de son intérêt et les investisseurs se trouvent confrontés aux problèmes d'expansion de leur activité par la filialisation, la sous-traitance.....les firmes multinationales adoptent des stratégies plus globales, elle accroissent la spécialisation de leurs filiales (dont les produits composants, pièces détachées, services spécialisés sont ensuite intégrés, assemblés par des établissements spécialisés à l'échelle continentale voire

mondiale selon les secteurs. Ce qui explique que le commerce mondial soit de plus en plus un commerce intra-firme et en spécialisant plusieurs fonctions, les firmes multinationales FM jouissent aussi d'une plus grande liberté pour décider des lieux d'implantation.

**Tableau 2 : Les atouts et handicaps des marchés Émergents en matière d'investissement**

Motivation des firmes investissant dans les marchés émergents		Principales barrières à l'entrée	
Marchés potentiels	94%	Instabilité politique	53%
Profitabilité	78%	Risque financier	39%
Localisation stratégique	64%	Environnement réglementaire	32%
Devancer la concurrence	52%	Contrôle des changes	29%
Mesures incitatives	28%	Infrastructures commerciales	28%
Coût du travail	23%	Absence de programme de privatisation	21%
Accès aux matières premières	22%	Inflation	20%

*Source* : ERNEST et YOUNG 1994 – panel de 230FM interrogées

L'évolution des déterminants et facteurs d'attractivité des IDE, pose des problèmes importants aux pays d'accueil, notamment les pays en développement. Il faut rappeler que, non seulement les IDE ont connu un essor sans précédent depuis le tournant des années 1980, et que d'une manière générale, l'attitude des gouvernements à l'égard des IDE est devenue extrêmement favorable, avec le résultat que d'autre part, tous les régimes politiques et réglementaire les concernant basculent vers l'adoption de politiques libérales, mais, parallèlement force est de constater que les IDE demeurent fortement localisés dans les pays développés et que ceux qui s'orientent vers les pays en développement, se concentrent sur un nombre très limité de pays.

Les raisons sont multiples parmi lesquelles: la taille des marchés –l'instabilité politique et économique – une gouvernance défailante –la faible capacité d'absorption –la corruption –l'incapacité de nouer des liens économiques durables entre les réseaux locaux et les réseaux transnationaux –et la faible compétitivité globale.

Cette convergence d'attitude des états vis-à-vis de l'IDE traduit en fait un affaiblissement de leur capacité de régulation de l'économie nationale, les gouvernements disposent de moins en moins de pouvoir de contrainte sur les choix d'implantation des firmes, qu'elles soient nationales ou étrangères.

Aussi, on ne peut plus considérer l'IDE comme une panacée voire une locomotive d'un développement qui serait impulsé du seul fait de leur présence, les investisseurs eux-mêmes sont devenus plus exigeants, plus attentifs aux conséquences de leurs choix et aussi plus sensibles aux risques politiques et économiques, avec le résultat que la concurrence pour attirer les IDE n'en est que plus vive, seule compte désormais la nature des avantages offerts pour l'implantation ou le maintien de leurs différents établissements<sup>7</sup>.

L'enjeu pour les pays en développement est important, surtout que, la capacité d'attraction des IDE étant devenue un facteur indispensable et que les politiques publiques doivent avant tout être pensées comme des politiques d'attractivité. Ils doivent définir les facteurs qui expliquent pourquoi telle région est plus attractive que d'autres. Ces pays doivent adopter des politiques qui améliorent le climat de l'investissement, c'est-à-dire développer un ensemble de facteurs déterminants pour l'implantation des IDE, et créer un environnement favorable à l'IDE et assortir ces politiques aux stratégies des firmes étrangères afin de converger les intérêts de ces firmes et ceux des pays hôtes. Ces politiques doivent aller également de la simple offre d'incitation à l'investissement étranger, comme les aménagements fiscaux et les subventions diverses, à de véritables stratégies visant à améliorer les systèmes nationaux d'éducation, de formation professionnelle, de qualification des ressources humaines, d'innovation, et à encourager la diffusion de la technologie, aussi des stratégies de marketing doivent être mobilisées telles que la publicité dans les médias économiques, financiers et/ou industriel – la participation à des expositions d'information – la fourniture de conseils divers à l'investisseur – la fourniture de services postérieurs à la décision d'investissement.

## SECTION 2 : INVESTISSEMENT ET THEORIES ECONOMIQUES

---

Pour comprendre cette relation, il est impératif d'avoir un aperçu historique sur les deux principaux courants antagonistes de la théorie macro-économique.

Sans remonter aussi loin, il convient de commencer au 18<sup>e</sup> siècle, en nous plaçant dans la grande puissance mondiale de l'époque : l'Angleterre, pour observer la pensée classique (Adam Smith) ensuite nous ferons un saut à travers le temps pour venir au début du 20<sup>e</sup> siècle et parler de J.M. Keynes.

---

<sup>7</sup> Delapierre M-et Milelli.ch: les firmes multinationales : Des entreprises au cœur d'industries mondialisées p156ed.vuiber.1995.



## 1 - L'IDE et La théorie de développement

---

### A-L'approche classique du développement

---

Les classiques présentent leur analyse du point de vue d'un marché parfait sans aucune contrainte ou barrière (non intervention de l'état et présence de monopole) où barrière au mouvement des facteurs de production d'où ces facteurs jouissent de toute liberté. Le capital circule cherchant à maximiser le profit d'un pays riche où la productivité du capital (taux d'intérêt) est basse vers un pays plus pauvre où la productivité du capital est plus forte. Ce mouvement se fait jusqu'à ce que la dernière unité du capital (productivité marginale) atteigne le même niveau dans les deux pays, à ce moment le mouvement du capital s'arrête ou cesse (J.S.MILL).

**A- La pensée d'Adam Smith** : Au 19<sup>e</sup> siècle, la politique économique restait limitée à la recherche de moyens que l'état devait mettre en œuvre pour assurer l'exercice de la libre concurrence, et puisque la flexibilité des prix conduit à une meilleure situation des prix. Il est clair que le rôle de l'état doit se borner au maintien des règles de concurrence de façon à laisser jouer le marché. Cette attitude s'inscrivait dans le cadre du libéralisme, doctrine stipulant que l'équilibre se réalise spontanément par le jeu des forces du marché. Ce que Smith appelle " la main invisible " ces forces vont ramener l'économie vers son plein emploi<sup>8</sup>.

Cependant l'action de l'état était tolérée, voire sollicitée, pour protéger l'économie en cas de mutation à grande échelle. Le mécanisme des prix va non seulement établir l'équilibre entre l'offre et la demande des biens mais va également faire en sorte que les quantités produites satisfassent la demande.

**B - Jean Batiste Say** : selon la loi de J. B Say , dite aussi, "loi des débouchés" chaque offre crée sa propre demande de sorte que l'économie ne peut jamais connaître de "crise de surproduction " l'offre de biens amène automatiquement à une nouvelle demande de biens. C'est-à-dire ce qui est produit sera absorbé par le marché, l'argent reçu est immédiatement redépensé. Le circuit se maintient toujours au même niveau donc l'offre globale est toujours égale à la demande globale de biens.

Dans la pensée des classiques, ce niveau de circuit économique correspond toujours au niveau de plein emploi de la main d'œuvre parce que le mécanisme

---

<sup>8</sup> M. Rockinger: Macro économie- Ed Flammarion- groupe HEC

des prix assure l'égalisation de la quantité de travail demandé et de la quantité de travaux offerts et les ruptures de l'équilibre ont toujours un caractère temporaire. Etant donné le niveau du revenu, il n'y a pour les classiques qu'un seul problème<sup>9</sup>, c'est celui de la répartition du revenu national (y) entre les diverses catégories de bénéficiaires et de la répartition de (y) entre consommation (C) épargne (S) et investissement (I) et ne voyaient pas de problème de son niveau.

Revenu - épargne et investissement chez les classiques : Pour les classiques, le niveau du revenu (y) est déterminé par la capacité de production. Les quantités disponibles des facteurs de production déterminent la quantité pouvant être produite et celle-ci est produite.

Aussi, l'investissement (I) a lieu après l'épargne (S) et toute épargne est automatiquement investie, l'égalité entre (I) et (S) est assurée par l'action du taux d'intérêt  $I=S$ . Si (S) risque de devenir supérieur à (I), le taux d'intérêt baisse jusqu'au moment où (S) redevient égale à (I). L'égalité est toujours assurée par l'action équilibrante du mécanisme des prix. Les auteurs classiques considèrent que l'épargne est très utile, parce que, par l'intermédiaire d'investissement, elle augmente la productivité et de ce fait la croissance économique. Dans ce sens, la consommation est considérée comme un mal nécessaire.

Ainsi, Le taux d'intérêt, joue un rôle central dans l'ajustement des marchés financiers, dans l'ajustement de l'épargne et de l'investissement (quelque soit le niveau de la production).

Pour les classiques, l'investissement des entreprises est une fonction décroissante du taux d'intérêt et l'épargne des ménages une fonction croissante<sup>10</sup>.

Donc, la décision d'investissement des entreprises résulte de la maximisation des profits actualisés rapportés par l'investissement quant au partage de la consommation - épargne, il repose sur le choix entre consommation présente et consommation future, la consommation de chaque période ainsi que l'épargne sont fonction des revenus.

C- La théorie Keynésienne : Hormis les remises en cause d'inspiration marxiste qui touchent aux fondements et structures mêmes du régime capitaliste, à savoir,

<sup>9</sup> Arnold .Heertje : fondement de l'économie moderne- l'essentiel de l'économie politique-ED. Sirey

<sup>10</sup> Muet.p.a : théories et modèles de la macro –économie T1l'équilibre de courte durée.P60 Economica 4<sup>ème</sup> ED

la propriété privée des moyens de production, il a fallu attendre l'entre deux guerres pour qu'une théorie alternative à la théorie classique "le Keynésianisme" soit formulée de manière cohérente dans le contexte de la crise économique de 1929.

Keynes a attaqué le système classique aussi bien en ce qui concerne la loi SAY que le rétablissement supposé de l'équilibre par adaptation des prix<sup>11</sup>.

Aussi, contrairement à A. Smith, Keynes préconisait une véritable intervention de l'état pour juguler la crise déflationniste qui touchait les économies capitalistes et face à la quelle les forces du marché avaient fait la preuve de leur impuissance, et mener une politique active d'intervention pour faire redémarrer l'économie.

Contrairement, à la théorie classique, le modèle Keynésien décrit la possibilité d'un excès d'offre sur le marché des biens : l'offre potentielle c'est-à-dire la production qui maximise le profit de l'entreprise peut être supérieure à la production effective puisque celle-ci est limitée par la demande, une certaine offre globale de biens ne garantie pas que la demande soit égale à cette offre. La demande globale peut diminuer ce que va de pair avec une thésaurisation, dans ce cas le revenu national baisse et il se produit du chômage involontaire.

Dans l'analyse Keynésienne, le revenu national ( $y$ ) n'est pas déterminé par la capacité de production mais par la demande globale. Le salaire n'est pas seulement un facteur de coût mais également un facteur de revenu, le taux d'intérêt n'effectue pas une égalité entre épargne ( $S$ ) et investissement ( $I$ ) et l'offre de la monnaie.

- ***Epargne - consommation - et investissement*** : Keynes ne veut pas croire à une relation entre l'épargne et le taux d'intérêt. L'épargne pour lui dépend plutôt du revenu  $S=S(y)$ . L'épargne est une fonction croissante du revenu et l'investissement est exogène. L'augmentation de l'épargne laisse l'investissement inchangé (il n'accroît pas) mais réduit le volume de la production. "L'acte d'épargner ne diminue pas seulement la consommation présente, il peut encore affaiblir l'investissement".

La fonction de consommation montre la relation entre  $C$  et  $Y$  [ $S = y - c$ ], ( $S$ ) étant le complément de  $C$ ,  $c$ 'est de ce fait aussi une fonction de  $Y$ . la fonction de l'épargne  $S = I$

---

<sup>11</sup> Arnold Heertje .op cit p

$$I = y - c.$$

Comme la propension marginale à consommer (C) indique le rapport entre la consommation additionnelle  $\Delta c$  et le revenu additionnel  $\Delta y$ , la propension marginale à épargner (S) est le rapport entre  $\Delta S$  et  $\Delta y$  nous avons alors  $c = \frac{\Delta c}{\Delta y}$  et

$$S = \frac{\Delta S}{\Delta y} \text{ où } c + S = I$$

Donc, dans le système de Keynes, le taux d'intérêt n'est pas le prix de l'épargne et n'effectue pas une égalité entre I et S mais entre la demande et l'offre de monnaie.

Keynes envisage alors l'épargne autrement que les économistes classiques, pour ces derniers (S) est une alternative pour (c), pour Keynes, le rejet de la loi SAY repose sur le fait que le taux d'intérêt n'intervient pas dans le partage consommation-- épargne (hypothèse largement confirmée par de nombreuses estimations économétriques de la fonction de consommation)<sup>12</sup>.

Pour Keynes, l'épargne signifie que les consommateurs ne consomment pas et de ce fait l'épargne représente un indicateur que les consommateurs ne désirent pas une aussi grande quantité de biens de consommation.

**Les facteurs qui déterminent le volume d'investissement chez Keynes :** Keynes réserve le terme d'investissement à la seule création de biens capitaux nouveaux. Seule la fabrication de biens réels nouveaux (machine - outillages - immeubles..) crée des emplois nouveaux et correspond à une production supplémentaire, alors que les placements financiers et les achats de biens d'occasion n'exercent aucune influence directe sur les variables stratégiques globales.

Parmi les facteurs, il est clair que les prévisions ou anticipations des entrepreneurs jouent un grand rôle, car il existe un lien étroit entre le volume de l'investissement et le niveau des profits. Selon Keynes, l'investissement dépend principalement des variations anticipées de la demande et peu du taux d'intérêt, une augmentation des profits procure aux entreprises des fonds supplémentaires pour financer l'investissement ; en même temps elle est le signe et l'indicateur d'une amélioration de la situation économique générale qui appelle une expansion des capacités de production et améliore l'optimisme et la confiance dans l'avenir des chefs d'entreprises.

<sup>12</sup> Pupion.G et Poulalion.G:Macro –économie,fondement et formation . ed.Vuibert .

Dans la théorie, Keynes a considéré en effet que l'investissement dépend de l'écart entre l'efficacité marginale anticipée du capital et le taux d'intérêt. L'efficacité marginale du capital étant fonction des anticipations de la demande future, il conclut que les fluctuations du taux d'intérêt seront probablement trop faibles dans certaines situations pour compenser l'effet des fluctuations anticipées de la demande.

Ceci -dit, la sensibilité du volume de l'investissement au taux d'intérêt résulte en effet de la décroissance de la rentabilité marginale de l'investissement. Si les anticipations de demande ne permettent pas de réaliser tous les investissements rentables pour la valeur donnée au taux d'intérêt, le volume d'investissement optimale de l'entreprise ne dépendra plus des variations du taux d'intérêt mais seulement de la croissance anticipée.

### ***B - L'approche empirique du développement économique***

---

La notion de développement économique a connu une évolution impressionnante ces cinquante dernières années. Cette évolution et ces grands changements sont dus d'une part aux expériences menées par les différents pays et d'autre part, aux évolutions de la science économique.

Selon Kuznets<sup>13</sup>, La notion de développement économique qui se distingue de la croissance économique qui est un indice du développement combine trois éléments:

- Une croissance économique auto-entretenu ;
- Des changements structurels de la production ;
- Et le progrès technologique.

Les historiens du développement de la nouvelle école institutionnelle et les économistes néo-classiques du développement ajoutent à ces éléments la modernisation institutionnelle, qui permet aux marchés d'orienter rationnellement les décisions économiques des individus.

Les historiens de la modernisation ajoutent le développement politique et social à la liste. Tandis que l'école de l'esprit d'entreprise insiste sur l'évolution socioculturelle.

Nous pouvons résumer chronologiquement les changements comme suit:

Dans les années cinquante et depuis l'accession des pays à l'indépendance, de nombreux économistes considéraient que le principe du marché ne pouvait

---

<sup>13</sup> Prix Nobel d'économie en 1971

répondre de manière satisfaisante aux phénomènes particuliers des pays en développement.

L'état devait jouer un rôle majeur dans l'allocation des ressources et, notamment en matière d'investissement. La grande dépression des années 1930 et la réussite à l'époque des expériences de planification au cours de la seconde guerre mondiale expliquent une telle position.

Un deuxième paradigme de la pensée du développement à l'époque est, son pessimisme vis-à-vis des stratégies de développement fondées sur les exportations et l'encouragement donné aux stratégies de substitution d'importation<sup>14</sup>. C'est dans les années soixante que plusieurs études de nature micro-économiques ont commencé à mettre en évidence les distorsions des prix et les inefficacités qui résultent des stratégies de substitution d'importation.

C'est au cours des années 1960 et 1970 que ce sont également développées les études concernant la mesure de la pauvreté et des inégalités (théorie du cercle vicieux de la pauvreté) et les analyses de la relations entre concentration des revenus et la croissance initiée par la courbe "U" inversée de Kuznets.

Les années 1980 ont marqué un tournant, d'une part la disponibilité des données ainsi que le progrès en matière de traitement informatique des données ont permis une analyse empirique d'un certain nombre de mécanismes du développement.

D'autre part, les maigres résultats obtenus par les stratégies de développement mises en avant depuis les années 1950 ont conduit à la fois à une faible croissance et à des problèmes d'ajustement et de dette.

C'est au cours des années 1990 qu'on assiste à l'intensification des rôles des institutions et organismes financiers tels que le FMI-La BM, dans le développement et notamment l'importance des systèmes juridiques et financiers dans le développement.

Le capital social (le degré de cohésion sociale, normes, associations, réseaux d'influence) est maintenant analysé comme un facteur important dans la mise en œuvre des politiques économiques, des réformes ainsi que le fonctionnement des institutions.

---

<sup>14</sup> Nonjon .A : La mondialisation .P 396.Ed Sedes Condé-sur-Noireau1999.

Parallèlement, un ensemble de travaux a été consacré à l'efficacité du rôle de l'aide au développement (APD) ils ont mis en évidence le rôle des institutions et des politiques dans les résultats de cette aide.

### ***C-L'approche de développement des pays en développement***

---

Les stratégies de développement mises en œuvre par les différents groupes des pays en développement et généralement dictées par les institutions financières internationales, peuvent être regroupées dans trois grandes approches<sup>15</sup> :

***a/ L'approche quantitative (1950-1970):*** grâce à des apports massifs de capitaux extérieurs, les pays en développement peuvent brûler les étapes et décoller. C'est la théorie du Big-Push (impulsion massive). Elle fait du développement un processus historique linéaire comportant cinq phases, d'où la construction d'infrastructures et d'industries lourdes (Algérie –Inde -Brésil) Censées entraîner les autres secteurs de l'économie.

Au début des années 1960, un correctif est apporté à cette vision de l'aide, celui du self-help (effort propre) pour avoir une croissance soutenue et entretenue les pays en développement doivent mobiliser leur épargne intérieure et compter sur le facteur travail.

***b/ L'approche qualitative (1970-1980):*** Au début des années 1970 on découvre que les pays en développement se caractérisent d'abord par une grande masse de pauvres dont il faut satisfaire les besoins fondamentaux. Former les hommes par de vastes programmes d'éducation puis satisfaire leurs besoins alimentaires devient la priorité de l'aide. La croissance économique n'est pas acceptable sans lutter contre les inégalités internes.

- ***Les programmes d'ajustement structurel (1980-1990):***

L'ajustement prend le relais au début des années 1980. Il répond à l'échec de l'aide dite de programme à la crise financière des états et aux nombreux dysfonctionnements apparus dans des économies dépendant de capitaux extérieurs aide au crédit.ces situations de crises(notamment la crise d'endettement)et de blocage économique ont obligé les théoriciens à revoir leurs approches du décollage économique.

L'ajustement structurel consiste à allouer aux états des sommes forfaitaires déboursées par tranches pour rétablir les équilibres financiers à condition qu'ils

---

<sup>15</sup> Boufedji.A :globalisation économique-genèse,formes et perspectives .Thèse de doctorat. Institut des sciences économiques d'Alger.2005.

appliquent certaines mesures économiques au prix néanmoins d'un coût social élevé.

**c/ Retour au développement humain (1990):** l'ajustement structurel se poursuit dans les pays qui présentent d'importants déséquilibres structurels en Afrique notamment, mais on assiste en même temps au retour de l'idée du développement humain: recours accru aux organisations non gouvernementales(ONG), redécouverte du rôle majeur joué par les femmes, appui aux politiques de planning familial.

Par rapport à la croissance, qui est purement économique et quantitative, le développement est donc une appréciation qualitative qui se mesure difficilement. Cependant en 1990, le PNUD a élaboré un indicateur composite l'IDH (indicateur de développement humain) qui permet de comparer le niveau de développement des pays.

Cet indicateur regroupe plusieurs critères: le PIB par habitant (niveau de vie) -- Le niveau de santé des populations (mesuré par l'espérance de vie) – Le niveau d'instruction des populations (mesuré par l'espérance de vie) pour 2/3 et par le nombre moyen d'années d'études pour le 1/3 restant.

## **D - L'approche de développement des organismes internationaux**

---

**a/ Le consensus de Washington:** Il désigne l'ensemble des recommandations internationales (FMI-BM) vis –à vis des pays en développements pour rétablir les équilibres interne et externe, et pour accélérer la croissance. Les recommandations portent sur la réduction des déficits budgétaires, l'élimination des subventions, l'affectation des dépenses publiques en faveur de l'éducation, de la santé et de l'infrastructure, la libéralisation du système financier l'encouragement des investissements étrangers, la privatisation.

**b/ Le développement durable:** Le développement durable est une conception du développement qui affirme la nécessité d'assurer une croissance économique soutenue qui soit compatible avec la gestion prudente des ressources naturelles et qui assure l'équité intra et intergénérationnelle. Il implique de ne pas gaspiller les ressources naturelles et de protéger l'environnement de façon à ce que les générations futures disposent encore de moyens de satisfaire leurs besoins.

**c/ Inégalités et développement:** Selon Kuznets le rapport entre le PNB individuel et les inégalités dans la répartition des revenus prend la forme d'une courbe en "U" renversé. Lorsque les revenus individuels augmentent, les inégalités s'aggravent dans un premier temps atteignant un maximum pour un niveau intermédiaire de revenu puis décline pour des niveaux de revenus élevés.



**d/ Théorie du cercle vicieux de la pauvreté** : un faible niveau de revenu limite l'épargne, retarde la croissance du capital, entrave la croissance de la productivité et maintient un niveau bas de revenu.

Nous ne pouvons, dans cet espace énumérer toutes les théories et concepts de développement (stratégie de spécialisation dans la production –théorie de la gouvernance –théorie de la recherche de la rente –théorie des industries industrialisantes - théorie du cercle vicieux de la pauvreté...)

Ce qu'il faut retenir dans ce domaine est que l'impulsion originelle qui avait été donnée à la théorie du développement par la décolonisation et la guerre froide est maintenant révolue. Le cadre théorique de la théorie du développement doit donc être révisé. Il doit être d'abord, par ceux qui en sont concernés, c'est-à-dire, les théoriciens du développement économique originaires des pays en développement.

## **2 - Investissement direct étranger et la croissance économique**

---

Ce chapitre s'intéresse à la mesure de l'incidence des IDE sur la croissance économique des pays d'accueil. Pour étudier cette notion de croissance, il suffit de s'intéresser d'abord à introduire des modèles de l'école classique tels que le modèle de Robert Solow (1956), modèle développé dans les années soixante. Il a revu la théorie qui existait déjà et a cherché à mieux comprendre la cause de la croissance économique.

La pensée de Solow -bien que jugée fataliste – a été un pas nécessaire à la compréhension du mécanisme de croissance mais il est important de connaître ce modèle, car les modèles modernes ont été développés pour remédier à un certain nombre de lacunes. D'autres auteurs ont tenté par la suite d'intégrer d'autres notions à son modèle tels que le capital humain, l'innovation technologique, les dépenses publiques comme variables déterminant la croissance économique.

Mais avant d'exposer les différentes théories et approches empiriques de la croissance, il est utile de rappeler la définition de ce concept.

**Définition de la croissance économique** : On peut définir la croissance comme étant l'augmentation soutenue pendant une période longue de la production d'un pays, les origines de cette croissance sont le travail et le capital, donc la principale source de la croissance réside dans la hausse durable de la productivité du travail, c'est-à-dire la mise en œuvre des facteurs susceptibles

d'améliorer l'efficacité du travail. Cette productivité augmente donc, sous l'effet de trois phénomènes :

1- L'accumulation du capital productif : en effet la production est plus efficace si elle est accompagnée d'un flux d'investissement régulier et soutenu.

2- Une spécialisation accrue : qui passe par la mise en place d'une division du travail et d'une organisation de la production performante.

3- Le progrès technique et l'innovation : le progrès technique peut se définir comme l'ensemble des innovations qui entraînent une transformation ou un bouleversement des moyens et des méthodes de production, de l'organisation du travail, des produits et des marchés, des structures de l'économie.

L'innovation favorise la croissance car elle permet aux entreprises de dégager des gains de productivité et d'investir d'avantage, donc de soutenir la croissance.<sup>16</sup>

Ainsi, la croissance dépend des choix individuels des entrepreneurs en matière d'investissement et de recherche et développement, mais aussi des décisions publiques en matière d'infrastructures, de soutien à l'innovation et à la formation.

### ***A- L'approche classique de la croissance économique***

---

***Le modèle de Solow*** : En 1958, le professeur Solow a cherché à mieux comprendre la cause de la croissance économique. La première question qu'il s'est posé concernait la mesure de la croissance par personne.

Il avait observé que le niveau de vie de chaque personne augmentait avec le temps et que la productivité du travail progressait également pour une unité donnée de capital, les ouvriers sont capables de réaliser plus par unité de temps.

Cette observation l'a conduit à considérer  $y_t = (k_t, B_t L_t)$  où  $B_t$  représente le progrès technologique ou comme la qualité de la production.

Dans son modèle, Solow fait l'hypothèse qu'en termes d'efficacité (le progrès technique vient de manière exogène augmenter le nombre d'unités de travail efficace et stimuler de manière temporaire la croissance<sup>17</sup> .

---

<sup>16</sup> Guellec.D : Les Nouvelles théories de la croissance .p39.ed Vuibert.

<sup>17</sup> Zakane .A : dépenses publiques productives et dynamique de croissance – approche théorique et empirique-rapport de conférence, 2005. Université d'Alger

D'après le modèle de Solow, toute société, quelque soit son stock de capital initial, converge avec une sorte de fatalité vers un équilibre d'état stationnaire où l'économie ne change plus, mis à part le taux de croissance de la population et le progrès technique. Dans cet état stationnaire, il ya possibilité de croissance mais uniquement à cause du progrès technique et d'augmentation démographique, c'est-à-dire même si la croissance s'épuise avec l'accumulation du capital physique selon la règle des rendements décroissants des facteurs. La présence du capital humain permet d'augmenter le taux de croissance d'équilibre au dessus du taux naturel (taux de croissance démographique).

**\*Influence du taux d'épargne sur la croissance :** D'après l'analyse de Solow, plus le taux d'épargne est grand, et plus on converge vers un stock de capital. Bien que le changement du taux d'épargne modifie la rapidité avec laquelle on arrive à un niveau de stock de capital donné mais ne modifie pas la vitesse de croissance. Dans l'état stationnaire, le rôle de l'état devrait être d'encourager ou de décourager l'épargne de sorte que le taux d'épargne corresponde au stock du capital optimal.

**Les limites du modèle de Solow :** La première limite est cette notion de fatalité qui émerge du modèle de Solow « quoi qu'on fasse, on ne peut pas changer la vitesse de croissance de l'état stationnaire ».

Il me semble qu'avec de l'éducation ou une politique de recherche et de développement adéquate on peut influencer le rythme de croissance d'une économie. Le deuxième problème avec ce modèle est que la force qui génère en dernier lieu la croissance est le progrès technique. Or, ici, cette grandeur n'est pas modélisée mais donnée de façon exogène, la croissance apparaît ainsi de manière artificielle.

C'est ainsi, et dans le but de remédier aux lacunes du modèle Solow, qu'un certain nombre de modèles alternatifs a été introduit ou rappelé dans la suite des travaux de Paul ROMER (1986) Lucas (1988) et Robello (1989) c'est à ces modèles que nous nous intéressons.

## ***B - L'approche moderne de la croissance économique***

---

Le renouveau des théories de la croissance initié notamment par Romer et Weil, Lucas et Roselle, a donné lieu à une vaste remise en cause du modèle de croissance néo-classique de Solow (1956). Il a également conduit à un réexamen critique des déterminants de la croissance économique de long terme. Il fournit un cadre d'analyse qui intègre plusieurs facteurs explicatifs de la croissance tels que capital humain- infrastructure... les conditions initiales de l'économie sont également considérées comme des déterminants de la croissance.

Parmi les études empiriques consacrées à la relation capital humain- croissance économique, nous citerons deux grandes catégories d'études<sup>18</sup>, d'une part il y a celle de BARO et SALA Martin (1995) qui traite des déterminants de la croissance, et d'autre part, la critique empirique de l'étude ou modèle de MANKEW, ROMER et Weil (1992) par (le modèle de Solow augmenté du capital humain) Benhabib et Spiegel (1994), ces deux contributions ont ouvert chacune des voies de recherche sur le lien « éducation – croissance » tant sur le plan empirique que théorique.

\* Le modèle de Solow augmenté du capital humain : Les résultats de BARO et SAHA sur ces deux variables ont montré que le niveau d'éducation (mesuré par le nombre d'années d'études) est significativement corrélé avec la croissance et que les dépenses publiques d'éducation ont également un effet positif et significatif sur la croissance.

\*A partir de 1994, Benhabib et Spiegel ont tenté d'isoler les contributions du capital humain et de l'éducation à la croissance, leurs résultats montrent que dans le modèle de Solow « augmenté » du capital humain est mathématiquement non corrélé à la croissance, inversement dans le modèle de Nelson – Phelps (1996), l'effet du niveau d'éducation sur la croissance est significatif à condition que deux postulats soient respectés

-Le taux d'innovation et de diffusion d'innovation ont un effet sur la croissance.  
---Le stock du capital humain affecte ces deux taux.

Selon Mankiew, Romer et Weil, il est probable que l'accumulation du capital humain réponde à un processus endogène. Ces auteurs ont tenté d'incorporer cette notion dans le modèle de Solow en supposant que le capital humain était un facteur de production au même titre, le capital physique et le travail comme déterminant direct de la croissance.

Néanmoins plusieurs pistes de recherche peuvent être ouvertes pour comprendre le phénomène de la croissance.

Nous citons entre autres : la relation croissance - ouverture commerciale - le rôle de l'innovation technologique -Le rôle des institutions financière dans la promotion de la croissance, autant de thèmes importants pour faire le tour de la question.

---

<sup>18</sup> Rapport de conférence sur la croissance dans les pays du MENA Université d'Alger 2005

### **C- Les IDE et la croissance économique dans la théorie économique**

---

Nous avons vu dans les modèles néo-classiques de Solow que La croissance est le fait de deux éléments : le progrès technologique et la croissance de la force de travail et selon ces modèles les flux d'IDE n'ont une influence sur la croissance du PIB que sur le court terme. Dans l'hypothèse d'une diminution du stock du capital, ces flux n'auront pas d'impact durable sur la croissance économique et de ce fait, Seul le progrès technologique représente le canal essentiel à travers lequel les IDE peuvent avoir une influence sur la croissance.

Dans le modèle de la croissance endogène, l'impact positif de l'IDE (en tant que variable) sur la croissance se divise en deux impacts distincts .Le premier impact positif est direct<sup>19</sup>, il ne se produit que si ces IDE conduisent à une augmentation des investissements nationaux ; ceci dit, cet impact positif ne se produira que si la relation entre investissement étranger et investissement national est une relation de complémentarité, et ici l'investissement étranger n'a de sens que s'il vient compléter l'investissement national.

Le deuxième impact positif sur la croissance est indirect il ne peut se produire que si l'IDE produit des effets d'entraînement et est accompagné d'effets exogènes positifs sur les investissements nationaux dans les pays d'accueil de ces IDE, et conduiront à une augmentation de la productivité des deux facteurs essentiels de la croissance capital et travail (Know-how, Recherche et développement ...)

### **d- L'approche empirique**

---

Plusieurs experts étudient et essaient d'explorer le lien entre les IDE et l'activité économique agrégée surtout avec les pistes de recherche offertes par les études et analyses sur la croissance endogène. Cette littérature a offert des bases théoriques qui ont été saisies par les économies du développement pour identifier les facteurs qui influencent sur la croissance car il nous semble qu'il existe plusieurs raisons de croire que le lien entre IDE et croissance est dépendant du bon fonctionnement de l'économe dans son ensemble.

Cependant, les études qui examinent le lien entre les flux d'IDE et la croissance économique dans les pays d'accueil ne permettent pas d'arriver à un consensus. Les études effectuées en France, en Belgique, en Allemagne et en Grande Bretagne n'ont pas permis en effet de conclure une relation précise entre le taux

---

<sup>19</sup> مجدى الشور بيجي: اثر الاستثمارات الأجنبية المباشرة على النمو الإقتصادى في دول الشرق الأوسط وشمال أفريقيا – مداخلة في ملتقى معهد العلوم الاقتصادية 2005 .

d'investissement et le taux de croissance ,ce qui prouve une fois de plus, le caractère ambigu de l'IDE.

Certaines études tentent de montrer que l'apport réel de ces investissements a un impact positif sur la croissance (Frankel et Rose 1996 – OLOFFS DOTTER 1998 BALAS et ALII 1999 – ITTO 1999 et SOTO (2000) FELDSTEIN 2000)<sup>20</sup>.BORENSZTEIN, DE GREGORIO et IEE (1998) confirment que les IDE n'ont d'impact sur la croissance que lorsque les pays receveurs disposent d'un stock de capital humain suffisant. Quant à Hermès et Lensink (2000), ils soulignent que le développement du système financier du pays receveurs constitue une condition préalable importante pour que les IDE produisent l'effet positif sur la croissance.

Aussi, les travaux de NORTH (1930) essaient d'explorer le lien entre les institutions et la croissance économique. Les institutions y sont comprises au sens large du terme, comme l'ensemble des procédures des règles du comportement ou des normes juridiques et réglementaires qui réduisent l'incertitude des agents économiques et rendent l'économie plus efficace. Donc, pour que les IDE aient un impact positif sur la croissance des pays d'accueil, il faut assurer un environnement institutionnel adéquat et en l'absence de cet environnement, les effets négatifs l'emporteront. Même si dans certains travaux, l'effet positif à pu être décelé il reste très sensible à la période de l'étude, à la composition de l'échantillon, à la technique d'estimation utilisée et aux variables explicatives retenues.

Néanmoins, d'autre études soulignent l'impact négatif des IDE sur la croissance (SATZ 1992) quant à BORENSZTEIN (1998) HERMES et LENSINK (1999) ils soulignent les impacts positifs et négatifs.

Le professeur Cairncross, s'était livré à l'étude de l'accumulation du capital en Angleterre de 1870 à 1913 dans laquelle il constatait que pour cette période, l'Angleterre avait investi 4 M \$US avec un taux de rendements de l'ordre de 6,1% alors que le taux de rendement interne n'était que de 4%.

De nombreuses études sur les investissements américains et britanniques à l'étranger confirment cette distribution inégalitaire des gains entre pays exportateurs et pays importateurs de capitaux, ces investissements ont produit leurs effets sur la croissance de leur pays exportateurs de capitaux.

---

<sup>20</sup> Ayoub Hassan et Kamel Abdelhak : croissance et gouvernance dans les pays du sud de la méditerranés – colloque sur la croissance dans les pays du MENA tenu a Alger- 2005.

Aussi, le professeur Cairncross<sup>21</sup>, en analysant la relation entre l'investissement étranger et l'investissement local montre combien dans l'histoire passée et actuelle les effets des IDE ont pu être tantôt positifs, tantôt négatifs pour les économies réceptrices.

## SECTION 3 : LES THEORIES EXPLICATIVES DE L'INVESTISSEMENT DIRECT-ETRANGER

---

### 1 - L'analyse fondée sur les échanges internationaux

---

Le commerce extérieur a commencé à faire l'objet d'une théorisation parallèlement à l'émergence des Etats-Unis au cours du 15<sup>e</sup> siècle, l'une des premières formes de la politique économique connue sous le nom de mercantilisme<sup>22</sup> a dominé l'Europe occidentale de 1500 à 1800 environ, les partisans de cette politique œuvraient en faveur de l'unité nationale et d'un accroissement de la puissance de l'état. Selon eux, toute entité politique devrait garantir sa pérennité par une accumulation de richesses telles que les métaux précieux (or et argent). Les pays qui ne possédaient pas de mines produisant ces métaux se les procuraient grâce à un surplus des exportations sur les importations que permettait le strict contrôle du commerce extérieur par l'état.

#### ***A- Les théories du libre échange et du protectionnisme***

---

***a/ La théorie du libre-échange :*** Aux 18<sup>e</sup> siècles en France, des voix se sont élevées contre le contrôle et ont abouti à la formulation de la première théorie du libre échange par un groupe d'économistes appelés les physiocrates. Ces derniers affirmaient que la libre - circulation des marchandises allait de pair avec le principe au 19<sup>e</sup> siècle, la première révolution industrielle au centre duquel se trouve la grande Bretagne correspond à une période de libre-échange, les premières mesures protectionnistes apparaissent à la fin de ce siècle en raison de la concurrence des états – unis et de l'Allemagne.

La première moitié du 20<sup>e</sup> siècle sera donc essentiellement marquée par des mesures protectionnistes et le phénomène ne fera qu'accentuer à partir de 1929. D'un côté, les pays cherchent (ou sont contraints) à ouvrir leur économie, et d'un autre, les obstacles au développement du libre-échange sont encore très nombreux de la liberté naturelle.

---

<sup>21</sup> NCANGO : les investissements d'origine extérieure en Afrique noire francophone. P ; ed. présence africaine

<sup>22</sup> ADDA.J : op cit p23

Les idées des physiocrates exerçaient une influence sur A. Smith dont les théories sur le libre échange contribuèrent au développement ultérieur de la politique commerciale en grande Bretagne.

Les arguments des partisans du libre – échange : L'argument théorique le plus important en faveur du libre échange est la théorie des avantages comparatifs et ses prolongements. Un système de libre-échange entre les nations à travers la spécialisation de chacune permet d'augmenter la croissance mondiale et la richesse créée et d'apaiser les relations entre les nations<sup>23</sup>. De plus, l'ouverture internationale augmente le degré de concurrence, ce qui oblige les producteurs à innover, à améliorer la qualité des produits et à baisser les prix de vente.

Par ailleurs, un système de libre –échange agrandit la taille des marchés et ouvre des débouchés, ce qui permet de réaliser des économies d'échelle.

Le deuxième argument est que les théories du commerce international servent encore de référence même si, depuis les années 1980 de nouvelles théories les contredisent quelque peu. Les nouvelles théories du commerce international tiennent davantage compte de l'exacerbation de la concurrence sur certains marchés mondiaux et des rivalités entre grandes entreprises, pays ou régions. D'après ces nouvelles théories, la nature du commerce international s'explique plus par des logiques d'affrontements que par des logiques d'avantages comparatifs.

Le troisième argument consiste à dire que toute mesure protectionniste entraîne de la part des autres pays des mesures de rétorsion. De ce fait, la réduction des importations risque d'entraîner une chute des exportations, donc, un ralentissement global de la croissance. Les partisans du libre échange évoquent également le fait que le protectionnisme entraîne une baisse de la qualité des produits en empêchant une confrontation stimulante avec les entreprises étrangères.

Par ailleurs, le protectionnisme, en évitant aux producteurs nationaux d'aligner leurs prix sur le niveau mondial est facteur de hausse de prix, en bref, pour certains, l'abus de mesures protectionnistes risque de ralentir la croissance et d'accentuer les phénomènes inflationnistes.

***b /Le protectionnisme*** se définit comme un système économique dans lequel le commerce et l'industrie d'une nation sont protégés de la concurrence étrangère par des mesures gouvernementales.

---

<sup>23</sup> Memo : le protectionnisme et le libre échange



### Les formes du protectionnisme :

Les mesures protectionnistes peuvent prendre différentes formes ils peuvent porter sur la quantité, le prix ou la qualité des biens, elles visent à protéger les secteurs en difficultés.

\* les droits de douanes sur les produits importés : ces droits présentent l'avantage d'augmenter les ressources fiscales de l'état et d'augmenter le prix des produits importés ce qui freinera leur demande.

\* les quotas d'importation ou contingentements : les quotas peuvent prendre la forme soit de quotas d'importation avec délivrance de licence d'importation soit d'accords qualifiés d'accords d'autolimitation<sup>24</sup>.

Le protectionnisme prend aujourd'hui des formes de plus en plus déguisées : instauration de normes techniques, normes de sécurité, normes sanitaires destinées à accentuer la protection de la production nationale.

**Les arguments en faveur du protectionnisme :** En dépit des conclusions de la théorie classique, peu de pays ont véritablement adopté une politique de libre échange.

La prédominance historique des politiques protectionnistes reflète en partie la puissance des intérêts industriels au niveau national qui s'oppose nécessairement à la force de certains arguments théoriques en faveur du protectionnisme.

\* l'adoption des mesures protectionnistes peuvent améliorer le niveau de l'emploi et se traduire par une multiplication de revenu national.

\* le protectionnisme aide les industries naissantes(argument de l'industrie dans l'enfance)<sup>25</sup> ou les secteurs en restructuration à s'appuyer sur le marché national pour atteindre dans un second temps un niveau de compétitivité suffisamment significatif pour pouvoir se placer sur les marchés extérieurs et affronter les concurrents internationaux. A. Smith lui-même n'excluait pas tout recours au protectionnisme des lors qu'il s'agissait de protéger des «Industries dans l'enfance».

Le protectionnisme peut assurer la sécurité nationale dans la mesure où la trop grande spécialisation d'un pays dans des productions limitées risque de nuire à son indépendance en cas de conflit.

---

<sup>24</sup> Mucchielli.JL : Relations économiques internationales. P114-115 .ed Hachette 2005.

<sup>25</sup> Mucchielli : op cit p145.

Mais le protectionnisme présente aussi des limites, si elles devenaient « définitives » les mesures protectionnistes telles que les droits de douane et les contingentements sont facteurs de hausse des prix et donc nuisent aux consommateurs. Enfin, le protectionnisme sur réduit le stimulant que représente la concurrence internationale<sup>26</sup>.

## ***B - Les théories du commerce international***

---

La théorie du commerce international a pour objet de répondre à la question : pourquoi les pays du monde échangent- ils des biens qu'ils peuvent produire eux-mêmes?

Il va donc sans dire que cette théorie ne peut pas expliquer l'investissement étranger, seule le pouvant une théorie qui permet de répondre aux deux questions suivantes : pourquoi y a t -il des investissements directs étrangers dans le monde et quels sont les biens qui sont produits à l'étranger plutôt que dans le pays d'origine par des entreprises locales.

Ces deux théories, celle du commerce international et celle de l'investissement étranger se sont développées de façon indépendante, la première, parce que à l'époque de sa formulation, les IDE étaient encore un phénomène relativement peu important, et la seconde parce que lorsque le besoin s'est fait sentir au début des années 1960 de vraiment expliquer les IDE, la complexité du problème a mené à la construction de fondements théoriques différents de ceux utilisés pour le commerce international. L'hypothèse retenue était que l'investissement étranger était un complément et non un substitut au commerce dans la mesure où une entreprise, plutôt que de servir un marché étranger par des exportations, peut choisir de le faire à travers un investissement direct.

Il existe en fait, deux écoles en ce qui concerne la théorie du commerce international .la première formulée par les classiques Smith et Ricardo qui se fonde sur les avantages comparatifs d'un pays qui résultent de la détention d'une technologie particulière. La seconde élaborée par les néo-classiques Hecksher et Olin (H - O) qui en supposant l'immobilité des facteurs de production, règlent la possibilité d'investissement direct international.

### **a/ La théorie des avantages absolus :**

A. Smith est l'auteur de la théorie des avantages absolus et trente ans plus tard Ricardo, mettra en évidence l'importance des coûts relatifs. La théorie des avantages relatifs ou avantages comparatifs a remis en cause les préceptes formulés par A. Smith. Dans sa théorie A. Smith, pensait qu'un produit ne

---

<sup>26</sup> Protectionnisme Microsoft [R] étude 2008 [DVD] Microsoft corporation 2007

pouvait être exporté que si les producteurs disposaient de coûts plus faibles et donc d'une productivité plus élevée que leurs concurrents, et doivent se spécialiser dans la production de ce produit.

En 1776, A. Smith, dans «la richesse des nations » formalise la première théorie économique d'ensemble favorable à l'échange, en s'interrogeant sur les fondements du commerce, sur le pourquoi des échanges et sur l'intérêt pour les nations de commercer, Smith élabore la théorie dite de l'avantage absolu.

Selon A. Smith, tout pays à intérêt à participer à l'échange s'il produit un bien ou un service à moindre coût que ses concurrents. Cette théorie exclut l'échange réciproque entre pays ayants des niveaux très différents de développement en cela, il applique à sa théorie du commerce, celle de la division internationale du travail.

David Ricardo remettra en cause cette théorie (ou plutôt l'enrichira) en montrant que le raisonnement doit s'effectuer non pas en terme de coûts absolus mais en termes de coûts relatifs en dépassant la loi de Smith, il établit la théorie de l'avantage comparatif.

### **b-La théorie des avantages comparatifs**

Elaborée par l'économiste classique D. Ricardo au début des 19<sup>e</sup> siècle , cette théorie repose sur le principe selon lequel l'échange est toujours positif entre deux pays même si l'un est supérieur en tout à son concurrent.

L'idée de départ de Ricardo est sensiblement la même que celle de Smith : un pays à intérêt à produire et à exporter ce qui lui coûte le moins cher en coûts de production et à importer les produits pour lesquels il n'est pas spécialisé.

Le grand mérite de Ricardo à été de montrer que le flux de change réciproque ne dépend pas de l'existence d'un avantage absolu pour chaque pays mais de la seule différence des rapports de coûts entre les pays.

Pour lui, tout pays peut participer à l'échange dès lors qu'il dispose d'un secteur productif donné du plus grand avantage absolu ou du plus petit désavantage absolu<sup>27</sup>.

Cette théorie repose sur une comparaison des coûts de production entre deux pays ainsi cela permet a un pays d'importer un produit relativement moins cher qu'il ne coûterait à fabriquer et d'exporter un autre produit qu'il produit à

---

<sup>27</sup> Mucchielli. JL : op cit P 39.

moindre coût et donc , qu'il peut vendre à l'étranger que sur son territoire national.

Outre cet avantage fondamental, les échanges commerciaux ont d'autres répercussions sur le bien-être d'abord, puisque l'augmentation de la production permet aux individus de consommer d'avantage et de bénéficier d'un choix plus étendu quant à la nature des biens consommables, sur le niveau d'emploi ensuite car l'accroissement de la demande nécessite une hausse de la quantité de travail nécessaire à la production. Sur le tissu économique en obligeant les entreprises nationales à se moderniser et à innover pour faire face à la concurrence accrue suscitée par les échanges internationaux.

Les limites des théories de Smith et Ricardo : d'après les analystes ces théories présentent un certain nombre de limites, tout d'abord, le processus de spécialisation est coûteux. De plus, toutes les spécialisations ne se valent pas, certaines peuvent engendrer des externalités et des avantages durables si la demande est dynamique, alors que d'autres sont moins porteuses. Nous pouvons résumer ces limites en les points suivants. Le modèle de Ricardo raisonne de manière simplifiée (deux pays, deux biens).

Les pays peuvent prendre des mesures protectionnistes qui remettent en cause les débouchés des produits étrangers sur le sol national.

Les théories classiques raisonnent en termes réels, on parle d'heure de travail mais pas de monnaie, or, l'introduction de la monnaie peut modifier la nature des échanges (taux de change variables).

Les théories classiques raisonnent de manière intemporelle en ignorant les problèmes que posent les transformations des structures productives.

Concernant les échanges croisés, les théories classiques traditionnelles du commerce international ne parviennent pas à expliquer l'accroissement des échanges croisés de produits semblables depuis une cinquantaine d'années (automobile contre d'autre automobile, des produits électriques...).

J.S.Mill : économiste et philosophe anglais, montra par la suite que ces bénéfices dépendaient de l'importation et de l'exportation, plus la demande d'exportation provenant d'un pays était forte par rapport à sa demande d'importation, plus ce pays tirerait des bénéfices du libre-échange, ainsi, il connaîtra de meilleures conditions en termes d'échange exprimées par le rapport entre les prix à l'exportation et à l'importation.

Les théories de Smith et Ricardo représentent un bon point de départ pour comprendre la réalité des échanges internationaux contemporains.

### ***C - Les théories néo-classiques de l'inégalité des dotations***

---

Les théories classiques avaient pour objectif essentiel d'analyser les bénéfices des échanges commerciaux la théorie moderne, au contraire, considère comme acquis, le principe de l'avantage comparatif, elle se concentre plutôt sur la base de l'échange et sur les différences en termes d'avantage comparé.

Pour les tenants de la théorie moderne, ces différences tenaient ou résultaient des écarts de productivité entre les ressources et les capacités de travail les économistes du 20<sup>e</sup> siècle notamment Elie HECKSHER, OHLIN Bertel et Wassily LEONTIEF, fournirent une explication plus complète en soulignant que les différences de prix des produits finis tendaient à refléter les écarts de tarifs entre les ressources productives, principalement dûs à la disponibilité relative de ces derniers. Les pays se spécialisent donc dans la production et l'exportation de marchandises nécessitant une quantité importante de ressources abondantes dans leur pays, alors qu'ils importent des biens qui réclament de grandes quantités de ressources rares sur le territoire national.

#### ***a - La théorie (HECKSHER ET OHLIN)***

En 1919 HECKSHER tente de fournir une explication à la différence des coûts relatifs pouvant exister entre les pays .L'idée de départ de la théorie consiste à dire que chaque pays est doté de facteurs en proportion différente, cette différence de proportion conditionne la nature des échanges pourtant de la, si les coûts de production sont différents entre pays c'est parce que les prix des facteurs de production y sont différents. Chaque pays est donc amené à combiner ses facteurs de production (travail, capital, ressources naturelles) de manière différente par exemple, dans les pays où la main –d'œuvre est abondante, le prix du travail sera faible et la production se spécialisera dans des biens incorporant une forte proportion de facteurs de travail et une faible proposition de facteur capital. Le commerce extérieur de ces pays se caractérisera donc par une spécialisation dans l'exportation des biens incorporant les facteurs de productions abondants sur son territoire.

En 1934, OHILIN énoncera la loi de la proportion de facteurs : un pays tend à se spécialiser dans la production pour laquelle la combinaison des facteurs dont il dispose lui donne le maximum d'avantages ou le minimum de désavantages.

Certaines observations contredisent toutefois les théories classiques et leurs prolongements (notamment les théories suédoises de HEKSHERER et OHLIN)

une des plus célèbres concerne l'analyse du commerce extérieur américain, plus connue sous le nom de «paradoxe de Leontief ».

### **b - Le paradoxe de Leontief**

en 1954, l'économiste américain Leontief entrepris de vérifier empiriquement la nature du commerce extérieur américain. L'opinion admise était la suivante : aux USA, le capital est le facteur abondant et la main-d'œuvre, et le facteur rare par rapport au reste du monde. En toute logique, les USA devraient donc exporter des biens à forte intensité de capital et importer des biens à forte intensité de main-d'œuvre.

Or, l'étude de Leontief montrait le contraire : les USA importaient des biens à forte intensité de capital (bois-chaussures –automobiles-confection...) ce résultat était paradoxal et semblait anéantir les théories suédoises.

Selon Leontief, l'explication des économistes suédois était insuffisante car ceux –ci ne prenaient en compte que trois facteurs de production<sup>28</sup>:

Travail ,capital et ressources naturelles sans les nuancer.

Pour redonner une portée explicative aux théories suédoises il faut admettre qu'en fait qu'il n'existe pas seulement trois mais cinq facteurs de production :

- le travail qualifié.
- le travail non qualifié
- le capital (usines et équipements).
- les terres cultivables.
- les gisements miniers et pétroliers.

Le paradoxe de Leontief devient alors explicable :aux USA,c'est le travail qualifié qui est abondant par rapport au reste du monde, en fait , le capital n'a jamais été relativement abondant aux USA, bien qu'en valeur absolu il ait été supérieur au reste du monde , ceci explique donc le fait que les USA importaient les biens à forte proportion en capital mais incorporant beaucoup de main-d'œuvre peu qualifiée, ceci réconcilie un peu Leontief et les théoriciens suédois en redonnant une certaine portée à leurs théories.

Le paradoxe de Leontief a pour mérite de mettre en évidence le rôle essentiel de la qualification professionnel dans l'explication de la configuration des échanges.

---

<sup>28</sup>Ngango Théorie de Leontief op cit p99

### **c - L'Approche de Mundell (1957)**

Mundell est le premier à dépasser les modèles de base du commerce international et à introduire des hypothèses plus réalistes notamment celles des mouvements de capitaux et de barrières à l'échange. Dans un modèle à deux pays et deux biens, il fait l'hypothèse que le pays relativement moins bien doté en capital, va instaurer un tarif prohibitif sur le bien relativement plus intensif en capital empêchant ainsi toute importation de ce bien<sup>29</sup>. La rareté relative induisant une rémunération plus élevée, un flux de capital et donc des investissements vont avoir lieu dans le pays protectionnistes, ce qui va entraîner une augmentation de sa production (théorème de Rybczynski).

Mundell, introduit donc, les barrières commerciales comme variable déterminant l'investissement étranger. Le modèle de Mundell est à la base de nombreux travaux sur la complémentarité ou substitution entre mouvement de facteurs et de biens.

## **2 - Les théories de l'investissement étranger et de la firme multinationale**

---

Malgré l'émergence des premières firmes multinationales dès la fin du 19<sup>e</sup> siècle, le commerce entre nations a constitué l'axe de réflexion dominant en économie internationale jusqu'à la fin de 1956. La théorie néoclassique de l'échange international de par ces hypothèses (Immobilité internationale et réductrices des facteurs de production et la libre circulation des marchandises) rejette d'emblée la firme multinationale de son champ d'analyse. Selon les enseignements du modèle de proportion des facteurs (HERCKSTI-OHLIN), chaque pays se spécialise dans la production et exporte les biens qui utilisent relativement le plus de facteurs dont il est relativement mieux doté. À terme, l'échange international égalise les rémunérations entre chaque pays, et l'investissement direct n'a pas lieu d'être.

Du fait des impasses de la théorie néo-classique, nombre d'auteurs se sont rabattus, à partir des années 1960, sur une approche empirique de l'IDE, s'appuyant notamment sur des monographies ou des enquêtes auprès des dirigeants des firmes multinationales.

Plusieurs motivations ont été mises en évidence, qui justifient la décision de produire à l'étranger plutôt que d'exporter<sup>30</sup>.

---

<sup>29</sup> j.l.MUCHIELLI :op cit p86

<sup>30</sup> Adda.J : op cit p86-87.

- l'accès au marché : l'IDE s'analyse dans ce cas, comme un moyen de supprimer les coûts de transport et/ou une réponse au protectionnisme de certains pays notamment des pays en développement.

- l'approche par les écarts de coûts : une autre interprétation avancée dans les années 1970 met l'accent sur les différences des coûts salariaux et de la législation du travail d'un pays à l'autre. Les différences de fiscalité, de système d'incitation ou d'infrastructures, l'instabilité des changes ; tous ces éléments peuvent conduire les entreprises à s'implanter directement sur les marchés qu'elles fournissent.

Bye (1957) est sans doute l'un des premiers auteurs à appréhender le phénomène multinationalisation sous le vocable « grande unité internationale » (GUI)<sup>31</sup>. Il définit la multinationale comme un ensemble organisé de moyens situés sur plusieurs territoires nationaux et contrôlés par un centre de décision unique capable d'autonomie à l'égard du marché. Mais c'est surtout à partir des années 1960, avec l'expansion des multinationales américaines en Europe que les économistes s'intéressent à l'IDE et tentent d'expliquer l'origine.

Dans un premier temps, ces analyses sont fortement influencées par la théorie de l'économie industrielle et la notion des marchés imparfaits. D'autres problématiques se développent et tentent de faire le lien avec le modèle du commerce international, le modèle de cycle de vie du produit et la théorie de l'internalisation.

## ***A - Théorie des marchés imparfaits***

---

Hymers (1960) est le premier à développer les fondements d'une théorie de la multinationale basée sur les imperfections du marché : son objectif est d'établir une distinction entre investissements de portefeuille motivés par les différentiels de taux d'intérêt et l'investissement direct.

Le postulat de départ est simple : toute firme s'implantant dans un pays étranger est désavantagée par rapport aux firmes locales en raison de plusieurs facteurs, barrières linguistiques et culturelles, pratiques juridiques, goûts, des consommateurs différents, possibilité de discrimination à l'égard des firmes multinationales et pour que l'investissement soit possible et rentable la firme doit posséder un avantage spécifique sur ses concurrents locaux et cet avantage doit être transférable internationalement. Cet avantage spécifique, trouve sa

---

<sup>31</sup> Tersen et Bricout .op cit p 59



source dans les imperfections de marché qui constituent des barrières à l'entrée pour de nouveaux concurrents.

### ***b - Kindelberger (1969)***

---

Prolonge l'analyse de Hymer, et recense quatre formes d'imperfection :

Les imperfections les marchés des produits, techniques particulières de mercatique, image de marque, différenciation des produits. . ;

Les imperfections sur les marchés des facteurs : accès privilégié aux marchés de capitaux, détention exclusive d'une technologie, méthode de gestion du personnel spécifique.

La possibilité d'exploiter des économies d'échelle internes ou externes.

Les politiques interventionnistes des gouvernements.

En conséquence, l'existence d'au moins une forme d'imperfection permet à une firme d'avoir un avantage sur une autre.

Hymer privilégie, l'avantage résultant d'une innovation.

### ***C- Le modèle de cycle de vie du produit***

---

a/ Vernon : Ce modèle développé par Vernon (1966) est une première explication dynamique de la relation entre commerce et investissement à l'étranger, combinant à la fois, des éléments d'économie industrielle et d'économie internationale. D'après Vernon, la vie d'un produit, à partir de son introduction sur un marché, passe par trois phases : l'innovation, la maturité et finalement la standardisation. A chacun de ces stades, la firme sera amenée à choisir entre exporter ou délocaliser sa production en fonction des caractéristiques du produit et des marchés.

**La phase d'innovation**: le pays d'origine du produit nouveau est les états - Unis du fait de ses dotations abondantes en capital et d'un revenu par habitant élevé constitue un marché test favorable à l'innovation. La mise au point du produit nécessite des dépenses élevées en recherche et développement(R-D) mais son élasticité prix est faible car la firme innovatrice est en situation de monopole temporaire. Le produit ne sera exporté qu'à la fin du stade de l'innovation, une fois que les spécificités du produit auront été bien définies sur le marché local et pour répondre à la demande naissante des consommateurs des pays suiveurs (à l'époque l'Europe de l'ouest).

- *La phase de maturité* : au cours de la phase de maturité, le produit se banalise et les coûts de production deviennent davantage un enjeu, d'autant plus qu'émergent des concurrents nationaux. La firme innovatrice est incitée à délocaliser dans les pays suiveurs afin de préserver son avantage initial et pour bénéficier des coûts de main-d'œuvre moins élevés. Elle peut aussi mieux contrôler le marché d'accueil, dont les firmes risquent d'imiter le produit importé et de se l'approprier et ajuster sa production à la demande locale, son investissement a donc un caractère défensif.
- *La phase de standardisation* : Le produit devenu standardisé, la recherche des coûts de production les plus bas va entraîner des délocalisations dans les pays en voie de développement, éventuellement on observera des réexportations vers le pays initialement innovateur.

Cette approche, met en évidence, le rôle des écarts technologiques entre nations comme déterminants de l'IDE les firmes réalisent les plus grands investissements en recherche - développement tentent à exploiter les innovations qu'elles produisent par des investisseurs à l'étranger.

Malgré son aspect novateur, la théorie du cycle de produit a suscité des critiques importantes.

Vernon, lui même reconnaît ultérieurement que la portée de son modèle appliqué est valable aux firmes américaines qui étaient au lendemain de la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale considérablement réduite depuis les 1970, mais il estime cependant que le cycle de vie peut toujours expliquer les comportements de certaines entreprises.

Cette théorie n'est pas réellement spécifique à l'IDE, elle a désormais perdu beaucoup de sa force explicative, dans la mesure où elle était valable aux firmes américaines où l'avance technologique des Etats-Unis n'était guère contestée.

#### ***D - L'analyse de Knickerbocker(1973)***

---

cette analyse montre que le processus de multinationalisation peut être déterminé par la structure du pays d'origine et le comportement de la firme dominante, d'après sa démonstration, une firme leader qui décide d'investir sur un marché étranger sera rapidement suivie par les firmes rivales du pays d'origine par mimétisme et pour ne pas la laisser accaparer seule le marché étranger, ( dans ce modèle d'oligopole avec imitation) on ne connaît pas la motivation de l'investisseur initial de la firme leader.

### 3 - La théorie de l'internalisation

---

#### ***A- Les travaux de Buckley et Casson (1976)***

---

les deux économistes reprochent aux analyses existantes de ne pas prendre en compte les multiples dimensions de la firme en dehors de l'aspect production, à savoir la recherche et développement, la mercatique, l'organisation et la formation du personnel, la gestion des actifs finis, tous ces facteurs sont interdépendants et sont liés par les flux de biens intermédiaires, ce sont le plus souvent différentes formes de connaissance et de compétence technique incorporés dans un brevet ou du capital humain.

Ainsi, Buckley et Casson posent trois postulats<sup>32</sup> : L'objectif de la firme est de maximiser son profit dans un univers de commerce imparfait, la firme crée son propre marché interne afin de contourner les imperfections sur les marchés de biens intermédiaires. L'internationalisation des marchés à travers les frontières nationales génère les multinationales.

Ainsi, contrairement à l'approche de Hymer et Kindelberger ce n'est pas la détention d'un actif spécifique donne avantage à faire, mais c'est sa capacité à l'internaliser plutôt que de le céder à une autre firme.

#### ***B - L'approche éclectique de la production(1981)***

---

L'économiste Dunning a essayé d'intégrer cette analyse sur l'internationalisation aux autres théories de l'investissement international développées depuis la thèse de Hymer .L'objectif est de fournir un cadre théorique permettant de répondre aux trois questions à la base de la décision d'internationalisation de la production (Pourquoi – où – comment). Selon Dunning, une firme investira à l'étranger si trois conditions sont réunies:

- La firme doit détenir un avantage spécifique décisif par rapport aux autres firmes rivales qu'elle va exploiter sur le marché étranger.
- La firme doit avoir intérêt à exploiter elle-même cet avantage plutôt que de le céder à une firme étrangère. Elle a un avantage à l'internaliser en développant ses activités au lieu de l'externaliser par le biais d'une cession de licence.
- La firme optimisera les deux avantages précédents en arbitrant les deux différents choix de localisation possibles en fonction de l'avantage comparatif des nations et de leurs dotations en facteur de production.

---

<sup>32</sup> Tersen et Bricout :op cit p69

Ces trois catégories d'avantages (**OLI**) font explicitement référence à la théorie de l'économie industrielle, la théorie de l'internalisation et à la théorie de l'échange international. L'approche se veut éclectique, car elle recouvre toutes les formes d'exploitation des marchés étrangers selon la nature des avantages en présence.

Ainsi, lorsque la firme réunit simultanément l'avantage spécifique et l'avantage à l'internalisation, si l'avantage à la localisation est situé hors de son pays d'origine, elle investira à l'étranger. Si elle ne dispose que de l'avantage spécifique et de l'avantage à l'internaliser elle pénétrera le marché par une exportation, enfin, si la firme ne dispose que d'un actif intangible, elle vendra une licence.

**Tableau 3 : les différents déterminants de la multinationalisation des entreprises**

avantages spécifiques (o)	avantages des pays d'accueil (L)	Avantages liés à l'internationalisation(I)
<ul style="list-style-type: none"> <li>-Propriétés technologique</li> <li>-Taille, économie d'échelle</li> <li>-Différenciation du produit</li> <li>-Dotations spécifiques (hommes, capitaux, organisation)</li> <li>-Accès aux marchés (facteurs Et produits)</li> <li>-Multinationalisation antérieure</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- prix et qualité des inputs.</li> <li>- coût du transport et des communications</li> <li>- qualité des infra structures douanières</li> <li>- Barrières douanières</li> <li>- incitation à l'investissement</li> <li>-proximité culturelle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- diminution du coût de l'échange</li> <li>- protection du savoir faire</li> <li>- contrôle de l'offre(quantité et qualité)</li> <li>-contrôle des débouchés.</li> <li>-internalisation des externalités</li> <li>-inexistence des marchés à terme.</li> </ul>

Source :Mucchielli.JL :Relations économiques internationales. p92.ed.hachette 2005

La portée générale du modèle de Dunning est illustrée par le tableau suivant, résumant les principales formes d'investissement international en fonction de la présence ou non d'avantage OLI.

### ***C - L'analyse de Mucchielli 1985***

Prolongeant les travaux de Dunning, Mucchielli a également élaboré un cadre général des déterminants de l'investissement international appelé analyse synthétique. Son approche consiste à combiner l'avantage concurrentiel de la firme et l'avantages comparatif du pays d'origine, étendue au delà de l'offre des facteurs à la dynamique de la demande intérieure.

Une analyse croisée des différents critères permet de définir les différents modes d'internalisation possibles pour la firme.

En se tenant à l'hypothèse où l'entreprise possède un avantage spécifique sur ses concurrents nationaux ou étrangers, sa stratégie sera déterminée après examen des avantages comparatifs du pays d'origine selon le schéma simplifié suivant :

**Tableau 4 : paradigme OLI et mode de pénétration des marchés étrangers**

	AVANTAGES		
	O	L	I
<b>Mode de pénétration des marchés :</b>			
Investissement direct	+	+	+
Exportation	+	-	+
Licence	+	-	-

Source :J.L.Mucchielli p93 ,op.cit.

pour Dunning, si la firme ne possède qu'un avantage spécifique, elle effectue alors une vente de licence auprès d'une entreprise locale et lui laissera le soin d'exploiter le marché de son pays. L'investissement direct comme mode de pénétration du marché étranger est choisi lorsque la firme réunit simultanément les trois types d'avantages O, L et I.

## SECTION 4 : EXPOSE DE CERTAINES ATTITUDES A L'EGARD DES IDE

---

### 1- Les thèses pessimistes

---

Ces thèses sont soutenues par des économistes marxistes et progressistes qui se fondent sur la domination et l'impérialisme, ces thèses sont également soutenues par des économistes de pays en développement. Selon eux, l'exploitation et l'emprise de l'impérialisme sur les pays sous développés passe à travers trois canaux essentiels<sup>33</sup>.

- Le canal des flux commerciaux, ou l'on observe l'échange inégal défavorable aux pays sous-développés
- Par les flux, monétaires internationaux et par les institutions monétaires,
- Et enfin, par le truchement des flux financiers privés et publics transnationaux et multinationaux.

Ces mécanismes traduisent un désavantage absolu pour les pays sous-développés dans lesquels les capitaux impérialistes créent des structures déséquilibrantes aggravant la domination et l'exploitation, par conséquent, ces mécanismes se traduisent par des avantages absolus pour les pays impérialistes, car ils permettent à ceux –ci de contrôler les sources de matière première des pays sous-développés.

Cette domination à travers les flux d'IDE se traduit par de nombreuses conséquences sur ces pays car, selon ce courant les investissements étrangers jouent en faveur de l'investisseur étranger et ne pourront réaliser les objectifs de développement et ne produiront d'impact favorable sur le développement sur le long terme, pour plusieurs raisons :

**a-** Les IDE peuvent conduire à une baisse de l'épargne et de l'investissement national du fait de la concurrence et le non-réinvestissement des profits dans les pays d'accueil, ceci conduirait à une baisse de la croissance du PIB.

**b -** L'apport réel de ces IDE, va produire ces effets sur la croissance des pays exportateurs de capitaux, et par conséquent, toute possibilité d'augmentation de la production des entreprises locales sera limitée, notamment, la fabrication des produits intermédiaires, que l'investisseur

---

<sup>33</sup> NGANGO : les investissements d'origine extérieure : statut et incidence sur le développement P56- Ed, présence africaine –paris 1973.

étranger préfère importer lui-même pour les besoins de la production de la société –mère dans des pays d'origine.

**c-** Les transferts massifs des bénéfiques ainsi réalisés, vers l'étranger et la fuite des capitaux formés sur place.

**d-** Les investisseurs étrangers ont souvent recours à l'emprunt auprès des banques des pays d'accueil, ce qui entraîne forcément la privation des entreprises locales de ces moyens financiers.

Ces prêts bancaires au profit de l'investisseur étranger vont absorber une bonne partie de l'épargne locale ce qui aura un impact négatif sur les économies futures et représentera un obstacle à la planification économique dans les pays d'accueil en plus des privilèges donnés aux investisseurs étrangers (tels que exonérations douanières et d'autres avantages).

**e-** A travers ces investissements, les pays investisseurs exercent des pressions politiques et économiques sur les pays en développement qui accueillent ces investissements dans le but de réaliser et d'atteindre leurs objectifs. Le rapprochement et ce lien qui lie les pays à travers les IDE exposera les pays en développement aux chocs et crises économiques auxquels feront face les pays industrialisés de temps à autre.

**f-** Ce type d'investissement est généralement non productif car il est orienté vers les secteurs de services ,les firmes étrangères ont tendance à orienter leurs investissements dans des secteurs de service, de consommation et de produits secondaires plutôt que dans des secteurs productifs (tourisme-hôtellerie-téléphonie...),ce qui a favorisé l'émergence de nouveaux modes de consommation qui ne correspondent pas souvent aux exigences de développement des pays hôtes.

**g-** Les firmes étrangères considèrent les pays en développement comme étant une source d'approvisionnement de produit de base et un marché porteur pour l'écoulement des produits finis, ce qui aura pour conséquences la création de monopoles par ces firmes pour pouvoir manipuler les prix de ces produits sur les marchés.

**h-** La présence de firmes étrangères dans les pays hôtes va produire ou causer une forte disparité entre les citoyens travaillant dans les firmes nationales et ceux travaillant dans les firmes étrangères du fait de la disparité dans la répartition des revenus, ce qui favorisera l'apparition des classes sociales, le versement de salaires de misère aux travailleurs dans

les firmes étrangères (surtout les travailleurs non-qualifiés), sans parler des conditions de travail inhumains<sup>34</sup>.

**i-** Les IDE dégagent des influences asymétriques sur les économies sous-développées du fait de leur position dominante, ceci, a pour conséquences de limiter les effets ou d'entraînement sur les économies réceptrices, en particulier les effets multiplicateurs sur ces économies, les revenus distribués allant dans leur presque totalité produira leurs effets dans les pays exportateurs des capitaux d'où proviennent également les cadres supérieurs les plus rémunérés des entreprises étrangères.

**j-** Les IDE, dévoilent, selon ce courant, de manière claire les mécanismes de blocage du processus d'industrialisation des économies d'implantation, ainsi que les fondements et les mécanismes de la politique de strangulation. ces effets sont d'autant plus grave que celle-ci apparait comme un moteur de tout développement. l'industrie ainsi créée étant orientée vers l'exploitation du sous-sol à des fins d'exportation, ainsi l'économie sous-développée se trouve progressivement gangrenée et contrôlée dans ses secteurs clés.

Ces effets de blocage rendent pratiquement impossible l'entrée dans le secteur industriel des élites économiques locales, et, par le jeu même de leurs profits, dont une partie non rapatriée, leur sert à prendre des participations financières dans d'autres affaires locales opérant dans de multiples secteurs mais également à s'étendre et à créer de nombreuses filiales. cette puissance économique acquise leur permet petit à petit de tisser un véritable réseau dans lequel le pouvoir politique des petites nations va se trouver pris au piège et vidé de ses attributs économiques de souveraineté.

**h-** Les multinationales ont introduit des biens de consommation conçus pour les pays industrialisés et non pas pour les pays en développement, il s'en est suivi une moindre satisfaction des biens de première nécessité (alimentation, soins médicaux, habitat, éducation...)

---

<sup>34</sup> Benissad.m.h :.op-cit-p 32



## 2 - Les thèses libérales

---

Les tenants de ce courant, se sont opposés aux hypothèses et arguments des pessimistes en ce qui concerne les IDE et leur impact sur le développement des économies des pays hôtes.

Ce courant insiste sur le rôle positif que jouent les IDE, pour combler le manque d'épargne et des capitaux étrangers.

Ces thèses estiment que les IDE ont beaucoup contribué à la croissance des pays en développement et peuvent le faire davantage.

Selon eux, l'IDE ne comporte pas d'inconvénients intrinsèques, cet investissement:

**a-** Contribue à accroître directement (s'il vise l'exportation) ou indirectement, l'offre locale de biens et services et à consolider la concurrence et la compétition sur le marché du pays d'accueil<sup>35</sup>.

**b-** L'IDE représente ainsi, une source importante de devises étrangères nécessaires au financement des programmes de développement.

**c-** Il représente une source importante et efficace pour le transfert et la diffusion de la technologie moderne aux pays hôtes, dont l'effet est d'élargir le marché, de créer des économies d'échelle aux autres branches et de moderniser l'environnement socio-économique.

**d-** Il aide, non seulement, à la création de nouveaux emplois mais aussi, au développement, la formation et la création d'un flux de personnel qualifié et d'entrepreneurs orientés vers l'organisation scientifique du travail l'émergence d'une nouvelle classe de dirigeants et d'hommes d'affaires.

**e-** Supplée, en partie, au manque d'épargne locale nécessitée par l'investissement national et le développement.

**f-** L'IDE, participe au financement externe de l'économie à de meilleurs termes que l'emprunt, il a le mérite de ne pas générer pour les pays d'accueil un service fixe de la dette payable à échéance, quelle que soit la situation des réserves des changes, car les revenus transférables de l'entreprise varient selon les résultats d'exploitation de l'activité même.

---

<sup>35</sup> Benissad .MH :op cit p

g- L'IDE contribue à l'amélioration de la balance des paiements en augmentant les chances d'exportation et en diminuant les importations (Faire des économies de devises) et par conséquent augmenter les recettes et les entrées de capitaux.

### 3 - L'attitude des pays en développement à l'égard des IDE

L'attitude des pays en développement a connu une évolution impressionnante depuis leur accession à l'indépendance. Ces pays, qui étaient autrefois, des pays d'accueil de l'IDE, ont adopté entre les années 1960 -1970, une attitude défensive et hostile à l'égard des IDE et des firmes multinationales. Ils leur étaient reprochés notamment de dénationaliser l'économie nationale et d'être incapables d'assurer un authentique transfert technologique et qu'aussi, les activités de ces firmes étaient perçues dans ces pays comme une menace potentielle pour l'exercice de la souveraineté nationale, surtout dans le domaine de l'exploitation des ressources naturelles<sup>36</sup>.

Les premiers signes d'hostilité à l'égard des IDE ont repris consistance au cours de la deuxième moitié des années 1970, lorsque les gouvernements des pays en développement exproprient et nationalisent en grand nombre des actifs étrangers et dans la très grande majorité des cas, les pouvoirs publics de ces pays avaient établi des codes d'investissement qui fixaient les modalités d'un contrôle plus ou moins minutieux et qui visaient avant tout à préserver la souveraineté nationale. Ces codes, avaient en commun, deux principes de base :

- 1- Le principe de la discrimination entre firmes nationales et firmes étrangères : Selon ce principe, les firmes étrangères ne bénéficient pas du traitement national accordé aux entreprises locales. Concrètement, la détention en totalité du capital des filiales étrangères par des étrangers ou issues de prise de participation dans des entreprises nationales, est exclue dans la plupart des codes d'investissement, la participation étrangère était limitée à 49%. La discrimination touchait aussi les secteurs économiques, certains secteurs étaient fermés à l'investissement étranger et il pouvait arriver qu'un secteur défini comme ouvert puisse être unilatéralement déclaré « stratégique », ce qui pouvait entraîner l'expropriation et la nationalisation d'actifs étrangers. Enfin, les banques centrales ne voyaient pas d'un bon œil les sorties de devises qu'induisait l'activité même des filiales étrangères, avaient renforcé le régime général du contrôle des changes par des clauses limitant les transferts.

<sup>36</sup> Muchielli.JL : Mmultinationales globales et mondialisation .p67.Ed seuil paris 1998.

- 2- le principe des exigences de performances : le deuxième principe de base, souvent complémentaire de la mise en œuvre du principe de discrimination, désigne un certain nombre de mesures qui présentent la caractéristique d'avoir pour effet l'accroissement de la contribution des IDE au processus d'accumulation nationale, elles comportaient:
- a- Des exigences de contenu local qui contraignent les filiales étrangères à augmenter la part de la valeur ajoutée locale pour atteindre à terme, une intégration plus ou moins complète ;
  - b- Le développement de leurs exportations afin de compenser leurs importations, le but étant de ne pas détériorer le solde de la balance commerciale des pays d'accueil des IDE ;
  - c- Les transferts technologiques qui sont devenus progressivement un aspect crucial pour le développement des pays en développement.

Toutes les contraintes visaient à mobiliser l'IDE et les capacités des firmes multinationales dans l'élaboration et la mise en place de plans nationaux d'industrialisation. En contrepartie, ces firmes exigeaient des compensations - s'ils décidaient de s'implanter de la part des gouvernements des pays d'accueil. Celles-ci pouvaient prendre la forme d'une exclusivité ou d'une limitation du nombre des investisseurs étrangers ou encore d'un encadrement des importations dans le cadre d'une politique classique de développement par substitution aux importations<sup>37</sup>. Mais, ces mesures conduisaient à garantir une rente de situation aux firmes implantées localement qui ne faisait qu'accentuer la structure oligopolistique et dualiste de l'économie nationale.

Au cours de la décennie suivante, dans les années 1980, les politiques menées par les pays en développement ont franchi un tournant décisif. Aussi, la globalisation qui caractérise la dynamique de l'économie mondiale, a grandement contribué à atténuer les différences et a conduit à une réévaluation de la place et du rôle de l'IDE dans les économies nationales. Le changement d'attitude opéré par les gouvernements dans différents pays tant du nord que du sud, s'est traduit par des politiques plus libérales à l'égard de l'IDE et des firmes multinationales. Ce changement s'est caractérisé par une tendance générale à la libéralisation de l'environnement légal, réglementaire et institutionnel. Les frontières nationales s'ouvrent ainsi largement à l'IDE, les codes d'investissement, qui avaient jusque là été appliqués à la lettre, ce sont

---

<sup>37</sup> Delapierre.M et.Milelli.CH : Les firmes multinationales : Des entreprises au cœur d'industrie mondialisée p29.Ed vuibert.

progressivement révisés, le principe de discrimination est abandonné, alors que les exigences de performance sont aménagées<sup>38</sup>.

Pourquoi un tel changement et quelles sont les principales raisons qui ont conduit ces pays à modifier fondamentalement leur attitude vis-à-vis de l'IDE et des firmes multinationales ?

Plusieurs raisons ont conduit à ce changement d'attitude:

- 1-La faiblesse chronique de l'accumulation du capital dans la plus grande partie des pays en développement, s'est révélée être un obstacle de plus en plus insurmontable au développement, d'autant que le cours des produits de base s'étaient effondrés.
- 2-Le poids de la dette extérieure a joué un rôle important, le service de la dette a non seulement asséché les bases de l'accumulation nationale mais aussi limité l'importation des biens d'équipement et de services spécialisés. Les gouvernements ont alors découvert des vertus à l'IDE en raison de la rareté des prêts et la dévalorisation des emprunts internationaux et le système bancaire international imposait des choix contraignants aux gouvernements à travers la mise en œuvre par le FMI des programmes d'ajustement structurel et de conditionnalités dans les nouveaux prêts. Dans ce contexte, le développement des exportations est devenu un levier privilégié pour desserrer la contrainte financière, et les firmes multinationales, compte tenu de leur intégration dans de grands réseaux internationaux de commerce ont été sollicitées.
- 3-La prise de conscience de l'accroissement du fossé technologique entre les pays du nord et ceux du sud, notamment les avancées technologiques dans le domaine du traitement de l'information. Le recours à l'IDE, est ainsi apparu comme la seule alternative efficace.
- 4-Enfin, la mise en œuvre de larges programmes de privatisation s'est traduite dans certains pays par l'entrée de capitaux étrangers disponibles.

## **4 - Les arguments des institutions financières et internationales**

---

Les experts de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international ,ont largement discuté et réfuté les arguments de la thèse pessimiste (notamment

---

<sup>38</sup> M.Delapierre. CH.Milelli :op cit p32.

marxiste et économiste des pays en développement )en particulier ceux concernant l'inégalité dans la répartition des fruits de l'investissement étranger entraînant des effets négatifs sur la balance des paiements des pays en développement ainsi que ceux concernant les effets monopolistiques et la main mise étrangère sur l'économie des pays d'accueil.

Pour le premier argument concernant l'effet néfaste sur la balance des paiements des pays en développement, les experts pensent que ces fondements sont extrêmement fragiles.

D'une part, la thèse opposée, disent-ils, ne tient aucun compte ni du ré investissement des bénéfices<sup>39</sup> ni des effets bénéfiques de ces investissements étrangers sur l'accroissement des exportations et la diminution des importations, ainsi, la prise en compte de tous les effets à la fois directs et indirects, permet de mesurer à sa juste valeur, la productivité des investisseurs étrangers pour l'ensemble de l'économie sous-développée.

D'autre part, nous ne pouvons pas négliger l'important apport des techniques modernes de production et des méthodes commerciales introduites par les investisseurs étrangers ainsi que la stimulation qui en résulte pour les entreprise locales sous compter la contribution des entreprises à la formation des cadres ouvriers.

S'agissant des effets de monopole et de la mainmise sur les économies et la politique des pays d'accueil, les experts sont tout aussi catégoriques.

Ils estiment d'abord, que même si, situation de monopole, il y avait, la solution ne consisterait pas, comme le pensaient les tenants du courant pessimiste, à limiter l'entrée de ces capitaux mais plutôt à réduire les tarifs douaniers, à prendre des mesures pour lutter contre les pratiques caractéristiques de monopole, à renégocier les accords octroyant des avantages fiscaux ou autres à ces entreprises ou à créer des entreprises concurrentes.

Par ailleurs, concernant la mainmise étrangère sur la politique et l'économie du pays d'accueil, les experts ainsi que le courant des optimistes, estiment qu'une telle conception très répandue est erronée non seulement parce que les surplus rapatriés ne sont pas prélevés sur les pays sous-développés, puisque sans l'investissement extérieur ces surplus n'existeraient pas, mais également parce que les revenus distribués par ces sociétés permettent aux états de réaliser leur politique économique et sociale et par conséquent d'acquérir plus d'autonomie,

---

<sup>39</sup> N. Ganco : op cit p 59.

car les investissements étrangers ont augmenté de façon sensible le revenu national réel des pays en développement.

Cette situation favorable loin de justifier une limitation des investissements étrangers en direction des pays en développement- démontrerait plutôt l'utilité d'adopter des mesures plus nombreuses et plus efficaces en vue de déterminer et de supprimer les facteurs qui découragent les investissements étrangers.

Les experts de la CNUCED<sup>40</sup> recommandent à cet effet aux pays sous développés:

- 1- De modifier le moins souvent possible leurs lois et règlements relatifs aux IDE.
- 2- De structurer leur fiscalité de façon à encourager les entreprises étrangères à réinvestir leurs bénéfices.

## **5-L'impact économique des IDE et des firmes multinationales Sur les pays d'accueil.**

---

On a vu au début du chapitre que le rôle de l'IDE et ses effets sur le développement des pays d'accueil pose un problème théorique qui divise les économistes depuis le 18<sup>e</sup> siècle, des lors qu'il s'agit d'étudier l'incidence des activités des firmes étrangères sur les pays d'accueil notamment sur les pays en développement.

nous avons vues que les deux thèses aussi radicales l'une que l'autre s'opposait a ce sujet. Selon la thèse optimiste ; les multinationales importent des capitaux – créent des exportations et fabriquent des produits de substitution. Toutes ces activités ont un impact positif sur les résultats, sur les produits et le niveau de l'emploi et sa qualification, sur le potentiel scientifique et de façon générale sur le développement des pays les plus défavorisés et leur insertion dans l'économie mondiale.

Le second courant est moins optimiste, selon lui les effets sur la balance des paiements sont négatifs et s'il y a une croissance plus forte, ce n'est pas grâce a une mise en valeur plus élevée des ressources du pays mais grâce à un pillage de ces ressources et si le niveau d'emploi augmente, il est accompagné par ailleurs d'une dégradation du marché du travail.

---

<sup>40</sup> Rapport de la CNUCED sur les investissements dans le monde (Rapport Pearson) 1994.

Il est difficile d'évaluer l'incidence et les répercussions des IDE et des firmes étrangères sur les économies des pays hôtes, de mesurer leur contribution à la production, à la création d'emploi et au transfert de technologie ... et dire l'effet est positif ou négatif.

Selon les quelques premières études sur l'incidence des IDE sur la balance des paiements ont mis en évidence un effet négatif (Lall et Streeten 1977 nations-unis 1981). Cependant, des études plus récentes semblent indiquer que les effets sur la balance des paiements sont forcément spécifiques aux projets et aux pays (CNUCED 1997).

Selon une étude réalisée par la CNUCED et l'OMC en 2002, sur la relation entre le commerce et l'IDE, ils affirment qu'il est quasiment impossible de répondre de façon générale à cette question et toute généralisation quant aux effets néfastes des activités des firmes étrangères sur la balance des paiements des pays hôtes est hasardeuse. Seules des analyses individuelles par pays peuvent prétendre pouvoir apporter une réponse.

Selon l'OMC<sup>41</sup>: Il est difficile de donner un avis général sur les conséquences des fusions et acquisitions internationales sur la balance des paiements, il y a plusieurs raisons à cela :

- 1- L'IDE n'est généralement pas le facteur le plus important qui influe sur la position de la balance des paiements d'un pays puisque la contribution de l'IDE à l'investissement intérieur brute (IIB) dans les pays d'accueil dépasse rarement 15%.
- 2- L'effet supposé négatif de l'IDE sur la balance des paiements par exemple des importations accrues des biens intermédiaires peut aussi être considéré positif si l'on place du point de vue d'autres perspectives concernant la croissance et développement et transfert de technologie.

D'après les études et analyses de certains économistes, l'impact de l'IDE a travers les activités des firmes étrangères dépend de plusieurs facteurs, dont principalement :

- Le rôle de firmes étrangères dans l'économie.
- Le secteur où l'IDE est effectué.
- Le type d'investissement (investissement orienté vers l'exportation ou en remplacement des importations).

---

<sup>41</sup> OCDE : étude sur la relation entre le commerce et l'investissement direct étranger, groupe de travail du comité des échanges. Juin 2002.

-Les liens des sociétés affiliées à des sociétés mères avec l'économie d'accueil.

- Et enfin les situations des économies d'accueil.

Nous allons étudier dans cet espace les effets des IDE sur la balance des paiements – sur le niveau d'emploi et sa qualification- sur les salaires – et sur le transfert et la diffusion des technologies.

### -Effets des IDE sur la balance des paiements :

Pour les besoins de son projet, l'investissement étranger fait entrer des capitaux pour le pays d'accueil pour le financement de tout ou partie de l'investissement (qu'il s'agisse d'implantation ou de création de coentreprises) Donc cette entrée de capitaux dépendra du type d'engagement de l'entreprise.

L'entreprise étrangère peut avoir besoin d'importer certains biens et équipements nécessaires à sa réalisation physique de l'investissement.

Ces importations peuvent être compensées par des exportations effectuées par l'entreprise. L'effet sur la balance des paiements dépend, comme on l'a dit plus haut dépend de la forme d'engagement. S'il s'agit de l'implantation d'une entreprise dont les activités permettent de substituer à des importations une production locale, l'effet ne sera positif. Mais cet effet sur la balance commerciale sera d'autant plus faible que cette production nécessite des importations importantes. Ces importations seront moins élevées dans les pays qui ont déjà atteints un certain niveau de développement et peuvent offrir les biens nécessaires à la production de l'entreprise.

Par ailleurs l'entreprise étrangère peut avoir besoin de services usuels auprès des banques-assurances-assistance juridique.... Elles ont souvent recours à des services étrangers.

Aussi, les activités de l'entreprise étrangère affiliée, la mène naturellement à rapatrier des capitaux vers la maison mère au titre de dividendes, intérêts, commissions, royalties, frais généraux.

L'effet global met des activités d'une entreprise sur la balance des paiements d'un pays hôte est difficile à évaluer car ces effets englobent non seulement les opérations commerciale et financières extérieures de filiales étrangère mais aussi celle des entreprises nationales qui se développent autour d'elle et le résultat dépend certainement de la balance à laquelle on s'adresse<sup>1</sup> (balance courante, balance commerciale...) de la durée de l'implantation, de la forme de son



engagement, de la nature de son activité et aussi des caractéristiques du pays hôte et de son niveau de production.

Mais on peut penser que l'effet ne sera vraisemblablement positif pour un pays déjà avancé, produisant les biens intermédiaires indispensables, offrant les services usuels de façon complétive d'une croissance durable, de taux d'intérêts peu élevés d'une fiscalité sans excès .... , à l'inverse, on peut penser que pour les pays les moins développés, l'effet net sur la balance des paiements sera négatif à cause des sorties massifs des capitaux (importation : accrue des filiales de biens d'équipements et des transferts des bénéfices, des traitements, des fais....)

### 2-l'impact sur le niveau d'emploi et les salaires et la qualification :

- Sur l'emploi : Dans le cas où l'implantation d'une multinationale se fait par le rachat d'une entreprise locale, on peut penser à priori que le niveau d'emploi reste le même et qu'il augmente dans le cas d'une création d'entreprise tournée vers l'exportation lorsque une entreprise vient produire des biens qui étaient jusqu'alors importés ou non encore consommés. Cette implantation conduit à augmenter la capacité productive en augmentant le niveau d'emploi dans le secteur (les plus concernés sont ceux de l'automobile, matériel agricole, matériel de transport et certains biens de consommations). Cependant, ce niveau peut baisser : si l'entreprise introduit des moyens de production accroissant la productivité du travail. Si grâce à sa rentabilité, elle force des concurrents à se retirer du marché «en cassant »les prix ou encore, si elle a une tendance plus importante que les entreprises locales à s'approvisionner auprès des marchés extérieurs.
- Sur les salaires : La question de savoir si les entreprises étrangères offraient des salaires plus élevés que les autres entreprises dans les pays hôtes a fait l'objet de plusieurs études. Il semble qu'en règle générale, les entreprises étrangères offraient des salaires plus élevés que les autres entreprises dans les pays hôtes pour plusieurs raisons :
  - Surtout lorsque les salaires du pays d'origine des multinationales sont plus élevés.
  - Pour attirer les travailleurs les plus qualifiés du pays hôte surtout pour les productions nécessitant qualification professionnelle et pour les secteurs où il existe une certaine concurrence.

- La productivité et la rentabilité des entreprises étrangères étant supérieures en générale des entreprises nationales permettent d'accorder des salaires plus importants.
- Transfert et diffusion de technologie : Plusieurs études ont trouvé des difficultés à évaluer et a mettre en évidence des retombées positives de l'IDE sur le transfert de technologie opéré par les firmes multinationales. L'IDE peut provoquer un transfert de technologie direct par le transfert du savoir-faire associé à l'investissement lui-même il peut aussi donner lieu à un transfert indirect de techniques par le biais de l'importation de produits intermédiaires qui incorporent des technologies de pointe.

## Conclusion

---

L'investissement est l'âme de l'économie, il a une importance considérable dans la stratégie du développement, ainsi, l'investissement épouse lui aussi la complexité du développement, et toute étude sur l'investissement qu'il soit national ou étranger doit s'inscrire dans une perspective globale de développement économique.

La problématique du développement par l'investissement a divisé les théoriciens et économistes qui ne sont pas parvenus à un consensus autour du rôle et l'impact de l'investissement étranger sur l'économie des pays hôtes. Avant l'apparition des théories spécifiques à l'investissement direct étranger, les théories qui sont apparues se sont inspirées des théories explicatives de la fonction d'investissement au plan national mais elles ont perdu, dans le temps, leur force explicative des IDE. Aujourd'hui, et avec l'émergence des firmes multinationales et le poids qu'elles représentent dans la croissance des IDE et des échanges dans le monde ainsi que le rôle déterminant qu'elles jouent en tant que principal acteur de la mondialisation, les économistes s'intéressent de plus en plus à l'IDE en tant qu'instrument de développement. Même les pays en développement qui étaient autrefois hostiles aux IDE et voyaient qu'ils représentaient une menace à leur souveraineté et à leur indépendance ont changé d'attitude à l'égard des IDE et leur sont plus ouverts. Ceux-ci prennent peu à peu le relais aux prêts qui ont mené à l'endettement et à l'aide au développement. Ces IDE selon eux, devront contribuer au développement de ces pays et au transfert de technologie.

Les contradictions que l'on constate aujourd'hui, en matière d'IDE et dans l'appréciation de leurs effets sur les économies des pays d'accueils, tiennent au fait que ces économies, ne tiennent pas compte d'un certain nombre de variables extra-économiques (environnement institutionnel, politique social). Ainsi, les économistes, se refusent aujourd'hui à considérer l'investissement étranger uniquement sous son aspect de rentabilité financière (maximisation des profits) dont il ne reste bien souvent que peu de traces positives dans les pays qui les reçoivent. L'histoire économique abonde d'exemples qui attestent la complexité et l'ambiguïté de l'investissement étranger. Mis à part de nombreux exemples qui mettent à nu l'existence d'investissements erronés, il existe des investissements importants, politiquement justifiés, techniquement parfaits et financièrement rentables, dont, cependant, les effets sont à peu près nuls et parfois même négatifs sur une économie sous-développée.

Mesurer l'impact des IDE et leurs répercussions sur les économies des pays hôtes est difficile à faire, les effets dépendent de plusieurs facteurs parmi lesquels les objectifs des investisseurs étrangers, le secteur où est orienté l'investissement, le type d'investissement et surtout le climat d'investissement prévalant dans le pays hôte (juridique, institutionnel, économique et social..)

Donc, l'efficacité de l'investissement surtout dans les pays en développement, censé être destiné à lutter contre le sous- développement doit se mesurer à ses effets en amont et en aval du processus de production, ainsi qu'à ses effets de création de revenus pour l'amélioration du niveau de vie et le relèvement du pouvoir d'achat des populations. Les firmes étrangères et les états sont aujourd'hui les principaux acteurs du système de l'économie mondiale, les relations qu'ils entretiennent ont un impact déterminant sur leurs stratégies et sur leurs politiques sans pour autant être contradictoires. D'une part ,les FM, sont soumises au pouvoir législatif et réglementaire des états de chacun de leurs lieux d'implantation (souveraineté de l'état) et les états doivent tenir compte des contraintes de fonctionnement des industries mondialisées lorsqu'ils élaborent et appliquent leur politique. Dans cette nouvelle relation qui se caractérise pour les FM par la recherche de la compétitivité maximale et pour les états, par la recherche de l'attractivité optimale. Il est admis aujourd'hui que l'IDE est crucial pour les pays en développement non seulement il augmente le capital disponible et contribue à sa formation ,mais surtout il sert de conduit au transfert des technologies de production ,des compétences, des capacités d'innovation et des pratiques d'organisation et de gestion et offre aux installations locales à des réseaux internationaux de commercialisation tous les avantages que peut offrir l'IDE à ces pays et qui devraient contribuer à accélérer la croissance et la transformation économique des pays en développement . Pour ce faire, ces pays cherchent à l'attirer et s'emploient à améliorer les principaux aspects qui influencent les choix d'implantation des IDE.

Enfin, il nous semble donc qu'une théorie de l'investissement et de ses effets ne saurait se construire aujourd'hui de manière satisfaisante, sans tenir compte de toutes les variables extra- économiques nécessairement différenciées d'une économie à une autre et toute étude portant sur l'investissement national et étranger en pays sous développé tout particulièrement , doit nécessairement sous peine d'inefficacité s'inscrire dans la perspective globale du développement dans laquelle l'environnement humain, politique et institutionnel présente une importance capitale pour asseoir l'investissement sur de solides bases comme un véritable moteur de développement .

# ***Chapitre II***

---

## ***Orientation et évolution des IDE dans le monde***

---

## Introduction

---

L'investissement à l'étranger à concerné l'ensemble des pays touchés par la révolution industrielle, le Royaume-uni (en tant que puissance) détenait la plus grande part du stock mondial d'IDE. Plus de 50% à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, 45% en 1914 et toujours 40% vers les années 1940. La part des états –unis qui ne dépassait pas 18% à cette époque s'est accrue régulièrement pour atteindre 27.7% en 1938. Cependant, la part de la France et de l'Allemagne modeste au début du siècle ne dépassant pas respectivement 12.2% et 10.5% s'est comprimée par la suite pour ne représenter que 9,5% et 1.3% seulement du stock mondial.

A cette époque c'est l'existence des ressources naturelles qui a été le facteur déterminant le plus important de la destination des IDE vers les pays qui ne disposaient pas de capitaux et de technologie mais depuis la fin de la deuxième guerre mondiale les IDE ont connu une évolution impressionnante dans le monde et on assiste à une réorientation des IDE qui restent fortement concentrés dans les pays développés, les pays en développement en tant que pays d'accueil, ne sont plus le pôle d'attraction dominant du début du siècle, il n'ont que 30% du stock mondial d'IDE, alors que les pays développés en représentent 65%.

Nous étudierons dans ce chapitre l'évolution impressionnante des IDE dans le monde, ces IDE qui ont connu des périodes de grand essor et parfois des périodes de recul dus essentiellement à la conjoncture économique internationale et les différentes crises qu'ont traversés les pays industriels principaux émetteurs des IDE. Nous analyserons les différentes tendances des IDE, la part des pays en développement et des pays africains dans ces flux qui ne cessent de faiblir, ainsi que la place de ces pays dans la stratégie des investisseurs et dans la nouvelle configuration mondiale.

## SECTION 1 : ÉVALUATION DES IDE DANS LE MONDE

---

### 1 - Orientation des IDE vers les pays dits en développement

---

Jusqu'à la seconde guerre mondiale, l'IDE était moins animé par une concurrence entre firmes à l'échelle mondiale que par une logique de concurrence entre les nations pour l'accès aux ressources du sol et du sous-sol, nécessaires à leurs industries. Donc, l'existence de ces ressources naturelles a été le déterminant le plus importants pour les pays qui ne disposaient pas du capital, des compétences, du savoir faire et de l'infrastructure nécessaires à l'exploitation de ces ressources et à leur vente sur le marché mondial. Ce facteur explique en grande partie cette orientation des IDE vers les pays sous développés. ils représentent 64% du stock en 1914 et 66% en 1938. l'Amérique latine et l'Asie sont les deux premières zones d'accueil, puis la chine et la Russie.

En terme sectoriel, 55% du stock total se situent dans les produits primaires, 15% dans les produits manufacturiers et 10% dans les services.

La fin de la deuxième guerre mondiale amène plusieurs bouleversements et les IDE sont plus animés par une concurrence entre firmes à l'échelle mondiale, les investissements intra-européens se réduisent et l'importance des Etats-Unis comme pays d'origine se développe au détriment de la Grande-Bretagne.

aussi, l'accession des pays sous-développés à leur indépendance et l'hostilité des nouveaux gouvernements à l'égard de l'investissement étranger et des firmes étrangères et la crainte de leur ingérence dans les affaires, a eu comme conséquence la réorientation des investissements étrangers vers les pays développés au détriment des pays sous-développés.

de ce fait, les pays en développement ne sont plus le pôle d'attraction du début du siècle, bien au contraire, ils n'ont plus que 30% environ du stock mondial d'IDE (en 1960-1971) alors que les pays développés en représentent 65%. cette situation coïncide avec une évolution structurelle des investissements qui se réalisent de plus en plus dans les secteurs des produits manufacturiers. en 1960, 35% des investissements cumulés américains et anglais se dirigent vers ce secteur.

Aussi, sur le plan sectoriel, on assiste à cette période à une nouvelle tendance vers la polarisation sur les industries manufacturières. En effet, les produits chimiques, les machines et appareils et le matériel de transport ont absorbé selon quelques études plus de 65 % des investissements des firmes étrangères.

Ces capitaux ont ainsi contribué à l'apparition d'activités industrielles de masse au Canada et à la reconstruction de l'Europe.

La prédominance des Etats-Unis reste forte, mais le leadership est contesté, la part des Etats-Unis dans le stock du capitale mondial s'est contracté passant ainsi de 39,6 % à 25.4 % seulement entre 1980 et 1990.

## **2 - La Concentration des IDE dans les pays de la triade**

Depuis les années 1950 une profonde redistribution des rôles a lieu au sein des principaux pays investisseurs à l'étranger en raison de l'effondrement des empires coloniaux et les Etats-Unis s'affirment comme puissance dominante en matière d'investissement international. Ces derniers ont accéléré leur exportation du capital, en effet, le nombre des filiales des firmes Multinationales installées à l'étranger est passé de 1000 entreprises en 1950 à 1900 entreprises en 1959 à 3700 en 1970. Cette mondialisation des grandes firmes américaines s'est traduite par une croissance de l'investissement américain à l'étranger dont le flux annuel moyen est passé de 2.2Milliard(M)\$ US durant les années 1950 à 4.6M\$ US durant les années 1960. Ainsi la valeur totale (en stock) a plus que doublé d'une décennie à l'autre : passant de 12M\$ US en 1950 à 33M\$ US en 1960 est 79M\$ US en 1970 parallèlement la moyenne annuelle du montant d'investissement anglais à l'étranger n'a pas dépassé 0.8M\$US (0.73M\$ US pour l'année 1960, 0.77M\$ US en 1966) quant aux pays bas qui étaient au 3<sup>e</sup> rang en matière d'IDE à l'étranger, leur part n'as pas beaucoup progressée passant de 94 millions \$ US à 124 millions\$ US à la fin des années 1960. L'Allemagne n'a pas dépassé les 50 millions \$ US les années 1950 pour atteindre 62 millions \$ US en 1960 et 300 millions \$ US en 1965. Le 5<sup>e</sup> pays émetteur était la France dont le montant annuel moyen des flux était de 50 millions \$ US en 1960<sup>42</sup>.

Au cours des années 1950 et 1960, l'IDE progresse à un rythme deux fois plus élevé que la croissance mondiale. Entre 1960 et le début des années 1990, le poids des IDE rapporté à la production mondiale (mesurée par le PNB) a pratiquement doublé de 4.4% à 8.5%.

---

<sup>42</sup> B.Bellou et R.Gouia ; Investissement direct et développement industriel méditerranéen- p20.Ed : economica Paris 1998 .



### 3 - Causes de cette évolution

---

Plusieurs facteurs expliquent cet essor ininterrompu<sup>43</sup>:

- Une période de prospérité pour les pays industrialisés caractérisée par le plein emploi et une croissance soutenue et régulière.
- L'effort de reconstruction après la guerre, notamment en Europe, sous l'effet du plan Marshall qui stimule les entreprises américaines ;
- La baisse du coût des transports et des communications ;
- Et plus généralement, les mouvements d'ouverture des économies à l'extérieur qui se traduit par une progression des échanges mondiaux. Au cours de cette période, l'IDE a joué un rôle majeur dans la formation du capital et le développement industriel des pays de l'OCDE.

Avec la fin de la deuxième guerre mondiale et la fin des empires coloniaux, une nouvelle logique d'intégration concurrentielle du monde capitaliste<sup>44</sup> est apparue. Bien que concentrée dans les régions de la triade (Amérique – Europe – Japon) industrialisée qui disposent de plus vastes marchés, des ressources humaines les plus productives et des équipements les plus développés, cette logique d'intégration s'étend aux économies où la dynamique capitaliste trouve un terrain favorable et dont les conditions politiques et macro-économiques se prêtent à l'investissement à long terme. Dans ces économies, l'IDE répond aussi, à des stratégies de pénétration des marchés locaux souvent protégés qu'à des stratégies d'exploitation des bas coûts de main-d'œuvre, en vue de la réexportation des produits finis.

## SECTION 2 : EVOLUTION DES IDE DURANT LA PERIODE 1980-2008

---

### 1 - L'essor des IDE et ses causes

---

Dans les années 1980 et plus particulièrement à partir de 1985 que les flux d'IDE s'accroissent véritablement et connaissent un développement sans précédent tant par son ampleur que par sa diffusion à l'ensemble des pays industriels à la fois comme émetteur de l'IDE que comme destinataire, passant d'un rythme annuel de 50 M\$ US en 1983-1985 à plus de 200 M\$ US en 1989-1990<sup>45</sup>.

---

<sup>43</sup>Tersen .d.et Bricout.jl :investissement international.p ed.Arnaud colin 1996.

<sup>44</sup> Adda .J :op cit. P 2

- <sup>45</sup> J. Adda : La mondialisation de l'économie P 79 tome 1 Ed : La découverte 1997

L'IDE progresse à un rythme beaucoup plus rapide que l'investissement domestique, la production ou le commerce mondial. Les flux ont augmenté entre 1986-1990 de 29 % en moyenne par an contre 15 % pour le commerce, et 10 % pour le PNB un autre fait majeur, le déclin des IDE des Etats-Unis au profit du Royaume-Uni et puis le Japon.

A priori, l'accélération des IDE concerne donc une période bien délimitée, caractérisée notamment par la forte appréciation des monnaies européennes et japonaise face au dollar. L'envolée des IDE dans la seconde moitié des années 1980 traduit en premier lieu, l'internationalisation accélérée des activités productives des firmes Japonaises et Européennes dépassant largement les firmes Américaines, de 1980 à 1990, le stock d'IDE des firmes européennes<sup>(1)</sup> a quadruplé. Celui des firmes Japonaises (initialement faibles) est multiplié par huit, alors que celui des firmes Américaines a doublé en l'espace d'une décennie. L'Europe est ainsi devenue la première source d'investissement international interne avec un stock d'IDE deux fois plus important que celui des Etats- unis et 4 fois plus important que celui du Japon.

Quand à la position du Japon, ce pays est remarquablement hermétique aux investissements.

Cet essor des IDE au cours des années 1980 s'explique d'abord par:

- La forte croissance économique des pays de l'OCDE ;
- La libéralisation du secteur des services (banques, assurances télécommunication) ;
- Le processus de libéralisation et d'innovation des marchés financiers dans les pays développés permet aux entreprises de bénéficier de financements nouveaux et souples pour développer leur stratégie de croissance externe ;
- Les progrès techniques dans les télécommunications et technologies de l'information contribuent à stimuler les flux de capitaux ;
- La plupart des pays engagent dans les années 1980, un processus de déréglementation de l'IDE et à une réduction sensible des obstacles et restrictions envers les investissements internationaux (simplification des procédures, interdictions sectorielles levées, les plafonds autorisés de participation étrangère relevés) marquant le passage de la phase de confrontation à celle de la réconciliation entre firmes étrangères et gouvernements nationaux, selon l'expression de "Dunning".<sup>46</sup>

---

<sup>46</sup> voir chapitre I :l'approche duning p.47

**Les années 1990-2000:** au début des années 1990-1992, la croissance du stock mondial d'IDE se ralentit fortement, les flux mondiaux, diminuant du fait du recul des investissements des pays du G5 (-23 % entre 1990 et 1992) à l'exception des Etats-Unis.

**Plusieurs phénomènes sont à l'origine de ce déclin:**

Un environnement macro économique défavorable : le ralentissement économique apparu en 1990 aux états –unis, marque un coup d'arrêt pour les investissements étrangers dans ce pays en raison des perspectives de demande réduits ( d'autant que des surcapacités apparaissent dans des secteurs ayant reçu beaucoup d'investissements étrangers comme les services financiers , l'immobilier et le commerce de détail et d'autre part, d'anticipation défavorable de rentabilité des capitaux investit dans un contexte de taux d'intérêt élevés, ce ralentissement se diffuse au Japon, et à l'Europe jusqu'à la récession de 1993.

Cet environnement économique défavorable, et incertain incite les entreprises à une extrême prudence dans leur stratégie d'investissement tant à l'étranger que sur le marché intérieur.

Par ailleurs, dans un contexte de croissance faible, les bénéfices des filiales étrangères diminuent fortement, réduisant d'autant les possibilités de réinvestir sur place.

Depuis 1993, profitant d'une croissance forte et d'une sous-évaluation du dollar favorisant les acquisitions étrangères et de la reprise économique dans les pays industriels ainsi que l'amélioration de la situation financière des entreprises et après deux ans de baisse, les investissements étrangers redémarrent sous forme de fusions –acquisitions 222 milliards de \$US en 1994 soit plus de 31 milliards\$ par rapport à 1992, mais restent loin du record de 243M \$US atteints en 1990. Les USA restent le premier pays investisseur à l'étranger avec 49, 4 M\$US d'IDE soit le ¼ des flux mondiaux.

En 1998 et en dépit du ralentissement de la croissance économique mondiale et la de crise financière qui ont frappé de nombreux pays en développement ainsi que la fédération de Russie et de l'arrêt des entrées de capitaux liés à la privatisation, les flux mondiaux d'IDE ont augmenté de 39 % en 1998

Cette progression s'explique principalement par un accroissement de 70 % des flux vers des pays en développement qui ont atteint 460M\$.

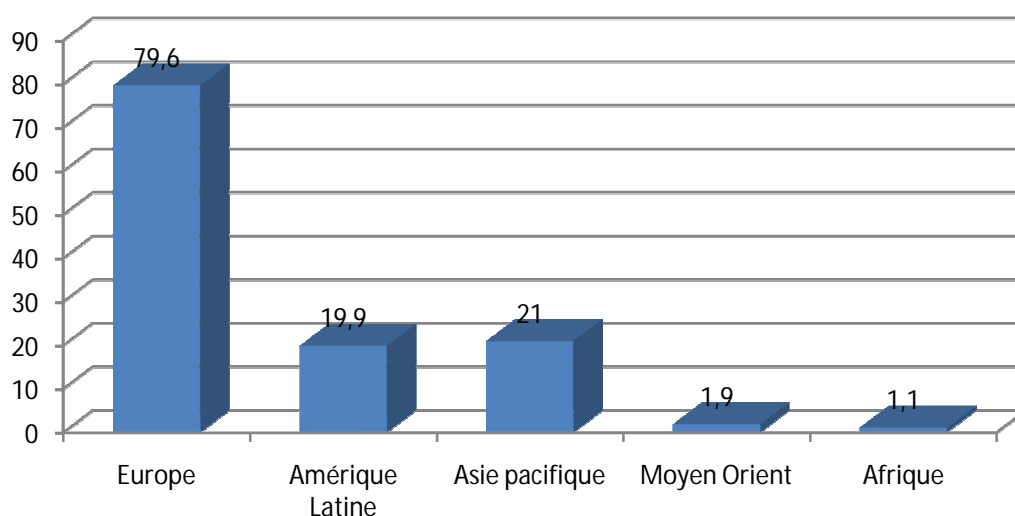
Lié à l'augmentation considérable des opérations de F.A ces flux qui ont principalement profité à l'Asie 85 M\$ et à l'Amérique latine avec 72M\$, alors

que l'Afrique, n'a reçu que 8 M\$ environ les PMA 2.9 M\$, l'Europe centrale et orientale à reçu 18 M\$.

## 2 - Evolution et orientation des IDE 2000-2008

Les années 1999 et 2000 ont été exceptionnelles pour l'IDE dans la mesure où les montants des sorties des pays de l'OCDE ont atteint 1276 M\$.

**Figure 1 : Volume des investissements directs étranger par région du monde année 2000**



**Tableau 5 : Flux d'IDE dans le monde 2000-2007**

Années.	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Les flux mondiaux	1411	700	651	635	648	916	1306	1833	1400
Dont p.e.d	256	172	143	—	233	314	448	500	—
Dont Afrique	9	19	11	14	18	31	36	53	—

*Source* : Rapport sur l'investissement dans le monde 2003 : Les politiques d'IED et le développement : perspectives nationales et internationales

Le ralentissement de la croissance en 2001 et 2002 s'est traduit par une diminution substantielle de l'IDE dans le monde, dans la mesure où ce montant s'est réduit à un niveau avoisinant les 650M\$, soit leur montant le plus bas depuis 1998.

Ce recule des IDE s'explique essentiellement par :

- 1- La faible croissance économique enregistrée dans la plupart des régions du monde, qui connaîtra une reprise en 2004, mais elle demeure

tributaire de la demande et fragilisée par l'endettement excessif des ménages et la faiblesse de l'épargne.

- 2- La dépréciation des valeurs boursières,
- 3- La diminution des bénéfices des sociétés,
- 4- Le ralentissement des programmes de privatisation dans certains pays y a également contribué,
- 5- Le ralentissement du processus de restructuration dans certains secteurs.
- 6- La forte chute du montant des fusions- acquisitions internationales a joué un grand rôle dans cette baisse générale, après avoir atteint un sommet de 7894 opérations en 2000 est passée à 4493 en 2002 et leur valeur moyenne qui était de 145 millions de \$US en 2000, n'était que de 82 millions\$ US en 2002. Cette baisse se concentre pour moitié dans deux pays, à savoir, les Etats –Unis et le Royaume uni avec des pertes de l'ordre de 113.9 millions \$ US pour les premiers et 37 millions \$ US pour le second.

Sur le plan géographique, les IDE restent toujours fortement concentrés entre les pays développés (91%), en tant que pays d'accueil, leur poids est environ de 75% : les Etats-Unis perdent leur suprématie, ils passent de plus de 42% en début de période à environ 19% en fin de période(2000-2003).

En terme sectoriel, les investissements dans le secteur des industries et les services ont diminué alors qu'ils ont augmenté dans le secteur primaire.

***Durant la période 2005-2007 :*** Les flux mondiaux d'IDE ont connu une progression considérable, passant de 916M\$ US et 1306M\$ US Pour atteindre le montant de 1833 M\$ US en 2007 dépassant ainsi le niveau record des entrées mondiales de 1400M\$US enregistrées en 2000. Le stock mondial est évalué à 12000M\$ US dont 3400 M\$ US pour l'union européenne et 1500 M\$ US pour les USA<sup>47</sup>. La croissance de ses flux a bénéficié aux pays en développement et en transition qui ont reçu la majeure partie de ces flux du fait des montants record des fusion-Acquisition (70 %). Les entrées d'IDE se sont chiffrées en 2006 à 448 M\$US contre 314 M\$ US en 2005, pour atteindre les 500 M\$ US en 2007, deux fois le montant atteint en 2000 et 2004. La part des

---

<sup>47</sup> Rapport de la CNUCED : Les Investissements dans le monde paru le 24/9/2008

pays africains est en progression 53 M\$ US en 2007 contre 36 M \$ US en 2006.

L'essor que connaissent les IDE est général et a touché toutes les principales régions et sous-régions atteignant dans certaines des niveaux sans précédent. Le premier bénéficiaire a été les Etats-Unis, suivis par le Royaume-Uni et par la France en 3<sup>e</sup> position, qui reste largement dominante.

Ces ressources ont servi à financer les activités de quelques 78.000 STN dans le monde avec leurs quelques 78.000 filiales étrangères.

Cette progression d'IDE est due à:

- L'intensification de la concurrence dans de nombreuses industries qui conduit les sociétés à rechercher de nouveaux moyens d'améliorer leur compétitivité et de se délocaliser vers les pays en développement, en renforçant leur présence sur les marchés à forte croissance et en recherchant de nouveaux moyens de réduire leurs coûts.
- L'augmentation des bénéfices des entreprises dans le monde.
- La hausse consécutive des cours des actions qui a accru la valeur des fusions acquisitions.

**L'année 2008** marquera la fin d'un cycle de plusieurs années de croissance de l'IDE depuis le début du 3<sup>e</sup> millénaire, les flux d'IDE notamment les fusions-acquisitions, dans le monde ont chuté de 21 % pour atteindre 1400 M\$ US le niveau enregistré en 2000.<sup>(1)</sup> Selon le rapport de la CNUCED<sup>48</sup>, la tendance à la baisse s'est poursuivie en 2009, les IDE ont atteint 1000M\$us, les grands groupes mondiaux ont vu dès 2008 leurs bénéfices fondre, certains enregistrant de lourdes pertes.

Par conséquent, ils réduisent leurs coûts et leurs investissements en raison de la crise financière amorcée en juin 2007, et des mauvaises perspectives économiques, et les bénéfices réinvestis se sont comprimés. Les prêts entre filiales d'entreprises multinationales ont également été influencés par la crise qui a rendu l'accès aux capitaux très difficile.

Cette baisse s'explique par:

- Les difficultés d'accès aux crédits que rencontrent les entreprises et les crises de liquidités sur les marchés monétaires et obligataires,

---

<sup>48</sup> CNUCED: Evaluation de l'impact de la crise économique et financière sur les flux mondiaux des FDI.2008

- La réticence de grands groupes mondiaux à investir en raison de la crise financière.

Les auteurs du rapport notent que la résurgence des IDE dépend de la rapidité du retour à la croissance, de l'efficacité des politiques publiques, du retour de la confiance chez les investisseurs et de la capacité des gouvernements à lutter contre les tendances protectionnistes. Selon eux, Les IDE devraient atteindre 1200 à 1400 M\$us en 2010 et 1500 à 1800 M\$us en 2011 si les conditions d'investissement citées s'améliorent dans de nombreux pays

### 3 - Le stock mondial d'IDE

Les statistiques ainsi que les données de la CNUCED font ressortir l'augmentation spectaculaire du stock mondial d'IDE déteu aujourd'hui par quelques 67000 Firmes et 870.000 filiales. Le montants du stock d'IDE dans le monde après avoir été de 977.8 M\$US en 1985 a augmenté pour atteindre sept fois ce montant en 2002 soit 7122M\$ US.

**Tableau 4 : Stock d'IDE mondial**

(en millions de dollars)

Années	1980	1985	1990	1995	2000	2001	2002
Stock	699415	977755	195152	3002152	6146812	6606855	7122506
Pays Développés	391946	570901	1399880	2041408	3988075	4277195	4594850
Pays en développement	307469	406805	551481	920400	2029412	2173769	2339632
Europe centrale et de l'est	-	49	2841	40187	129169	155734	187.868

En 2007 ce stock est évalué à 12000 M\$ US. Les IDE restent très fortement concentrés entre les pays développés. Les pays de la triade (Etats-Unis, Europe et le Japon) détiennent et accueillent 70% du stock mondial (2002). Il faut signaler que ces pays détenaient à eux seul plus de 90% du stock mondial en 1996. Les Etats-Unis en tant que pays d'origine domine ce phénomène jusqu'au années 1980, il représenté presque la moitié du stock et plus de 65% des flux annuels. Depuis 1990 leur part et réduite de moitié, les pays de l'union Européennes sont loin ceux qui possèdent le stock le plus élevé des IDE à l'étranger avec 3400 M\$ US en 2002 plus du double des Etats-Unis (1500M\$ US) et c'est grâce aux efforts des entreprises Françaises et Britanniques que l'Europe est devenu la principale source d'investissement avec une part dans le stock mondial 51.6% en 1990 contre 45.3% en 1980.

Le tableau suivant fait ressortir la concentration des IDE dans les trois grands pole de l'économie mondiale.

**Tableau 5 : Matrice des stocks (flux cumulés) d'IDE de tous les secteurs en 1990**

(Pourcentage du total du stock mondial d'IDE)

Destination	PI	EU	EO	JAP	autres	p.e.d	Monde
<b>Origine</b>							
<b>Pays industrialisés</b>	78	22	44	2	10	16	94
- Etats-Unis	19	-	13	1	5	6	25
- Europe de l'ouest	46	14	27	1	4	6	52
- Japon	9	6	2	-	1	3	12
- autres	4	2	2	-	-	1	5
<b>Pays en développement</b>	4	2	2	-	-	2	6
<b>Monde</b>	82	24	46	2	10	18	100

*Source*: DE LAUBIER (1993) d'après les données du FMI et des sources nationales, calcul de l'auteur jacque Adda : la mondialisation de l'économie T1 p 81.

Nous constatons que les 3/5 du stock mondial correspondent à des investissements croisés entre les trois pôles, plus des 3/4 du stock correspondant à des investissements croisés entre pays industriels dont 1/4 d'investissement intra- Européens.

Au niveau des pays en développement en tant que pays d'accueil, La situation évolue également de façon importante, ils ne sont plus le pôle d'attraction dominant du début du siècle, ils n'ont que 30% environ du stock mondial.

Quant à la structure du stock d'IDE, Les services ont connu une montée spectaculaire, leur part total du stock des IDE est passé de 25% en 1970 à 50% en 1990 et 60% en 2002.

Parmi les services qui font l'objet d'investissement à l'étranger les services commerciaux et de la finance représentent 65% du stock en 1990 et 59% des flux, mais en 2002, ils ne représentent plus que 47% du stock et 35% des flux dans les transports, Télécommunication, l'électricité, la gestion de l'eau ainsi que les investissements liés aux activités de service aux entreprises.

Dans les services les formes les plus variées de partenariat sont fortement développées comme le franchising, les concessions rentrent dans les activités de l'hôtellerie, de location de voiture....

### **SECTION 3 : LA PART DES PAYS EN DEVELOPPEMENT DANS LES FLUX MONDIAUX**

On a vu que, Jusqu'à la seconde guerre mondiale, c'est l'existence de ressources naturelles qui a été le facteur déterminant le plus importants pour les pays sous-développés qui ne disposaient pas du capital, des compétences, du savoir- faire et de l'infrastructure nécessaires à l'exploitation de leurs ressources



et à leur vente sur le marché mondial et qu'au niveau régional, l'Amérique latine (Argentine, Chili et Brésil) et l'Asie (Inde) étaient de loin les régions accueillant le plus d'IDE mondial (1/3 et 1/4 du stock), près de la moitié des capitaux anglais à l'étranger étaient investis dans les colonies britanniques, le reste était en majeure partie investi en Afrique du nord et du sud.

Aussi, 55% du stock d'IDE était concentré dans le secteur premier, 20% dans les infrastructures (L'édification d'infrastructures telles que les voies ferrées – installation portuaires – travaux publics – installations télégraphiques nécessaires à la consolidation des liens avec l'étranger, a constitué aussi le domaine de prédilection des investisseurs), 15% dans le secteur industriel et 10% dans les services<sup>49</sup>.

Le commerce était le moyen d'étendre le marché et d'assurer l'approvisionnement en matières premières. La délocalisation était réalisée à l'étranger soit pour approvisionner la société - mère à partir des plantations d'activités extractives et de comptoir de commerce près des ressources naturelles, soit pour faciliter l'écoulement.

Contrastant avec la polarisation des investissements au sein de la triade, les pays en développement comme zone d'accueil voient leur part faiblir et décliner sur une longue période, le 1/3 du stock mondial était localisé de ces pays (au milieu des années 1950)), 1/4 en 1980, 1/5 en 1990 dont la moitié en Amérique latine et 1/3 en Asie.

Le poids des Pays en développement dans le stock mondial d'IDE est divisé par 2 et même par 3 pour l'Asie.

**1-Les entrées d'IDE**: Les pays en développement dont la part des IDE n'a cessé de diminuer jusqu'à la fin des années 1980 (à l'exception des économies dynamiques d'Asie du sud-est) se révèlent attractifs depuis le début de la décennie 1990. Plus généralement, depuis 1990, les pays en développement enregistrent une progression soutenue d'entrées de capitaux à long terme, constituées de prêts et dons publics, prêts privés, investissements directs et de portefeuille (+ 20 % en moyenne par an), cette progression est largement le fait des flux d'IDE qui constituent désormais, la première source de financement extérieur des pays en développement, avec près du 1/3 des flux de capitaux à long terme rentrant en 1993 (contre 6 % en 1980 et 16 % en 1986).

---

<sup>49</sup> B.Bellou : Investissement direct étranger et développement industriel méditerranéen.ed.Economica.1998

**Tableau 6 : Flux nets des capitaux à long terme entrant dans les Pays en développement (1986-1994)**

Type de financement	1986-1990 moyenne- annuelle	91	92	93	94
APD	59	50	33	25	24
DONS	25	26	20	14	13
Prêts	34	24	13	11	11
Prêts privés	13	15	27	22	24
(dont banques com.)	3	3	8	-1	15
IDE	25	29	31	31	34
Investissement, portefeuille	3	6	9	22	18

Source :BAD

Ces pays ont reçu près de 75 M\$ d'IDE en moyenne par an entre 1992 - 1994 soit deux fois plus qu'entre 1987 et 1991 un nouveau record d'entrées d'IDE est enregistré en 1994 de 90 M\$ soit 40 % des flux mondiaux. En l'espace d'une décennie (1990-1999) les entrées nettes sont ainsi passées de 24.5M\$ en 1990 à 164 M\$ en 1999 puis 172 M\$ en 2001<sup>50</sup>.

**Tableau 7: Les IDE vers les régions en développement 1987-1995**  
(Flux annuels moyens en M\$ et en %)

Régions	1987- 1989	1990- 1992	1993- 1995	% du total
	1987-1995			
- Afrique subs- saharienne	1.7	1.4	2.3	4
- Afrique du nord et Proche-Orient.	2.1	2.2	3.2	6
- Asie du sud.	0.4	0.5	1.4	2
- Extrême-Orient.	7.1	15.5	44.9	52
- Amérique latine.	7.0	11.6	18.1	28
-Europe de l'Est.	0.1	2.3	8.0	8
<b>Toutes les régions en développement</b>	<b>18.4</b>	<b>33.5</b>	<b>77.9</b>	<b>100</b>

Source : Banque Mondiale, 1994-1996 : Publié par J.ADDA

Le tableau ci-dessous illustre bien la part déclinante des pays en développement dans les flux d'IDE. La plupart des Pays en développement sont affectés par cette perte d'attractivité et leur part globale dans l'accueil de l'IDE ne cessera de décroître jusqu'à la fin de la décennie 1980. La seule région en développement qui a échappé au déclin historique est le proche et extrême orient en raison des investissements occidentaux réalisés pour l'exploitation des gisements pétroliers.

<sup>50</sup>voir tableau 4 en page 72

**Tableau 8 : Part des pays en développement dans les flux mondiaux 1990-2000**  
(Unité : milliards \$ US)

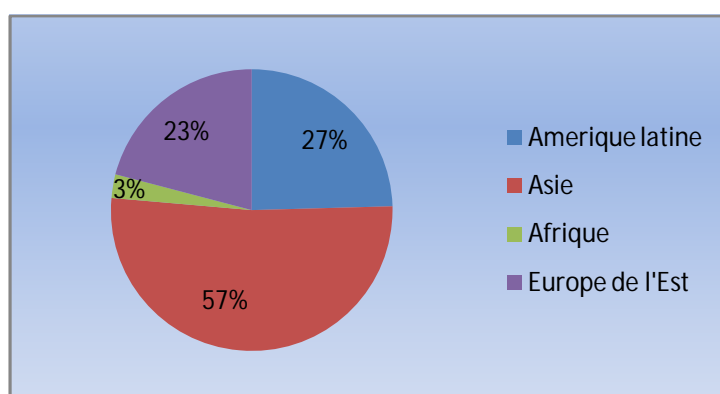
Années /Régions	1989-1994	1995	1999	2000	2001
Monde	200	331	1075	1270	735
Pays développés	137	203.7	830	1005	503
Pays en développement	59.6	113.3	222	246	210
Pays arabes	3.4	1.52	2.18	2.28	2.45

المصدر: المؤسسة العربية لضمان الاستثمار 2002

en 2000, les IDE dans les pays en développement ont augmenté pour atteindre plus de 256 M\$ US, bien que ces chiffres diffèrent d'une région à une autre dans les pays, ils sont importants dans la région du sud et de l'est de l'Asie du sud où les entrées sont estimées à 15135 millions\$ us en moyenne dans la période 86-91 pour atteindre leur plus haut niveau de 131.123 Millions en 2000. Il n'est pas inutile de souligner que la Chine reçoit désormais plus de 50 milliards de dollars us d'IDE, et ce dernier représente 25 % de la formation du capital fixe.

**2- les sortie d'IDE:** les p.e.d ne sont pas uniquement des pays d'accueil de IDE ils investissent aux-aussi dans les pays étrangères, les flux sortants ont connu une progression considérable, elles ont atteint plus de 104 M en 2000 -soit cinq fois plus qu'en 92- par une quinzaine de sociétés de p.e.d. La Chine a conservé sa place de premier exportateur des IDE dans la région.

**Figure 2 : Répartition des IDE dans le monde**



Source: CNUCED : Rapport sur les investissements dans le monde 2005.

Plusieurs facteurs expliquent l'attractivité des pays en développement observée depuis quelques années :

1- Certains pays Sud-Américains et l'ensemble des pays de l'Asie du sud et de l'est connaissent une croissance forte et une progression rapide du revenu par habitant leurs besoins en termes d'infrastructure, de biens d'équipement et de consommation sont énormes.

2- Beaucoup de pays se sont engagés dans la voie de la libéralisation économique en favorisant la croissance du secteur privé (notamment dans les services) et en assouplissant la réglementation relative aux investissements étrangers.

3- Le lancement de programmes de privatisation ambitieux (Amérique latine, Europe de l'est) a créé des opportunités d'investissement pour les entreprises occidentales et ouvert de nouvelles perspectives favorable pour l'IDE<sup>51</sup>.

Ainsi 10 % des flux d'IDE rentrant dans l'ensemble des pays en développement en 1993 proviendraient des privatisations<sup>52</sup>, à côté des privatisations d'entreprises existantes, se développent également dans tous les pays en développement le financement et la gestion<sup>53</sup>. Privée des infrastructures à travers des mécanismes type BOAT (Built –Operate-Transfert) avec un recours accru aux investissements étrangers.

4- dans le cadre d'une organisation progressive des IDE autour de la triade, certains pays en développement tirent profit du renforcement des schémas d'intégration régionale<sup>54</sup> (Alena – ASEAN – Mercosur) pour capter davantage d'investissements notamment Américains et Japonais.

5- les entreprises des pays industrialisés pourront difficilement servir la demande des marchés émergents à partir des seules exportations. L'éloignement géographique, la spécificité culturelle et les perspectives croissantes d'intégration commerciale (APEC-ASEAN-MERCO SUR) font de l'implantation à la fois commerciale et industriel une condition de la présence des en/ pour alimenter l'investissent vers les p.e.d.

Il est à noter et à préciser que les régions en développement forment un ensemble disparate du point de vue de l'investissement étranger :

- 1- le redémarrage de l'investissement profite très inégalement à ces pays et l'attractivité vis-à-vis de l'IDE est très inégale d'une région à l'autre, mais

---

<sup>51</sup> Tersen et Bricout.op cit p74

<sup>52</sup> CNUCED: Rapport sur les investissements dans le monde et perspectives de développement2004

<sup>45</sup> Boukrami .s.a : Vade-mecum de la finance, Ed : OPU, Alger 1992.

<sup>54</sup> D Tersen et J.L Bricout:p.75 .

aussi, à l'intérieur d'une même région, aussi, les 4/5 d'IDE se dirigent vers dix pays émergents (dont sept Asiatiques et deux sud –Américains.

### Les 10 premiers pays pour l'accueil des IDE en 1993 (en milliards)

Pays	Flux	Pays	Stock
1-chine	27.5	1-chine	57.2
2-Singapour	6.8	2-Singapour	50.8
3- argentine	6.3	3- Indonésie	44.1
4-Mexique	4.9	4-Mexique	41.9
5-Malaisie	4.3	5- brésil	40.4
6-Indonésie	2.0	6-Malaisie	26.3
7- thaïlandais	1.7	7- Arabie-saoudite	22.5
8-Hongkong	1.7	8-argentine	21.7
9-Taiwan	0.9	9-H-Kong	17.7
10-Nigeria	0.9	10-Thaïlande	13.8
-Total des 10P.E.D	57%		336.9
-tous les pays en développement	70.8%		494.4
- ½	81%		68%

La chine est devenu en 1993, le premier pays d'accueil de l'investissement étranger sa part est de 60 % dans les flux entrants aux pays en développement avec près de 100 M\$ US d'IDE de 1993 à 1995 et près de 65M \$ US en 2003, et avec 15 % des flux mondiaux devant les Etats – unis (devenant le 2<sup>ème</sup> pays d'accueil des IDE dans le monde.

La grande perspective de croissance économique et le grand marché en chine expliquent la grande attractivité exercée par le pays sur les IDE, avec des coûts salariaux attractifs les taux de croissance les plus élevés du monde et des capacités d'adaptation élevés aux niveaux des marchés des technologie les pays d'ASIE du sud et de l'est constituent un " aimant sur les investissements internationaux.

2- cette forte sélectivité des investisseurs bénéficie aux pays qui ont accompli les progrès les plus importants en termes de libéralisation et de déréglementation et ou les programmes de privatisation ont été les plus ambitieux.

3- l'investissement remplit des fonctions différentes dans ces régions, par exemple en Amérique latine, après l'assainissement économique de la fin des années 1980, le retour des capitaux étrangers est une condition nécessaire à un financement stable des balances des paiements .En Europe de l'est ,- qui

constitue de puis 1990 un nouveau pôle d'attraction des IDE, l'IDE joue un rôle déterminant dans le processus de réforme structurelle, en terme de modernisation des économies, d'apprentissage du marché et de stimulation de concurrence, les programmes de privatisation, les opérations de conversion de dettes sont à l'origine d'une part substantielle des IDE.

4- par contraste, avec les régions précédentes, l'Afrique (dont la part dans les flux mondiaux est inférieure à 2 %) et le proche et moyen orient sont actuellement marginalisés, à l'exception de rares pôles attractifs (Afrique australe, Maroc, Tunisie) de toutes les régions en développement, elles seules ne réussissent pas à créer une relation économique dynamique avec une grande région investisseuse qui en l'occurrence ne peut être que l'Europe

Quant aux pays Arabes, les flux entrants en 1999 s'élevaient à 2.18M\$us contre 2.31M\$ en 1998, la Tunisie a été le premier pays bénéficiaire de ces IDE avec 506 millions\$ us, le Liban en seconde position avec 500 millions\$, ensuite l'Egypte 277 millions\$ US et la Syrie avec 224 millions \$ US, la part de ces pays représentaient 69 % du total des flux d'IDE en direction des pays arabes. Au troisième millénaire, les flux ont augmenté pour atteindre 2.28 en 2000 et 2.45 en 2001, mais cette part reste très réduite et insignifiante.

### **La polarisation des flux fait apparaître les tendances suivantes:**

1- Au sein des pays de la triade, les États-Unis persistent dans leur place de premier pays émetteur et récepteur d'IDE.

2- La seconde observation concerne l'émergence des pays d'Asie en tant que pays importateurs et partiellement exportateurs, la récente et forte attractivité de la Chine pour les capitaux étrangers a placé ce pays à la seconde position après les États-Unis et a mis en évidence une nouvelle polarisation. Près de 42 milliards \$us ont été investis en Chine en 1996 (soit +de 50 %) des flux d'IDE sur le continent (cette part était de 7 % entre 1981 et 1985, de 12 % entre 1986 et 1990 et enfin 17 % entre 1991 et 1994).

Les pays de l'Europe de l'est ont connu de leur côté une ouverture nouvelle successive à la chute du mur de Berlin, ici aussi, on souligne une grande hétérogénéité entre les pays-trois d'entre eux (Hongrie - Pologne-Tchéquie) récoltent près de 70 % des IDE de la région.

3- la marginalisation des pays en développement par rapport à l'investissement étranger est une dernière observation sur laquelle il faut s'arrêter.

Cette détérioration paraît globalement du fait de l'attrait des NPI, leur part qui avait chuté de 25 à 20 % entre 1987 et 1990 à effectué une remontée spectaculaire depuis 1992 pour atteindre 37 % en 1996.

Par contre, l'Afrique subsaharienne n'attire en moyenne que 1 à 2 M\$ d'IDE par an soit 4 % du total des flux vers les régions en développement.

Autre région marginalisée, le monde arabe ne reçoit que 2 à 3 M\$ en moyenne annuelle des flux d'IDE.

L'Europe de l'est, constitué depuis 1990, un nouveau pôle d'attraction des d'IDE, les programmes de privatisation, les opérations de conversion de dettes sont à l'origine d'une part substantielle des IDE.

## **SECTION 4 : PART DE L'AFRIQUE DANS LES FLUX MONDIAUX D'IDE**

---

### **1 -La part de l'Afrique dans les flux mondiaux de capitaux**

---

Les années 1990 ont connu une hausse phénoménale des flux de capitaux privés à long terme constitués de prêts et dons publics et privés provenant des marchés internationaux en direction des marchés émergents, cette progression est le fait des flux d'IDE qui constituent désormais la première source de financement extérieur des pays en développement<sup>55</sup>. L'IDE est passé de 100M\$us en 1995 à quelques 172M\$us en 2001.les principaux responsables de cette progression sont la libéralisation, l'intégration régionale et les évolutions technologiques dans les transports et les télécommunications. L'analyse des tendances montre que l'essentiel des mouvements sont très ciblés et concentrés sur un petit nombre de pays situés en Asie de l'est et en Amérique latine .a eux seuls 10 pays à revenu intermédiaire ont ainsi absorbé environ 70% des IDE, la proportion atteint 90% pour l'ensemble du groupe des pays à revenu intermédiaire contre 6% à 7% pour les pays à bas revenu.

### **2 -La part de l'Afrique dans les flux d'IDE**

---

L'Afrique n'a pas profité de cette progression et n'a attiré qu'une faible proportion des capitaux privés au cours des années 1990 : 8% en moyenne et même seulement 3% de l'IDE. La part du continent dans les flux mondiaux d'IDE s'est réduite de moitié une première fois entre les années 1970 et 1980 et

---

<sup>55</sup> Voir tableau illustrant les flux nets de capitaux dans les pays en développement p78.

de nouveau au cours des années 1990 où l'Afrique n'a attiré que 3,2% en moyenne par an<sup>56</sup>

**Tableau 9 : Flux d'IDE vers l'Afrique 1970 -1999 en pourcentage**

	1970-1979	1980-1985	1986-1990	1991-1994
Flux (milliards)	1	1,7	2,8	3,2
Part de l'Afrique dans le monde	3	3,4	1,8	1,9
Part de l'Afrique dans les P.E.D.	20	12,9	11,2	5,4

*Source : CNUCED FMI*

L'Afrique ne reçoit plus que 2% des flux mondiaux et 5% des flux en direction de l'ensemble des pays en voie de développement contre 20% dans les années 1970-1980 estimés à 150 M\$ US avec une concentration en faveur de la Chine.

Le début des années 1990 a été marqué par un ralentissement économique dans le monde qui a incité les entreprises étrangères à une extrême prudence dans leur stratégie des investissements à l'étranger et c'est à partir de 1993 que les IDE démarrent, à partir de 1995 les flux vers l'Afrique ont commencé à augmenter avec une concentration en faveur de l'Afrique du sud et le Nigeria et quelques pays de l'Afrique du nord notamment l'Egypte, le Maroc et la Tunisie. En 1998 et en dépit du ralentissement, les IDE ont augmenté de près de 40% dans le monde surtout vers les pays en développement suite à des opérations de fusions-acquisitions et aux programmes de privatisation lancés par ces pays, ils ont surtout profité à l'Asie (85M\$us) et l'Amérique latine (72M\$us) alors que l'Afrique n'a reçu que 8M\$us environ, les pays les moins avancés (PMA) ont reçu 2.9M\$us quant à l'Europe centrale elle a accueilli 18M\$us. En 1998, ces flux ont atteint 8.3M\$us en baisse par rapport à 1997 (9.4M\$us) et 7.9M\$us si on exclut l'Afrique du sud. En 2000 cette part a atteint 8.2M\$us (sans l'Afrique du sud).

<sup>56</sup> Rapport de la BAD-2003



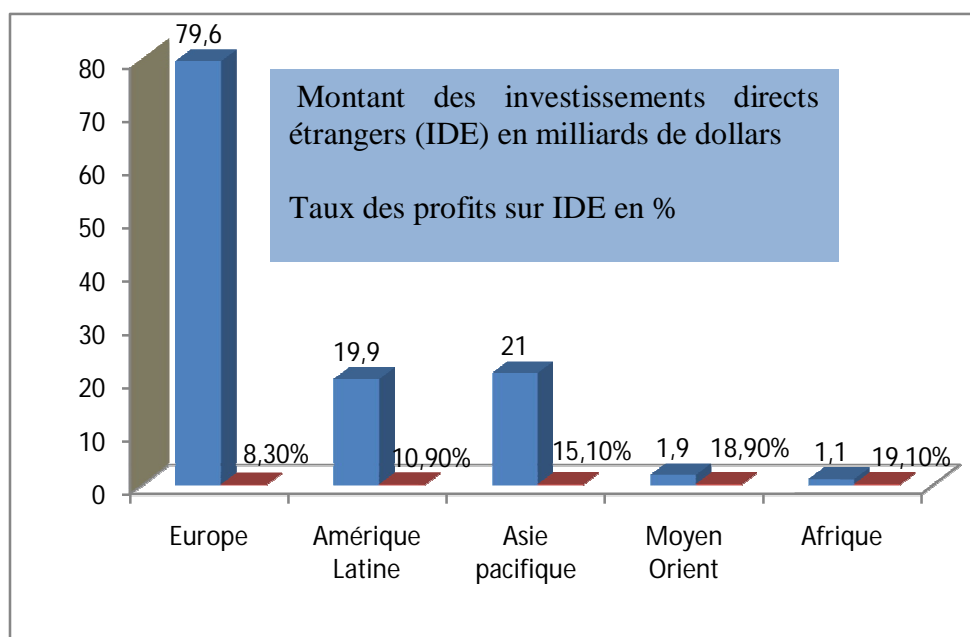
**Tableau 10 : Flux d'IDE en Afrique 1995 -2000**

(En millions de \$ US)

Région	1995	1999	2000
<b>Afrique (sans l'Afrique du sud)</b>	<b>4.694</b>	<b>8.971</b>	<b>8.198</b>
<b>Afrique du nord</b>	<b>1.209</b>	<b>2.530</b>	<b>2.616</b>
<b>Les principaux pays</b>			
• Egypte	598	1.065	1.235
• Tunis	378	368	381
<b>Afrique Sub-saharienne</b>	<b>3.485</b>	<b>6.442</b>	<b>582</b>
• Nigeria	1.079	1.005	1.000
• Botswana	70	37	30
• RD. Congo	1	5	6
• Gabon	113	200	90
• Côte d'ivoire	268	279	290
• Namibie	153382	139	

Source : CNUCED : Rapport sur l'investissement dans le monde 2001 table B3

Cette part est inégalement répartie entre les pays africains et concerne seulement une dizaine de pays.

**Figure 3 : Graphe des flux en Afrique 1995-2000**

Source : Rapport de la Cnuced2001

### **Les flux d'IDE depuis 2000 :**

Les investissements mondiaux ont connu une baisse générale phénoménale à partir de 2000 -2001 où ils ont chuté de moitié. Après avoir atteint un chiffre record de 1411 milliards(M)\$us en 2000, cette baisse a duré jusqu'à 2005. c'est à partir de 2006 que les flux mondiaux ont progressé et sont estimés à 1833M\$us en 2007, mais l'Afrique n'a profité que très peu de cette progression.

Durant la période (2000-2003) les flux d'IDE ont considérablement chuté de 19 M\$ US en 2001 à 11M\$ US en 2002 pour atteindre 14M\$ US en 2003. La période 2004-2007 a connu des niveaux records de 53M\$ US en 2007 contre 18-31 et 36 M\$ US enregistrés respectivement en 2004- 2005 et 2006.

**Tableau 11 : Flux d'IDE en Afrique pour la période 2000-2007**

Années	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Les flux mondiaux	1411	700	651	635	648	916	1306	1833
Dont Afrique	9	19	11	14	18	31	36	53
Part	0.6	2.7	1.6	2.2	2.7	3.3	2	1.8

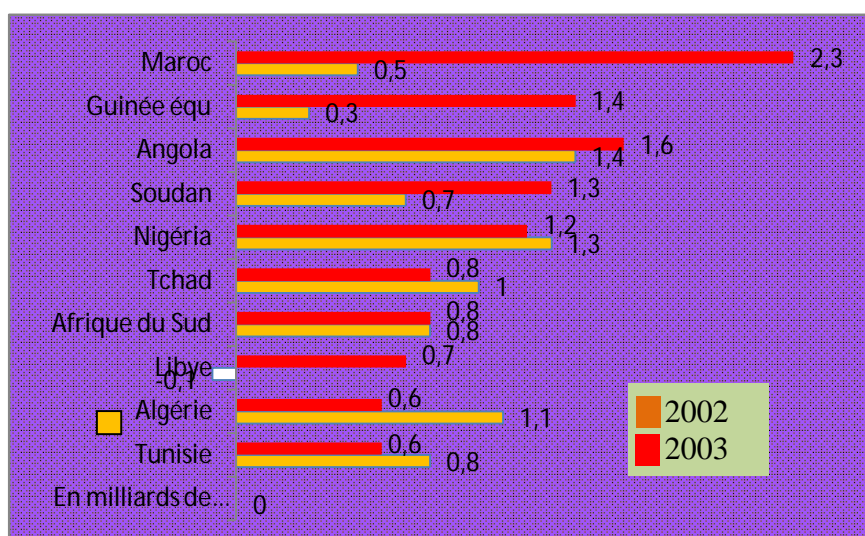
**Source :** Tableau établi par nos soins suivant données de la CNUCED – FMI

La forte augmentation des IDE dans la région africaine s'explique et leur rentabilité s'explique par l'explosion des prix de produits de base (avant l'éclatement de la crise et la chute des prix de pétrole) et par l'évolution politique et l'amélioration du climat des affaires en Afrique.

La rentabilité a bondi de 31% en 2007 et le taux de rendement des investissements a été le plus élevé en Afrique que dans les autres régions en développement aussi bien en 2006 qu'en 2007.

### **3 - Concentration des flux**

Sur le plan géographique, les 10 principaux pays de destination ont absorbé à eux seuls 82% du total des flux vers les pays d'Afrique et 9 pays ont enregistré des IDE d'un montant supérieur ou égal à 1 M\$ US l'Afrique du nord a attiré 42% des IDE de la région soit 19,9 M\$ US contre 19,7 M\$ US en 2006.

**Figure 4 : Principaux pays bénéficiaires D'IDE**

Source : CNUCED

On constate clairement à travers ces données que la part de l'Afrique dans les flux est inégalement répartie entre les pays africains et concerne seulement une dizaine de pays. Le tableau ci-dessous illustre cette inégalité dans la répartition des IDE entre les régions et les sous régions africaines

**Tableau 12 : L'IDE dans les 10 premiers pays bénéficiaires D'Afrique en 1996 et 1997**  
(En millions de \$US)

Pays	1996	1997
Afrique du sud	760	1.705
Nigéria	1391	1000
Egypte	636	834
Maroc	311	500
Tunisie	253	360
Angola	290	350
R.V. Tanzanie	150	250
Ouganda	121	250
Namibie	152	131
Libye	100	110
<b>Total</b>	<b>5588</b>	<b>6415</b>

Source : CNUCED : Rapport sur les investissements dans le monde 1998

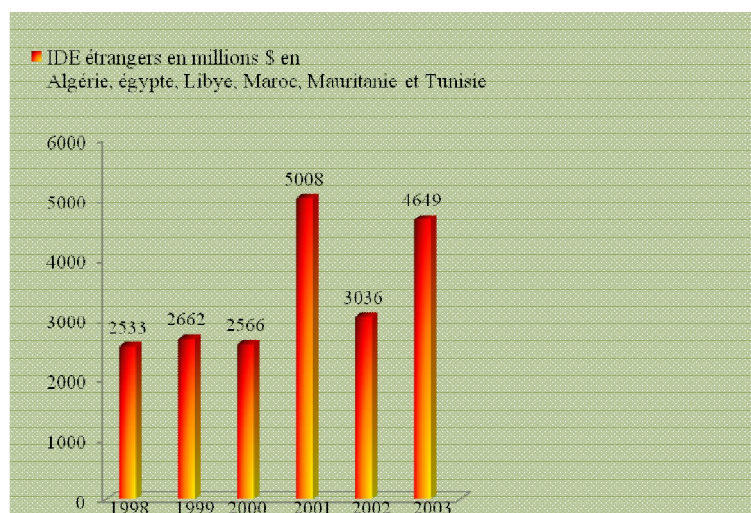
**Tableau 13 : La répartition des IDE entre la région nord et la région sud**  
En millions de \$us

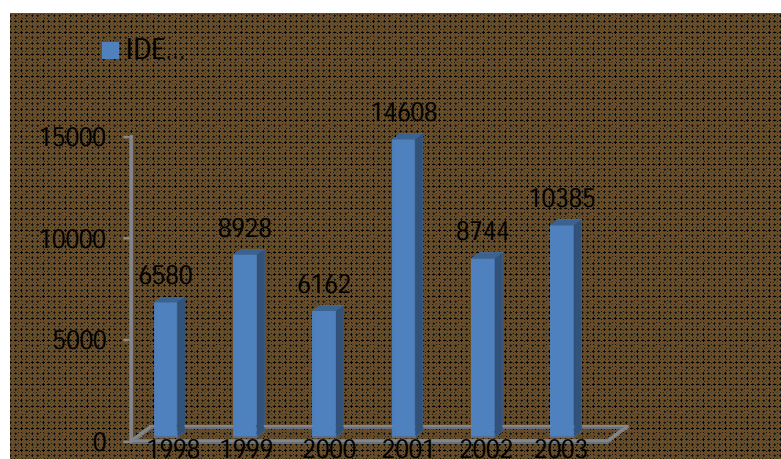
	1995	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Afrique du nord	1209	2533	2662	2666	5008	3036	4649
Afrique subsaharienne	3485	6530	8928	6162	14608	8744	10385

Source : tableau établi par nos soins à partir de données de la Cnuccd-la BAD-

Dans la région nord de l'Afrique et durant la période 1999-2003, les principaux pays qui ont drainé le plus d'IDE, figurent le Maroc qui a reçu en moyenne 6.6M\$us suivi de l'Algérie avec 3.8M, l'Egypte et le soudan et la Tunisie avec 3.5M. en 2007, L'Egypte est en seconde position dans le palmarès 2007 des 10 principaux pays d'accueil d'IDE en Afrique, derrière le Nigeria et 20ème sur le plan mondial de son indice de performance en matière d'IDE. L'Egypte à lui seul a drainé 11,5 M\$ US. Les flux dirigés vers les pays du Maghreb ont représenté 8,4 M\$ US (dont 2,57 M\$ US pour le Maroc).

**Figure 5 :IDE en Afrique du nord(1998-2003)**



**Figure 6 : IDE en Afrique Subsaharienne**

Source : graphe établi par nos soins d'après données de la Cnucead-in revue jeune Afrique 2005

Durant la période 1999-2003 l'Afrique du sud a drainé 10.7M\$us, suivie de l'Angola avec 8.5M, le Nigéria avec 5.5M\$us.

Toutefois, en dépit de ces augmentations, la part de l'Afrique s'est maintenue aux environ de 3% du montant total des flux d'IDE dans le monde. Tous les chiffres avancés témoignent de la marginalisation croissante de ce continent dans l'accueil des IDE. Nous essayons dans ce chapitre d'analyser les causes de cette marginalisation et le désintérêt des investisseurs étrangers vis-à-vis de l'Afrique.

#### 4 - Le stock d'IDE en Afrique

Le stock de l'Afrique est estimé à 95M\$us en 2000 contre 88.7Men 1999 et 60M en 1995, avec 62M pour l'Afrique subsaharienne et 33.3 pour l'Afrique du nord. Le stock de l'Afrique subsaharienne a presque doublé en l'espace de 5années, il était de 36.5M en 1995 pour atteindre 62M en 2000 dont le 1/3est détenu par le Nigeria avec 20M\$us. quant à l'Afrique du nord, son stock n'a pas connu de progression signifiante, il est estimé à 33.5M€US en 2000, l'Egypte détient 30% de ce stock soit 19M\$us

**Tableau16 : Stock d'IDE en Afrique**

(En millions de dollars us)

	1995	1999	2000
<b>Afrique du nord</b>	52.000	32.0 21	33.347
<b>Afrique subsaharienne</b>	36.561	56.750	62.034

Source : tableau établi par nos soins à partir des données de la Cnucead –FMI et la BAD

**Tableau17 : Stocks d'IDE détenu par les principaux pays bénéficiaires en Afrique 1995-2000**

(En millions de \$ US)

Région	1995	1999	2000
<b>Afrique (sans l'Afrique du sud)</b>	<b>60.898</b>	<b>88.771</b>	<b>95.381</b>
<b>Afrique du nord</b>	<b>524.337</b>	<b>32.021</b>	<b>33.347</b>
<b>Les principaux pays</b>			
• Egypte	14.102	17.770	19.005
• Tunis	11.038	12.075	11.566
<b>Afrique Subsaharienne</b>	<b>36.561</b>	<b>56.750</b>	<b>62.034</b>
• Nigeria	14.065	19.254	20.254
• Botswana	1.126	1.387	1.226
• RD. Congo	382	387	388
• Gabon	954	1.820	1.910
• Côte d'ivoire	1.624	2.968	3.258
• Namibie	1.708	1.520	1.644

*Source : CNUCED : Rapport sur l'investissement dans le monde 2001 table B3*

Le stock de l'Afrique subsaharienne a presque doublé en l'espace de 5 années, il était de 36.5M en 1995 pour atteindre 62M en 2000 dont le 1/3 est détenu par le Nigeria avec 20M\$us. Quant à l'Afrique du nord, son stock n'a pas connu de progression significative, il est estimé à 33.5M€US en 2000, l'Egypte détient 30% de ce stock soit 19M\$us.

## Conclusion

---

Les IDE ont connu une évolution impressionnante depuis la fin de la deuxième guerre mondiale et ont pris de l'ampleur à mesure que les firmes multinationales se multipliaient et leurs activités s'internalisaient de plus en plus. Les IDE depuis cette période répondent de plus en plus à une logique de concurrence entre les firmes et à leur tête les firmes américaines et européennes qui détiennent plus du 4/5 du stock mondial d'IDE. Les pays en développement qui étaient autrefois la première destination des IDE de la triade où le facteur déterminant le choix des multinationales était la recherche des ressources naturelles en contrepartie de combler les carences en capitaux, technologie et savoir faire nécessaires au développement de ces pays, voient leur part réduire .mais à partir des années 1990 les IDE redémarrent et la part des pays en développement connaît une augmentation spectaculaire en raison de lancement de programmes de privatisation qui a ouvert de nouvelles perspectives favorables pour les IDE et de l'apparition des pays émergents à l'intérieur de ce groupe de pays en tant que nouveau pôle d'attraction des IDE .la reprise des investissements a profité très inégalement à ces pays pour la plupart des pays asiatiques(du sud et de l'est de l'Asie) et l'Amérique latine où se concentrent les 4/5 des flux en direction des P.E.D au détriment des pays de l'Afrique et du proche et moyen orient. Ces pays ne sont pas uniquement des pays d'accueil, ils investissent eux aussi dans les pays étrangers leurs investissements se sont multipliés par cinq durant la période 1992-2000.la chine est le premier pays exportateur d'IDE dans la région et le deuxième pays hôte d'IDE dans le monde.

la part des pays africains bien qu'en hausse depuis 2004 reste maintenue autour de 3% sur le plan mondial et 5% au sein du groupe des pays en développement, et reste limitée sur le plan géographique et trop concentrée sur les industries extractives notamment dans le secteur pétrolier, donc orientée vers un nombre réduit de pays producteurs de pétrole qui reçoivent les  $\frac{3}{4}$  des flux dont les  $\frac{2}{3}$  pour l'Egypte et le Nigeria .

Tous les chiffres avancés dans ce chapitre témoignent de la marginalisation croissante de ce continent dans l'accueil des IDE et le manque d'intérêt de cette région du monde. Dans le prochain chapitre nous essaierons d'identifier les, causes de cette marginalisation et les remèdes à apporter pour que l'Afrique puisse s'insérer positivement dans le monde.

# ***Chapitre III***

---

## ***L'importance des IDE en Afrique***

---



## Introduction

---

La complexité des situations économiques que vivent la plupart des pays africains a des causes multiples. A coté des facteurs endogènes purement économiques (faiblesse de l'activité économique, fort endettement, part déclinante dans le commerce mondial, problèmes de financement..), il y a les politiques, les exigences sociales, les données démographiques, les conditions climatiques ou autres. L'analyse de l'évolution de ces situations économiques et des conditions de développement économiques de ces pays doit par ailleurs, et sous peine d'inefficacité, être analysée à la lumière des vicissitudes de l'économie mondiale dont il faut se garder de sous-estimer car la détérioration de la situation économique de l'Afrique résulte en partie de l'environnement international.

Face à la faiblesse des ressources financières disponibles dans la plupart des pays africains et face à la contraction des prêts bancaires extérieurs et de l'aide au développement, les pays africains rencontrent de plus en plus de difficultés pour mobiliser des ressources pour financer les projets d'investissement. Ces pays introduisent et mettent en œuvre des réformes économiques vers la fin de la décennie 1980, pour stimuler l'activité économique et l'investissement.

Mais malgré les efforts consentis en matière de libéralisation en faveur de l'activité économique et des investissements étrangers, l'Afrique reste très marginalisée et en dehors des circuits des échanges internationaux, des IDE, du commerce extérieur et des transferts de technologie et reste peu sécurisée aux yeux des investisseurs étrangers.

Pour être en mesure d'aborder correctement le thème de ce chapitre et d'identifier d'une part les causes d'ouverture de ces pays à l'investissement étranger après lui avoir été hostile et d'autre part les raisons pour lesquelles ces pays restent marginalisés par rapport aux autres pays des flux d'IDE; il est indispensable d'analyser d'abord les situations économiques et les politiques de développement et d'ajustement des pays africains et les retombées de ces politiques sur l'avenir de ces pays et les populations.

---

## SECTION 1 : LES CAUSES DE L'OUVERTURE DES PAYS AFRICAINS AUX IDE

---

### 1- Les faiblesses économiques et l'écart de développement

---

L'Afrique a des difficultés à démarrer économiquement depuis plusieurs années. De nombreuses raisons expliquent les problèmes de l'Afrique, dont la marginalisation et la stagnation ont été de longue durée.

Aujourd'hui et dans un contexte de mondialisation, des éléments de réponses apparaissent. Ces difficultés sont dues en grande partie au poids de sa dette qui freine considérablement tout effort de développement, mais la nécessité de surmonter l'insuffisance des ressources disponibles par recours à l'emprunt extérieur est donc politiquement et plus encore socialement, un choix qui s'impose; à plus forte raison lorsque les ressources que procurent les exportations doivent servir peu ou pour au remboursement de la dette antérieure. Donc, dans un premier temps, l'Afrique a reçu des bailleurs de fonds des emprunts qui n'ont pas été utilisés à bon escient, ce qui a générée une perte de confiance de la part des financiers internationaux.

Aussi, l'Afrique, sous la pression extérieure s'est engagée dans des réformes drastiques pour ranimer la croissance et atténuer les tensions sociales et politiques, mais les politiques d'Ajustement structurel n'ont pas permis aux pays africains de renouer avec une croissance durable ; les rares pays qui ont appliqué ces politiques avec plus de rigueur connaissent des résultats intrigués.

Il faut noter également que sur l'échiquier international, l'Afrique est réellement marginalisée puisque sa part dans les échanges internationaux est faible et insignifiante (2 %).

Ainsi, les pays africains se sont retrouvés enfermés dans un cercle vicieux du fait du faible niveau d'activité économique où la faiblesse des revenus et de la croissance sont à la fois une cause et une conséquence de la faible épargne du faible taux d'investissement et de la médiocre efficacité de l'utilisation des ressources et par conséquent la suite ?

Bien que les progrès de l'Afrique en termes de croissance économique sont certes louables puisque l'économie africaine a continué d'enregistrer depuis 2003 des taux de croissance importants (4,5% en 2003 contre 3,5% en 2002 et 2001 – 3, 3% en 2000) après avoir connu un ralentissement en 2000 et 2002 dû

au ralentissement de la croissance économique mondiale qui s'est traduit par une diminution substantielle des IDE dans le monde, dans la mesure où leur montant s'est réduit à un niveau voisin de 620 M\$ après avoir connu un niveau record de 127 M\$ en 1999 et 2000. On a assisté aussi à une baisse de la demande mondiale pour la plupart des produits de base peu valorisés sur le marché mondial et moins porteurs commercialement que les produits manufacturés, ce qui s'est traduit par une chute de 8% des cours de produits non énergétiques et un fléchissement d'environ 12% des cours du pétrole et du gaz qui constituent les principales exportations du continent et dont les recettes constituent l'essentiel des revenus de la région en devises dépendant essentiellement pour la plupart des exportations de produits de base, les pays africains ont subi de grosses pertes dues aux termes de l'échange avec des effets pervers sur leurs balances des paiements, les taux de change et l'emploi. Ce boom des produits manufacturés a modifié la composition du commerce et a permis une croissance du commerce mondial, mais ce boom n'a pas eu lieu sur le continent Africain ce qui explique les médiocres résultats commerciaux. Selon le rapport de la banque mondiale de 2001 dont les résultats sont vraisemblablement corroborés par les chiffres de la banque africaine de développement (BAD) montre que, en termes d'indicateurs de développement, les données pour l'Afrique restent alarmantes. Certes, dans l'ensemble, les résultats économiques du continent ont été beaucoup plus marqués par une croissance modeste des dix (DPEA) qui représentent à elles seules 80% du PIB du continent.

Tableau 14 : Les dix principales économies africaines 2001

Pays	PIB (en M \$ US courants)	Population (millions)	Taux de croissance du PIB	Part des pays dans le PIB de l'Afrique %
<b>1. Afrique du sud</b>	112.9	43.8	2.2	20.7
<b>2. Egypte</b>	93.5	69.1	3.3	17.1
<b>3. Algérie</b>	54.6	30.8	3.5	10.0
<b>4. Nigeria</b>	41.5	116.9	4.0	7.6
<b>5. Maroc</b>	34.0	30.4	6.0	6.2
<b>6. Libye</b>	33.4	5.4	2.5	6.1
<b>7. Tunisie</b>	20.1	9.6	5.2	3.7
<b>8. Soudan</b>	12.6	31.8	6.0	2.3
<b>9. Kenya</b>	10.4	31.3	1.0	1.9
<b>10. Angola</b>	9.3	13.5	3.2	1.7
<b>Total</b>	422.2	382.7	3.4	77.3

*Source* : division de la statistique de la BAD, ONU et FMI

En dépit des résultats peu reluisants de l'économie africaine en 2001, 21 pays ont réussi à réaliser des taux de croissance supérieurs à 5% tandis que 8 autres ont enregistré une croissance qui oscille entre 3 et 5%, le nombre de pays ayant obtenu une croissance négative est passé de 11 pays en 2000 à 5 en 2001.

**Tableau 15 : Croissance du PIB réel par région, 1998-2002**

	1998	1999	2000	2001	2002
<b>Régions géographiques</b>					
Afrique centrale	2,9	0,6	0,4	3,4	5,5
Afrique de l'est	2,4	4,2	4,0	5,0	2,8
Afrique du nord	4,3	4,0	3,9	3,5	2,5
Afrique australe	1,9	2,3	3,0	2,9	3,4
Afrique de l'ouest	3,4	2,5	3,1	3,4	1,7
<b>Groupements opérationnels de la BAD</b>					
Pays admissibles au FAD (y compris pays ayant accès aux financements mixtes)	3,4	3,0	2,7	3,5	3,0
Pays limités aux FAD	3,8	3,7	2,8	4,1	4,5
Pays ayant accès aux financements mixtes	2,1	0,6	2,5	1,2	-2,5
Pays non admissibles aux FAD	3,1	3,1	3,7	3,4	2,7
<b>Groupements économiques et régionaux</b>					
UMA	4,0	2,3	2,8	3,4	2,3
CEMAC	5,4	2,9	3,7	7,1	6,7
COMESA	3,5	4,4	3,5	2,9	2,8
CEEAC	3,6	1,1	0,9	3,3	7,4
CEDEAO	3,4	2,5	3,1	3,4	1,7
ZONE FRANC	4,9	3,3	2,3	4,9	4,6
SADC	1,7	1,8	2,6	2,6	3,5
UEMOA	4,6	3,5	1,4	3,5	3,1
Exportateurs de pétrole nets	3,4	3,7	4,1	3,1	2,2
Importateurs de pétrole nets	3,1	2,6	2,7	3,7	3,3
<b>TOTAL DES PMR</b>	<b>3,2</b>	<b>3,1</b>	<b>3,3</b>	<b>3,5</b>	<b>2,8</b>

*Note : a/ Estimations provisoires.*

*Source* : division de la statistique de la BAD.

Néanmoins, il convient de relever de façon positive que les fondamentaux économiques ont continué de se renforcer, ce qui se traduit par l'engagement affirmé de nombreux gouvernements africains à adopter de prudentes politiques budgétaires, monétaires et de change et de continuer l'effort des réformes des entreprises.

**Tableau 16 : Afrique : Indicateurs macroéconomiques, 1998-2002**

	1998	1999	2000	2001	2002
Croissance du PIB réel	3,2	3,1	3,3	3,5	2,8
Croissance du PIB réel par habitant	0,8	0,6	0,9	1,0	0,5
Inflation (%)	11,0	12,2	13,9	12,7	9,7
Ration d'investissement (en % du PIB)	20,9	20,7	-1,4	19,9	20,8
Solde budgétaire (en % du PIB)	-3,5	-2,8	17,3	-2,1	-2,9
Croissance de la masse monétaire (%)	13,9	16,5	7,2	20,2	13,8
Croissance des exportations, en volume (%)	-0,6	2,7	2,9	0,2	1,8
Croissance des importations, en volume (%)	5,4	1,1	17,4	2,8	3,8
Termes de l'échange (%)	-10,0	7,4	22,4	-4,6	-1,4
Balance commerciale (en milliards de \$)	-15,6	-5,7	4,2	12,3	7,9
Compte courant (en milliards de \$)	-22,6	-16,1	0,8	1,3	-7,3
Compte courant (en % du PIB)	-4,4	-3,1	17,3	0,2	-1,4
Service de la dette (en % des exportations)	22,2	20,1	20,1	17,3	22,3
Epargne nationale (en % du PIB)	16,1	17,5		19,9	19,4
Entrées nettes de capitaux (en milliards de \$)	23,8	21,1	14,6	20,1	...
IDE (en milliards de \$)	9,0	12,8	8,7	17,2	...
IDE (en % des IDE dans les pays en développement)	3,2	2,6	2,5	2,9	...

Note : a/ Estimations provisoires. (Non disponible).

Source : division de la statistique de la BAD et du FMI

L'augmentation de la masse monétaire s'est considérablement ralentie, l'inflation a baissé et les soldes budgétaires se sont améliorés face à la détérioration des comptes extérieurs, y termes de l'échange, la balance commerciale et le solde du compte courant.

De plus, le ratio investissement /PIB a légèrement augmenté tandis que celui du service de la dette par rapport aux exportations a accusé une légère baisse de 17% malgré un environnement extérieur difficile, mais de façon générale la situation de l'endettement extérieur du continent africain, s'est améliorée en 2000 et 2001 dans plus de vingt pays dans le cadre de l'initiative PPTE<sup>57</sup>.

Les efforts qu'ont consentis les états Africains ont porté leurs fruits avec une nette reprise de la croissance depuis l'année 2004. À tel point que cette période positive est l'une des plus longues dans l'histoire du continent.

L'onde de croissance s'est poursuivie et a atteint une moyenne de 6,1% en 2006 et 2007. Il faut noter que la croissance a été encore plus marquée dans les pays

<sup>57</sup> L'initiative des pays pauvres très endettés « PPTE » lancée en 1996 par la banque mondiale et le FMI elle a pour objectifs la réduction de la dette des pays très endettés. une liste de 42 pays éligibles à l'initiative a été établie elle regroupe essentiellement des pays africains(32) ainsi que 4pays d'Amérique latine et 2 pays d'Asie

du sud du Sahara que dans les pays du Maghreb, qui, historiquement, ont toujours enregistré des taux plus élevés alors que la croissance n'a pas dépassé 4,4% et 4,2% en moyenne annuelle respectivement en 2006 et 2007, les résultats des pays subsahariens se sont situés autour de 6,4% et 6,8% durant la même période. Cette forte croissance est due à la hausse des IDE qui sont passés de 17,2 M\$ en 2004 à 30,7 M\$ en 2005 pour atteindre un record de 38,4 M\$ en 2006, mais ces flux restent concentrés dans le secteur pétrolier et dans un petit nombre de pays.

Les facteurs à l'origine de cette forte croissance durant cette période sont:

1. A l'origine de cette forte croissance, l'ampleur des réformes économiques des entreprises qui ont assuré une meilleure gestion macro économique et ont fait de la lutte contre la corruption une réelle priorité pour les pouvoirs publics dans un grand nombre de pays.
2. La hausse significative des cours des produits de base et du pétrole qui ont permis aux pays de renforcer leurs dynamiques de croissance.

Il est important de noter que cette augmentation a été le résultat d'un accroissement de la valeur totale des exportations et non des volumes comme c'était le cas par le passé, ce qui indique une nette amélioration des termes de l'échange des pays africains.

cette période de forte croissance, faste pour l'Afrique, lui a permis de prendre un nouvel élan pour son développement, elle lui a aussi permis de renforcer ses dynamismes économiques internes, de diversifier ses partenaires de développement et de réduire par conséquent, sa forte vulnérabilité par rapport à la mondialisation et sa dépendance par rapport à ses partenaires traditionnels ainsi qu'aux chocs externes.

Malgré ces performances, beaucoup d'experts ont mis en avant les limites de la reprise et des dynamiques de développement en Afrique, pour certains, cette croissance est encore trop faible pour faire face aux défis de réduction de la pauvreté, ils estiment qu'une croissance annuelle moyenne de 7% est nécessaire, pour que l'Afrique atteigne les objectifs du millénaire d'ici 2015<sup>58</sup>. D'autres, ont

---

<sup>58</sup> La déclaration des OMD a été adoptée en septembre 2000 lors d'une réunion des chefs d'état et de gouvernement .ceux-ci se sont fixés des objectifs concrets pour faire progresser le développement et réduire de moitié la pauvreté dans le monde à l'horizon 2015..

mis en exergue le caractère inégalitaire de la répartition entre les 5 régions et la nécessité par le continent de s'assurer une plus grande équité dans la répartition. Une autre partie des spécialistes a également mis l'accent sur les conflits qui anéantissent dans bon nombre de pays, le progrès réalisé depuis plusieurs années.

Donc, la croissance apparaît comme un véritable impératif, un défi à relever pour les politiques économiques, mais la croissance n'est pas le développement, puisqu'on s'est aperçu que certains pays ont des taux de croissance importants mais n'ont jamais réalisé le développement dans la mesure où leur population ne profite pas de cette croissance. Ils ne peuvent mobiliser suffisamment de fonds pour inverser la tendance, face aux besoins de devises requis, ils dépendent donc d'un financement extérieur (Prêts- dons –aides au développement...)

### **Causes de la faiblesse de la croissance économique en Afrique :**

Abstraction faite de quelques îlots de croissance, les années 1980-1990 sont celles de la régression économiques et sociale du continent africain. Ses indicateurs sociaux demeurent au plus bas. L'Afrique le continent le plus pauvre du monde (33 pays des 48 PMA se trouvent en Afrique) 320 millions des 820 millions de personnes subsistent avec moins de 1\$us par jour, elle se caractérise entre autres par la faiblesse de l'accumulation en capital humain<sup>59</sup>, si on ajoute à cela, les effets de la morbidité et de la mortalité dues à la pandémie du VIH/sida sur la productivité du facteur humain Africain et donc sur la croissance (l'espérance de vie est de 33 ans).

Plusieurs facteurs expliquent ce bilan inquiétant et prêtant au pessimisme.

A côté des facteurs purement économiques, il y a la politique, les pesanteurs sociales, les données démographiques les mimétismes culturels, les espérances individuelles et collectives déçues

Mais une distinction est traditionnellement faite entre les facteurs externes (ou exogènes) et facteurs internes (endogènes) pour expliquer cette situation.

-Historiquement, les pays africains se sont retrouvés souvent dès l'accession à l'indépendance politique confrontés à des exigences sociales pressantes : édifier

---

<sup>59</sup> Selon le rapport de l'OMS 300.000 personnes décèdent du paludisme-1million de cas de tuberculose dépistés-15 millions de personnes sont mortes du Sida-30millions d'autres sont séropositives-11millions d'enfants sont orphelins de un des deux parents.

une économie nationale laissée à l'état embryonnaire et en disfonctionnement et satisfaire en même temps des besoins sociaux exacerbés. Cette situation a été aggravée par un leadership médiocre, la corruption et la mauvaise gouvernance des régimes politiques dans de nombreux pays demeurent une contrainte majeure au développement médiocre.

2-Aux éléments sociopolitiques cités, s'ajoutent deux facteurs exogènes pour expliquer le délabrement des économies et la paupérisation des masses en Afrique.

Le premier réside dans les catastrophes naturelles : sécheresse cyclones, inondations, épidémies, invasion des criquets, tremblement de terre dont les conséquences financières dépassent les moyens mobilisés à la fois par les états nationaux et l'aide humanitaire internationale.

Le deuxième facteur est représenté par la détérioration des termes de l'échange, conséquence de la spécialisation historique coloniale de l'Afrique. Nous savons que depuis des siècles, l'Afrique est intégrée dans l'économie mondiale principalement, en tant que fournisseur de produits primaires sans pour autant utiliser ces ressources pour développer des industries de transformation et soutenir la croissance durable de l'Afrique. Les recettes d'exportation de ces produits qui constituent généralement la principale source de recettes en devises sont très dépendants des cours mondiaux et donc du marché extérieur, ce qui représente une source d'instabilité alors que les prix à l'export des produits africains (café, coton, arachides, pétrole, diamant...) connaissent des fluctuations erratiques, les prix des produits manufacturés importés enregistrent une tendance constante à la hausse. Sur ce mouvement défavorable des prix relatifs aux prix internationaux se greffe couramment la dépréciation du cours des monnaies de facturation et de paiement des produits de base. Par suite de la dégradation des termes de l'échange et la dépréciation des cours des matières premières et la hausse des prix des produits importés, ces pays ont du faire face à des déficits de plus en plus considérables de leur balance des paiements, ils ont cherché à couvrir leur déficit courant par le recours à l'emprunt extérieur plutôt que d'essayer de s'adapter à cette dégradation des termes de l'échange [ainsi l'Afrique était condamnée à s'engouffrer dans le tunnel de l'endettement et de l'aide au développement] ainsi, les objectifs de l'endettement extérieur se sont modifiés notamment après le 1er choc pétrolier de 1973 , l'emprunt s'est dissocié de plus en plus de l'effort de développement et les contraintes



d'endettement extérieur risquent bien de demeurer un frein durable à la croissance.

L'insuffisance en devises a imposé la limitation des importations qui a porté sur les biens d'équipement et les biens intermédiaires par la suite du rationnement des devises où des restrictions à l'importation ont maintenu la pression sur les investissements au prix d'une forte contraction de l'activité.

Le premier choc pétrolier (hausse des prix d'importation) avait été en grande partie compensé dans de nombreux pays africains par la hausse des prix d'exportation. Mais le second choc s'est produit dans des conditions bien différentes ; en raison de la récession mondiale, les prix d'exportation et donc des termes d'échanges se sont dégradés ; d'autres parts, la hausse des taux d'intérêts, agissant sur une dette qui s'était fortement accrue et a été facteur supplémentaire de déficit des paiements courants<sup>60</sup>.

Donc, la distinction entre facteurs endogènes et exogènes, n'est en fait qu'artificielle, notamment parce que les facteurs exogènes agissent sur la politique économique. L'instabilité des recettes d'exportation est un facteur explicatif important du taux d'endettement (dette/PNB) l'endettement extérieur lui-même peut paraître à la fois comme le résultat des facteurs externes (l'offre internationale de capitaux) et de facteurs de politique économique interne (demande).

Pour conclure, la détérioration de la situation économique de l'Afrique résulte en partie de la dégradation de l'environnement international et de la persistance des conditions climatiques défavorables dans la plupart des pays ; mais elle résulte aussi de politiques antérieures qui n'ont pas toujours répondu aux exigences du moment.

## **2 - La crise de l'endettement et ses retombées sur les pays africains.**

---

La plupart des pays africain souffrent de niveaux d'endettement intenable qui freinent considérables leur développement, et les obligations au titre de service de la dette exercent des pressions considérables sur le budget de ces pays Africains et privent les principaux secteurs socioéconomiques des

---

<sup>60</sup> Mekideche : le surendettement, obstacle structurel à la croissance de l'Algérie p96.rapport de séminaire CNES 2000.

investissements dont ils ont besoin, et par conséquent, ils affaiblissent les chances de parvenir à une croissance durable et de lutter contre la pauvreté.

Pour de nombreux pays d'africain l'accumulation de la dette extérieure est liée en partie à la structure de leur production et de leurs échanges du fait qu'ils importent davantage qu'ils n'ex portent (qu'ils investissent qu'ils n'épargnent) et doivent emprunter à l'extérieur pour compenser la différence. La persistance de ce schéma a conduit à une accumulation de la dette et à de sérieux problèmes de remboursements.

Plusieurs autres facteurs ont contribué à cette situation, nous pouvons les résumer dans les points suivants:

- L'utilisation douteuse des fonds empruntés.
- L'insuffisance des gains en devises.
- La fuite de capitaux (estimée à 200 milliard de \$).
- Une situation de déficit public.
- Forte facturation des prix des matières premières.
- Le manque de diversification des recettes d'exportation.

Donc, les fond empruntés pour compléter l'écart de financement extérieur n'ont pas été utilisés à bon escient, ils ont servi à financer la consommation, ont été détournés ou encore investis dans des activités non viables ou qui n'ont pas modifié la structure des échanges de façon à rapporter suffisamment de devises pour honorer les échéances de la dette. Le fardeau de la dette est devenu le reflet de sa marginalisation par rapport à l'économie mondiale (en termes de part dans les échanges internationaux et de flux de capitaux privés) et constitue aussi l'un des principaux obstacles aux efforts de développement de l'Afrique qui reste toutefois, le continent le plus endetté en pourcentage de son revenu national et au regard de ses capacités de remboursement en 2000, 28 pays des 34 pays classés comme très endettés, par la banque mondiale, se trouvaient en Afrique. Ils affichaient en outre, des statistiques peu enviables au vue d'indicateurs sociaux tels que l'analphabétisme ou la mortalité infantile et maternelle.

Tableau 17: Encours total de la dette régionale  
(en millions de dollars des Etats-Unis)

Régions	1970	1975	1980	1985	1990	1995	1999	2000
Asie de l'est et pacifique	11162	29019	94080	175068	273983	547489	673379	632953
Europe et Asie centrale	5028	13825	75627	141940	219850	350925	496400	499344
Amérique latine et Caraïbes	32548	82795	257197	408132	474720	649398	796192	774419
Proche-Orient et Afrique du Nord	4822	27629	83832	135741	183471	214228	216166	203785
Asie du sud	12270	22953	37816	67569	129481	157289	167320	164375
Afrique subsaharienne	6921	19633	60898	107104	176883	235256	216326	215794
Total pays en développement	72751	195854	609450	1035554	1 458389	2154584	265784	249670

*Note* : L'encours total de la dette extérieure se compose de la dette à long terme publique et garantie par l'Etat, de la dette privée à long terme non garantie (rapportée ou estimée par la Banque mondiale), des crédits du FMI, ainsi que de la dette estimative à court terme.

*Source* : Global Développement Finance, 2002

Tableau 18: Dette régionale totale en pourcentage du revenu national brut (RNB)

Régions	1970	1975	1980	1985	1990	1995	1999	2000
Asie de l'est et pacifique	8,4	11,0	21,1	29,1	29,8	31,0	36,3	31,2
Europe et Asie centrale					17,8	36,2	58,1	53,9
Amérique latine et Caraïbes	20,3	22,6	34,5	60,7	44,6	39,7	46,4	40,9
Proche-Orient et Afrique du Nord	12,3	18,5	22,0	32,6	45,7	43,9	36,9	31,7
Asie du sud	14,9	17,0	16,2	23,1	32,4	33,3	28,8	27,0
Afrique subsaharienne	11,4	15,3	23,5	56,4	63,0	77,7	71,6	71,3
Total pays en développement	10,9	13,3	21,0	34,0	34,1	38,3	43,7	39,1

*Note* : Dette extérieure totale (EDT)/RNB (en pourcentage)

*Source* : Global Développement Finance, 2002

**La structure de la dette africaine** : une distinction est couramment opérée entre la dette bancaire privée et la dette publique. La dette bancaire est formée de crédits à courts et à moyen termes selon les termes du marché stimulés par les surplus pétroliers qui dans les années 1970, sont partiellement recyclés dans des projets de développement (plus ou moins profitables). Ce type de financement subit un déclin notable sous l'effet des cessations de paiement, des « banqueroutes » en cascades survenues dans le monde (Mexique – Venezuela – Nigeria ...). Dès 1982, l'encours des prêts bancaires non garantis est relativement négligeable en Afrique, il n'est que de 5% environ de son passif extérieur ; il est l'apanage de 6 pays seulement (Afrique du sud- Maroc – Mozambique – Tunisie – Ile Maurice et côte d'ivoire). Les banques

commerciales ont une longue expérience de restructuration de leurs créances sur des pays en défaut de paiement, aujourd'hui, ce type de négociation s'effectue au sein du club de Londres. La dette officielle bilatérale ou multilatérale comporte couramment une échéance moyenne ou longue, tandis que son coût est susceptible d'être concessionnel, le prêteur abandonne une partie de ses droits (du point de vue des échéances et du coût).

La dette publique et les prêts bancaires garantis (qui dominent le passif extérieur de l'Afrique) se renégocient auprès du club de Paris qui regroupe les principaux créiteurs officiels (Etats-Unis, Allemagne, France, Italie, Japon...).

Quant au service de la dette, il est généralement excessif au regard des capacités de paiements des pays Africains : en 1970-2002, ils mobilisent 540 milliards de \$us d'assistance financière<sup>61</sup>, mais honorent un service de la dette plus élevé se montant à 550 milliards us.

Les engagements internationaux du continent sont aujourd'hui de 350 milliards de \$ US la moitié de cette dette est partagée par l'Afrique du sud – l'Egypte – le Nigeria – le Maroc – la côte d'ivoire et l'Algérie<sup>62</sup>.

La structure de la dette Africaine procède globalement du «financement extérieur» des programmes économiques conçus avec la coopération du FMI.

### **3 - La Part déclinante de l'Afrique dans les échanges mondiaux et intra régionaux**

---

Le commerce est un volet fondamental dans la politique des pays en développement, il constitue une des principales sources de recettes budgétaires et il est globalement reconnu comme un des moteurs susceptibles d'engendrer une croissance rapide dans les pays à bas revenus. L'histoire des tigres asiatiques montre que les stratégies de développement tournées vers l'extérieur et reposant sur la diversification des exportations, stimulent non seulement l'emploi et le revenu mais aussi les interactions avec l'étranger, ce qui se traduit par des entrées plus importantes de capitaux et d'investissements et par un surcroît de compétence et de formation du capital humain. Mais en comparaison, les performances commerciales Africaines, notamment au sud du Sahara, laissent à désirer ; la part du continent Africain dans le commerce mondial est

---

<sup>61</sup> Source : Rapport sur le développement en Afrique banque Africaine de développement 2000-2003

<sup>62</sup> L'Algérie procède au remboursement anticipée de ses dettes, voir chapitre suivant.pp 181-182.

très limitée et son augmentation reste dû en grande partie au secteur des hydrocarbures. Seuls, l'Afrique du sud et dans une moindre mesure, le Maroc, la Tunisie ou la côte d'ivoire disposent d'une économie suffisamment diversifiée<sup>63</sup> pour engranger des devises sans pour autant vendre du pétrole.

**Tableau 19 : Part dans les exportations mondiales, par région, 1980-2000**

	1980	1985	1990	1995	2000
<b>Pays à revenu élevé</b>	73,3	76,7	80,4	77,7	73,8
<b>Asie de l'est et pacifique</b>		5,1	5,6	8,6	10,5
<b>Europe et Asie centrale</b>		4,7	5,0		
<b>Amérique latine et Caraïbes</b>	4,9	5,2	4,0	4,3	5,3
<b>Proche-Orient et Afrique du Nord</b>	8,0	4,3	3,1	2,3	2,7
<b>Asie du sud</b>	0,8	0,9	0,8	0,9	1,1
<b>Afrique subsaharienne</b>	3,9	2,7	1,9	1,4	1,5
<b>Monde</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

*Source* : Global Développement Finance, 2002

**Tableau 20 : Part dans le PIB mondial, par région, période (1000-1998)**

Années	1000	1500	1820	1870	1913	1950	1973	1998
Europe occidentale	8,7	17,9	23,6	33,6	33,5	26,3	25,7	20,6
Pays d'immigration européenne	0,7	0,5	1,9	10,2	21,7	30,6	25,3	25,1
Japon	2,7	3,3	3,0	2,3	2,6	3,0	7,7	7,7
Asie (hors Japon)	67,6	62,1	56,2	36,0	21,9	15,5	16,4	29,5
Amérique latine	3,9	2,9	2,0	2,5	4,5	7,9	8,7	8,7
Europe de l'Est et ex-URSS	4,6	5,9	8,8	11,7	13,1	13,1	12,9	5,3
Afrique	11,8	7,4	4,5	3,7	2,7	3,6	3,3	3,1
<b>Monde</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

*Source* : rapport de la BAD 1999. division de la statistique.

*C'est peut-être la part de l'Afrique dans le PIB mondial qui en dit le plus long sur la marginalisation croissante de l'Afrique dans l'économie mondiale.*

<sup>63</sup> Source : Afrique du sud : principales ressources : agriculture –élevage – ruines (or- diamants – charbon- fer – uranium)- sidérurgie – tourisme  
Côte d'Ivoire : cacao – coton – café  
Tunisie ; textiles – hydrocarbure  
Maroc : textiles – Agrumes – Phosphate

La faible part de l'Afrique dans le commerce mondial illustré dans ce tableau, confirme bien qu'elle est malade de sa compétitivité et donc de sa mauvaise position au sein de l'économie mondiale.

Sur les deux dernières décennies, le volume global des échanges a triplé, la part du continent dans le commerce mondial a régressé de près de 5% en 1980 à moins de 2% aujourd'hui, sa part du marché mondial des produits hors hydrocarbures se rétrécit en 1980- 2000 ces produits ne procurent en 2000 que 69 milliards \$ US à l'Afrique subsaharienne. Déjà au cours des années 1980, les exportations avaient connu une chute dramatique aussi bien en volume qu'en prix.

Les raisons de ce déclin sont multiples parmi lesquelles il faut citer :-l'ensemble des mesures prises par les pays développées pour protéger leurs marchés – notamment les subventions qu'ils versent aux producteurs et qui représentent plus d'un milliard de dollars us par jour ,à cela s'ajoutent les grandes difficultés de nonaccès aux marchés mondiaux par des barrières tarifaires et non tarifaires toujours élaborées empêchant toute valeur ajoutée des produits. La conférence de DOHA devait apporter des motivations majeures et un équilibre dans les échanges mondiaux avec les pays développés mais les différents blocages dans les négociations se succèdent et déstabilisent chaque jour un peu plus les économies des pays en développement.

Aussi, à la suite des chocs pétroliers, le ralentissement de la demande mondiale a provoqué un déclin drastique des exportations compromettant ainsi la croissance de nombreux pays tributaires des marchés mondiaux.

### **Le volume des échanges :**

Le volume des exportations africaines a été de 7,3% en 2000 contre 4,8 % pour les importations, cette progression est due à :

- La croissance de l'économie mondiale.
- L'Afrique a pu dégager un excédent de sa balance commerciale estimé à 11M\$ US soit 1,2% de son PIB.

Quant aux pays exportateurs l'excédent est estimé à plus de 25% contre uniquement 7% en 1998

Les pays non exportateurs ont malheureusement été pénalisés par la hausse des prix de pétrole, et par conséquent ont enregistré des déficits de leurs balances commerciales parmi ces 32 pays, il y a 15 pays dont le déficit a atteint le taux de 10% de leur PIB.

Mais la plupart des pays Africains sont que des importateurs nets d'hydrocarbures, notamment en Afrique de l'ouest et en Afrique australe, sans oublier le Maroc et la Mauritanie. Même si, pour ces deux derniers ou encore pour le Mali et le Niger, les exportations en cours laissent présager de futures extractions encourageantes, leurs balances des paiements demeurent pendant de nombreuses années dépendantes des cours mondiaux du brut.

Pour les pays importateurs, le maintien durable de la hausse des prix du baril de pétrole aura pour effet d'assécher tôt ou tard les réserves de change, de les détourner de l'investissement public et de se répercuter en tension inflexible, en outre, le ralentissement de la croissance dans les pays industrialisés pénalisera les pays les plus dépendants de leur commerce extérieur.

Les recettes d'exportations ont permis d'améliorer les balances des paiements des pays Africains. Elles ont atteint pour la première fois en 2000, la valeur de 150 millions \$ US avec un taux annuel de 7,3 % un taux jamais atteint contre 4.8% pour les importations

**Tableau 21 : Part de l'Afrique dans le commerce mondial**

	2000	2001	2002
<b>Exportations mondiales</b>	6,3	6,1	-
<b>Importations mondiales</b>	6,5	6,3	-
<b>Valeur du commerce africain (M\$)</b>	291,5	289,5	299,4
<b>Exportations africaines (3)</b>	154,2	147,5	151,8
<b>Importations africaines (4)</b>	137,3	142,0	147,6
<b>Balance commerciale</b>	16,9	5,5	4,2
<b>3/1</b>	2,4	2,4	-
<b>4/2</b>	2,1	2,3	-

Source : données de la BAD – rapport 2003

De façon générale, nous pouvons dire que cette amélioration est due aux recettes des pays exportateurs de pétrole et non pas aux volumes ou à la structure diversifiée des exportations. Un excédent pour le continent de 11 millions \$ US

(1,3 % du PIB). Le déficit de la balance du continent a diminué en 2000 il était de 1,96 millions \$ US (-3 % du PIB de 1999).

L'excédent des pays exportateurs a augmenté de + 25 % du PIB en 2000 (contre 7 % du PIB en 1998). sous l'effet de la flambée des prix de pétrole, les recettes d'exportation ont atteint en 2000 la valeur de 115M\$USD. Mais les produits exportés hors hydrocarbure sont insignifiants et ont connu une baisse notamment le café, le cacao et quelques métaux qui ont perdu leur place sur les marchés mondiaux.

### Les échanges interrégionaux et intra régionaux

Il y a aujourd'hui en Afrique, une inflation de regroupements régionaux<sup>64</sup> qui n'ont permis à ce jour, ni une expansion appréciable des échanges intra africains, ni à une accélération de la croissance économique de cette région.

Le tableau suivant présente les importations de chacun de ces groupements à partir de ses propres membres et des autres zones de la région, le but en pourcentage de ses échanges avec le monde entier pour la période (1996 – 2001)

**Tableau 22 : Moyenne des importations annuelles des zones commerciales africaines (en pourcentage des importations totales) (1996-2001)**

	UMA	CEMAC	COMESA	CEEAC	CEDEAO	ZONE FRANC	SADC	UEMOA	Afrique	Monde
<b>UMA</b>	3,07	0,17	0,58	0,17	0,8	0,6	0,27	0,43	4,86	100
<b>CEMAC</b>	0,91	3,43	0,55	3,65	8,37	6,22	1,94	2,79	14,44	100
<b>COMESA</b>	0,62	0,12	3,49	0,22	0,42	0,26	9,77	0,14	13,27	100
<b>CEEAC</b>	0,57	2,31	2,19	2,55	5,92	4,18	7,92	1,87	17,89	100
<b>CEDEAO</b>	0,81	0,27	0,2	0,28	10,19	4,9	1,31	4,63	12,5	100
<b>ZONE FRANC</b>	1,19	1,59	0,36	1,68	14,81	7,98	1,52	6,39	18,89	100
<b>SADC</b>	0,05	0,13	3,39	0,37	0,9	0,36	11	0,23	12,55	100
<b>UEMOA</b>	1,36	0,57	0,19	0,59	18,55	9,05	1,73	8,47	21,35	100
<b>Afrique</b>	0,03	0,01	0,04	0,01	0,06	0,03	0,1	0,03	0,21	100

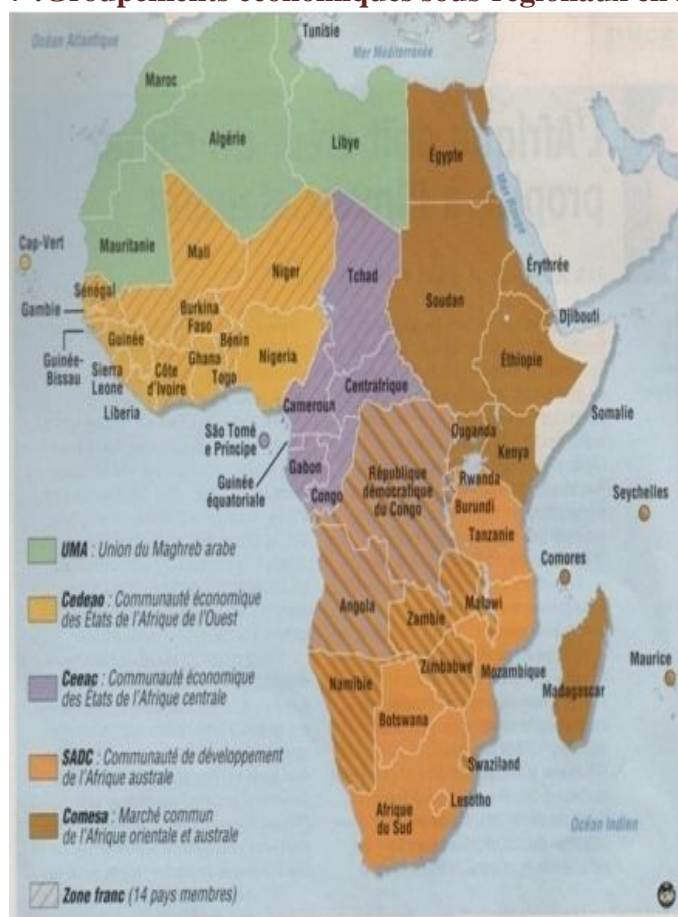
*Source* : Division de la statistique, Banque africaine de développement, 2002

<sup>64</sup> UMA- CEDEAO-CEEAC-SADC-COMESA-ZONE FRANC



Même les échanges au niveau intra-régional par rapport à l'ensemble du commerce continental ne représentent que 13% du commerce Africain et seuls quelques pays comme l'Afrique du sud qui en bénéficient pleinement. Vers la fin des années 1990, le commerce intra-régional de l'union des états de l'Afrique centrale (CEEAC) et de l'union économique et monétaire Ouest Africaine (CEDEAO), n'atteint pas 1 milliard \$ US.

**Figure 7 : Groupements économiques sous-régionaux en Afrique**



*Source : jeune Afrique. Hors série 2005*

En Afrique du nord, la mise en œuvre du traité de Marrakech (UMA) conclu en 1989 par l'Algérie. Le Maroc – la Libye – La Tunisie et la Mauritanie, en vue d'établir une zone de libre échange puis une union douanière, est paralysée par la mauvaise volonté de certains états et surtout par la question du Sahara occidentale<sup>65</sup>.

Vue la structure de nombre d'économies africaines, il n'a pas lieu d'attendre davantage significatif d'accords préférentiels régionaux qui se concentreraient sur les échanges. Rares, sont les pays dont la capacité d'exportation correspond aux besoins d'importation de leurs voisins - cette absence ou ce faible degré de

<sup>65</sup> BENISSAD.M.H: L'ajustement structurel : Objectifs et expériences- p ? Ed. Alin 1993

complémentarité des économies des pays Africains, limite l'impact positif que l'on peut attendre d'accords commerciaux préférentiels intra régionaux ; ainsi, presque tous les pays Africains ont des excédents de main d'œuvre peu ou non qualifiés et peu de cadres et techniciens qualifiés, alors qu'aucun d'entre eux n'a d'excédents de capitaux, il n'y a pas non plus d'excédents alimentaires dans certains pays susceptibles de couvrir les déficits des autres, pour les autres matières premières et demi-produits, la faible dimensions des marchés intérieurs et le faible pouvoir d'achat limitent les capacités d'absorption- il existe également de grandes difficultés de communication (absence ou insuffisance) entre les pays d'Afrique, difficultés qui proviennent des distances entre pays côtiers et pays de l'intérieur ; les distances sont importantes et les transport sont complexes donc onéreux.

En règle générale, les accords d'intégration régionale axés uniquement sur l'expansion des relations commerciales (en l'absence de bases commerciales) ont tendance à donner des résultats médiocres, donc une croissance tirée – à l'heure actuelle – par les exportations relève de l'utopie : avec des capacités de production déclassées, des infrastructures détériorées, l'Afrique apparaît très loin de pouvoir dépendre de ses exportations.

#### **4 – Les Problèmes de financement**

---

La pénurie de capitaux est l'un des grands obstacles auxquels se heurtent les pays africains. Il y a quelques années lorsque les dirigeants africains parlaient de financement du développement de l'Afrique ils désignaient en général par ce terme les dépenses publiques, l'aide au développement des donateurs, les prêts d'organismes financiers internationaux ou d'autres sources de fonds publiques.

**a/ La mobilisation des ressources financières internes :** Les systèmes financiers nationaux n'ont pas toujours résisté au choc de la crise d'endettement. Tandis qu'une ponction importante était effectuée sur l'épargne intérieure pour servir la dette. Les réformes en cours engagées par les pays Africains, si elles parviennent à une meilleure mobilisation de l'épargne, devraient améliorer les conditions du financement de la croissance<sup>66</sup>.

Le développement de l'épargne est l'un des objectifs essentiels des PAS. Il repose sur plusieurs hypothèses :

---

<sup>66</sup> CNES : La dette des pays du sud de la méditerranée : obstacle au développement Euro méditerranéen p 45-rapport 2000.

- La première est que les pays africains ont une capacité d'épargne qui pourrait être augmentée et en tout cas mieux mobilisée. Les différences très importantes entre les taux d'épargne des pays dont le revenu par tête d'habitant - La croissance économique et la structure démographique sont proches et viennent à l'appui de cette hypothèse. Ainsi, le fait qu'une partie importante de l'épargne se dirige soit vers le secteur informel, soit vers l'étranger (fuite des capitaux) indique que toutes les ressources internes ne sont pas mobilisées de manière optimale.

La deuxième hypothèse est qu'il existe une liaison positive entre taux d'épargne et croissance.

En effet, on observe que d'une manière générale, les pays africains à croissance rapide ont un taux d'épargne (à la fois en termes d'épargne nationale qui comprend les transferts courants nets et le revenu des facteurs de croissance et l'épargne intérieure) supérieur à celui des pays qui ont progressé moins vite sans que l'on puisse d'ailleurs établir le sens de la causalité<sup>67</sup>.

Mais apparemment, la modicité du taux d'épargne n'est que partiellement responsable de l'interruption de la croissance tirée par les investissements dans plusieurs pays d'Afrique il est possible que le manque de productivité ait fait obstacle au maintien d'un taux d'investissement.

- La dernière raison qui milite en faveur du développement de l'épargne nationale est la réduction observée des financements extérieurs ; la crise de la dette a limité considérablement les flux de financements à destination des pays en voie de développement (APD-Prêts...) leur redémarrage est pourtant sélectif et prudent et il risque d'être coûteux pour les pays emprunteurs.

Ainsi, les perspectives tracées par la banque mondiale uniquement les mesures nécessaires au relèvement de l'épargne publique par la réduction des dépenses militaires, limitation des dépenses salariales, passage graduel des taxes sur le commerce à de l'impôt sur la consommation et le revenu, tarification des services d'infrastructure correspondant à leurs prix de revient elles indiquant aussi qu'avec une croissance du revenu par tête qui ne dépasseraient pas 1% par an et un objectif d'augmentation de la consommation tête de la majorité de la

---

<sup>67</sup> Banque mondiale : rapport sur le développement dans le monde 1999.

population, une hausse de l'épargne signifie que la partie la plus favorisée de la population doit accepter une diminution de sa consommation.

Cependant, l'augmentation de l'épargne de ces pays ne doit pas être considérée comme un préalable à l'accélération de la croissance. Tout le problème, ici, aussi, se situe dans le développement d'une dynamique entre investissement croissance et épargne. Dans un environnement économique qui ne serait pas favorable à l'investissement et à la croissance, les mesures ou les politiques qui tendraient à augmenter l'épargne pourraient avoir des effets déflationnistes ou aboutir à la fuite des capitaux. De même faut-il que les mesures prises pour relever l'épargne publique-moyen le plus direct pour augmenter l'épargne nationale- n'aient pour effet une réduction de l'investissement privé.

Le problème de la quantité d'épargne disponibles n'est pas toutefois le seul à devoir être discuté : la qualité du système financier qui assure la mobilisation de cette épargne et décide des projets d'investissement auquel elle sera allouée influence tout autant la croissance de l'économie.

Si la baisse du revenu par tête apparaît bien comme la cause essentielle de la chute de l'épargne, celui-ci est aussi le produit de la déficience du système financier.

Tout comme une partie de l'activité a du fait de la crise et en réaction à l'alourdissement de la pression fiscale glissé dans l'économie informelle, une partie de l'épargne auparavant collecté par les institutions financières officielles s'est reporté vers le système informel.

**b/Le financement international :** Le financement international est composé de :

- **Flux publics** : aide publique au développement APD et prêts publics
- **Flux privés** : investissements directs étrangers – aide privée des ONG – prêts bancaires – émissions d'obligations.
- **Et les flux bilatéraux**

Les flux de capitaux étrangers et transferts publics occupent une place permanente dans le financement des projets d'investissements en Afrique ; le recours à ce financement constitue un moyen de repousser les limites à la croissance. Il permet de réduire le double déficit auquel sont confrontés les pays en difficultés. Le déficit de l'épargne nationale au regard des besoins d'investissement et le déficit de devises au regard des besoins d'importation.

Mais nous avons vu que de nombreux pays qui s'étaient massivement endettés au cours des années 70, n'avaient pas réuni les conditions nécessaires pour pouvoir faire face au service de la dette et éviter le piège d'un processus cumulatif d'endettement, le prélèvement opéré au titre de remboursement de la dette s'effectuait en devises sur le revenu national (1er contrainte) et sur l'épargne publique (2ème contrainte), leurs recettes d'exportation ne sont pas parvenues à laisser un excédent suffisant et la croissance plus forte n'a pas permis une progression de l'épargne telle que son maintien soit possible sans financement extérieur.

Cette position n'est pas toujours justifiée.

La faible capacité d'exportation des pays africains les ayant exclus du marché des capitaux privés, ils sont relégués à ne pouvoir espérer que des soutiens publics officiels.

Les thérapies et les solutions d'rééchelonnements revêtent leurs limites et compter sur de nouveaux prêts pour appuyer des dettes antérieures, est une fausse alternative.

L'aide publique au développement: L'APD comprend les dons et les financements à long terme à des conditions privilégiées ou non, accordés par des sources bilatérales ou multilatérales.

Cette aide, représente pour plusieurs pays africains une source importante de financement des infrastructures économiques et sociales. Mais cette aide restera indispensable à certains pays d'Afrique car la faiblesse des ressources intérieures, la faible diversification des exportations et le poids de l'endettement public montrent que la charge de la dette publique extérieure ne pourra pas être maîtrisée sans un accroissement de l'AP à condition qu'elle ne soit pas dénaturée, gaspillée ou détournée de ses fins pour qu'elle puisse jouer un rôle effectif dans le développement de ces pays.

L'APD qu'accordent les pays développés aux pays qui ont eu besoin ne dépasse guère les 60 milliards de dollars US – dont 23 milliards USD au profit des pays africains – soit 0,3% du PIB des membres du CAD.

L'APD a triplé dans les années 1980 pour atteindre 18M\$ US en 1992, elle a commencé à diminuer en 1993 année au cours de laquelle, l'Afrique bénéficie encore de 64% de l'aide de l'union européenne et 45% de celle des Nations

Unies. L'aide a profité à la plupart des pays Africains où des considérations idéologiques ont parfois guidés certains donateurs

L'évolution de l'aide est caractérisé par l'augmentation de sa part multilatérale (+25% entre 1970 et 1994) l'accroissement du nombre de dons (90% en 1994 contre 50% en 1970) et son changement d'origine (les pays de l'OCDE assumant la quasi-totalité de l'aide depuis la chute du mur de Berlin.

La diminution de l'aide s'explique à la fois par des restrictions budgétaires dans les pays donateurs, le scepticisme à l'égard de l'efficacité de l'aide, la perte d'intérêt stratégique de l'Afrique et la réorientation de l'aide vers les PECO, mais les IDE qui représentent - 2% des financements extérieurs de l'Afrique subsaharienne stagnent et ne permettent pas d'amortir la baisse de l'APD.

**Tableau 23 : Flux de nets de l'aide publique au développement vers l'Afrique et service de la dette**

	1990	1995	2000	2001	2002
Flux nets de l'aide publique au développement vers l'Afrique (b) (en milliards de dollars des E.U)	25,56	21,96	15,78	16,63	22,23
Service de la dette de l'Afrique pour la dette à long terme (c) (en milliards de dollars des E.U)	22,00	20,03	20,00	19,00	17,60
(y compris la dette privée non garantie)	23,02	22,24	22,14	21,39	21,93

**Source :** Rapport du secrétaire général des nations-unies sur le nouveau partenariat et les progrès de sa mise en œuvre et de l'appui international (Août 2004)

a) Pour la dette à long terme (dette publique, dette privée garantie et dette privée non garantie)

b) Comité d'aide au développement (CAD) de l'organisation de coopération et de développement économique (OCDE), division des statistiques et du suivi juin 2004

c) D'après la conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) à partir des calculs établis par la banque mondiale.

Les promesses faites par l'union européenne – les états unis et le Canada, à la conférence de la CNUCED à Monterrey sur le développement du financement et réitérées avec force lors du sommet de Johannesburg sur le développement durable, de doubler d'ici 2006 la part de leur PIB (soit 0,7%) consacrée à L'APD pour atteindre les 75 milliards de USD ont fait l'objet de réserves explicites de la part des nations unies pour qui, seuls les pays « **prêts à faire le nécessaire** » **en matière de réformes économique politique et sociale bénéficieront d'une augmentation de l'aide**<sup>68</sup>.

**Les conditionnalités des bailleurs de fonds** Aujourd'hui les pays donateurs sont de plus en plus soucieux d'assortir leur aide au développement aux pays emprunteurs d'une conditionnalité politique. Cette conditionnalité est devenue un facteur encore plus important du financement de l'aide. Les analyses faites par la banque mondiale mettent de plus en plus souvent en cause les obstacles au développement « la où n'existent pas de règles de droit, de démocratie, de stabilité et de bonne gouvernance, il n'y a pas d'investissement possible »

Aussi, les Etats-Unis, à leur promesse d'une augmentation de l'aide de 5 milliards de USD, ont ajouté des critères d'admissibilité » dont l'acceptation de solutions établies par les bailleurs de fonds pour réduire la pauvreté libéralisation des échanges –privatisations– IDE en provenance de pays industrialisés du nord.

Aussi, la bonne gouvernance requise, exigé dans ce cas là, d'abord une bonne gestion financière de l'APD c'est à dire une utilisation efficace de cette source en mettant fin au gaspillage, à la fuite des capitaux au détournement de fonds ainsi que l'instauration de la transparence.

Bien que l'aide a pu contribuer à de nombreuses réalisations de projets nationaux comme le développement des infrastructures (routes, ponts,... la création de nombreuses institutions nationales de recherche. Cependant les apports financiers considérables de l'APD n'ont pas permis d'entraîner une croissance économique rapide, il n'y a pas eu de transformation radicale des économies Africaines et l'objectif de réduction de la pauvreté n'a été que partiellement atteint.

---

<sup>68</sup> HCCI : considération sur les objectifs et les stratégies de l'APD, du commerce et des économies africaines dans l'économie mondiale-rapport 2002.

Pour que l'aide puisse favoriser la croissance économique et contribuera au développement, la priorité doit être donnée au renforcement des capacités de gestion des gouvernements bénéficiaires. Ceux-ci doivent intégrer les ressources de l'aide dans leur budget et leur planification au profit d'une stratégie globale de développement. Les flux d'aide doivent être déterminés avant tout en fonction des capacités d'absorption de l'état bénéficiaire.

Le Botswana est souvent montré en exemple tant pour la qualité de sa gouvernance que pour sa stabilité macro économique.

La B.M confirme à partir de 10 nouvelles études de cas (Ghana – Ouganda – Éthiopie – Mali – Tanzanie – Côte d'Ivoire – Kenya – Zambie – Congo – Nigeria) que dans tous les cas, les politiques économiques sont conduites par les gouvernements et non par des agents extérieurs (donateurs).

L'édition 2001 des indicateurs de développement Africain de la B.M corrobore ce point de vue en constatant qu'en dépit de la baisse de l'aide (passée de 32 \$/H en 1990 à 19 \$/H en 1998), des résultats positifs sur le plan du développement ont été enregistrés par les pays dotés de bonnes politiques économiques et sociales.

Néanmoins, la question du volume de l'aide nourrit toujours de nombreux débats, certains auteurs appellent à un plan Marshall financé par la taxe Tobin pour aider les pays pauvres. Notons par ailleurs que le principe d'un niveau d'APD équivalent à 0,7 % du PIB des donateurs est sans cesse évoqué, mais jamais mis en œuvre.

## **5 - Les plans d'ajustement structurel et leurs impacts**

---

La question de l'ajustement structurel est devenue universelle et n'a épargné ni le plus grand pays industrialisé ni le plus petit pays en développement depuis que l'économie mondiale traverse la crise la plus profonde. Mais l'ajustement ne se pose pas dans les mêmes termes pour les pays riches qui disposent de ressources financières importantes que pour les pays pauvres contraints, en raison de l'insuffisance de l'épargne et de la pénurie de capitaux extérieurs, à un arbitrage souvent dramatique entre ajustement et croissance.

Pour les pays en développement de façon générale et plus particulièrement les pays Africains, La mise en œuvre de politiques d'ajustement structurel impliquent la restructuration des bases de l'économie au prix d'une croissance



plus faible à court terme afin de réaliser les conditions d'une croissance plus forte et soutenue à moyen terme mais pour ce faire, ces pays doivent pouvoir bénéficier de financements extérieurs c'est pourquoi il est préoccupant de constater qu'à la suite de stagnation de l'APD et de la contraction des prêts bancaires internationaux, les pays en développement rencontrent de plus en plus de difficultés pour mobiliser des ressources extérieures à l'appui de leurs efforts d'ajustement.

Avant de s'étaler sur ce point, il est utile de rappeler la définition, le contenu et les spécificités des PAS en Afrique.

- Définition des PAS : Les PAS désignent le processus socio-économique et les programmes destinés à améliorer les performances des états avec l'objectif de leur ajustement à l'environnement économique international. De manière étroite, il renvoie aux restrictions imposés ou que s'imposent les états afin d'améliorer rapidement les équilibres macro-économiques.

A plus long terme, le but est de rendre l'économie moins vulnérable aux chocs conjoncturels en lui procurant souplesse et flexibilité, pour cela, elle doit mettre en place un appareil productif, performant capable de satisfaire à la fois une partie de la demande intérieure et certaines demandes extérieures.

Dans la pratique, l'ajustement représente un effort de surveillance d'une économie ; les institutions de Breton Woods ont intégré un programme anti-pauvreté mais des conditions peuvent être imposées.

- Contenu et spécificités des PAS en Afrique : Les PAS sont devenus un élément central de la politique économique de la plupart des pays Africains au cours des années 1980 et au début des années 1990 les composants typiques de ces programmes étaient notamment :

Les dévaluations massives - la suppression des contingents d'importation – de fortes réductions des droits de douane – l'introduction de taux d'intérêts réels positifs – la libération des prix des produits agricoles et énergiques, les privatisations et l'établissement d'un régime plus favorable pour les investissements étrangers<sup>69</sup>.

---

<sup>69</sup> Rapport de la CNUCED 1999 : Les IDE en Afrique

Des transformations majeures sont donc à l'œuvre, sur le plan économique il faudrait que la croissance et notamment celle de l'investissement particulièrement mis à mal par la stabilisation, reparte, il faudrait aussi que les changements dans les structures et les politiques économiques soient suffisamment importants pour que les déséquilibres antérieurs réduits par la contraction de l'activité ne réapparaissent pas si la croissance reprend, sinon, l'ouverture économique, condition à la fois du dynamisme de l'investissement et de l'amélioration de son efficacité se révélerait insoutenable. Il faudrait enfin que les pays puissent financer leurs investissements de façon compatible avec leurs résultats économique.

Dans la pratique, la réalité est toute autre, le contexte dans lequel sont imposés ces plans nous éclaire sur l'origine des difficultés des pays Africains et leur échec quant à l'aboutissement des objectifs des PAS.

En 1980, la quasi-totalité des pays Africains avaient du mal à assurer le service de la dette extérieure même les prix du pétrole se mettent dès 1982 à décliner alors que le loyer de l'argent s'élève sur le marché international des capitaux et que les banques commerciales exposées aux « banqueroutes » Latino – Américaines, se replient du financement du développement. Les pays Africains se trouvent au seuil d'un risque de cessation ou d'une cessation effective des paiements extérieurs, finissent par recourir à l'appui du FMI.

Le FMI et sa conditionnalité font alors progressivement irruption sur la scène du continent, il devient alors un partenaire inévitable de ses dirigeants, il s'emploie suivant ses conceptions à tenter de restaurer leur crédibilité aux yeux des bailleurs de fonds.

C'est dans ce contexte que – dès 1981 – la quasi-totalité des états Africains entament parfois avec difficultés le dialogue avec le FMI et leurs créanciers et se lancent dans l'ajustement structurel c'est à dire que tout traitement de la dette (allégement ou rééchelonnement est ainsi soumis à la signature d'accord avec le FMI prévoyant la mise en place d'un P.A.S)<sup>70</sup>.

Donc, les années 1980 ont été les années d'ajustement, ajustement imposé par la crise financière inspiré par la réussite de quelques pays Asiatiques et généralisé par l'intervention des institutions internationales et la conditionnalité des crédits.

---

<sup>70</sup> Régie MABILAX et Alex de la Forest Divonne (du haut conseil pour la coopération internationale) : Dette et développement –juin 2002.

- La conditionnalité du FMI : Des conditions macro- économiques précises doivent être respectées pour que l'état puisse recourir aux ressources du FMI. Cette condition va de l'engagement assez général d'établir des plans d'action conjoints avec le FMI à l'élaboration d'un plan chiffré spécifique de politique financière. L'objectif est de faire en sorte que la conditionnalité permette d'assurer que les membres utilisant les ressources du FMI adopteront les mesures nécessaires pour améliorer la situation de leur balance des paiements et pourront rembourser le FMI en temps opportun. Cela veut dire que si un pays ne répond à certains critères, le FMI suspend son aide, ce faisant, il est d'usage que d'autres créanciers ou donateurs limitent et font pression sur les gouvernements, posent des conditions, définissent des critères et des indicateurs de performance.
- Financement des PAS et le Poids de la dette : Les politiques libérales que contiennent les PAS sont financées par des bailleurs de fonds soucieux avant toute chose pour rétablir la solvabilité des pays Africains. Ce financements, éléments crucial pour le succès du programme traduit au risque de me répéter le traitement prescrit par le FMI et la BM à la dette d'un état membre en détresse financière « les créanciers de ce dernier ne s'avisent pas à lui « alléger » le fardeau de la dette que s'il établit que son insolvabilité n'est pas passagère, ne nécessite pas un simple crédit relais, s'il est décidé à mener des actions stabilisatrices compatibles avec une balances des paiements viable et s'il s'avère qu'un éventuel remodelage de son passif ne conduira pas à une mauvaise utilisation des ressources financières apportés ou libérées. Lorsque de telles conditions sont remplies et acceptées, le FMI apporte à ce pays son concours et surtout sa caution morale sur les marchés internationaux des capitaux ; à défaut d'une telle intervention du FMI, les prêteurs n'acceptent pas l'idée de renégocier le repayment de leurs créances.

Bien que les financements extérieurs influent en principe favorablement sur le taux de croissance, leur mobilisation devrait être mesurée. Idéalement, ils sont supposés (comme en Asie du sud-est) former un appoint à l'épargne domestique, car l'alourdissement de l'endettement engendre tôt au tard des prélèvements au titre de son service annuel tel qu'ils absorbent l'épargne locale (aussi faible soit-elle) et privent les secteurs économiques d'investissements, et rendent tragiquement impossible (dans des pays très dépendants de l'extérieur) l'importation de capital fixe, de matières premières, de produits semi-finis, voire des biens de consommation. Dans de telles circonstances, il n'y a ni croissance économique ni stabilité sociale malheureusement, la plupart des pays Africains.

Persistent à corréler cette forme de développement économique et social au financement étranger.

- L'impact des PAS sur l'économie africaine Au cours de la décennie 1980, moins de trente pays d'Afrique ont été soumis à des programmes d'ajustement.

Le FMI et la BM considèrent que leurs interventions ont atteint leurs buts mais la commission économique pour l'Afrique (CEA) a publié trois rapports dans lesquels elle met particulièrement en exergue, les défauts et les effets négatifs de l'ajustement.

Au début des années 1990, le FMI a reconnu le bilan mitigé des actions entreprises, le PIB par habitant a augmenté dans 5 pays mais stagné ou reculé dans 16 autres parmi les 21 ajustés. Le revenu par habitant a chuté de 1,1% par an dans l'ensemble de l'Afrique subsaharienne alors qu'il a augmenté de 8,8% dans l'ensemble des pays en développement et bondi de 6,4% dans les économies émergents d'Asie.

En 1994, la MB a rectifié à son tour l'analyse invoquant tour à tour et selon les pays, les facteurs climatiques, la stabilité ou l'instabilité politique pour justifier l'insatisfaction devant les résultats obtenus plus de 200 millions de personnes vivent en dessous du seuil de pauvreté sur 662 environ, les revenus urbains sont en baisse du fait des économies budgétaires de la réduction des emplois publics et de la suppression des subventions.

- L'impact des PAS sur l'investissement et sur la croissance : Les PAS ont souvent permis le retour aux principaux équilibres mais au prix d'une forte contraction de l'activité, une forte compression de la demande interne et notamment de l'investissement, ce qui a compromis la croissance économique dans ces pays du fait de la réduction des importations. La contribution des recettes d'exportations a été insuffisante pour plusieurs raisons :

D'abord la faiblesse des performances à l'exportation ensuite les efforts de ces pays pour développer et diversifier leurs exportations, dans un contexte internationale de croissance ralentie ont eu des effets négatifs sur le volume des échanges et les prix, la contraction du commerce sud-sud, la montée du protectionnisme des pays développés et l'intensification de la concurrence responsable de la baisse des prix sur les marchés des produits primaires.

Hormis le cas particulier des pays pétroliers, ce sont les pays africains qui ont le plus souffert de cette compétition renforcée et de ses effets sur les termes de l'échange. Le choc ainsi subi et transmis à l'ensemble des économies fragiles de ces pays a provoqué une réduction de leurs capacités de production. L'insuffisance des réserves en devises et notamment au moment où a éclaté la crise financière, a imposé la limitation des importations qui a surtout porté sur les biens d'équipement et les biens intermédiaires, par la suite le rationnement des devises et des restrictions à l'importation ont maintenu la pression sur les investissements.

La dévaluation a eu un effet direct sur le niveau de l'investissement en renchérissant les biens d'équipement importés.

Pour les pays lourdement endettés, le « surplomb de la dette » est certainement un frein puissant à la reprise de l'investissement, les entrepreneurs privés peuvent craindre que les profits obtenus de leurs nouveaux investissements soient largement ponctionnés par la fiscalité pour couvrir le service de la dette.

Depuis les années 1990, la situation des pays Africains ne cesse de se dégrader, malgré les efforts accomplis dans le cadre de ces programmes, qui n'ont fourni qu'une solution partielle aux problèmes et n'ont permis qu'à un petit nombre de pays d'Afrique de renouer avec la croissance et d'atteindre un niveau élevé (+5% du PIB) ce qui a entraîné une légère augmentation du revenu par habitant.

La conjoncture économique favorable que connaît certains pays (notamment producteurs de pétrole) joue en faveur de la stratégie des réformes dans la mesure où l'aisance et l'embellie financière (souvent éphémères) de ces pays depuis 1999, dues essentiellement à la rente pétrolière leur permettant de supporter le coût social.

En engagement des réformes, tous les pays pensaient à cette période que la libéralisation de l'activité économique stimulerait l'investissement et la croissance et conduirait à réduire les disparités des revenus entre les nations. Mais ces programmes drastiques imposés par le FMI et la BM se sont traduits par une extension de la pauvreté et une aggravation des disparités et un développement rapide du secteur informel.

Aussi, le fait que la plupart des PAS n'ont pas encore réussi à se traduire par des augmentations du revenu réel par habitant a conduit les gouvernements de plusieurs pays à en poursuivre l'exécution uniquement sur une base sélective.

Cette hésitation s'est transmise aux investisseurs potentiels, nationaux et étrangers qui sont réticents à l'égard d'un engagement important en Afrique tant que les réformes ne sont pas achevées.

Comme le notait «The economist»<sup>71</sup> à la nature des difficultés en Afrique est telle que c'est aux pouvoirs publics, nationaux et étrangers, qu'il revient de prendre l'initiative de mettre en route le développement en Afrique... Les pays riches et institutions multinationales qu'ils contrôlent doivent se montrer plus audacieux et ne pas hésiter à récompenser les réformateurs fervents par des remises de dettes, des dons et des apports de compétences techniques » On devrait ajouter que les récompenses pourraient en fin de compte, comporter également un accroissement des apports d'IDE ils ont au moins le mérite de ne pas générer de dettes.

## **SECTION 2 : LE CLIMAT D'INVESTISSEMENT ET LE POTENTIEL D'ACCUEIL DES IDE**

---

La faible part de l'Afrique dans les flux d'IDE montre bien à quel point le continent Africain est marginalisé. Pourtant, la plupart des états se sont engagés au cours des années 1980, sur la voie d'une plus grande ouverture et d'une libéralisation accrue en faveur de l'IDE.

Des agences de promotion des investissements ont été créées, les procédures d'autorisation des investissements ont été simplifiées et de meilleures garanties accordées aux investisseurs potentiels. Ces efforts se sont révélés jusqu'à présent insuffisant pour inverser la tendance au recul.

Pour une meilleure définition des causes spécifiques de la faiblesse des IDE en Afrique, l'analyse des indicateurs est flux financiers relatifs aux IDE, nous aidera à mieux connaître les tendances dominantes, la stratégie des investisseurs et des pays d'accueil, et à identifier les facteurs attractifs des IDE, l'environnement juridico-légal et à mettre en évidence les turbulences monétaires.

---

<sup>71</sup> The economist du 25/09/1993 Asurvey of third world finance in rapport de la CNUCED sur les investissements en Afrique

## 1 - place des IDE dans les flux financiers

---

Nous avons vu que les flux relèvent de deux catégories, des capitaux privés et des aides publiques au développement (ADP).

Les capitaux privés englobent l'investissement direct étranger (IDE). Les investissements de portefeuille, et les autres types de financement parmi lesquels les emprunts publics et privés. L'ADP comprend les dons et les financements à long terme à des conditions privilégiées ou non accordés par des sources bilatérales ou multilatérales.

Les années 1990, ont connu une hausse phénoménale des flux de capitaux privés provenant des marchés internationaux à des marchés émergents. Cette évolution, a aussi bouleversé la composition des flux financiers vers ces pays, les flux nets de capitaux privés ont atteint 228.7 M\$ US en 1996 avant de redescendre à 249.9M\$ US en 2001<sup>72</sup>.

Le déclin observé depuis 1996 est dû à une chute spectaculaire des investissements privés de portefeuille et d'autres formes de capitaux privés.

En revanche, l'IDE est passé de moins de 100M\$ US en 1995 à quelque 172.1M \$US en 2001. Les principaux responsables de cette progression sont la libéralisation, l'intégration régionale et les évolutions technologiques dans les transports et les télécommunications. L'analyse des tendances montre que l'essentiel des mouvements s'est concentré sur un petit nombre de pays situés en Asie de l'est et en Amérique Latine, même s'ils se répartissent sur un plus grand nombre de pays, les flux d'IDE sont eux aussi très ciblés. A eux seuls, 10 à revenu intermédiaire ont ainsi absorbé environ 70%. La proportion atteint 90% pour l'ensemble du groupe des pays à revenu intermédiaire, contre 6% à 7% pour les pays à bas revenu.

L'Afrique n'a attiré qu'une faible proportion des ces capitaux privés au cours des années 1990 : 8% en moyenne et même seulement 3% de l'IDE. La part du continent dans les flux mondiaux d'IDE s'est réduite de moitié une première fois entre les années 1970 et 1980 et de nouveau au cours des années 1990 où l'Afrique n'a attiré que 3,2% en moyenne par an<sup>73</sup>.

---

<sup>72</sup> BAD : rapport sur le développement en Afrique 2003.

<sup>73</sup> Rapport de la BAD-2003

## 2 - Les facteurs déterminant le climat d'investissement

---

L'attractivité des IDE et le climat favorable à l'investissement dépend de plusieurs facteurs parmi lesquels les facteurs d'instabilité politique et sociale, la transparence, la poursuite des réformes économiques, l'équilibre interne...Or, les pays africains souffrent de plusieurs obstacles qui diminuent leur attractivité et dissuadent les investisseurs potentiels :

- les problèmes récurrents de la dette et l'insuffisance des financements ;
- l'instabilité politique et sociale symbolisée par des conflits et troubles civils incessants et les catastrophes naturelles ;
- l'étroitesse des marchés et la faiblesse du tissu industriel ;
- le mauvais état et dans bien des cas dégradation de l'infrastructure matérielle, surtout des transports et télécommunications et le manque de capitaux pour l'améliorer ;
- la lenteur des progrès de plusieurs pays dans la poursuite des réformes économiques notamment dans les programmes de privatisation qui représente une principale source d'IDE.

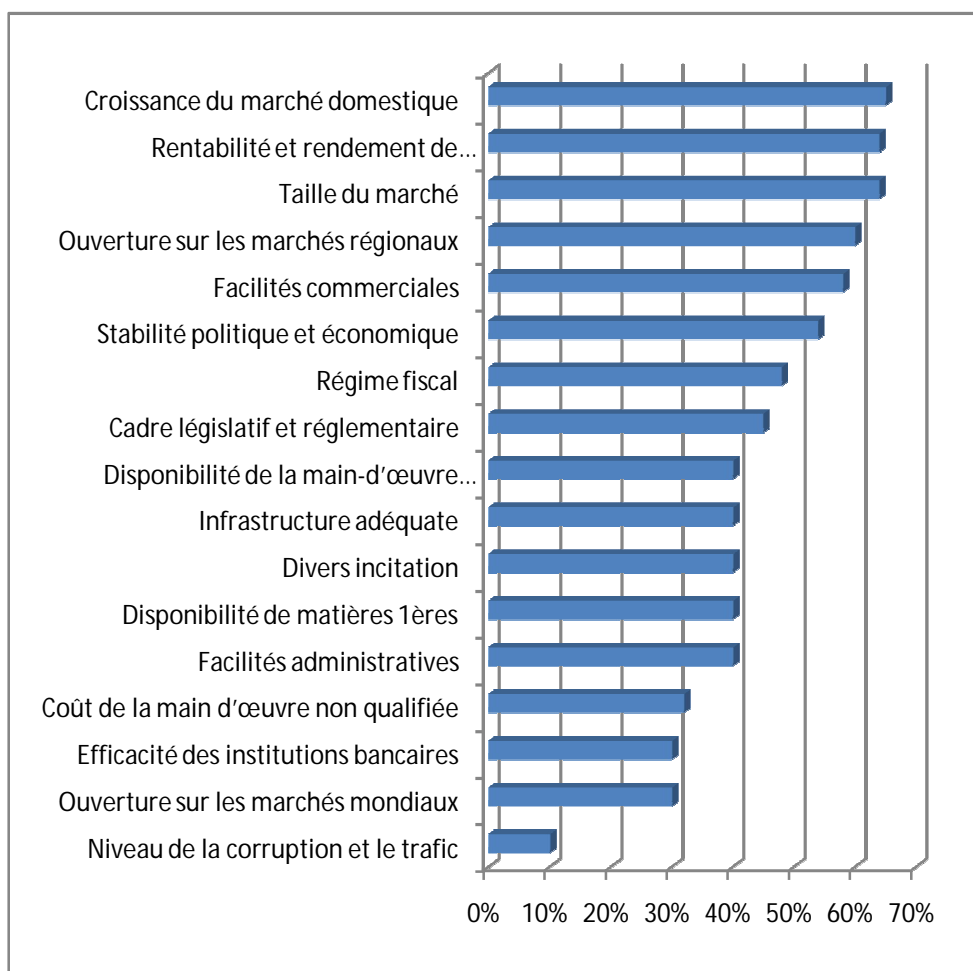
### ❖ Evaluation de certains organismes internationaux sur le climat d'investissement en Afrique :

Les facteurs d'attractivité les plus pris en considération par les investisseurs étrangers (selon la CNUCED) et qui déterminent le climat d'investissement en Afrique au moment de décider de la localisation de leurs investissements dans les pays Africains, le classement est le suivant :

Les investisseurs étrangers rappellent que les critères d'attractivité les plus appréciés sont la croissance et la taille du marché domestique(plus de 60% de réponses données) il est vrai que les marchés Africains sont généralement assez petits .les tentatives faites pour régler ce problème par une intégration régionale avec création de grandes zones économiques et la multiplication des échanges infrarégionaux ont échoué ou se sont révélées inefficaces.



**Figure 8 : Facteurs d'attractivité en Afrique**  
(en pourcentage de réponses données des investisseurs)



Source : figure réalisée par la Cnuced

La croissance économique a été plus lente pendant les années 1980-1990 que dans les autres pays en développement et dont les taux ont même été négatifs et en tout état de cause, cette croissance est souvent insuffisante pour assurer la progression du PIB/habitant et même si la croissance a repris dans les années 2000 grâce à une meilleure gestion macroéconomique et aux facteurs exogènes, cette bonne performance n'a pas permis de réaliser le développement et d'attirer les investisseurs.

Les investisseurs internationaux accordent –selon les sondages- une importance significative à la stabilité politique et économique (plus de 50%). L'Afrique est considérée comme étant une zone à risque du fait des troubles civils. Autant de facteurs qui peuvent dissuader les investisseurs.

Aussi, le mauvais état des infrastructures matérielles surtout de transport, des télécommunications...ces deux critères sont déterminants pour l'accès à des marchés de taille de plus en plus grande.

Dans le domaine des ressources humaines, l'Afrique enregistre des déficits en termes de formation et de qualification de main-d'œuvre, la qualification et les capacités technologiques sont inexistantes ou médiocres en Afrique. L'enquête révèle que ce critère est apprécié par 40% des investisseurs interviewés.

**La corruption et le trafic en Afrique :** Au fort taux de pauvreté, à la faiblesse des infrastructures, aux lourdeurs bureaucratiques et aux craintes d'instabilité politique, s'ajoutent la corruption et le trafic. Tous ces facteurs, font en sorte que les investisseurs potentiels hésitent à s'engager dans des projets d'investissement sur le continent.

Selon les experts internationaux, la corruption et le trafic sont endémiques en Afrique. Avec toujours les mêmes fléaux-pots de vin, abus de biens sociaux, blanchiment d'argent et les trafics en tous genres, trafic de stupéfiants, d'armes, de mineurs – les états africains restent dans l'ensemble très peu sécurisés.

Selon le hit parade de l'ONG «Transparency international» effectué en 2004, constitué à partir de l'indice de perception de la corruption, il ressort que dans le clan des « moins corrompus » la première place africaine est encore une fois occupée par le Botswana, 31<sup>e</sup> au rang mondial (avec une note de 6/10), la Tunisie occupe la seconde place (39<sup>e</sup> sur le rang mondial). Quatre autres pays à savoir l'Afrique du sud, les Seychelles, la Namibie et Maurice se situent juste en dessous de la moyenne.

Dans les états obtenant une note inférieure ou égale à 3/10, entre autres le Sénégal, la Gambie, l'Algérie est à la 19<sup>me</sup> place et à la 97<sup>e</sup> sur le rang mondial.

Il est clair que les moyens techniques et institutionnels dont disposent les pays africains restent faibles pour lutter efficacement contre le trafic et les pratiques corruptrices, bien que depuis juillet 2003, l'Afrique s'est dotée d'un nouveau cadre légal en adoptant la convention de l'union africaine sur la prévention et la lutte contre la corruption et les infractions assimilées (signée à Maputo au Mozambique).

Tableau 24 : Corruption en Afrique

Rang Afrique	Rang Mondial	Pays	Note 2004	Variations 2003
1	31	Botswana	6.0	+0.3
2	39	Tunisie	5.0	+0.1
3	44	Afrique du Sud	4.6	+0.2
4	48	Seychelles	4.4	ND
5	54	Maurice	4.1	-0.3
5	64	Namibie	4.1	-0.6
7	64	Ghana	3.6	+0.3
8	74	Gabon	3.3	ND
9	77	Bénin	3.2	ND
9	77	Egypte	3.2	-0.1
9	77	Mali	3.2	+0.2
9	77	Maroc	3.2	-0.1
13	82	Madagascar	3.1	+0.5
14	85	Sénégal	3.0	-0.2
15	90	Gambie	2.8	+0.3
15	90	Malawi	2.8	0.0
15	90	Mozambique	2.8	+0.1
15	90	Tanzanie	2.8	+0.3
19	97	Algérie	2.7	+0.1
20	102	Erythrée	2.6	ND
20	102	Ouganda	2.6	+0.4
20	102	Zambie	2.6	ND
23	114	Congo	2.3	-0.1
23	114	Ethiopie	2.3	-0.2
23	114	Zimbabwe	2.3	0.0
26	122	Niger	2.2	ND
26	122	Soudan	2.2	-0.1
28	129	Cameroun	2.1	+0.3
28	129	Kenya	2.1	+0.2
30	133	Angola	2.0	+0.2
30	133	Rd Congo	2.0	ND
30	133	Côte d'Ivoire	2.0	-0.1
33	142	Tchad	1.7	ND
34	144	Nigeria	1.6	+0.2

*Source* : Transparency International

Quant à l'Algérie, elle dispose d'un cadre légal et réglementaire requis et universellement admis en matière de lutte contre le blanchiment d'argent, conforme aux exigences internationales et aux règles de bonne diligence. Ce dispositif est la transposition dans le droit national des instruments internationaux en la matière ratifiés par l'Algérie.

En 2005, le dispositif législatif a été parachevé par la promulgation de la loi n°05.01 du 06.02.2005, relative à la prévention et à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, ainsi que des textes d'application pour sa mise en œuvre immédiate.

A ce dispositif national, s'ajoutent d'autres textes législatifs qui paraissent être associés à la prévention et à la lutte contre le blanchiment d'argent dans la mesure où ils encadrent les mouvements de capitaux avec l'étranger d'une part et pénalisent la corruption d'autre part. Il s'agit de l'ordonnance N°03-11 du 26 Août 2003 relative à la monnaie et le crédit.

L'ordonnance N° 96.22 modifiée et complétée relative à la répression de l'information à la législation et à la réglementation des changes et des mouvements de capitaux de et vers l'étranger.

-La loi N° 06-01 du 20 Février 2006 relative à la prévention et à la lutte contre la corruption.

**Les risques :** L'Afrique reste le premier continent à risques : seule une dizaine de pays selon l'agence de notation de la COFACE<sup>74</sup> présentent un comportement de paiement assez bon voir bon le BotswanaA2- L'Afrique du sudA3- MauriceA3- La NamibieA3- Le SwazilandA4- La Tunisie- Le Maroc et l'AlgérieA4.

Les autres pays, dont l'environnement politique et économique est encore vulnérable et est généralement comme très incertain avec un risque plus ou moins grave de détérioration des conditions de paiement et de tensions politico-économique ou social.

Neufs pays sont notés avec un risque élevé à long terme : le Bénin—le Burkina Faso— Le Mali— Le Sénégal— Le Lesotho- La Tanzanie- Le Cameroun et L'Égypte.

La COFAC signale que la notation « risque- pays » qui se situe sur une échelle de sept niveaux A1- A2- A3- A4-B- C et D dans l'ordre croissant du risque, indique le niveau de risque moyen présenté par les entreprises d'un pays dans le cadre de leurs transactions commerciales à court terme. Elle mesure plus précisément comment les engagements financiers sont influencés par les perspectives économiques, financières et politiques du pays ainsi que par l'environnement des affaires.

---

<sup>74</sup> Coface : compagnie française d'assurance des crédits

Les notes sont élaborées à partir de trois modules :

- Perspective politique, économique et financières du pays (fragilité politique -vulnérabilité de la conjoncture, risque de crise de liquidité en devises- sur endettement extérieur, vulnérabilité financières de l'état et fragilité du secteur bancaire ;
- L'environnement des affaires : Une relative volatilité de l'environnement des affaires et susceptible d'affecter le comportement de paiement ;
- L'expérience de paiement sur les entreprises.

Ces trois modules sont constitués pour aboutir à une note synthétique attribuée à chacun des pays.

Le pays recevant la note A sont lesquels les retournements de situation ou de conjoncture politique, économique ou financière n'auraient qu'une influence limitée sur les impayés.

Les pays recevant la note B sont dits spéculatifs : le risque d'y connaître des difficultés de paiement y est graduellement plus important cela veut dire que ces pays présentent un environnement économique et politique incertain qui est susceptible d'affecter des comportements de paiement souvent médiocres, le retour sur l'investissement peut l'être tout autant.

L'appréciation la plus mauvaise vise les états qui présentent un risque maximal susceptible d'aggraver des comportements de paiement généralement exécrables<sup>75</sup>.

Les risques à long terme : Le risque pays « grands contrats » concerne essentiellement les activités des entreprises multinationales de grande envergure. Celles-ci regroupent les grands travaux ou les opérations de mise en concession d'infrastructure de production ou de services publics comme la distribution de l'eau ou de l'électricité. Avec les opérations de privatisation et de mise en concession, ces indicateurs sont déterminants dans le processus de prise de décision des groupes internationaux.

### **3 - Causes de la marginalisation de l'Afrique des flux d'IDE**

Malgré les efforts consentis, l'Afrique reste marginalisée et à l'écart des mouvements internationaux que ce soient les IDE, les échanges commerciaux, les flux financiers et monétaires ou les transferts de technologie qui représentent les principaux vecteurs du processus de la mondialisation ; quelles sont, les

---

<sup>75</sup> L'intelligent N°8. Journal Africain. P91.2005.

causes ou les facteurs qui entravent l'entrée des IDE en Afrique, et qui expliquent le manque d'attractivité de cette région aux yeux des investisseurs étrangers.

Avant de répondre à ces questionnements il faut rappeler que les IDE sont certes modestes en Afrique et représentent à peine 3% des flux mondiaux, mais la situation varie très fortement d'un pays à un autre selon le potentiel d'accueil de chaque pays ; que les investisseurs commencent à prendre conscience des possibilités d'investissements dans de nombreux pays de cette région du monde. Cet ensemble de 53 pays cache une diversité complexe de résultats économiques et de facteurs déterminants l'apport d'IDE. Il existe des disparités entre les pays d'Afrique en ce qui concerne notamment :

- La taille et la croissance du marché ;
- Les dotations en ressources naturelles ;
- Les moyens des entreprises et les capacités institutionnelles ;
- Les infrastructures économiques et sociales ;
- La stabilité politique et sécuritaire ;
- Les politiques économiques.

Cette hétérogénéité se traduit inévitablement par des différences dans les performances de potentiel d'accueil des investissements qui existent dans plusieurs pays de la région en créant un environnement qui soit de nature à attirer les investissements.

Tous ces éléments rendent la situation contractée d'un pays à l'autre, mais les IDE restent gênés par certaines caractéristiques communes à la plupart des pays Africains qui découragent les apports d'IDE telles que:

- Les mauvaises conditions météorologiques
- Un marché limité et exigü ;
- Manque d'infrastructures de transports et de communications – absence de marchés financiers et inefficience du secteur bancaire
- Main d'œuvre non qualifiée
- Crise économique structurelle symbolisée par la faiblesse du revenu par habitant : 35 des 56 pays à faible revenu (disposant de moins de 700 \$ par an et par habitant) identifiés par la banque mondiale sont Africains.

Ces handicaps apparaissent aujourd'hui d'autant plus lourds que des pays émergents à forte croissance et disposant de vastes marchés domestiques se

livrent une concurrence acharnée pour attirer l'IDE, en Asie et en Amérique latine. Par rapport aux nouveaux marchés émergents, l'Afrique ne dispose en effet d'aucun avantage comparatif en termes de main-d'œuvre qualifiée, d'équipements productifs de taille, des marchés ou d'intégration économique régionale.

En outre et contrairement aux pays d'Amérique latine ou d'Europe de l'Est, il n'existe pas de réel processus de privatisation susceptible d'attirer les investisseurs et de favoriser la conversion des dettes.

D'autres faiblesses sont également de nature à dissuader les investisseurs potentiels :

- Le problème récurrent de la dette pèse sur la balance des paiements en raison de l'insuffisance chronique de devises des pays Africains et des risques de non rapatriement des bénéfices ;
- L'instabilité politique et sociale symbolisée par des conflits militaires, civiles ou ethniques ;
- L'étroitesse du secteur concurrentiel et l'absence de mécanismes d'économie de marché. La faiblesse du tissu industriel est un obstacle majeur au développement de réseaux de sous-traitance avec des fournisseurs locaux.

Nous avons évoqué plus haut que les IDE étaient concentrés dans le secteur pétrolier donc orientés vers un nombre réduit de pays, la dizaine de pays Africains producteurs de pétrole reçoit en effet les 3/4 des flux dont 2/3 pour l'Egypte et le Nigeria.

Cette concentration témoigne de l'importance du secteur énergétique dans les investissements étrangers. Elle est également symbolique de la difficulté de cette région à partir d'un schéma qui prévalait dans les années 1960/1970 lorsque les investissements étrangers dans les pays en voie de développement étaient uniquement motivés par l'exploitation.

## SECTION 3 : LES POLITIQUES D'ENCOURAGEMENT DES IDE EN AFRIQUE

---

### 1- L'approche de l'IDE en Afrique et son évolution

---

L'ouverture des pays Africains aux IDE dépendaient largement de leur orientation politique ou idéologique. Mais la fin de la guerre froide et l'aggravation de la situation économique déjà difficile de l'Afrique, les investissements étrangers apparaissent davantage comme une nécessité pratique et comme une solution à leurs problèmes.

La plupart des pays Africains se sont engagés depuis le début des années 1980 sur la voie d'une plus grande ouverture et d'une libéralisation accrue en faveur des IDE. Des agences de promotion des investissements ont été créées, les procédures d'autorisation ont été simplifiées et de meilleures garanties ont été accordées aux investisseurs potentiels. Ces efforts se sont révélés jusqu'à présent insuffisants pour inverser la tendance au recul.

Mais la faible part de l'Afrique dans les flux mondiaux d'IDE montre bien à quel point le continent Africain est marginalisé, cette faiblesse reflète bien l'image du climat non favorable à l'investissement.

Nous avons essayé de démontrer dans le chapitre précédent que l'attractivité des IDE et le climat favorable d'investissement dans un pays quelconque dépend de la disponibilité de plusieurs facteurs, parmi lesquels les facteurs de stabilité politique et sociale, la transparence la poursuite des réformes économiques, l'équilibre interne et la maîtrise du taux d'inflation...

La capacité de réunir ces éléments d'attractivité étant devenue un facteur indispensable, et les politiques publiques doivent être pensées comme des politiques d'attractivité.

Afin de définir les facteurs qui expliquent pourquoi telle région est plus attractive que d'autres, nous allons essayer d'étudier les différentes politiques mises en place par les pouvoirs publics des pays Africains et destinés à faciliter l'entrée des IDE, à l'encourager et à les promouvoir.

Même Si la libération des politiques en matière d'IDE s'est étendue à la quasi-totalité de l'Afrique, les pays qui la composent ont cependant des approches



différentes sur certaines questions et n'ont pas non plus les mêmes pratiques administratives pour l'application de ces politiques<sup>76</sup>

Aussi, nombre de pays, restreignent encore l'IDE dans certaines industries et maintiennent encore des mécanismes destinés à protéger les entreprises nationales de la concurrence étrangère afin d'encourager le développement local soit en l'excluant totalement soit en le limitant à un certain pourcentage du capital social. Il n'empêche que même dans ces cas le nombre des industries où la participation étrangère est interdite a été progressivement réduit à mesure que s'affirmait le processus de libéralisation et l'entrée à l'économie de marché .

D'autres mettent l'accent sur l'encouragement des coentreprises avec des associés locaux.

Tandis que d'autres encore ont une attitude plutôt ambivalente en la matière.

De plus pour un certain nombre de pays, les objectifs de la législation de l'IDE demeurent la croissance de certaines industries, le transfert de technologie et la promotion des exportations alors que d'autres pays ont des objectifs plus larges.

### **Orientations générales de la politique des investissements des pays Africains**

Trois grands principes marquent l'intérêt accordé à l'IDE dans les codes d'investissements Africains.

1. Ne pas introduire de nouvelles restrictions à l'investissement.
2. Réduire les restrictions contenues dans les anciens codes.
3. Traiter tous les investisseurs (nationaux et étrangers) sur un même pied d'égalité.

La plupart des pays Africains ont maintenant adopté des cadres réglementaires nationaux qui sont favorables à l'IDE pour essayer d'accroître la confiance des investisseurs grâce à la conclusion d'accords bilatéraux en matière d'investissement, et en adhérant à des accords multilatéraux.

---

<sup>76</sup> AKACEM. KH : Evolution de l'approche théorique et pratique de l'investissement étranger en Algérie (1962-1999), Thèse de doctorat .institut des sciences économiques.année 2000.

## 2- Le cadre législatif et réglementaire des IDE et son évolution

*A/Orientations générales de la politique des investissements des pays Africains :*  
Trois grands principes marquent l'intérêt accordé à l'IDE dans les codes d'investissements Africains.

1. Ne pas introduire de nouvelles restrictions à l'investissement.
2. Réduire les restrictions contenues dans les anciens codes.
3. Traiter tous les investisseurs (nationaux et étrangers) sur un même pied d'égalité.

Les législations de l'IDE en Afrique avaient un point commun pendant les années 1960-1970 elles contenaient des dispositions limitant cet investissement à un certain pourcentage du capital social des entreprises quelles qu'elles soient... ces dernières années la plupart de ces pays-même les plus hostiles à l'IDE comme l'Éthiopie la Guinée et le Mozambique ont révisé leurs lois pour supprimer ou réduire ces limitations, ils ont maintenant adopté des cadres réglementaires nationaux qui sont favorables à l'IDE pour essayer d'accroître la confiance des investisseurs grâce à la conclusion d'accords bilatéraux en matière d'investissement, et en adhérent à des accords multilatéraux. Certains pays ont introduisant une législation nouvelle favorable à l'IDE ,offrant une large gamme de garanties et de possibilités aux investisseurs étrangers, ils permettent le rapatriement des bénéfices et offrent des incitations fiscales et autres pour attirer davantage d'IDE ,le processus d'approbation a été simplifié ,des organismes de promotion des investissements ainsi que des bureaux de représentation à l'étranger pour faire connaitre les possibilités d'investissement ont été créés.

En cinq ans à peine (entre 1982-1987) la moitié des pays Africains comme le KENYA et le Zimbabwe jugés ouverts aux IDE ont adopté des codes ou des principes directeurs ou les ont modifiés. Quant à l'autre moitié, la fin des années 1980 ont vu aussi nombre de pays qui la composent introduire des lois nouvelles sur l'investissement ou modifié les anciennes<sup>77</sup>. Même des pays qui étaient réputés hostiles à l'IDE ont introduit des législations nouvelles afin d'attirer les investisseurs

---

<sup>77</sup> Source Rapport sur les IDE en Afrique 1999 et 2004 ;

B/Les interdictions sectorielles et sur les formes d'investissement : l'IDE peut d'abord être fermé à certains secteurs pour différentes raisons :

- Pour la protection de secteurs où sont présents des monopoles publics, privés ou mixtes (exemple : les télécommunications, le transport, la distribution d'énergie...)
- Pour la sécurité nationale et l'ordre public (secteur de l'audiovisuel, transport aérien et maritime, l'énergie...).
- Pour le maintien de l'indépendance économique du pays (secteurs des services tels que les banques, assurances, produits chimiques, acier...)

Les restrictions peuvent s'adresser aux formes d'engagement de l'investissement à savoir<sup>78</sup> :

- La création de filiales à 100% ;
- Le rachat d'entreprises ;
- La prise de participation majoritaire dans une entreprise locale ;
- La fusion entre une entreprise étrangère et une entreprise locale.

Ces restrictions sont allées de pair avec la prolifération et la promotion des coentreprises qui sont devenues la meilleure forme d'implantation dans les années 60-70. Dans ces coentreprises, l'entité nationale était tenue par la loi de détenir au moins 50% du capital social.

Aujourd'hui, la plupart des législations nouvelles, se bornent à encourager les coentreprises mais sans faire de cette formule une obligation impérative.

Le processus de libéralisation et l'entrée à l'économie de marché.

Le code ghanéen des investissements de 1985 par exemple ramenait le nombre des industries « fermées » de 24 à 2. La loi de 1994, relative à la promotion des investissements autorise des étrangers à investir dans n'importe quel secteur<sup>79</sup> (sous réserve de prescriptions spéciales concernant les secteurs des industries extractives et du secteur pétrolier).

---

<sup>79</sup> HUGONIER.B: Investissements directs, coopération internationale et firmes multinationales P 240-241 Ed Economica 1984 Paris

D'autres pays appliquent des restrictions analogues, comme la République centrafricaine, la Guinée et le Nigeria ont ouvert aux investisseurs étrangers des industries qui étaient jusque là interdites.

### C/ La procédure d'autorisation

Le contrôle des IDE peut s'exercer par une procédure d'approbation c'est-à-dire que même si les investissements dans certains secteurs ne sont pas fermés aux étrangers, ils doivent d'abord, pour être approuvés, obtenir une autorisation préalable des autorités compétentes et satisfaire certains critères énoncés dans le code des investissements. Plusieurs pays, ont adoptés des régimes plus libéraux dans les années 1990, dans certains cas, comme en Namibie, tous les IDE sont les bienvenus, ils n'y a pas de procédure d'approbation et l'octroi du «Traitement national» est assuré par la loi. Dans d'autres cas, comme le Mozambique et l'Erythrée, il n'y a pas de prescription expresse concernant l'approbation des IDE, mais beaucoup d'investisseurs étrangers passent néanmoins par un processus d'approbation pour obtenir des allègements fiscaux d'une large portée<sup>80</sup>. L'autorisation préalable peut être assortie de conditions que doivent remplir les entreprises étrangères. Il peut s'agir de<sup>81</sup>:

- la durée minimum de vie de l'investissement ;
- d'un financement extérieur minimum ;
- d'implantation obligatoire dans une région déterminée;
- d'une participation minimum des ressortissants locaux au conseil d'administration;
- d'une obligation de dépôt de cautionnement de garantie minimum (pour les banques et les entreprises d'assurance) ;
- de bénéfices pour l'économie du pays hôte (balance des paiements).

L'octroi de l'autorisation préalable d'investir peut par ailleurs être assortie d'obligation de résultats que l'entreprise s'engage à satisfaire, telles que:

- la création d'un certain nombre d'emplois ;
- la production de certains types de biens ;
- recourir, dans un volume déterminé aux biens et services d'entreprises locale ;
- l'accès du personnel à une formation permanente minimum ;

---

<sup>80</sup>Cnuced :rapport sur les investissements en Afrique 2004.

<sup>81</sup> HUGONNIER.B. : op cit p250.

- le rapatriement d'une part déterminée de capitaux vers les pays d'origine ;
- la création des centres locaux de recherche et développement.

A l'heure actuelle, et en dépit de la libéralisation des régimes applicables l'IDE, du moins en ce qui concerne la suppression ou la réduction des limitations de la participation étrangère dans le capital social, la plupart des pays Africains gardent le principe de l'approbation obligatoire des pouvoirs publics pour tous les projets d'investissements étrangers, l'octroi de celles-ci est parfois assorti de conditions à remplir et/ou d'obligations de résultats à satisfaire. Mais, afin de réduire les lourdeurs bureaucratiques, beaucoup de pays, se sont efforcés de simplifier les procédures d'approbation ; ils ont établi des entités gouvernementales ou sont centralisés tous les services intervenant dans l'approbation des investissements.

Pays	Centres de suivi des investissements
Gambie	Office national de l'investissement
Ghana	Centre de l'investissement
Kenya	Centre de promotion des investissements
Liberia	Commission nationale de l'investissement
Zaire	Office nationale de promotion des investissements
Malawi	Agence de promotion des investissements
Algérie	Agence nationale de développement des investissements

#### D/ Le contrôle des changes sur les flux de capitaux liés aux investissements

Face à la crise d'endettement, à la pénurie de devises et aux difficultés de la balance des paiements, plusieurs pays Africains ont imposé pendant les années 1970-1980 des restrictions aux sorties de capitaux, y compris le rapatriement des bénéficiaires. Les investisseurs étrangers ne pouvaient pas toujours user de leur droit de rapatrier leurs bénéfices. Mais à la fin des années 1980, ces pays ont modifié ces contraintes et ont offert aux entreprises exportatrices une solution plus efficace- surtout lorsqu'il s'agit des projets de grande envergure dans le secteur des ressources naturelles- la non rétrocession des recettes en devises, c'est-à-dire, l'accès direct à la totalité ou à une fraction du produit de leurs exportations sans devoir la remettre d'abord à la banque centrale.

La Zambie, par exemple autorise les exportateurs à conserver jusqu'à 70% de leurs gains à l'exportation pendant les premières années de l'investissement et

50% par la suite. Le Zimbabwe permet la non rétrocession de 60% des gains à l'exportation.

Une autre solution a été encore plus efficace est l'introduction de marché de change dans le cadre des programmes d'ajustement structurel, qui ont généralement facilité le rapatriement des bénéfices des firmes multinationales.

### **3 - Les incitations et les mesures promotionnelles**

---

L'un des grands axes des politiques des années 1980 en matière d'IDE, a été la mise en place d'incitations fiscales à l'intention des investissements étrangers comme moyen de les attirer. La quasi-totalité des pays Africains, offrent de façon permanente ou temporaire, des avantages aux entreprises réalisant des investissements.

Ces mesures d'incitation peuvent être de nature : fiscale (dégrèvement fiscal, amortissement accéléré, crédit d'importation....)- financière : crédits à taux préférentiels, garantis de crédits-aide et subvention- ou non financière : offre de terrains, des bâtiments industriels à bas prix.

Le taux de l'impôt sur les sociétés fait souvent l'objet d'un abattement spécifique pour les périodes allant jusqu'à cinq ou même 10ans- selon le type d'investissement ou le secteur ou sera affecté l'investissement aussi, dans certains cas, les incitations sont négociables (République unie de Tanzanie) individuellement entre l'investissement et les pouvoirs publics.

L'objet de ces mesures outre celui de stimuler l'investissement, peut être de favoriser le développement dans certains régions non favorisé, de promouvoir les PME, d'encourager les investissements des régions où la situation sociale est préoccupante (chômage) ou dans des activités visant à remplacer les importations ou à accroître les exportations ou la protection de l'environnement.

L'Egypte, par exemple accorde une trêve fiscale de 10ans pour les projets d'utilité publique (construction de logements sociaux) – le Sénégal et la cote d'ivoire réservent une place particulières aux PME- la Guinée et le Kenya offrent des incitations spéciale à ceux qui investissent dans les régions les moins développés- le Lesotho encourage les activités manufacturières à forte intensité de main d'œuvre.

Mais dans la plupart des pays Africains, les industries exportatrices figurent dans les catégories prioritaires. L'agro-industriel est généralement un secteur considéré communément comme prioritaire dans les lois de nombreux pays Africains concernant les IDE. Aussi les investissements dans les zones franches d'exportation industrielles<sup>82</sup> sont encouragés et les pays Africains ont essayé d'offrir des incitations généreuses et avantages non négligeables aux sociétés étrangères voulant s'installer dans ces zones comme moyen de les attirer. Il s'agit souvent :

- d'exonération concernant des droits de douane et d'exercice ainsi que de l'impôt sur le revenu pendant une certaine période des exonérations totales ou partielle.
- du rapatriement sans restriction des capitaux des bénéfices.
- du financement des investissements et des exportations a des taux préférentiels.
- de l'installation de zones industrielles viabilisées et équipés d'une législation de travail favorable ;
- et enfin de garanties contre le risque de nationalisation.

Parmi les pays qui ont partiellement bien réussi dans l'installation de zones franches industrielles, la Tunisie et l'Ile Maurice. Celles établies dans d'autre pays comme Botswana, le Cameroun l'Egypte, le Maroc, l'Algérie, le Sénégal n'ont rencontré qu'un succès limité malgré les incitations fiscales intéressantes que ces pays offraient aux étrangers<sup>83</sup>.

Les limites des incitations : Si la plupart des pays Africains continuent d'offrir diverses incitations fiscales aux investissements étrangers comme facteur déterminant l'attractivité des IDE, certains ont néanmoins commencé à réexaminer leur politique concernant ces incitations. Plusieurs études ont montrés que les incitations fiscales prévues dans divers codes des investissements, ne suffisent pas à elle seules à attirer les IDE, le constat qui est fait aujourd'hui est que les pays qui reçoivent le plus d'IDE sont les pays qui offrent moins d'incitations.

De ce fait, d'autre facteurs sont importants en plus des déterminants fixés par le CNUCED (voir le tableau des déterminants) un cadre réglementaire général doit

---

<sup>82</sup> Rapport sur les investissements en Afrique 2004.

<sup>83</sup> Benabdelaziz .F: efficacité des IDE dans les pays en développement. Thèse de doctorat. Université d'Alger.2005.

être mis en place à savoir la législation sur les sociétés la banque l'assurance les contrats...

#### **4 - Les mesures de protection des investissements étrangers**

On entend par protection, toutes mesures (lois, règlements, accords...) qui limitent les entraves à la réalisation des investissements directs étrangers et qui protègent les intérêts de l'investissement contre les risques commerciaux et non commerciaux. ces mesures doivent dissiper les craintes et appréhensions des investisseurs et les rassurer. car ce que craignent les investisseurs en particulier c'est :

- D'être mis en position anticoncurrentielle à l'égard des entreprises nationales du pays hôte ou d'autres entreprises sous contrôle étranger. Ils demandent en conséquence l'application du principe du traitement national et de la clause de la nation la plus favorisée.
- De ne pas être équitablement et en temps utile dédommagés en cas de nationalisation ou d'expropriation.
- De ne pas être à même de choisir librement une instance juridique d'arbitrage en cas de différends.

Nous avons vu qu'au niveau national, la plupart des pays Africains militent pour la protection des IDE à travers les avantages et les garanties offerts à tout investisseur voulant s'installer dans leur pays, dans le but d'accroître leur confiance et de protéger leurs intérêts.

Au niveau autre que national, la plupart des pays Africains ont aujourd'hui, dans le cadre de leur politique visant à accroître la confiance des investisseurs et à améliorer leurs conditions d'accueil, ont conclu des accords bilatéraux avec les pays exportateurs des capitaux et adhèrent à des accords multilatéraux.

A/ Les accords bilatéraux : L'objet principal de ces accords est l'établissement des normes générales concernant le traitement des investisseurs, qui doit être juste et équitable. Ainsi que le traitement national et le traitement de la nation la plus favorisée.

Ces accords contiennent également des clauses traitant de certains aspects des relations en matière d'IDE tels que :



- Les transferts de fonds et le rapatriement des bénéficiaires ;
- Les pertes provoquées par des conflits armés ou des troubles internationaux ;
- Les nationalisations et les expropriations ;
- Et, le règlement des différends.

Ces accords, signifient pour les entreprises étrangères, que les pays hôtes signataires s'engagent à limiter –en accord avec leurs lois en la matière- les entraves aux entrées de nouveaux investisseurs et d'entretenir un climat propice à l'investissement, et les pays qui arrivent à ratifier ces accords sauront se sentir entourés d'une sécurité majeure parce qu'ils auront la sûreté d'être traités d'une manière similaire et sans discrimination de nationalité.

B/Les traités multilatéraux : les traités bilatéraux ont été complétés par des traités multilatéraux. Deux conventions particulièrement importantes sont largement acceptées en Afrique :

a-La convention internationale sur le règlement des différends en matière d'investissement entre les états et les nationaux d'autres états (la CIRDI). Cette convention prévoit un système pour le règlement de ces différends.

b-La convention portant création de l'agence multilatérale de garantie des investissements (l'AMGI) : Cette convention offre aux investisseurs étrangers la garantie d'une assurance contre les risques non commerciaux tels que la nationalisation et les pertes provoquées par des conflits armés ou des troubles intérieurs. Elle présente aussi, une assistance technique aux pays en développement pour attirer les IDE.

L'adhésion à cette convention est aujourd'hui considérée comme un critère de la volonté des gouvernements de coopérer activement avec les investisseurs étrangers. En effet, au 1er janvier 1995, 11 pays Africains étaient membres à part entière parmi les 158 pays membres de l'AMGI.

**Tableau 25 Les pays d'Afrique du nord membre de l'AMGI et du CIRDI**

Pays	Date d'adhésion AMGI	Au CIRDI
Egypte	12/04/88	02/06/72
Tunisie	07/06/88	14/10/66
Maroc	17/09/92	10/06/67
Algérie	07/06/96	22/03/96

Source : publication de la B.M ;in thèse de doctorat de FARES.F. institut sciences économiques .2004.

**c- Le centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (le CIRDI) :** est l'une des principales instances d'arbitrage pour ces différends depuis sa création en 1965. Au 1 janvier 1995, 40 pays Africains étaient membres à part entière, d'autres pays avaient signé la convention mais n'étaient pas encore membres.

**d- La convention de New-York :** pour la reconnaissance et l'application des sentences arbitrales étrangères. Cette convention vient renforcer dans une large mesure la fiabilité et la protection des opérations d'investissement. Le règlement des revendications et des différends dans les opérations d'investissement étranger peut devenir inopérant ou ne pas aboutir si le pays d'accueil ou d'origine en cause refuse de reconnaître une réclamation ou d'y faire droit, ou si les différences dans les règles nationales relatives aux conflits de lois conduisent au même résultat.

Du fait qu'elle fixe des règles pour éviter ces difficultés ou les réduire le plus possible, la convention de New York a contribué à améliorer le climat en faveur de l'IDE. Au 1 janvier 1995, 23 pays Africains l'avaient ratifiée.

**e- La convention de paris :** pour la protection de la propriété intellectuelle protection des brevets et autres droits de propriété au-delà des frontières nationales. Au 1 janvier, 38 pays Africains étaient parties à la convention.

le tableau suivant illustre les pays africains adhérant aux principales conventions internationales en matière de garantie des investissements étrangers.

	<i>Convention instituant l'agence multilatérale de garantie des investissements (AMCI) [adoptée à Washington le 11 Octobre 1985] AMCI</i>	<i>Convention sur le règlement des différends en matière d'investissement entre les Etats et les nationaux d'autres Etats (Adoptée à Washington les 18 Mars 1965 CIRD</i>	<i>Convention sur la connaissance et l'application des sentences arbitrales étrangères (adopté à New-York le 10 Juin 1958) New-York</i>	<i>Convention pour la protection de la propriété industrielle (adopté à Paris le 20 Mars 1883.Modifiée en dernier lieu en Octobre 1997) Paris</i>
Algérie			1989	1966
Angola	Membre	--	--	--
Bénin	Membre	1966	1974	1967
Botswana	Membre	1970	1971	--
Burkina Faso	Membre	1966	1987	1963
Burundi	--	1969	--	1977
Cameroun	Membre	1967	1988	1964
Cap- Vert	Membre	--	--	--
Comores	--	1978	--	--
Congo	Membre	1966	--	1963
Côte d'Ivoire	Membre	1966	1991	1963
Djibouti	--	--	1983	--
Egypte	Membre	1972	1959	1951
Ethiopie	Membre	1965	--	--
Gabon	--	1966	--	1964
Gambie	Membre	1974	--	1992
Ghana	Membre	1966	1968	1976
Guinée	Ratifiée	1968	1991	1982
Guinée-Bissau	Signée	1991e	--	1988
Guinée équatoriale	Membre	--	--	--
Libye	Membre	--	--	1976
Kenya	Membre	1967	1989	1965
Lesotho	Membre	1969	1989	1989
Libéria	--	1970	--	1994
Madagascar	Membre	1966	--	1963
Malawi	Membre	1966	--	1964
Mali	Membre	1978	1994	1983
Maroc	Membre	1967	1959	1917
Maurice	Membre	1969	--	1976
Mauritanie	Membre	1966	--	1965
Mozambique	Membre	--	--	--
Namibie	Membre	--	--	--
Niger	Signée	1966	1964	1964
Nigéria	Membre	1965	1970	1963
Ouganda	Membre	1966	1992	1965
République centrafricaine	--	1966	1962	1963
Rwanda	Ratifiée	1979	--	1984
Sénégal	Membre	1967	1994	1963
Seychelles	Membre	1978	--	--
Sierra Leone	Signée	1968	--	--
Somalie	--	1966	--	--
Soudan	Membre	1973	--	1984
Swaziland	Membre	1971	--	1991
Tanzanie, République-Unie de	Membre	1992	1964	1963
Tchad	--	1966	--	1963
Togo	Membre	1967	--	1967
Tunisie	Membre	1966	1967	1884
Zaire	Membre	1970	--	1975
Zambie	Membre	1970	--	1965
Zimbabwe	Membre	1994	1994	1980

Source : Division des sociétés transnationales et de l'investissement de la CNUCED, d'après des renseignements fournis par le centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements, l'OMPI et la section des traités du secrétariat de l'ONU

A) Année de ratification

B) Année ou l'état est devenu partie de la convention

## SECTION 4 : L'IMPACT ECONOMIQUE DE L'IDE SUR LE DEVELOPPEMENT EN AFRIQUE

---

L'impact de l'IDE et des firmes multinationale dépend de plusieurs facteurs, dont le rôle des FM dans l'économie, le secteur ou l'IDE est effectué, le type d'investissement (investissement orienté vers l'export ou remplace des importations)- Les liens des sociétés affiliées à des sociétés étrangères avec l'économie d'accueil et enfin, la situation des économies d'accueil.

Selon les experts des Nations Unis, il est difficile de mesurer et évaluer leur impact et leur répercussion spécifique sur l'économie des pays du continent, avec des données statistiques insuffisantes sur l'IDE et la performance des firmes en Afrique. Les éléments disponibles ne permettent que des conclusions prudentes sur l'ampleur de cet impact sur l'emploi, la balance des paiements-La technologie.

### 1 - L'impact sur la production et emploi

---

L'impact le plus global des filiales étrangères sur les pays d'accueil d'IDE et leur contribution à la production et à la création d'emploi mesurée par leur part dans le PIB et d'autres agrégats économiques. Nous savons les activités sont concentrées dans un petit nombre de branches d'activité et parfois même dans un seul, ou leur rôle qualitatif est plus grand que leur contribution moyenne dans l'économie considérée globalement dans les pays où l'IDE est concentré sur l'exploitation et l'exportation des ressources naturelles. Cet investissement a évidemment joué et continue de jouer un rôle important dans le partage des coûts élevés d'exploration et d'exploitation, dans l'apport du savoir-faire et de (la) technologie et dans le soutien à l'expansion des exportations.

Les liens avec l'économie locale sont peu nombreux, les compagnies pétrolières et minières utilisent de la main d'œuvre locale, mais la plupart de leurs autres intrants sont importés et la quasi-totalité de leur production est exportée.

Les avantages procurés par ce type d'IDE au reste de l'économie dépendent beaucoup de la façon dont les pouvoirs publics gèrent leurs relations avec les firmes et de la manière dont ils utilisent les recettes (souvent fluctuantes) procurés par l'IDE dans le secteur privé.

Les sociétés à vocation exportatrice jouent un rôle clé, dans le soutien des exportations des produits primaires par l'intermédiaire de Co-entreprise avec des sociétés locales telle la banane au Cameroun- le bois en Côte d'Ivoire en intervenant comme agent d'achat pour le compte d'autres entreprises, ou en

exportant pour leur propre compte (vente de thé à partir du Kenya par exemple) sans engager de dépense d'équipement.

La fonction commerciale est implantée car un avantage comparatif dans la production d'un bien n'implique pas nécessairement un avantage comparatif dans sa commercialisation (exemple : les services du négoce international exigent des compétences relativement élevés). L'investissement à vocation de remplacement des importations et orienté sur le marché intérieur : sa principale contribution se limite à l'emploi et à la production de biens. Les sociétés affiliées à des sociétés étrangères dans les industries coexistaient avec des sociétés locales mais dans la plupart des cas, elles n'ont pas établi de connexions avec l'économie locale et elles faisaient appel à des importations pour les intrants nécessaires à leur production courante(1). Leur impact qualitatif sur l'économie était donc très limité alors qu'elles étaient censées aider à soutenir la BDP, elles étaient au contraire de plus en plus comme une charge en raison de leurs importations d'intrants et des transferts de revenus des investissements.

Quant aux autres types d'investissements (surtout ceux qui ont une vocation d'efficacité), ils ont été largement absents d'Afrique. Ce type d'investissement est activement recherché par des pays qui installent des zones franches industrielles ou qui essaient d'exploiter leur accès privilégié aux vastes marchés de l'U.E ou de l'Afrique du sud<sup>84</sup>.

## 2 - L'impact sur l'investissement national

La contribution de l'IDE à l'investissement national est particulièrement importante, surtout en Afrique où le niveau de l'épargne intérieure est bas et où la tendance de l'investissement intérieur brut pendant les années 1980 a été orientée à la baisse.

**Tableau 26 : Part de l'investissement intérieur brut dans le PIB 1965-1993**

(En %)

Régions	1965	1975	1980	1990	1993
Afrique	16	29	27	25	20
Afrique du Nord	18	34	31	33	24
Afrique subsaharienne	14	25	24	17	16

*Source* ; CNUCED : Rapport 1994. P57

L'Afrique sub-saharienne et celle du nord ont enregistré l'une et l'autre une augmentation relativement importante de l'IIB dans la quasi-totalité des pays qui le composent pendant la période 1965-197 (Y3) par contre, il y a eu pendant les

<sup>84</sup> GANGO.N :op cit p 98 .

années 1980, une baisse tout aussi régulière de la part de l'IIB dans le PIB. Dans la plupart des cas, les flux totaux d'IDE n'ont apporté que contribution modeste à l'IIB.

### 3 - L'impact sur la balance des paiements

---

Les contributions apportées à la balance des paiements BDP sont : les entrées de capitaux étrangers dont l'Afrique a besoin pour mettre en route ses projets, des recettes d'exportation si les sociétés affiliées sont à vocation exportatrices ou contribuent indirectement aux exportations. Les charge pour la BDP des pays d'accueil sont notamment : les rapatriements de bénéfices et les versements de redevances divers aux sociétés-mère, les importations de biens et de services ; et les rapatriements des traitements des étrangers.

L'impact globale de ces sociétés affiliés sur la BDP des pays Africains est difficile et impossible à évaluer avec précision selon toute probabilité, dans les pays où l'IDE est orienté vers l'export- à savoir principalement les pays riches en ressources naturelles, les sociétés affiliées à des sociétés étrangères ont joué un rôle dans le soutien et l'expansion des exports et globalement ont apporté une contribution positive à la BDP.

Par contre, dans les pays où l'IDE a été polarisé sur les industries de remplacement des importations, il a généralement eu un effet négatif sur la BDP car les entrées des flux entrant d'IDE ont été fréquemment contre balancées par les paiements effectués en rémunération d'importation d'équipements et de matériels et par les sorties de bénéfices et autres paiements des sociétés. En résumé, si nous ne pouvons évaluer l'impact global des IDE sur la balance DP, nous pouvons en revanche mesurer l'impact direct des IDE sur les transferts nets de ressources financières ayant eu rapport avec cet investissement en comparant les flux entrant d'IDE avec les sorties de bénéfices rapatriés. Faute de données récentes sur cette question, nous nous contentons des statistiques en notre disposition de la période (1980-1990).

Les données du tableau suivant montrent bien que pendant la première moitié des années 1980, les rapatriements de bénéfices ont dépassé les entrées d'IDE dans les pays aussi bien exportateurs que non exportateurs de pétrole. Pendant la seconde partie, en dépit de l'assouplissement progressif des restrictions imposées à ces rapatriements dans plusieurs pays pendant la seconde moitié des années 1980, la situation s'est renversée pour les deux périodes suivantes, et le solde des transferts est devenu positif dans les deux groupes de pays : parmi les pays exportateurs de pétrole, les deux principaux pays d'accueil, Egypte et Nigeria ont enregistré une différence par excès important entre les entrées d'IDE et les rapatriements de bénéfices.

Tableau 27 : Flux financiers extérieurs en rapport avec l'IDE 1981-1993  
(Moyenne annuelle en millions de \$)

Groupe de pays en période	Entrée d'IDE	Rapatriements de bénéfiques	Transferts nets
Afrique			
1981-1985	1680	3157	1478
1986-1990	2811	2146	664
1991-1993	2783	1723	1062
Pays exportateurs de pétrole			
1981-1985	1397	2572	1176
1986-1990	2042	1383	650
1991-1993	1975	1155	819

Source : CNUCED 1994

Parmi les pays non exportateurs de transferts les non exportateurs de pétrole, les transferts ont été largement excédentaires au Maroc pour les trois sous périodes, et de moindre ampleur au Ghana, Madagascar, Maurice, Rwanda, Seychelles et en Zambie.

Par ailleurs, les capitaux ne sont que des éléments du bloc d'IDE qui peuvent être bénéfiques pour les pays d'accueil, il faut y apporter le transfert de technologie- la mise en valeur des ressources humaines et les avantages résultant des interconnexions.

## Conclusion

---

Malgré les efforts consentis par les états africains dans le cadre des programmes de développement et d'amélioration des conditions de vie des populations, l'économie s'est avérée à l'arrêt, l'emploi s'est rétracté, stagnation industrielle, vulnérabilité des exportations, volatilité des recettes et incertitude des prévisions. La pauvreté et les fléaux sociaux ont gagné du terrain et menacent une grande partie de la population africaine. On s'interroge aujourd'hui sur l'efficacité de telles politiques économique qui n'ont pas permis à ces pays de s'engager sur des sentiers d croissance génératrice d'emplois et de richesse certes, la croissance économique et retrouvée dans quelques pays grâce à une conjoncture commerciale internationale favorable, les disponibilités financières se sont améliorés, mais les principaux problèmes de développement demeurent et la marginalisation de l'Afrique sur la scène internationale se confirme de plus en plus, et cette marginalisation se manifeste comme on l'a démontrée, par la réduite qu'ont ces pays dans les échanges mondiaux du fait qu'ils n'exportent pratiquement que des produits de base, dont les prix relatifs connaissent une baisse permanente.

Aussi l'aide au développement et la part de l'Afrique dans les flux mondiaux des IDE est insignifiante et trop limitée sur le plan géographique et sectoriel pour avoir un effet notable en termes de création d'emploi et d'atténuation de la pauvreté.

L'IDE peut être abordé comme un instrument de financement de l'activité économique à côté des autres ressources (internes et externes) dont dispose chaque pays Africain afin de remédier au problème de financement qui frêne toute volonté et tout effort de développement.

Mais le constat qui est fait aujourd'hui est que ces pays Africains, bien qu'ils aient adopté des politiques de plus en plus ouvertes à l'égard des IDE et des législations qui militent pour le développement et la promotion des IDE en accordant des avantages et des mesures de protection et de garantie à travers la conclusion d'accord bilatéraux et adhérant de plus en plus à des accords multilatéraux, les investisseurs n'ont pas réagi en faveur d'une augmentation significative. les résultats obtenus en terme de flux sont modestes par rapport au potentiel d'investissement dont est dotée l'Afrique.

Le climat d'investissement dans la plupart de ces pays n'est pas propice aux affaires, d'importants obstacles s'opposent à une augmentation des investissements étrangers en plus des insuffisances des infrastructures, la faiblesse des marchés, la faiblesse du système bancaire, la corruption et les



lourdeurs administratives, le niveau du risque élevé, les conflits et l'instabilité politique et sécuritaire, sont autant de facteurs qui entravent les IDE et découragent les investisseurs.

Les gouvernements font de grands efforts pour limiter ces entraves à l'investissement et encourager les investissements producteurs de richesse et d'emploi. Les législations des pays Africains militent pour la promotion des investissements étrangers à travers les avantages accordés, les mesures de protection ou encore les facilitations des démarches afin d'améliorer l'image et le climat des affaires.

Plusieurs analyses et études faites par les experts Africains et internationaux, suite à un examen d'un échantillon de codes des investissements de certains pays Africains, montrent que la plupart de ces instruments juridiques nationaux et internationaux, couvrent la totalité des questions qui sont importantes pour un investisseur potentiel depuis la prescription en matière d'entrée et les conditions d'exploitation jusqu'à la protection juridique et aux garanties en passant par les mesures d'incitation.

Les codes sont de plus en plus ouverts, la détention majoritaire du capital des entreprises locales est de plus en plus tolérée. Les réglementations et procédures administratives d'admission des investissements étrangers sont simplifiées. Les codes prévoient de faible taux d'imposition et des exonérations fiscales. La liberté de transfert et de rapatriement de capitaux, de dividendes et des bénéfices est également reconnue. Les législations prévoient différentes mesures de protection dont celles contre toute mesure d'expropriation par les pays d'accueil, ou la possibilité du recours à l'arbitrage international.

Mais, la mise en place de régimes libéraux pour les IDE ne peut être qu'un point de départ dans la stratégie visant à attirer les IDE. Il faut y ajouter une autre mesure importante : faire connaître l'existence de ces régimes et veiller à ce que les investisseurs potentiels soient pleinement informés des avantages à attendre d'une opération dans le pays hôte, car beaucoup de firmes multinationales n'ont pas de contacts directs avec l'Afrique qu'elles ont eu avec d'autres régions et ont donc tendance à fonder leur jugement uniquement sur ce que disent les médias.

L'enjeu pour l'Afrique est de créer les conditions favorables nécessaires pour attirer les investisseurs potentiels. Pour relever ce défi, un resserrement de l'intégration régionale est sûrement le facteur qui peut améliorer les perspectives futures de l'IDE en Afrique qui, jusqu'ici les progrès accomplis sur la voie d'une intégration ont été lents et infructueux notamment sur le plan du commerce intra régional qui est encore très faible.

# ***Chapitre IV***

---

## ***Promotion des investissements en Algérie***

---

## Introduction

---

L'approche de l'investissement étranger en Algérie a connu une évolution impressionnante depuis l'indépendance jusqu'à nos jours. Les premières expériences de développement jusqu'aux premières difficultés dues à la crise de 1986 et la chute des prix de pétrole, les pouvoirs publics ont adopté une attitude défensive et hostile à l'égard des IDE et des firmes multinationales car ces derniers représentaient une menace potentielle pour l'exercice de la souveraineté nationale et pouvaient prendre le contrôle sur les ressources du pays.

De ce fait, les politiques de développement économique en Algérie n'accordaient qu'une place très limitée aux IDE et ne voyaient pas en cette forme d'investissement un moyen de financement de l'économie. Aussi, Compte tenu des disponibilités financières que possédait l'Algérie, les grands programmes d'investissement étaient financés par les recettes budgétaires notamment les recettes des hydrocarbures.

L'endettement extérieur et le recours aux prêts publics qui constituaient 98% des financements extérieurs étaient considérés comme une solution aux problèmes de financement de l'économie algérienne.

La crise de 1986 a produit des effets pervers et dévastateurs tout au long de la période 1986-1999, mais grâce aux réformes économiques et le rétablissement des grands équilibres macro-économiques l'Algérie a pu renouer avec la croissance économique. Les diverses mesures préconisées par le FMI se rapportant notamment à l'ouverture de l'économie algérienne sur l'extérieur, à la fin du monopôle de l'état sur le commerce extérieur, l'encouragement des IDE...ont été appliquées. Mais, mis dans un contexte de crise économique, sociale et politique aigüe, ces réformes ont fatalement rencontré des limites quant à leur portée et n'ont pas permis l'amorce d'une transition vers l'économie de marché et les principaux problèmes de développement restaient posés.

la détérioration de la situation financière extérieure de l'Algérie où le poids de la dette dévore plus de 70% des recettes d'exportation du pays et la chute de nos moyens de paiement, l'option de l'IDE en tant que source de financement de l'économie à côté de l'investissement national a été tranchée favorablement par les pouvoirs publics et consacrée par la loi d'Avril 1990 sur la monnaie et le crédit ainsi que d'autres dispositifs en la matière. Cette loi a ouvert la voie à toutes formes de contribution du capital étranger au développement de l'économie algérienne.

Nous allons voir à travers ce chapitre l'évolution de la politique d'investissement en Algérie et les diverses mesures prises par les pouvoirs publics pour l'encouragement et la promotion des investissements tout en

insistant sur le rôle et l'impact des IDE sur l'économie algérienne. nous identifierons les critères qui motiveraient les investisseurs étrangers dans la hiérarchie de leurs choix et décisions. Les politiques gouvernementales les concernant ont-ils eu l'effet escompté de drainer des volumes importants de flux d'IDE. Nous essayerons aussi, d'identifier les principales entraves qui s'opposent à la venue d'investissements producteurs de richesse et créateurs d'emplois.

Nous allons analyser quelques indicateurs économiques de la région nord de l'Afrique, en nous focalisant sur l'expérience algérienne en la comparant, ça et là, à d'autres pays de la région et en particulier le Maroc, la Tunisie et l'Egypte. Nous ferons cette analyse en évaluant la performance de l'Algérie dans la mise en œuvre des réformes telles prescrites par les institutions financières internationales qui semblent constituer un préalable pour créer un climat favorable à la relance économique du pays et à l'intégration de notre économie dans l'économie africaine et mondiale.

## SECTION 1 : L'APPROCHE DES IDE ET SON EVOLUTION

---

### 1- La problématique de l'IDE en Algérie et le financement de l'économie

---

L'examen de la problématique de l'investissement étranger en Algérie a longtemps fait l'objet d'un débat politique des pouvoirs publics en vue de cerner le rôle que peut jouer l'investissement étranger dans la stratégie de développement économique dans notre pays.

L'approche idéologique des IDE comme moyen de financement du développement économique à côté des ressources propres du pays ,n'a pas été abordé comme tel depuis l'indépendance ,et n'a pas également permis à l'Algérie de s'inscrire dans la division internationale du travail d'une manière plus active sur la base de considération purement économique et financière.

Le financement de la croissance économique depuis l'indépendance jusqu'aux réformes nous renvoie à la première expérience de développement symbolisée par la période de planification qui s'est étalée jusqu'au milieu de la décennie 1980 et qui a connu des programmes d'investissement importants. Un plan triennal, deux plans quadriennaux et un quinquennal ont été élaborés et mis en œuvre. Un deuxième plan quinquennal (1985-1989) a été élaboré, sauf qu'il a été rattrapé par la crise née de la défavorable conjoncture pétrolière dès 1986.

De l'indépendance jusqu'en 1970, l'état prenait en charge le financement de l'ensemble des programmes d'investissement mis en œuvre dans l'industrie lourde, les infrastructures économiques et sociales, la construction de logements, l'électrification rurale, l'alimentation en eau potable, l'éducation, la santé à partir des ressources budgétaires de l'état (budget d'équipement) et en dehors de ce budget il n'y avait pas d'investissements programmés en vue du développement économique.<sup>85</sup>

Avec l'avènement de la planification et du lancement du plan triennal 67-69 et la mise en place du système bancaire (banque centrale et trésor public), qui est entièrement soumis aux impératifs du plan dans le domaine du financement de l'économie. Son rôle consiste à répondre à une demande de crédit exprimée par le secteur productif à travers la distribution des crédits aux banques commerciales et les avances au trésor. Cette demande doit impérativement s'ajuster à l'offre de la monnaie quelque soit le volume de l'épargne.

---

<sup>85</sup> Debboub .Y : la régulation des investissements dans le secteur d'état industriel et réformes économiques en Algérie (1970-1990) p67 .thèse de doctorat. Institut des sciences économiques 1991.

en 1970, un nouveau système de financement est mis en place afin d'une part, de dynamiser le secteur bancaire et l'impliquer dans le financement des investissements, et d'autre part afin de maîtriser les flux financiers. cette réforme va aussi limiter l'intervention de l'état dans le financement des investissements productifs et faire une place prépondérante aux entreprises publiques et aux banques car les investissements planifiés des entreprises publiques ne seront plus financés par le trésor mais répartis entre différentes banques qui auront la charge de financer les dépenses d'équipement en fonction des plans de financement préalablement autorisés par l'organe central de la planification.

l'industrie contrôle une part importante de l'investissement total ,et au sein même du secteur industriel nous notons un décalage en matière de répartition des dépenses d'investissement entre les industries de base et les industries de transformation car la stratégie de développement consistait à orienter les 40 à 50% du PIB en priorité à la construction d'une industrie de base lourde, consommatrice de ressources nationales et capable d'enfanter des industries légères(agro-alimentaire, textile, bois, papier).<sup>86</sup>

Le financement colossal était rendu possible et réaliste par, d'une part, les recettes d'exportation des hydrocarbures dont les chocs de 1973 et 1979 ont engendré un surplus important de disponibilités et d'autre part, les possibilités d'endettement offertes sur la scène financière internationale qui constituaient un complément en matière de garantie et de continuité de financement du fort taux d'investissement retenu par les planificateurs qui dépasse en moyenne les 40%.

Ce schéma de financement durant la période couverte par la planification bien qu'il était justifié compte tenu de la faiblesse de l'épargne, et de la nécessité d'instaurer les bases de l'industrialisation et de faire jouer à l'état un rôle prépondérant dans le développement national <sup>87</sup>, il n'a pas eu l'effet escompté et est resté figé et a montré ses limites à la fin de la décennie 1970 et a provoqué l'impasse du développement et a conduit au gaspillage des ressources (retard dans la réalisation des projets-surcouts- ) et à l'endettement public car , rares sont les entreprises qui remboursaient les crédits à long terme.

au début des années 1980, les décideurs économiques avaient voulu apporter certains correctifs à la stratégie de développement et opérer un rééquilibrage des investissements , une répartition des fonds d'investissement à l'industrie légère , affecter plus de ressources aux secteurs sociaux et revoir la politique

---

<sup>86</sup> Lamiri.A : gérer l'entreprise algérienne en économie de marché. P17 .prestcom .ed.1993.

<sup>87</sup> Naas.A : le système bancaire algérien, de la décolonisation à l'économie de marché. p .maisonneuve&larose ed.2003 .

d'endettement jugée trop laxiste <sup>88</sup>et reconsidérer la structure des entreprises publiques. Mais cette nouvelle stratégie s'est soldée par un échec car il a fallu qu'un contre- choc pétrolier se produise pour qu'il mette à nu, dès 1986 la crise de l'industrie. Ainsi, l'effondrement des prix a provoqué la grande rupture économique, sociale et politique avec tous les effets destructeurs qu'il a produits tout au long de la décennie 1980 :l'effondrement des recettes d'exportation- le niveau excessif du service de la dette qui nécessitait des transferts très contraignants par la balance courante avec le paiement des intérêts et le remboursement d'un principal non compensé par des apports nouveaux au niveau de la balance capital – les disponibilités en devises ne pouvaient assumer à la fois les importations pour les besoins de l'économie et de la consommation de la population- graves tensions politiques et sociales- dégradation de l'environnement économique.

Dans un contexte de crise économique et financière où le poids de la dette accapare plus de 70% des recettes d'exportation du pays, dans la mesure où le rééchelonnement a été écarté dans son principe depuis la chute des moyens de paiement extérieurs de l'Algérie en 1986,le niveau des réserves de change connaît une baisse continue , dans la mesure également où les réformes structurelles mettent et prennent du temps à voir le jour en raison des enjeux politiques et sociaux qu'elles constituent et véhiculent la question brûlante qui se posait à savoir comment financer et organiser le redéploiement et la croissance de l'économie algérienne pour répondre aux besoins croissants de la population.

En fait, ce n'est qu'avec la promulgation de la loi d'avril 1990 sur la monnaie et le crédit que l'option relative à l'investissement étranger a été tranchée favorablement par les pouvoirs.

L'ouverture sur le capital étranger consacré par cette loi et le décret 1993, demeurent le fruit d'une longue évolution maquée par la promulgation de diverses lois réalisant au fur et à mesure et de moins en moins timidement l'ouverture sur le capital étranger.

---

<sup>88</sup> Lamiri.op.cit p19.

## **2- Le cadre juridique et réglementaire des IDE en Algérie**

---

Le nombre de textes de lois qui se sont succédé en matière d'investissement depuis l'indépendance illustre de façon claire l'évolution de la politique économique dans le domaine de l'investissement. nous pouvons les répartir en deux phases.

### **1ère phase : De l'indépendance aux réformes économiques**

#### **La loi n° 63/277 du 26 juillet 1963**

Définit les garanties générales et particulières accordées aux investissements productifs en Algérie, les droits et obligations qui s'y rattachent ainsi que le cadre général des interventions de l'état dans le domaine des investissements.

Les garanties et avantages s'appliquent aux investissements de capitaux quelque soit leur origine.

#### **L'ordonnance n° 66/384 du 15 septembre 1966**

Pallie les insuffisances de la loi de 1963 en définissant les règles principales qui fondent l'intervention du capital et en précisant les garanties et avantages accordés au capital privé tant étranger que national, tout en simplifiant la procédure jugée trop lente et centralisé.

#### **La loi n° 82/11 du 21 Août 1982**

Abroge l'ordonnance de 1966 et détermine les objectifs assignés aux investissements économiques privés nationaux. Les investissements de capitaux étranger directs étant exclus, et en partie pris en charges par la loi n° 82/13 relatives aux sociétés d'économie mixte (SEM). Dans ce cadre, une série impressionnante d'avantages fiscaux est prévue pour tout investisseur.

**La loi 88/25 du 12 juillet 1988**, abroge la loi de 1982 précitée et détermine les modalités d'intervention des investissements économique privés nationaux, dont la priorité était reconnue par les lois de planification.

Cette rétrospective fait ressortir que divers avantages fiscaux ont été prévus pour les investisseurs sans distinction de statut juridique en 1963, puis de façon différenciée selon qu'il s'agisse du secteur public (avantages prévus par les lois de finances et les codes fiscaux), du secteur privé national (avantages prévus par l'ordonnance 1966, la loi de 1982 et enfin la loi de 1988), de capitaux privés étrangers par le biais des SEM (avantages prévus par la loi relative à ces sociétés).



La liste des avantages et exonérations fiscales consenties par notre pays dans divers textes sus évoqués est importante, elle n'a cependant pas eu l'effet escompté, notamment celui de drainer un volume significatif d'investissement au contraire, les rentrées fiscales diminuèrent et la gestion d'une fiscalité éparpillé devenait problématique.

Il a fallu attendre les réformes économique et notamment la réforme fiscale pour abolir la distinction faite entre investissement public et privé, tracer un cadre général des avantages fiscaux et exonérations pour tout investissement déclaré prioritaire par le plan annuel ou pluriel de développement.

Aussi, de nouvelles mesures ont été prises pour encourager l'investissement étranger. L'intervention de partenaires étrangers pourra se faire par le biais d'IDE ou par le système de partenariat avec des sociétés Algériennes quel que soit leur nature juridique (publique ou privée). La seule limite fixée à la participation étrangère se situe à hauteur de 49% du capital lorsque celle-ci intervient dans un secteur stratégique.

### **Phase 2 : Le cadre juridique de promotion des investissements étrangers depuis le plan des réformes**

Depuis 1988, l'Algérie a engagé un vaste programme de réformes visant à assurer le passage de son économie à l'économie du marché, pour une meilleure insertion de son économie dans l'économie mondiale ainsi que pour préparer son adhésion à l'OMC et à la zone de libre échange avec l'union européenne dans le cadre de l'accord d'association. Ce programme, a accordé une place importante à l'investissement étranger, un cadre institutionnel et réglementaire a été progressivement mis en place aussi bien pour assouplir les restrictions antérieures imposées à l'investisseur étranger que pour prendre les mesures adéquates pour l'encourager.

Tous ces éléments ont été la condition sine qua non pour que l'Algérie puisse revoir et réviser son cadre législatif. Ceci, s'est concrétisé à travers les dispositions contenues dans la loi sur la monnaie et le crédit ainsi que le décret législatif 93/12 portant sur la promotion des investissements.

**La loi 90-10 du 14 avril 1990** relative à la monnaie et le crédit (LMC) : cette loi, accompagnée par d'autres textes et règlements parus par la suite ont constitué un système qui a consacré la libéralisation des investissements étrangers et la liberté d'installation des banques étrangères en Algérie.

Cette loi rend obsolètes les règlements d'exception de 1982 (loi 82-13) et de 1986 (loi 86-13) sur les sociétés à économie mixte, et avec eux, la discrimination à l'égard des investisseurs étrangers dans la mesure où les firmes

étrangères pouvaient désormais détenir la totalité du capital social d'une société installée en Algérie. Aussi, cette loi ouvre la voie à toutes les formes de contribution du capital étranger au développement de l'économie algérienne et encourage toutes formes de partenariat sans exclusive.

### **Le nouveau système préconisait trois statuts différents:**

Le concessionnaire, le grossiste et l'investisseur, dont l'entrée en activité était soumise au préalable à un agrément pour les concessionnaires grossistes et un avis du conseil de la monnaie et du crédit.

Les critères avaient pour nom : Création et promotion de l'emploi, perfectionnement des cadres et personnels algériens, acquisition des moyens techniques et scientifiques et de rentabilisation locale des brevets, licences ou marques de fabrique protégées en Algérie conformément aux conventions internationales, équilibre du marché des changes, la nécessité pour l'investissement étranger de procurer un gain net en devises pour le pays, ce dernier pouvant provenir d'un effet import- substitution ou d'un accroissement des exportations.

### **Plusieurs éléments de cette loi méritent d'être relevés :**

1. Les dispositions antérieures imposant une majorité de capital Algérien (le fameux ratio 51/49) dans les sociétés mixtes créées avec le secteur public sont abrogées ;
2. L'investisseur non résident, a le choix de réaliser son importation en Algérie seul (investissement direct) ou en partenariat avec une personne morale publique ou privée résidente ;
3. Le capital étranger peut investir dans tous les secteurs non expressément réservés à l'état (stratégiques) ;
4. La loi garantit que les capitaux ainsi que tous les fruits, revenus, intérêts et rentes, en relation avec les investissements étrangers peuvent être rapatriés et jouissent de garanties prévues par les conventions internationales ratifiées par l'Algérie. la loi prévoit la liberté d'établissement des banques étrangères en Algérie. Toutefois les insuffisances du climat général d'investissement n'ont pas permis le déploiement des intentions d'investissement tel qu'envisagé par les promoteurs.

C'est à ce titre que le décret législatif n°93/12 relatif à la promotion de l'investissement abrogeant de fait les dispositions pertinentes de la LMC en la matière.

**Décret législatif relatif à la promotion de l'investissement :** Ce texte constitue un prolongement logique de l'effort d'ouverture économique entrepris par les pouvoirs publics depuis 1989. Il apporte une réponse aux préoccupations des investisseurs en matière de garanties, d'encouragement et de simplification des procédures en vigueur.

Par ailleurs, le nouveau texte élargit la définition de l'investissement aux opérations de renouvellement, de restructuration, de réhabilitation et d'extension de capacité.

En outre, la notion de résident/non résident est fondée sur la monnaie d'investissement et non plus sur le centre principal d'activité qui a posé des difficultés d'ordre pratique.

En fait, si la LMC a permis notamment un déplafonnement de la participation du partenaire non résident, et l'association des non-résidents avec le secteur privé, elle n'a pas conduit à la mise en place d'un cadre suffisamment incitatif articulé autour de mesures énoncées en matière d'encouragement et de protection des investissements. En outre, la multiplicité des intervenants administratifs prévus par ce dispositif a rendu complexe les formalités d'admission des investissements extérieurs.

**Le cadre incitatif introduit par le décret:** Ce décret repose notamment sur:

1- Des avantages d'ordre fiscal et financier modulés de manière à orienter les investissements selon les priorités sectorielles (créneaux d'activités) ou géographiques (relatives à l'aménagement du territoire) de l'état.

2- Des garanties liées à :

- L'intangibilité des avantages acquis au transfert des capitaux et de leurs produits ;
- La solvabilité du pays hôte pour le remboursement des emprunts en cas de difficultés conjoncturelles ;
- La protection contre une éventuelle expropriation ;
- Et l'assurance de bénéficier d'une manière générale d'un traitement identique à celui réservé aux nationaux.

Ces garanties visent donc à établir une relation de confiance avec l'investisseur potentiel en affirmant les principes de :

- La non discrimination entre résidents et non résidents ;
- La stabilisation des régimes juridique et fiscal ;
- La liberté de transfert du capital investi et des fruits y afférents ;

- De protection de l'investissement ;
- Et du règlement des différends avec l'état par des procédures de conciliation et d'arbitrage.

3- La mise en place d'un guichet unique en vue d'assurer une fluidité des opérations de constitution de sociétés et ce, à travers l'agence de promotion des investissements APSI, laquelle est investie des prorogatifs d'évaluation des projets et d'octroi des avantages prévus par ces textes.

4- Et la consécration du principe de liberté de l'investissement, tant national qu'étranger, dès lors que l'investissement est soumis à un régime déclaratif.

Il convient de rappeler que, dans le dispositif de la LMC, l'investisseur étranger est soumis à un contrôle préalable (l'avis de conformité ou agrément prononcé par la commission de la monnaie et le crédit).

Toutefois, si le nouveau code stipule la liberté d'investissement en dehors de secteurs stratégiques et de souveraineté, les avantages sont octroyés après évaluation des projets, et sur demande des investisseurs.

#### **Les accords internationaux :**

Accompagnant l'effort d'ouverture sur l'investissement étranger consacré par la LMC, l'Algérie a conclu un certain nombre d'accords tant sur le plan bilatéral que multilatéral. Il convient de relever à cet égard :

1. **Les accords d'encouragement et de protections réciproques des investissements** : l'Algérie a conclu ce type d'accords avec les pays de l'UMA, la Belgique, l'Italie, la France et d'une manière limitée avec les USA (l'accord OPIC). Ce type d'accord prévoit une disposition sur la liberté de transfert de des capitaux et de leurs revenus, et parfois même un délai de transfert.
  2. **Accords de non double imposition** : La fiscalité occupent un rôle déterminant dans le cadre incitatif à l'investissement, il a été conclu par l'état des accords de non double imposition avec la France, l'Italie, la Belgique et les pays de l'UMA, la Turquie, le Canada, l'Inde, l'Indonésie....Ces deux types d'accords font partie des instruments juridiques de base au titre du développement de la coopération économique sur le plan bilatéral.
  3. **Les accords multilatéraux** : Sur le plan multilatéral l'Algérie a adhéré à : -l'organisme arabe de garantie des investissements (1974) ;
- Ratifié la convention de New York sur la reconnaissance de l'exécution des sentences arbitrales étrangères (1989) l'exequatur est prévue par la loi

Algérienne (DLN°93/09 du 25 Avril 1993) modifiant le code de procédure civile).

- Ratifié la convention de Séoul créant l'agence multilatérale de garantie des investissements (MIGA ou AMGI) au niveau de la BIRD.
- Et engager les procédures d'adhésion au CIRDI créé par la convention de Washington de Mars 1965 en vue du règlement des différends relatifs aux investissements et entre les états et ressortissant d'autres états.

## **Nouvelle orientation de la politique de promotion des investissements étrangers**

### **1) Instruction gouvernementale du 21/12/08**

Dans un contexte de récession mondiale et de chute brutale des cours des hydrocarbures, de nouvelles mesures ont été prises durant l'année 2008 et 2009 visant le recadrage des IDE en Algérie :

- Tout investissement étranger en Algérie doit aboutir à une répartition du capital constitutif dans laquelle l'actionnariat algérien sera majoritaire.
- Toute négociation liée à un investissement direct ou en partenariat devra inclure une clause au terme de laquelle le projet concerné sera tenu de dégager une balance en devises excédentaire au profit de l'Algérie et cela pendant toute la durée de vie de sa réalisation ;
- Tout projet d'investissement étranger ou d'investissement en partenariat avec des capitaux étrangers devra probablement à sa maturation réelle et surtout à sa formalisation être soumis à l'examen et à l'avis du conseil national de l'investissement (CNI) ;
- Tout investissement étranger direct ou en partenariat devra, hormis le capital constitutif, mobiliser exclusivement sur le marché financier local le crédit requis pour sa réalisation.

### **2) Nouvelles dispositions relatives à l'investissement étranger mise en place par la loi de finances complémentaire 2009 (notamment l'article 58)**

**ART58** stipule que Les activités de commerce extérieur ne peuvent plus être exercées par des personnes physiques ou morales étrangères que dans le cadre d'un partenariat dont l'actionnariat national résident est égal au moins à 30% du capital social- c'est-à-dire que les personnes physiques ou morales constituées intégralement du capitaux étranger ne peuvent plus procéder à des opérations d'importation.

**ART58 Alinéa 5 :** Stipule que les investissements directs étrangers ou en partenariat sont tenus de présenter une balance en devises excédentaire au profit de l'Algérie pendant toute la durée de vie au projet.

Avec ces nouvelles dispositions le gouvernement sera plus sélectif en matière d'IDE, seuls les investissements producteurs et créateurs de richesse et d'emplois seront privilégiés.

Cette nouvelle orientation va impliquer la réorganisation de plusieurs projets non encore finalisés surtout pour un certain nombre de projets où l'état apporte un certain nombre d'avantages comparatifs (pétrochimie), l'état doit être majoritaire par contre l'investisseur étranger qui vient seul dans un domaine où il n'y a pas d'avantages comparatifs octroyés par l'état, peut alors se constituer seul en investissement.

Les motivations qui ont poussé le gouvernement à prendre ces mesures sont à notre avis sûrement les abus commis par les sociétés étrangères activant en Algérie : le non réinvestissement des bénéfices, le rapatriement massif des bénéfices et l'absence d'impact positif de ces IDE sur l'économie et l'emploi.

Selon le rapport du CNES, l'Algérie n'a attiré qu'un 1M\$us d'IDE alors que les chiffres de la Banque d'Algérie montrent que le montant des transferts des bénéfices des sociétés étrangères opérant en Algérie a atteint les 6M\$us rien qu'en 2007.

La logique de l'instruction vise aussi à éviter la reconstitution à terme de la dette extérieure du pays y compris par le fait des entreprises étrangères de droit algérien. La contrainte du financement en dinars algérien auprès des banques algériennes vise également à rentabiliser les liquidités accumulées par les banques publiques locales.

De nombreux observateurs s'interrogent sur l'utilité des IDE financés à hauteur de 70% voire 80% par des banques publiques algériennes et dont la majorité est toujours détenue par le partenaire étranger qui se voit offrir au passage des exonérations fiscales et parafiscales sur plusieurs années dans le cadre de l'ANDI.

Il est clair que les nouvelles dispositions moins attrayantes prises par le gouvernement vont ternir l'image de l'Algérie devant les acteurs économiques internationaux et surtout leur confiance dans la souplesse, la transparence et la crédibilité en comparant l'Algérie avec la Tunisie et le Maroc, les deux pays favorisés pour leur climat d'affaires.

Il y a une sorte d'incertitude juridique, d'instabilité de législation et de flou sur les tendances de la politique économique algérienne, cette instabilité juridique pollue le climat des affaires et n'est évidemment pas faite pour rassurer les investisseurs étrangers et encore moins les nationaux car les investisseurs élaborent leur projet en fonction de la législation existante et changer constamment cette législation représente une menace pour eux.

La première réaction est que les grands leaders mondiaux boudent l'Algérie, nous pouvons constater aisément que les IDE provenant de l'Europe ont chuté en 2008 de 50% par rapport à 2007 tant en flux qu'en nombre de projets, 29 projets d'IDE ont été enregistré en 2008 d'une valeur de 907 millions d'euros en montants bruts, contre 60 projets d'IDE pour une valeur de 1,8 milliard d'euros en 2007. Les flux d'IDE en provenance des pays méditerranéens s'effondrent également en 2008, 168 millions d'euros contre 2,3 milliards d'euros en 2007, orientés majoritairement vers le secteur des hydrocarbures, le reste des secteurs en bénéficient que de très peu d'IDE.

### **3- La dynamique d'investissement étranger et de partenariat**

En dépit des tentatives et des éléments de réponses cumulées sur une longue période, la question de financement de l'économie et du rôle que peut jouer l'IDE dans le développement économique, est restée entière.

Les pouvoirs publics ont admis, alors, que le partenariat constitue une des solutions permettant la mise en valeur des ressources ainsi que le financement et la réorganisation de l'économie et son redéploiement pour une croissance soutenue à travers l'intégration dans l'économie mondiale. L'Algérie recèle des potentialités naturelles, matérielles et humaines considérables ainsi qu'un vaste marché dynamique. En dépit de ces possibilités et des intentions, l'attentisme est de rigueur et personne ne prend le risque à investir, les résultats furent modestes et n'ont pas connu l'aboutissement tant attendu. Le seul secteur qui a pu bénéficier de l'attention des partenaires c'est celui des hydrocarbures qui a fait l'objet de financements importants pour la rénovation et l'extension des installations existantes, l'exploration et l'exploitation de nouveaux gisements de pétrole et de gaz, mais pour le reste des secteurs rien de significatifs n'a été encore engagé pour pouvoir parler d'une dynamique fiable et viable de partenariat.

## 4 - Evaluations des IDE réalisés durant la période 1990-2004

*Période 1990-2000* : Depuis l'application de la LMC, la question centrale qui s'impose est de savoir combien de projets ont été réalisés, ou à la limite lancés sur le montant de deux milliards \$ US d'investissements projets et d'intention de partenariat.

**Tableau 28: La répartition des investissements présentés et agréés**

Durant la période avril 1990 et 1993

Nature des projets	Dossiers présentés	Dossiers agréés	Taux de dossiers agréés ( en %)
Investissement	134	105	80
Concessionnaire	97	66	68
Grossiste	72	31	43
<b>Total</b>	<b>303</b>	<b>202</b>	<b>64</b>

*Source* : A Bouyacoub : les IDE en Algérie 1990-1996 quelles perspectives

**Tableau 29 : Nature des projets d'investissement**

(1990-1993)

Nature du projet	Nombre de sociétés	Part (%)
Entreprises étrangères	25	14
Entreprises en partenariat avec entreprises privées	106	58
Entreprises en partenariat avec entreprises publiques	53	28
<b>Total</b>	<b>184</b>	<b>100</b>

*Source* : bulletin APSI 1994

### Répartition des investissements étrangers agréés par la CMC :

L'état des flux d'IDE en Algérie durant les années 1990 a été influencé par la condition politique et sécuritaire du pays. Nous pouvons constater que durant la période étudiée le volume des projets présentés au CMC qui était l'organe responsable de la délivrance de l'agrément d'un projet sur les 300 dossiers ou demandes d'agrément d'un projet d'investissement durant trois ans et demi (avril 1990 à octobre 1993) 202 dossiers ont été retenus soit 67% des demandes d'agrément pour la réalisation de projets dans des secteurs qui étaient, autrefois, considérés comme stratégiques et fermés à tout investissement, 17 projets d'investissement dans le secteur de chimie et plastique (20%) – 12 projets dans



l'agriculture et la pêche (14%) – 14 projets dans l'industrie mécanique (16%) et 5 projets dans les hydrocarbures (6milliards \$ US).

Quant à la nature de ces projets d'investissement étranger, nous pouvons constater que plus de 50% des investisseurs étrangers préfèrent s'associer à des partenaires privés nationaux (PME) et notamment dans le secteur de l'automobile, l'industrie Pharmaceutique et pétrochimie. Aussi, 97 projets des 184 agréés par le CMC soit 53% d'origine européenne, la France est à la tête de ces pays avec 38 projets, suivi par l'Italie avec 21 projets dans l'agriculture, la pêche les hydrocarbures et services pétroliers.

Loi 93/12 relative à la promotion des investissements depuis l'année 1993, les agréments ne sont plus du ressort du conseil de la monnaie et le crédit (CMC) mais du ressort de l'agence pour la promotion et le suivi des investissements (APSI) à travers le guichet unique.

La situation des flux d'IDE a changé après 1995 pour ce répartir comme suit : L'industrie avec 29 projets – les services 6 – le tourisme 6 – la santé 4. Quant au secteur des hydrocarbures 15 accords ont été signé entre 1991 et mai 1995 dont 5 pour les sociétés européennes, 80% de ces flux d'IDE vont au secteur des hydrocarbures soit 320Millions \$ US les 80 millions \$ US vont aux autres secteurs hors hydrocarbures. Ces secteurs ont connu une augmentation dans le nombre de projets déclarés pour enregistrer le plus grand nombre en 2000 [25% des projets déclarés durant la période (1994-2000)]

**Tableau 30 : Evolution des projets de partenariat déclarés**  
(1994 -2000) u :millions \$us

Années	Nombre de projets	%	Volume d'investissement (En million de Dinars)	Volume d'investissement \$ (sur la base 1\$ = 79,65 DA)
1994	61	15.4	9.036	117
1995	17	4.2	19.871	258.5
1996	49	12.3	16.810	218.5
1997	59	14.9	21.347	277
1998	51	12.9	18.902	245.5
1999	60	15.1	26.699	347
2000	100	25.2	51.826	373.5
<b>Total</b>	<b>397</b>	<b>100</b>	<b>164.461</b>	<b>2.137 (1837)</b>

*Source* : bulletin APSI 2002

**Tableau 31 : Répartition des projets de partenariats par secteur**  
(du 13/11/1993 au 31/12/2000)

Secteur	Nombre de projet	%	Volume d'investissement sur l'ensemble des flux de cette période
Agriculture	16	04	06
Industrie	233	59	53
Travaux de construction	38	10	06
Tourisme	15	04	05
Service	75	19	29
Santé	2	01	0.3
Commerce	18	05	0.7
<b>Total</b>	<b>397</b>	<b>100</b>	<b>164.461 millions DA</b> ( soit 2.137 millions \$ US)

**Tableau 32 : Répartition du projet de partenariat en Algérie Par pays d'origines**

Pays	Nombre de projets	%	Volume des investissements sur l'ensemble des flux	%
<b>Europe</b>	<b>248</b>	<b>62.5%</b>	<b>69.896</b>	<b>42.5</b>
France-Italie	82-40			
Espagne- Allemagne	33-22			
Turquie- Autres pays	16-55			
<b>Asie</b>	<b>23</b>	<b>5.8%</b>	<b>54.765</b>	<b>33.3</b>
Chine- Autres pays	19-4			
<b>Pays arabes</b>	<b>91</b>	<b>22.9</b>	<b>2302</b>	<b>1.4</b>
Tunisie- Syrie	24-17			
Jordanie- Autres pays	16-34			
<b>Amérique</b>	<b>30</b>	<b>7.5%</b>	<b>27.136</b>	<b>16.5</b>
Etats-Unis	15			
Autres pays	15			
<b>Afrique</b>	<b>2</b>	<b>0.5%</b>	<b>494</b>	<b>0.3</b>
<b>Autres régions</b>	<b>3</b>	<b>0.8%</b>	<b>9.868</b>	<b>6</b>
<b>Total</b>	<b>397</b>	<b>100</b>	<b>164.461</b>	<b>100</b>

Tableau 33 : Nature des projets d'investissement en Algérie (2000-2004)

Projets d'investissement	2000		2001		2002		2003		2004	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Investissements locaux	13001	99,2	4975	99,2	3023	97,2	7131	98,9	3379	97,0
Investissements étrangers										
*Partenariat	48	0.4	22	0.4	24	0.8	45	0.6	43	1.2
*IDE	53	0.4	21	0.4	62	2.0	35	0.5	62	1.8
<b>Total</b>	101	0.8	43	0.8	86	2.8	80	1.1	105	3.0
<b>Total</b>	13102	100	5018	100	3109	100	7211	100	3484	100

Source : ANDI 2004

Tableau 34 : Répartition géographique des projets déclarés durant la période 2000-2004

Zones	Nombre de projets	%	Valeurs en millions DA	%
Pays arabes	166	40	275159	63
Europe	207	50	78032	18
Asie	26	6	32021	7
Amérique	14	3	19712	4
Afrique	2	1	32803	8
<b>Total</b>	<b>415</b>	<b>100</b>	<b>437727</b>	<b>100</b>

Source : Bulletin ANDI 2004

IL ressort des données tirées des tableaux ci-dessus que la part prépondérante des pays arabes dans les investissements en Algérie est 40% des projets contre 23% seulement durant la période (1994-2000). Cela confirme la volonté de ces investisseurs à venir investir en Algérie. Mais nous ignorons la part de Chaque secteur d'activité dans ces flux, et quelle a été sa valeur ajoutée. Ce que nous pouvons dire est que ces investissements sont orientés vers les secteurs de communication, la téléphonie mobile, l'industrie alimentaire, pharmaceutique, le bâtiment ...

Selon les déclarations du ministère chargé du suivi et du développement des investissements, les intentions des investissements étrangers ont atteint les quatre milliards de dollars (4 M \$ US) en 2004, contre 1,2 M\$ US en 2003 pour 54 projets 23 en forme de partenariat et 31 IDE 82% de la valeur de ces IDE provient du Koweït (1,1 M\$ US) ensuite l'Egypte 88,5 milliards DA avec 117 millions de \$ US soit 15,7 milliards de DA la France est le premier pays

investisseur avec 94 projets d'une valeur de 20 millions de \$ US (1.77 M DA) la Libye avec 11 millions de \$ US soit (1 MDA).

Ce qu'il faut noter également est que durant la période (2001-2004), l'Algérie a accueilli près de 243 investisseurs étrangers de 31 pays, dont 8 pays de l'union européenne avec 3,5 milliards de dollars US (hors hydrocarbures).

**Tableau 35: Valeur des investissements en Algérie (2000-2004)**  
(Unités : millions de DA)

	2000		2001		2002		2003		2004		Total
	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%	
Investissements locaux	746889	93.6	160403	57.4	328246	89.0	417480	85.1	231812	60.0	1884830
Investissements étrangers											
- Partenariat	16732	2.1	2265	0.8	13137	3.6	64713	13.2	25975	6.7	122832
- IDE	33961	4.3	116554	41.7	27499	7.5	8266	1.7	128615	33,3	314895
Total	50703	6.4	118819	42.6	40636	11.0	72979	14.9	154590	40	437729
Total	797592	100	279222	100	368882	100	49459	100	386402	100	2322.557

Source :Bulletin ANDI 2004

## **5- Analyse de quelques indicateurs de l'Algérie et des pays d'Afrique du nord**

L'Afrique du nord, qui compte actuellement quelque 180 millions d'habitants, soit 22% de la population du continent Africain, elle demeure une région de contrastes et de profondes disparités, caractérisées par des inégalités marquées entre les sept pays qui la composent(Algérie –Tunisie –Maroc –Egypte –Libye - Mauritanie et le Soudan).Le PIB par habitant en Mauritanie et au soudan s'établissait en 2001 à 348\$US et 393\$US contre une moyenne supérieure à 1300\$US pour le reste de la région.

Le pétrole brut constitue la principale ressource de cette région (notamment pour la Libye, l'Algérie et l'Egypte) et lui confère la première place sur le

continent africain (36% **dans** le total des recettes d'exportation et pour 40% dans la production brute du continent).

- Les indicateurs économiques

Nous avons montré plus haut, que pratiquement, toutes les régions du continent Africain ont été marquées par un déclin de la croissance économique vers le milieu des années 1980 – qui correspond à la période de chute libre du prix de pétrole jusqu'à environ 6 \$ US le baril, la plupart de ces pays ont entrepris, surtout depuis les années 1990 d'appliquer des réformes dans l'espoir d'améliorer leur situation économique et sociale. Cependant, les résultats obtenus quant à la croissance économique notamment, diffèrent parfois grandement d'un pays à un autre. Le Maroc, la Tunisie et l'Égypte ont profondément réformé leur politique macro-économique en réalisant des ajustements budgétaires par des politiques monétaires rigoureuses, le contrôle de l'inflation, la compétitivité externe et le développement des exportations, l'accumulation des réserves en devises. La caractéristique commune de ces pays étant de ne pas disposer de ressources énergétiques ; il leur a fallu diversifier leur base productive et exporter des produits plus transformés. Ces pays ont obtenu une croissance forte en fin de période, le cas le plus exemplaire est celui de la Tunisie qui approche les 6% en 2001 et ce taux s'est maintenu en 2006 pour atteindre 6,4%.

Le PIB de ces quatre pays représente moins de 0.6% du PIB mondial. Quant à leur part dans le PIB de l'Afrique, elle diffère d'un pays à l'autre : la part de l'Algérie est de 10%, celui du Maroc, il est de 6%, celui de la Tunisie il est de 2.3% quant à l'Égypte sa part est de 17%.

- La croissance économique en Tunisie : La croissance en Tunisie continue d'enregistrer des taux de plus de 5% en moyenne identiques aux taux des années (1995-2000) .Les bonnes performances s'expliquent par l'efficacité de la politique macro-économique et par la stabilité politique. L'économie Tunisienne est largement diversifiée, ce qui la met à l'abri des fluctuations des cours des produits africains.

- **Tableau 36 : La croissance du PIB**

Années Pays	1995-2002	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Algérie	3.5	2.6	4.9	6.9	5.5	2	3
Égypte	4.8	3.3	4.6	3.2	----	---	---
Maroc	1.7	6.5	3.2	5.5	----	4.4	4.2
Tunisie	5.1	6	5.7	5.6	5.6	---	6.4

*Source* : FMI

Les bonnes performances s'expliquent par l'efficacité de la politique macro-économique et par la stabilité politique. L'économie Tunisienne est largement diversifiée, ce qui la met à l'abri des fluctuations des cours des produits africains.

Les chiffres de la croissance économique s'expliquent aussi par les investissements nationaux et étrangers et des gains de productivité qui ont joué un rôle important. La part de l'investissement brut dans le PIB est passée d'une moyenne annuelle de 26% juste derrière l'Algérie 31% en 2003.

Ce qui est important à noter, est que la supériorité de la Tunisie quant aux taux de croissance obtenus n'est pas seulement quantitative, mais elle est également qualitative contrairement à la croissance en Algérie qui est le résultat d'une politique de gestion à court terme de la demande globale, celle de la Tunisie elle est obtenue grâce à une transformation profonde est structurelle importante.

- La croissance au Maroc: le Maroc est dans une situation économique moins favorable, du fait du rôle déterminant de la production agricole (et donc de la pluviométrie) dans la croissance de l'économie. De ce fait, l'économie marocaine stagne depuis plusieurs années en raison des sécheresses. Après deux années de sécheresse, la croissance a repris en 2001, et ce, malgré les contraintes extérieures qui pèsent sur les recettes. Le Maroc a connu un puissant rebond avec une croissance du PIB de 6% contre la moyenne annuelle de 1.7% enregistrée entre 1995-2000. Ce rebond de croissance, n'est pas seulement imputable à l'amélioration des conditions climatiques et à une bonne production agricole, mais aussi, au secteur non agricole qui s'est développé grâce à un climat favorable et à d'importantes incitations fiscales offertes aux investisseurs, ciblant le BTP, les transports et le secteur manufacturier. Par ailleurs, un net recul de croissance a été constaté au Maroc passant de 8% en 2006 à 2.2% en 2007.
- La croissance en Egypte: La croissance économique en Egypte s'est ralentie et est passée en moyenne de 4.6% entre 1995-2000 à 3.3% en 2001 et 2003. plusieurs facteurs ont contribué à ce ralentissement : les conditions sécuritaires (notamment les attentats du 11 septembre 2001) qui ont affecté le tourisme et les affrontements au Proche-Orient )ainsi que la baisse des cours du pétrole qui a freiné la croissance des exportations et des transferts de fonds des égyptiens travaillant dans les pays du golf et par conséquent , les réserves en devises ont diminué et le déficit courant a sensiblement augmenté .A partir de 2002, la croissance a repris, grâce à la

reprise qui s'est manifestée dans le secteur du tourisme ,la réactivation du programme de privatisation et l'augmentation des taux d'investissement .

#### La croissance en Algérie :

L'Algérie est dans une situation macroéconomique très spécifique étant donné le rôle joué par le secteur des hydrocarbures.

Cette croissance est portée par des investissements importants spécialement dans ce secteur,

Les recettes des hydrocarbures ont permis d'atteindre une croissance annuelle moyenne de 3.5% durant la période 1995-2000 pour atteindre près de 7% en 2003. Les réserves de change constitués par ces recettes ont permis le remboursement anticipé de la dette extérieure et le financement des plans quinquennaux de relance économique et celui de soutien à la croissance.

- Répartition sectorielle du PIB année 2004

En effet, les hydrocarbures et l'agriculture constituent plus de 50% du PIB (43% pour les ressources non renouvelables et 4.9% pour les ressources agricoles) alors que l'industrie manufacturière ne dépasse pas les 7% en 2003, aujourd'hui (2008) elle est tombée à 4.39% et que les services atteignent 37%.

La croissance économique en Algérie n'est pas sous-tendue par une valeur ajoutée locale et diversifiée ; elle ne reflète ni l'effort, ni le niveau du citoyen, elle est le produit de facteurs exogènes (envolée des prix de pétrole dans le marché mondial et les conditions climatiques).

**Tableau 37: Répartition sectorielle du PIB année 2004**

	PART DE L'AGRICULTURE	PART DE L'INDUSTRIE	PART DES SERVICES
<b>Algérie</b>	10.3	57.4	32.3
<b>Egypte</b>	17.2	33	49.8
<b>Maroc</b>	21.2	35.8	43
<b>Tunisie</b>	13.8	31.8	54.4

La faiblesse de la part du secteur industriel hors hydrocarbures dans la formation du PIB reflète le processus de déstructuration accrue des entreprises publiques, quant aux autres pays de la région, c'est le secteur de l'industrie manufacturière et des services qui contribuent, en majorité, à la création de richesse

**Tableau 38: Répartition de la valeur ajoutée par rapport au PIB**

PAYS	Agriculture		Industrie		services	
	2003	2004	2003	2004	2003	2004
<b>Algérie</b>	10.2	10.3	55.1	57.4	34.7	32.3
<b>Maroc</b>	16.6	21.2	29.6	35.8	53.6	43
<b>Tunisie</b>	12.1	13.8	28.1	31.8	59.8	54.4
<b>Egypte</b>	16.1	17.2	34.0	33.0	49.8	49.8

*Source* : Données de la Banque mondiale

- Analyse des flux d'IDE : Les IDE dans cette région du continent ne se sont pas intensifiés ces dernières années et renforcer l'attractivité –c'est-à-dire la capacité à attirer, absorber et à préserver dans ces pays à l'égard des IDE est devenu un nouvel impératif et un objectif majeur des gouvernements.

mais bien que la majorité des pays d'Afrique du nord ont mis en œuvre dans les années 1980 des programmes de libération des échanges en vue d'attirer les IDE, l'analyse de la tendance générale des flux d'IDE à destination des pays en développement montre que ces pays ont réalisé des performances médiocres puisqu'ils n'ont pas bénéficié de l'intensification significative des flux d'IDE enregistrés dans le monde ces dernières années. Ils n'arrivent pas à séduire les firmes multinationales. Ces IDE sont destinés à des secteurs à externalités modérées (énergétiques touristiques et financières) et les effets d'entraînement des IDE sur le tissu productif local reste faible, en ce sens les pays n'ont pas atteint le seuil d'attractivité réelle.

**Tableau 39: Flux d'IDE en Afrique de nord**

(1996-2003 : millions \$ US)

Pays	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
<b>Années</b>								
<b>Algérie</b>	270	260	505	507	438	1196	1100	634
<b>Tunisie</b>	351	365	368	368	779	486	821	584
<b>Maroc</b>	357	1070	333	850	215	2658	481	2279
<b>Egypte</b>	636	887	1065	2919	1235	516	647	237

*Source* :B. Koudri :efficacité des politiques économiques et croissance, colloque organisé par l'institut des sciences économiques d'Alger en 2005.



Les IDE découlent souvent du processus de délocalisation à travers la recherche d'une production à moindre coût.

Pour la période 1995-2000, le Maroc a drainé le plus d'IDE surtout sous la forme de fusion-acquisition, et ceci revient à l'attractivité et au climat d'affaires, aux programmes de privatisation. Quant à l'Égypte, malgré les avantages et les diverses incitations ainsi que les garanties offerts aux investisseurs, le volume d'IDE reste instable à cause du climat d'investissement qui règne et de l'instabilité de la région.

**Tableau 40: Répartition sectorielle des IDE**  
(En pourcentage)

	1998			2002		
	Industrie	Agriculture	Services	Industrie	Agriculture	Services
<b>Algérie</b>	86.9	7.3	5.8	62	15	23
<b>Tunisie</b>	12	3.2	84.2	20	0	80
<b>Maroc</b>	7.1	0	92.9	3.9	0.6	95.5
<b>Egypte</b>	42.1	26.8	31.1	57.5	20.9	21.6

المصدر: قويدري. م: تحليل واقع الاستثمارات الأجنبية المباشرة وأفاقها في الدول النامية مع الإشارة إلى حالة الجزائر كلية العلوم الاقتصادية جامعة الجزائر

Les IDE au Maroc et en Tunisie restent concentrés dans le secteur des services avec plus de 90% (banque, assurance, transport, tourisme, communication...)

Quant à l'Algérie, les IDE vont au secteur industriel et ont doublé dans le secteur agricole de 7 à 15% et le secteur des services connaît une grande part des flux (notamment dans la téléphonie mobile).

- La privatisation en tant que principale source d'IDE :

Les privatisations jouent un rôle majeur dans le processus de libéralisation et d'ouverture entamé par certains pays, elles connaissent un essor important à la fin des années 1980 enregistrant 271 Milliards \$us de recettes dans le monde entre 1988 et 1993 (96M\$) dans les pays en voie de développement dont 33M provenant de l'étranger (2/3IDE et 1/3 portefeuille).

Les modalités juridiques des privatisations varient selon les pays mais qu'elles soient réalisées dans les pays émergents ou développés, les privatisations répondent à des objectifs communs<sup>89</sup>.

<sup>89</sup> Tersen J. L. Bricout .op cit. P. 149

- Correction de l'intervention excessive de l'état qui se désengage de la sphère marchande et concentre sur les activités de régulation.
- Allègement des contraintes budgétaires publiques et des charges financières de l'état ;
- Disparition des monopôles publics et introduction de la concurrence, source d'efficacité économique.

De son côté, l'entreprise concernée, confrontée par la privatisation aux lois du marché, retrouve une autonomie décisionnelle et une efficacité productive.

En plus de ces objectifs traditionnels, les privatisations dans les pays en voie de développement visent à attirer les capitaux étrangers- les IDE- car la taille des opérations excède le plus souvent les possibilités des marchés financiers (lorsqu'ils existent) et des investisseurs privés locaux.

Parfois, c'est la recherche d'une compétence technologique gestionnaire ou managériale nécessaire qui impose le recours à des partenaires étrangers expérimentés dans des secteurs comme les transports aérien, les télécommunications, la distribution d'eau ou d'électricité.

Pour les pays en difficultés, La privatisation des entreprises publiques est l'une des mesures des plans d'ajustement structurel préconisées par le FMI à ces pays. Les insuffisances du secteur économique public dans les années 1980 se traduisant par la sous utilisation des capacités de production, l'inefficacité des modes de gestion et de commercialisation de leurs entreprises, la faiblesse de la productivité des facteurs de production ainsi que la position déficitaire ; La privatisation est retenue par les gouvernements des pays concernés par les réformes, comme la seule solution pour se décharger des entreprises déficitaires.

Mais si l'Afrique reste à la traîne des autres régions en développement comme lieu d'accueil des IDE, c'est parce que les IDE liés aux privatisations qui ont été, ces dernières années un des moteur des apports d'IDE, lui ont fait défaut. Depuis le début des années 1990, et dans le cadre des PAS, les pays d'Afrique du nord, à l'instar des autres pays d'Afrique, ont mis en œuvre des programmes de privatisation avec plus ou moins de réussite. L'Egypte, le Maroc et la Tunisie sont parmi les pays qui ont élargi leurs programmes de privatisation.

La brusque augmentation des entrées d'IDE liées aux privatisations en Afrique du nord en 1993 est à mettre au compte de la vente à des étrangers pour près de 150 millions \$ US chacune des deux sociétés privatisées d'assez grande taille en Egypte et au Maroc.

**Tableau 41: Les privatisations en Afrique du nord**

(Unité : millions \$us)

Années	1990-1995	1996	1997	1998	1999	2000	Total
<b>Algérie</b>	--	9	0	0	0	0	9
<b>Egypte</b>	--	1150	855	539	816	691	4051
<b>Maroc</b>	--	271	712	92	1163	-----	3102
<b>Tunisie</b>	--	36	3	364	412	316	1241

*Source* : Rapport du FEMISE septembre 2001

Le montant cumulé de ces opérations durant la période 1990-2000 a atteint près de 10 milliards \$ US pour les pays concernés par cette étude. L'Egypte a drainé 5 milliards \$ US, le Maroc 3 milliards et la Tunisie 1.2 milliard \$ US, la part de l'Algérie des privatisations est insignifiante

La bonne performance des IDE en Egypte en 2000 est imputable à la réussite des privatisations dans le secteur du ciment et à l'aboutissement de projets de l'énergie.

Au Maroc, la cession de 35% du capital de Maroc Télécom a représenté la principale source d'IDE en 2001 ; le programme Marocain prévoit la vente de plus d'une centaine de sociétés de tous les secteurs à savoir , des compagnies minières, des banques , des hôtels et des usines de textiles et il devrait rapporter plus de 2.5 milliards \$ US .

La Tunisie s'est engagée à privatiser 41 entreprises publiques (16 l'ont été pour un montant de 105 millions \$ US) pour une recette de 1.2 milliards \$ US.

L'Algérie a tardé à ouvrir le capital de ses entreprises et ne l'a fait qu'à partir de 1996 avec une recette de 9 millions de \$ US.

## SECTION 2 : LE CLIMAT D'INVESTISSEMENT EN ALGERIE

L'Algérie a entamé une série de mesures visant à encourager les IDE pourtant, contrairement à ce qui s'est produit dans d'autres pays, l'effet attendu ne s'est pas produit et les flux d'IDE sont restés faibles et n'ont joué qu'un rôle limité. Plusieurs facteurs qui déterminent le climat d'investissement expliquent pourquoi l'Algérie est moins attrayante avec un potentiel d'accueil aussi important.

### 1- La situation de l'Algérie avant les réformes économiques

L'Algérie reste jusqu'à nos jours un pays dépendant fortement des recettes d'exportation des hydrocarbures, le niveau de ces recettes est de plus de 95% moyenne annuelle des ressources en devises et dépend d'une variable stratégique qu'est le prix du pétrole.

La chute brutale du prix du baril en 1986 s'est traduit par un effondrement des recettes fiscales et par conséquent, d'importants déficits budgétaires ont été enregistrés entre 1986 et 1989. Cette baisse des recettes fiscales qui alimentent le budget de l'état marque le début des compressions budgétaires et une chute du taux d'investissement, le secteur industriel est particulièrement touché par cette baisse.

Dans la seconde moitié des années 1980, une détérioration de la balance des paiements est enregistrée, elle est principalement due à la détérioration de la balance commerciale et à une dette extérieure devenue un fardeau de plus en plus lourd à supporter par l'Algérie.

Le niveau des réserves de change-illustré par le tableau suivant- connaît une baisse continue à partir de 1982 due à la dégradation des termes de l'échange et à la politique d'emprunts extérieurs à court terme qui a accentué la détérioration des finances publiques. Vers la fin des années 1980, le gouvernement s'engage dans une économie de transition abandonnant l'économie planifiée et les industries industrialisantes vers une économie de marché.

**Tableau42 : Avoirs en devises –en millions de \$us-**

1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986
3546	3421	2129	1593	1191	2513	1312

**Tableau43 : Évolution des avoirs en devises 86-90**  
(millions \$us)

	1986	1987	1988	1989	1990
	1312	1285	898	843	722
Couvertures des importations	1.8 mois	2.1	1.4	1	Moins d'un mois

source :NAAS.A.op cit p.165.

Le niveau des réserves de change connaît une baisse continue à partir de 1982 due à la dégradation des termes de l'échange et à la politique d'emprunts extérieurs à court terme qui a accentué la détérioration des finances publiques. Vers la fin des années 1980, le gouvernement s'engage dans une économie de transition abandonnant l'économie planifiée et les industries industrialisantes vers une économie de marché.

L'ensemble des indicateurs montrent la nécessité qu'il y avait d'apporter des réformes dans le mode d'organisation de l'économie algérienne.

**Tableau 44 : Evolution des agrégats macro-économiques**  
(1990 - 1994)

	1990	1991	1992	1993	1994
Taux de croissance du PIB	1,04	1,08	2,18	-2,84	-2,1
Dettes extérieure /PIB	45,08	59,7	54	50,4	69,4
Balance commerciale 10 <sup>9</sup> DA	-9,51	48,17	21,79	-16,8	-81,9
Taux de chômage	19,65	20,59	23,42	23,15	24,36
Taux d'inflation	17,9	25,8	31,6	20,52	29,04

**Source** : Belogbi Zakia : Impact de la privatisation des EPE sur la croissance économique et sur l'emploi en algérie.p1&2 .conférence sur la croissance dans les pays du MENA.faculté des sciences économiques.2005.

Le contexte qui a caractérisé le début de la décennie 1990 par une chute de la valeur du dinar et une forte inflation, une baisse de la croissance, un endettement important, un chômage très élevé. Le bilan économique est alarmant ; en effet, la dette extérieure représente la moitié du PIB, le taux de croissance réel est négatif alors que le taux de chômage et l'inflation sont très élevés.

**Tableau 45: évolution des indicateurs de la dette Algérienne (1987-1989)**

	<b>1987</b>	<b>1988</b>	<b>1989</b>
Dette /PIB	40.5	45.7	43.7
Dette /exportations	233.7	284.2	229.0
Service de la dette/exportations	54.5	87.16	75.25

Source :Debboub .Y:op cit .p123

Le total de la dette algérienne a été relativement stable de 1980 à 1985.elle a augmenté de 1986 à 1989, à la fin de 1989 la dette s'élevait à plus de 25milliards de \$us .ce montant n'est pas jugé insupportable .la solvabilité de l'Algérie parait globalement assurée. En revanche, le service de la dette ne cesse d'augmenter depuis 1986, il a atteint des niveaux record.

Le tableau ci-dessous retrace l'évolution réelle de l'encours et du service de la dette extérieure durant toute la période 1989-1993

**Tableau 46 : Évolution de la dette extérieure en milliards de \$us**

	<b>1989</b>	<b>1990</b>	<b>1991</b>	<b>1992</b>	<b>1993</b>
encours de la dette extérieure	26.1	26.7	27.0	26.1	26.4
Service de la dette extérieure	6.6	8.6	9.2	8.8	9.1

Source : Naas.A.op cit p201

A la lecture de ce tableau, on relève que l'encours de la dette extérieure est pratiquement constant toute la période puisqu'il évolue dans une fourchette comprise entre 26 et 27 milliards \$us. par contre, le service de la dette ne cesse d'augmenter non seulement en valeur absolue mais également en termes relatifs.

En effet, le service de la dette qui équivaut à 75% des recettes d'exportations en 1989, atteint le taux de 83%en 1993(ce qui équivaut au remboursement tous les 3ans de la dette extérieure).

L'Algérie se trouvait alors dans une situation de cessation de paiement puisque les recettes totales – notamment fiscales qui alimentent le budget de l'état-deviennent insuffisantes pour honorer le service de la dette .aussi, la dégradation des termes de l'échange a rendu de plus en plus difficile la mobilisation des

crédits à moyen et à long terme sur les marchés financiers internationaux et le nécessaire recours aux crédits commerciaux à court terme plus coûteux.

Dés lors, les autorités publiques ont fait connaître leurs intentions de rééchelonnement de la dette extérieure. Le gouvernement accepte de négocier les conditionnalités du programme de stabilisation macro économique et signe en 1994 un accord avec le FMI en deux étapes : le premier dit « stand by» de confirmation) d'avril 1994 à mars 1995 et le second dit de facilité de financement élargi (FFE) portant sur trois années d'avril 1995 à mai 1998.

Les diverses mesures prescrites suite aux accords avec le FMI se rapportent à :

- La privatisation des entreprises publiques.
- La libéralisation des échanges et des prix.
- La réforme du système monétaire.
- La rigueur budgétaire.

## **2- Les réformes économiques : contenu et efficacité**

---

Les politiques économiques poursuivies en Algérie depuis l'engagement des réformes et plus particulièrement depuis l'adoption des plans d'ajustement structurel(PAS) en 1994, se fixaient comme objectif conformément aux prescriptions des institutions financières internationales :

- Le rétablissement des équilibres macro-économiques et macro financiers (à travers la réduction des dépenses publiques et des déficits budgétaires – la maîtrise de l'inflation – la réduction des déficits de la balance des paiements...)
- Et la création d'un environnement économique stable qui soit propice à la relance de l'économie et à la croissance en particulier en créant un climat de confiance et la réduction de l'incertitude nécessaire à l'attraction des nouveaux investissements par les nationaux et les étrangers à la fois.

Dans cette perspective, toute une série des mesures ont été appliquées, principalement en matière de déflation monétaire, de dévaluation du taux de change, de la fixation des taux d'intérêt et plus globalement de libéralisation des activités économiques.

### **1 - L'efficacité des réformes**

La réforme de la stabilisation économique à laquelle l'Algérie a connu un grand succès et obtenu des résultats exceptionnels inespérés tout au long de cette période.

**Tableau 47 : Indicateurs économiques(%)**  
(1994 – 2003)

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
PIB	-2,1	3,9	4,1	1,1	5,1	3,2	2,5	2,1	4,1	7,2
Chômage	24,4	27	28	29,2	29	29,8	29,3	27,3	27	23,7
Inflation	29	29,8	18,7	5,7	5	2,6	0,3	4,2	1,4	2,5
Solde bal.com % du PIB	0,3	0,2	4,1	5,7	1,5	2,1	11,8	12,9	7,7	12

*Source* : Boutaleb B. Kouidri sur la base des données d'ONS – DREE-CNES

**1) La croissance économique :** Depuis le début des années 1990, le taux de croissance était négatif ou très faible, il est devenu positif depuis 1995. De l'ordre de -2,2% et 0,90 en 1993 et 1994 respectivement, le taux de croissance économique est passé à 3,8% en 1995 et 4,1% en 1996. En 1997, il chute cependant à 1,1 % à cause d'une baisse sensible de la production agricole notamment. Depuis, il s'est stabilisé à 3% environ en moyenne (3,2%) en 1999 – 2,4% en 2000 – 2,1% en 2001 – 4% en 2002- en 2003 il enregistre 7,2% et en 2004 il est de 5,5 M\$ US soit 10% du PIB de l'Afrique.

Donc, c'est à partir de la fin des années 1990 que l'économie algérienne s'est redressée. Cette progression est due essentiellement au plan de relance financé par les recettes des hydrocarbures (c'est-à-dire sous l'effet d'investissements accrus, d'une politique budgétaire expansionniste) et de la reprise de la production agricole reflétant l'amélioration des conditions climatiques.

**2) Le chômage :** Le chômage demeure extrêmement élevé avec un taux quasiment constant de plus de 27% avec une légère baisse enregistrée en 2003. En 2004 cependant, ce taux a connu un fléchissement inattendu 17%. Pour atteindre 11,8% en 2007.

Au delà de controverses relatives à sa mesure, le chômage est une réalité tangible en Algérie, ce qui pousse à s'interroger sur les performances des politiques économiques dans ce domaine sensible de la création d'emplois.

**3) L'inflation :** L'inflation a été jugulée – on peut observer nettement à travers les chiffres du tableau que les effets du plan d'ajustement sont nettement perceptibles de près de 30% en 1995, le taux d'inflation a été ramené au plus bas à 0,30% en 2000.

Depuis, il s'est révélé sans effet les mesures contenues dans le plan de soutien à la relance économique initié en 2001 ; le taux d'inflation a été en effet évalué à



3,6% en 2004 contre 2,6% en 2003 à cause de l'accroissement des investissements publics et l'augmentation de certaines types de salaires.

**Tableau 48 : Évolution du taux d'inflation**

1993	1994	1995	1996	1997	1998
20.5	29.0	30.0	18.7	5.7	5.0

source :Naas. A.op cit p238

Au cours de la période de l'ajustement structurel, le caractère restrictif de la politique budgétaire a permis de rétablir l'équilibre des finances publiques. La politique monétaire axée sur une limitation de la croissance de la masse monétaire par la restriction de la distribution des crédits à l'économie. cette politique a eu pour effet une diminution sensible du taux d'inflation de l'ordre de 30% en début de période 1995, il est passé à 5% à la fin du PAS en 98.

**4) La balance commerciale :** Le solde de la balance commerciale s'est nettement amélioré suite aux mesures de compression de la demande domestique mais surtout à cause de la fermeté positive des cours des hydrocarbures sur le marché international. Dès 1997 la balance des paiements est redevenue positive. Ce solde a été estimé à 9,6 milliards \$us en 2004.

**5) La dette extérieure :** L'Algérie a souffert de niveaux intenable d'endettement qui ont considérablement freiné son développement. Le service de la dette qui est excessif au regard des capacités de paiement a exercé des pressions considérables sur le budget de l'état et a privé des secteurs économiques d'investissement .l'insuffisance des réserves de change à cette époque de la crise a imposé la limitation des importations des biens d'équipements et de consommation

**Tableau 49 : Évolution de la dette extérieure 1994-1998 (en milliards de \$us)**

	93	94	95	96	97	98
Encours	26.4	29.5	31.6	33.7	31.2	30.5
Service de la dette	9.1	4.5	4.2	4.3	4.5	5.2
Service/exp (%)	82.8%	47.2%	38.8%	30.7%	31.7	47.5

Source :Naas.A op cit p225

**Tableau 50:Encours de la dette extérieure 1999-2002**

(Unité : Milliards \$ US)

Années	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Dette extérieure	29.9	26.7	24.3	22.9	23.3	21.8
En % du PIB	62.8	50.1	44.1	42.0	35.03	26.4

Source : Banque d'Algérie : rapport sur l'évolution économique et monétaire en Algérie 2007

Le service de la dette a nettement diminué à partir de 1994 puisqu'il a été divisé de moitié durant les années du PAS. L'encours de la dette extérieure, a, par contre connu, sous l'effet du rééchelonnement, une forte augmentation qui est de l'ordre de 30% entre 93 et 96.

par ailleurs la baisse de l'encours qui apparaît dans le tableau 48 ne résulte pas d'une transformation profonde de l'économie et des réformes structurelles qui auraient permis de faire prendre par les entreprises algériennes le relais des exportations d'hydrocarbures, mais elle résulte des effets conjugués des rééchelonnements de la dette et surtout aux modifications apportées en 91 dans le régime d'exploitation des hydrocarbures.

**Tableau 51 : Encours de la dette extérieure 2003-2007**

(Unité : Milliard \$ US)

Années	2003	2004	2005	2006	2007
Total de la dette extérieure	23.353	21.821	17.192	5.612	5.606
Total de la dette à court terme	0.150	0.410	0.707	0.550	0.717
Total de la dette à moyen terme	23.203	24.411	16.485	5.062	4.889

**Source :** Banque d'Algérie

Grâce à la conjoncture pétrolière favorable depuis 2003 et à la disponibilité financière<sup>90</sup>, l'Algérie a procédé au paiement anticipé de sa dette extérieure elle est estimée en 2007 à 5M\$us.

**Tableau52: Les réserves de change 2003-2007**

Unité : M\$ US

Années	2003	2004	2005	2006	2007
Réserves brutes (or non compris)	32.92	43.11	56.18	77.78	110.18
Mois d'importation des biens et services	24.32	23.72	27.36	36.66	39.73

**Source :** Banque d'Algérie

**6- La privatisation en Algérie et son implication sur la croissance et l'emploi :**Le processus des réformes engagées en 1988 a porté sur l'autonomie des entreprises publiques économiques et l'institution des fonds de participation qui vont gérer les actions de l'état. Mais la pénurie financière a fait que les réformes n'ont pas engendré la relance du développement tant espéré.

Les réformes ont été approfondies en 1995 avec la loi sur les capitaux marchands de l'état et la loi sur la privatisation ainsi que la mise en place en

<sup>90</sup> Les réserves financières sont estimées par la banque d'Algérie à 146 milliards de \$us en 2008.

1996 de deux structures opérationnelles en l'occurrence les holdings et le conseil de privatisation.

Mais, en raison de la situation sociopolitique difficile qu'a connu l'Algérie durant ces années a entraîné une lenteur en matière de progrès dans le processus de privatisation ; plusieurs raisons sont à l'origine de la progression difficile des privatisations, notamment :

- Les opérations de privatisation relevaient de nombreuses structures tels que les ministères, les holdings, le conseil de Privatisation, les walis ;

- La complexité des procédures administratives ;

- Le problème des titres de propriété sur le patrimoine des entreprises (ministère, domaines ...) ;

- La faiblesse du système bancaire ;

En 2001, on assiste à la privatisation de la première grande entreprise publique économique « le complexe sidérurgique d'El Hadjar ». Ce dernier a été cédé à hauteur de 75% à une société indienne de sidérurgie « Arcelor Mittal »

Sur la croissance et l'emploi : la privatisation a été très critiquée, car au lieu d'engendrer la croissance économique et créer de nouveaux emplois, elle a généré un licenciement massif des salariés et par conséquent une dégradation de leur niveau de vie. La situation de l'emploi s'est dégradée du fait de l'absence de nouveaux emplois ainsi que les licenciements des employés liés aux restructurations des EPE et à leur fermeture ont contribué à l'aggravation du chômage qui a atteint des taux alarmants.

Selon le bilan dressé par l'inspection générale du travail, plus de 360000 salariés ont perdu leur emploi et ont été mis au chômage technique entre 1994 et 1998 (dont 219900 suppressions d'emplois, 50700 départs en retraite anticipée et 100800 personnes en chômage technique).

Le nombre d'entreprises publiques dans l'industrie s'élève à 374 en 1993, puis il passe à 362 en 1994, soit la fermeture de 12 entreprises dont 6 qui ont été fermées dans la branche de matériaux de construction, 4 dans la branche de bois et papiers et 2 entreprises dans l'agroalimentaire.

Le secteur qui a enregistré le plus grand nombre de fermetures d'entreprises est celui de l'industrie avec un taux de 54.35% dont 86.45% sont des entreprises publiques locales, vient ensuite le secteur de BTPH avec 30% des entreprises fermées dont 78.3% d'entreprises locales.

### 3- Les principales entraves à l'entrée des IDE

---

les réformes économiques sont, certes, un préalable pour des conditions favorables à l'investissement, et il est également vrai qu'elles ont permis le retour à la stabilité financière et budgétaire, des taux de croissance importants ont été enregistrés mais plusieurs contraintes persistent et entravent l'attraction des IDE : Les budgets de l'état restent vulnérables aux aléas des prix des hydrocarbures, la libéralisation du commerce extérieur, des prix et les privatisations supposées créer les conditions favorables à l'attraction des IDE et contribuer donc à la croissance économique , n'ont pas permis le drainage les IDE.

L'état du secteur financier est un facteur négatif très important dans la faiblesse des IDE et décourage toute initiative d'investissement, en plus d'être un élément de la politique monétaire et indispensable pour le financement du secteur privé – qui est supposé être la locomotive de la croissance économique dans une économie de marché, les banques doivent jouer leur rôle et remplir convenablement la fonction d'intermédiation (collecte et allocation efficiente des capitaux) et des paiements .Malgré quelques mesures dans ce sens , telle la loi sur la monnaie et le crédit autorisant la création de banques privées, le secteur reste peu performant et les banques ne fonctionnent pas comme de véritables banques commerciales , ainsi ,le rôle des banques doit être renforcé notamment la banque d'Algérie dans l'organisation et le contrôle pour faire face aux opérations du commerce extérieur.

la stabilisation et la libéralisation de l'économie à elles seules ne suffisent pas pour obtenir une croissance durable et satisfaisante , il faut créer le cadre législatif et institutionnel adéquat afin de créer un cadre favorable à l'activité économique favorisant l'initiative privée nationale et étrangère, des organes de régulation, de promotion de la concurrence et des investissements, des agences d'information, un système éducatif, une justice indépendante, des organes doté de pouvoirs nécessaires à la lutte contre la corruption et une administration moins bureaucratique

L'instabilité juridique algérienne et le flou qui entoure certaines dispositions de lois polluent le climat des affaires et ne peuvent évidemment pour rassurer les investisseurs étrangers et encore moins les nationaux car les investisseurs étrangers élaborent leur projet en fonction de la législation existante et changer constamment cette législation représente une menace pour eux et un facteur de dissuasion.

## 4 - Constat factuel du climat d'investissement

---

Malgré un potentiel naturel et humain dont dispose l'Algérie, des avantages et garanties offerts aux investisseurs potentiels, la part de l'Algérie dans les flux d'IDE reste très faible.

Plusieurs organisations internationales se sont penchées sur les facteurs attractifs et les obstacles à l'investissement aussi bien par les entreprises nationales qu'étrangères. Il faut relever à cet égard les études périodiques menées notamment par la CNUCED, le FMI, le service consultatif pour l'investissement étranger (FIAS) relevant à la fois de la SFI et de l'agence multilatérale de garantie des investissements (MIGA) au niveau de la banque mondiale. Ce service a pour mission d'aider les pays intéressés à identifier les obstacles à l'investissement et à apporter les ajustements en matière de politique, de réglementation et de dispositif institutionnel.

A cet égard, les conclusions des études axées sur l'examen du climat d'investissement en Algérie nous paraissent pertinentes, l'appréciation générale issue de la première étude présentant une analyse comparative du climat d'investissement en Algérie avec les pays du Maghreb et avec des pays du sud de la méditerranée révèle la faiblesse du dispositif national d'incitation à l'investissement.

La seconde étude menée en 2008 par le groupe de consulting Ernst et Young <sup>91</sup> vise à recueillir l'appréciation des firmes multinationales sur le climat d'investissement, réparties sur l'Europe du nord, la zone EUROMED, les USA et l'Asie, a fourni d'intéressantes informations sur la perception qu'ont ces investisseurs sur les pays du sud de la méditerranée et notamment sur les perspectives économiques de cette région en matière d'attractivité.

Cette enquête souligne le fait que la rive sud de la méditerranée devient de plus en plus attirante pour les opérateurs industriels que l'Europe dans les trois années à venir.

Le Maroc et la Tunisie figurent parmi les cinq pays les plus cités en tant que sites de localisation industriels ; ces deux pays ont ancrés, dans l'opinion des investisseurs étrangers, leur positionnement en tant que localisation phares des centres de contact.

Il ressort également de cette étude deux conclusions majeures :

---

<sup>91</sup> Bouzidi.A : les IDE ou la féroce concurrence. Conférence Avril 2009.

-Une perception généralement défavorable classant l'Algérie comme un marché à l'exportation pour les firmes interrogées et non comme une opportunité d'investissement.

-Le cadre législatif réglementant l'investissement.

-Et l'image de l'Algérie en tant que zone d'investissement (absence d'information sur les opportunités d'investissement).

La connaissance des motivations et les facteurs déterminant le choix des investisseurs est un élément clé dans la préparation du climat d'investissement. Les experts en la matière attestent que les déterminants de l'attractivité tels que exonérations fiscales, subventions...- ne sont plus considérés comme déterminants dans le choix actuel des localisations des firmes multinationales globales.

**Tableau53 : critères d'attractivité des IDE**

<b>Critères</b>	<b>Poids</b>
Marchés domestiques	58%
Infrastructures	54%
Langues	53%
Compétences	52%
Coûts	46%
Législation du travail	46%
Stabilité politique	45%
Capacité de recherche-développement	35%

Source : Bouzidi d'après l'étude effectuée par Ernest & Young 2008

Les critères les plus appréciés sont la taille et la croissance des marchés domestiques et les infrastructures. En effet, la faible taille du marché local constitue un argument défavorable aux investisseurs lourds ; l'obstacle de la taille des marchés pourrait être contourné par la mise en place d'un marché sous régional, maghrébin continental ou proche oriental.

Pour que l'attractivité devienne réelle dans ces pays, il leur incombe de corriger les dysfonctionnements de leurs états : corruption, bureaucratie, faible efficacité du secteur public et privé et d'appliquer des réformes internes sociales politiques et économiques...

**Les risques :** La COFAC a maintenu la notation de l'Algérie en A<sub>4</sub> dans son guide « COFAC- Risque-pays 2010 »<sup>92</sup>. Cette notation signifie que l'Algérie présente un risque moyen de paiement encore acceptable (solvabilité moyenne) qui pourrait en outre être affecté par une détérioration de l'environnement économique et politique et conduire à un défaut de paiement.

La COFAC tient en compte dans cette notation les indicateurs macro-économiques et pense que l'Algérie dispose de capacités de résistance à une baisse de revenus pétroliers ainsi que la stabilité politique auxquelles s'ajoute une croissance soutenue des dépenses publiques grâce au fonds de régulation des recettes.

L'activité hors hydrocarbure a été robuste et a contribué à la croissance, notamment dans la construction et les bâtiments et travaux publics et dans l'agriculture.

Malgré la diminution des exportations, la situation financière extérieure reste solide, une politique de désendettement et l'interdiction faite aux entreprises d'emprunter à l'étranger et par le remboursement anticipé de la dette, le rééchelonnement a ramené les ratios à des niveaux très faibles. Des disponibilités financières, des réserves de change de 146M \$US représentant l'équivalent de trois ans d'importation.

Malgré ces points forts, la COFACE doute encore des capacités de paiement de l'Algérie et craint un retournement de situation et classe l'Algérie en A<sub>4</sub>. Sa dépendance vis-à-vis des revenus pétroliers- ses politiques restrictives à l'égard des IDE pénalisant toutes perspectives de développement du pays et la fragilité de l'environnement des affaires qui représentent un des piliers de prise en compte de la notation.

**La corruption:** la corruption qui constitue un fléau considérable répandu en Algérie, touche tous les secteurs de l'économie, les agences de notation classe l'Algérie à la 19<sup>e</sup> place sur le rang africain et à la 97<sup>e</sup> sur le rang mondial sur 144 pays avec une note de 3/10<sup>93</sup>.

Pour lutter contre ce fléau, l'Algérie dispose d'un cadre légal et réglementaire requis et universellement admis en matière de lutte contre la corruption et le blanchiment d'argent, conforme aux exigences internationales et aux règles de bonne diligence. Ce dispositif est la transposition dans le droit national des instruments internationaux en la matière ratifiés par l'Algérie.

---

92 N. Bendedja. Et N. Benzeghrane extrait du rapport de la COFAC

93 Transparency-international : hit parade 2004

En 2005, le dispositif législatif a été parachevé par la promulgation de la loi n°05.01 du 06.02.2005, relative à la prévention et à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, ainsi que des textes d'application pour sa mise en œuvre immédiate.

A ce dispositif national, s'ajoutent d'autres textes législatifs qui paraissent être associés à la prévention et à la lutte contre le blanchiment d'argent dans la mesure où ils encadrent les mouvements de capitaux avec l'étranger d'une part et pénalisent la corruption d'autre part. Il s'agit de l'ordonnance N°03-11 du 26 Août 2003 relative à la monnaie et le crédit.

L'ordonnance N° 96.22 modifiée et complétée relative à la répression de l'information à la législation et à la réglementation des changes et des mouvements de capitaux de et vers l'étranger.

-La loi N° 06-01 du 20 Février 2006 relative à la prévention et à la lutte contre la corruption.

### **SECTION 3 : L'IMPACT DES IDE SUR L'ECONOMIE ALGERIENNE**

---

Nous avons vu, dans le chapitre premier, que l'impact des IDE et des activités des sociétés étrangères, dépendent de plusieurs facteurs, dont, principalement le secteur où sont orientés les IDE, la forme d'engagement (investissement à vocation exportatrice ou de substitution aux importations).

Par ailleurs il est difficile d'évaluer la contribution de ces investissements dans le développement économique du pays, leur contribution à la production mesurée par leur part dans le PIB, leurs effets positifs ou négatifs sur le niveau de l'emploi sur les salaires, sur la balance des paiements.

Par ailleurs, les éléments disponibles ne permettent que des conclusions prudentes sur l'ampleur de cet impact.

Le tableau ci-dessus montre bien que malgré les efforts consentis en matière d'engagements et de promotions des investissements, Les flux d'IDE en Algérie sont insignifiants, leur part dans le PIB reste très faible et ne dépasse pas en moyenne les 2% et que les activités des sociétés étrangères sont concentrées dans un petit nombre de branches d'activités. Les IDE en Algérie sont concentrés sur l'exploitation et l'exportation des hydrocarbures, ce type d'investissement a évidemment joué et continue de jouer un rôle important dans le partage de coûts élevés d'exploration et d'exploitation, dans l'apport du savoir faire et de technologie et dans le soutien à l'expansion des exportations.



**Tableau54 : Evolution des IDE et leur part dans le PIB**

(Unité M \$ US)

Années	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
<b>IDE</b>	0.05	0.45	0.63	0.5	0.5	0.4	2.0	1.0	0.62	0.62	1.06	1.76	1.37
<b>Part du PIB</b>	0.01	0.95	1.3	1.1	1.0	0.8	3.7	1.8	0.9	1.1	2.1	0.9	0.5

**Source** : établi par nos soins à partir des données de la banque d'Algérie et le FMI

De ce fait, les liens avec l'économie locale sont peu nombreux, les compagnies pétrolières utilisent de la main d'œuvre locale mais la plupart de leurs autres intrants sont importés et la quasi-totalité de leur production est exporté. Quant à l'investissement à vocation de remplacement des importations, sa principale contribution se limite à l'emploi, l'industrie et à la production de biens pour la satisfaction des besoins locaux. Les sociétés affiliées à des sociétés étrangères dans les industries coexistaient avec des sociétés locales dans la plupart de cas, elles n'ont pas établi de connexion avec l'économie locale et elles faisaient souvent appel à des importations pour les besoins de leur production, donc leur impact sur l'économie était limité et peut-être négatif sur la balance des paiements. Alors qu'elles étaient censées aider à soutenir la balance des paiements elles étaient au contraire comme une charge en raison des importations accrues.

## 1 - L'impact sur l'emploi

Selon les données de l'APSI, les projets d'investissement entrant dans le cadre de partenariat étranger ont employé durant la période (1994-2000) quelque 47.300 emplois repartis comme suit :

**Tableau 55 : Evolution du niveau d'emploi (Période 1994-2000)**

Années	Nombre de projets	Nombre d'emplois	Taux d'évolution
<b>1994</b>	61	8747	18
<b>1995</b>	17	2550	05
<b>1996</b>	49	6070	13
<b>1997</b>	59	6378	13
<b>1998</b>	51	5902	12
<b>1999</b>	60	5957	13
<b>2000</b>	100	11696	25
<b>Total</b>	<b>397</b>	<b>47300</b>	<b>100</b>

**Source** : Bulletin APSI2001.

Nous remarquerons que l'année 2000 a été l'année où le niveau d'emploi a atteint 25% soit le quart du nombre total d'emplois de 1994 à 2000. Cette main d'œuvre est répartie selon les secteurs.

**Répartition sectorielle des emplois créés :** Le secteur industriel est le secteur qui compte le plus de main d'œuvre avec 60% d'emplois dans 233 projets,

**Tableau 56 : Emplois créés durant la période 2000-2004.**

Secteurs	Nombre de projets	Nombre d'emplois	%
Agriculture	16	3925	08
Industrie	233	28550	60
Travaux de construction	38	6787	14
Tourisme	15	2257	05
Service	75	5324	11
Santé	02	114	01
Commerce	18	343	01
<b>Total</b>	<b>397</b>	<b>47300</b>	<b>100</b>

Source : Bulletin APSI 2001

L'Europe vient en première position en assurant 67% d'emplois. La France est le pays qui emploie le plus de main-d'œuvre locale (6277) devant l'Italie avec (6031) et l'Allemagne (5757) emplois.

**Tableau 57: Les emplois créés en Algérie durant la période 2004**

Projet d'investissement	2000		2001		2002		2003		2004		Total
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	
<b>Investissement local</b>	324402	96.5	109374	96.0	84357	87.4	106966	92.4	67448	100	692547
<b>Investissement étranger</b>											
Partenariat	7102	2.1	1502	1.3	1744	1.8	3488	3.0	2205	3	16044
IDE	4592	1.4	3107	2.7	10444	10.8	5285	4.6	4523	6.1	27951
Total	11694	3.5	4609	4	12188	12.6	8773	7.6	6731	9.1	43995
Total	33609	100	11983	100	96545	100	115739	100	74173	100	736542

**Tableau 58 : Répartition de la main d'œuvre selon les régions**

Zone	Nombre de projets	%	Nombre des postes de travail	%
Pays Arabes	166	40%	13875	32%
Europe	207	50%	19721	44%
Asie	26	6%	2479	6%
Amérique	14	3%	7314	17%
Afrique	2	1%	606	1%
Total	415	100%	43995	100%

bulletin ANDI 2004

Pour la période (2000-2004) : les projets d'investissements (nationaux et étrangers) durant cette période ont permis l'emploi de 736.536 dont seulement 6% d'emplois sont fournis par des entreprises étrangères soit 43.995 emplois les Européens en tête avec 44% et les entreprises arabes avec 32% .Le tableau ci-dessus nous fournit la répartition du niveau d'emploi.

## **2 - sur la balance des paiements**

---

La balance des paiements (BDP) est un état statistique où sont résumées pour une période donnée les transactions économiques entre les résidents et le reste du monde. Elle résume l'ensemble des échanges économiques en termes de flux (et non en stocks) des marchandises, de services et de capitaux. A travers la balance des paiements l'état peut situer la position externe de son pays, la position macro économique (en surplus ou déficitaire) et micro économique et par conséquent, définir les politiques économiques nécessaires pour corriger les déséquilibres extérieurs (politique commerciale, budgétaire, monétaire, contrôle des changes...).

### **Les éléments qui constituent la BDP sont :**

- Les entrées de capitaux étranger, dont l'Algérie a besoin pour mettre en route ses projets.
- Les recettes d'exportation si les sociétés affiliées sont à vocation exportatrices ou contribuent indirectement aux exportations.
- Et les économies de devises résultant du remplacement des importations.

### **Les charges de la balance des paiements de l'Algérie sont notamment :**

- Les rapatriements de bénéfices et les versements de redevances diverses aux sociétés mères.
- Les rapatriements des traitements et salaires des étrangers.
- Les importations de biens et de services.

L'IDE est considéré comme un élément des flux financiers, une source de financement extérieur du déficit de la balance des opérations courantes ou encore un élément pour combler l'écart de l'épargne locale.

En effet la capacité ou le besoin de financement d'une nation reflétée par l'épargne nette ne peut pas être durablement excédentaire ou déficitaire vis-à-vis du reste du monde. Par exemple le déficit du compte courant est compensé par l'excédent du compte des opérations financières (qui se décompose entre les investissements directs, les investissements de portefeuille, les produits financiers dérivés, les autres investissements et les avoirs de réserves) engendré

par les flux massifs d'investissements en provenance du reste du monde<sup>94</sup>. Ainsi, le solde de la balance courante constitue l'épargne nette du pays vis-à-vis du reste du monde. un solde positif (ou négatif) signifie que l'épargne nationale est supérieure (ou inférieure) à l'investissement national. Cependant, les IDE jouent un rôle important car ce sont eux qui contribuent à faire évoluer durablement les capacités productives d'un pays

L'impact global des IDE et des sociétés étrangères sur la balance des paiements est impossible à évaluer avec précision, on peut en revanche mesurer l'impact direct de l'IDE sur les transferts des ressources financières ayant un rapport avec cet investissement en comparant les entrées d'IDE avec les sorties de bénéfices rapatriés.

Dans la balance des paiements de l'Algérie, les IDE sont inscrits en tant que flux financiers aux cotés des autres flux (emprunts) contribuant au simple financement du déficit de la balance des opérations courantes.

**Tableau 59 : Contribution de l'IDE dans le financement du déficit courant**

Années	Déficit courant (Millions \$)	IDE (Millions \$)	%
1986	1500	07	0.46
1987	-	04	-
1988	2000	15	0.75
1989	1100	13	1.18
1990	-	0	-
1991	-	12	-
1992	-	09	-
1993	-	10	-
1994	1810	11	0.6
1995	2305	05	0.21
1996	-	447	-
1997	-	630	-
1998	920	500	54.34

*Source* : Karima Farhi : Thèse de Doctorat

Nous constatons à travers ce tableau, qu'avant 1998 la contribution des IDE dans le financement du déficit courant était très faible du fait de la faiblesse des flux et de leur part dans le financement et le recours massifs du pays à l'endettement extérieur. C'est en 1998 que sa part a été de plus de 50%. Cet effet reste à court terme car il ne représente qu'un simple flux, l'impact sera différent sur le moyen et le long terme

<sup>94</sup> Les Memos de la finance : balance des paiements .2007.p 15 .Dar el othmania.

**Tableau 60 : Structure du financement extérieur période 1988-1994**

<b>Entrées brutes de capitaux</b>	<b>Taux</b>
Prêts publics	98%
Prêts privés	0%
IDE	0.2%
Investissement portefeuille	0%
Dons	1.8%

*Source* : D. Guerraoui et X. Richet :IDE facteur d'attractivité et délocalisation.p235  
ed. Toubleal. 1997 .

L'impact global des IDE et des sociétés étrangères sur la balance des paiements est impossible à évaluer avec précision, on peut en revanche mesurer l'impact direct de l'IDE sur les transferts des ressources financières ayant un rapport avec cet investissement en comparant les entrées d'IDE avec les sorties de bénéfices rapatriés.

Selon toute probabilité, les sociétés étrangères investissant dans le secteur énergétique ont joué un rôle dans le soutien et l'expansion des exportations, (46% du PIB) et ont globalement, apporté une contribution positive à la balance des paiements mais pour les besoins de la production, ces entrées de capitaux ont été fréquemment contrebalancées par les paiements effectués en rémunération d'importation d'équipements et de matériels et par les sociétés, là, l'effet est généralement négatif sur la balance des paiements.

### **3 –sur le transfert des capitaux**

Les transferts de capitaux des sociétés étrangères opérant en Algérie vers l'étranger s'élève à 6 milliards \$ US (ce qui correspond à la dette extérieure en 2007 (5.606 milliards de dollars US)). Les données de la banque d'Algérie<sup>95</sup> montrent bien la progression de ces transferts depuis 4 ans. Le montant global de devises rapatriées par les sociétés étrangères activant sur le territoire national était de 4.7 M\$ US en 2005, de 3.12 M\$ US en 2004 et de 2.2 M\$ US en 2003 ; les associés de l'entreprise nationale des hydrocarbures (Sonatrach) sont en tête des entreprises qui ont opéré le plus de transfert d'argent vers l'étranger (80% des transferts) cela représente au total 5 M\$ US, le milliard restant est réalisé par des entreprises opérant dans les autres secteurs comme celui de la téléphonie mobile (Orascom-Telecom), de l'industrie pharmaceutique et de la métallurgie.

<sup>95</sup> Banque d'Algérie : l'évolution économique et monétaire en Algérie.rapport 2007.

## Conclusion

---

Le débat autour des IDE et leur rôle dans le développement a longtemps intéressé aussi bien les pouvoirs politiques et les opérateurs économiques que les économistes.

Toutefois, il y a lieu de cerner cette problématique dans un contexte international hautement compétitif tant sur le plan mondial que régional. Car, le positionnement de l'Algérie sur l'échiquier mondial de l'investissement en cette conjoncture internationale marquée par une pénurie de capitaux et l'essoufflement de l'idéologie communiste pose autant de défis au système économique en vue d'opérer les mutations indispensables à même de lui permettre d'atteindre un niveau de compétitivité internationale requis et de s'insérer dans l'économie mondiale. L'Algérie, qui, à l'instar des pays africains, reste toujours confrontée à des défis de développement économique et social et de risques émanant de l'intérieur et de l'extérieur du pays.

De ce qui précède, et en se tenant aux indicateurs qui sont positifs, il apparaît clairement que si la stabilisation macro économique peut avoir un effet positif sur la croissance économique, notamment en créant le cadre propice et nécessaire à l'activité économique en général, et à l'investissement national et étranger en particulier mais la croissance économique avec laquelle l'Algérie semble de nouveau renouer n'est pas due et de loin aux quelques réformes économiques engagées en tout cas pas seulement à ces réformes, d'autres facteurs exogènes ont contribué à cette croissance ; parmi ces facteurs notons tout d'abord :

1. Une pluviométrie exceptionnelle que l'Algérie a connue ces dernières années et qui a un effet positif sur l'agriculture et le secteur agroalimentaire.
2. La conjoncture économique mondiale a été très favorable à l'Algérie ( à l'instar des pays producteurs de pétrole) à travers notamment des prix de pétrole très élevés et qui lui ont permis de connaître une aisance financière sans précédent (les réserves de changes ont atteint en 2006 les 76 M de \$ US) ceci a permis le lancement de deux plans de relance économiques en 2001 et en 2005 et dont les effets positifs se sont déjà fait sentir à travers notamment de meilleurs taux de croissance du PIB qui même s'ils demeurent encore insuffisants pour résorber le chômage, il n'en demeure pas moins qu'ils ont contribué à une augmentation du nombre d'emplois (le taux de chômage est passé de 30 à 12% en 2007)

Mais ce qu'il faut retenir c'est que malgré les bonnes performances économiques et sociales notamment l'amélioration de la situation politique et

financière (paiement anticipé de la dette extérieure, balance des paiements viable et d'importantes réserves de change) et malgré une évolution du cadre juridique et réglementaire régissant les IDE et les activités des investisseurs, ainsi que les avantages consentis par l'Algérie, l'effet escompté de drainer des volumes importants de capitaux étrangers par rapport au potentiel d'investissement dont est doté l'Algérie ne s'est pas produit. La question de savoir pourquoi l'Algérie est moins attrayante que le Maroc et la Tunisie aux yeux des investisseurs malgré l'arsenal juridique mise en place en faveur de l'investissement étranger et les incitations et garanties qui leur sont offerts se pose toujours..

Les insuffisances du climat général d'investissement n'ont pas permis le déploiement des intentions d'investissement telle qu'envisagées par les promoteurs sachant que l'attitude des investisseurs dépend généralement du climat de l'investissement régnant dans le pays d'accueil. Il est vrai que durant les années (1990-2000), les efforts de l'Algérie en vue d'attirer les investisseurs, ont été entravés par les perceptions qui ont imprégné les marchés extérieurs (violence et actes de terrorisme) d'une part, et d'autre part, les contraintes et lourdeurs administratives, souvent sources de désagrément et de dissuasion, que l'investisseur étranger se trouve confronté dans son parcours.

Il est à noter, néanmoins qu'une amélioration très sensible est observée depuis les années 2000, cela a permis l'accueil de nombreux partenaires économiques de provenances géographiques diverses (USA- Grande Bretagne- France- Pays du Golf- la Chine...) d'où un regain pour l'investissement hors hydrocarbure.

Cependant, le défi de l'Algérie aujourd'hui pour son économie, ne se présente pas uniquement en terme de création de condition favorable à l'investissement, mais plutôt dans la mise en place d'un climat général d'investissement permettant une insertion plus active de l'Algérie dans la division internationale du travail.

Il va sans dire que l'effort repose avant tout sur l'investissement local qui doit rester le moteur essentiel ; l'investissement étranger demeurant en tout état de cause un facteur d'appoint dans la stratégie de développement économique. Car il est très difficile pour un pays d'attirer les investisseurs étrangers lorsque son climat économique n'est pas propice aux investisseurs locaux, et comme l'a dit le président Nigérian « Olosegun Obassandjo » « *Le premier réflexe de l'investisseur étranger qui arrive dans un pays est de regarder comment se comporte le secteur privé local afin de voir quels secteurs fonctionnent et de savoir si la population locale y investit* »

# ***Chapitre V***

---

## ***Les IDE et la nouvelle initiative de développement en Afrique***

---



## Introduction

---

Bon nombre de pays en développement ont mené par le passé des politiques de développement de longue haleine avec des degrés de réussite très divers. Cependant, même dans les pays où ces expériences ont été menées avec rigueur et détermination, le problème de la création d'une base industrielle capable d'impulser à la croissance économique une dynamique auto-entretenue reste pourtant entièrement posé. Le problème se pose avec d'autant plus de difficultés que la fabrication de biens de production, se fait désormais, avec des techniques et des moyens de production de plus en plus élaborés et qui va en s'intensifiant, ne peut qu'engendrer une éviction progressive de ces pays du système mondial des échanges, ces pays qui sont restés figés dans une spécialisation internationale se contentant de produire et d'exporter les mêmes produits à l'état toujours aussi brut.

Le problème de la majorité des pays Africains, à l'instar des pays en développement, est que l'Afrique a plus investi d'efforts dans la recherche de subventions au développement, d'aides et d'actions philanthropiques que des transferts de technologie, de partenariats industriels, de modernisation, de mise à niveau et de réhabilitation de pans entiers de ses structures de production ou de valorisation de ses matières premières.

Partout, la crise économique, a eu un coût important, certains pays sont parvenus à la supporter, ailleurs, les relations sociales et politiques, les institutions ont été gravement atteints. Les plans d'ajustement structurel se sont traduits par une extension de la pauvreté et une aggravation des disparités et un développement rapide du secteur informel.

La complexité des situations économiques que vivent les pays Africains a certainement des causes multiples : ainsi, les forces motrices de la croissance: l'épargne, l'investissement et l'émergence du secteur privé producteur et créatif, se sont essouffées et n'ont pas toujours été suffisamment puissants pour sortir ces pays de la crise, ceci a aggravé l'inertie des structures économiques et le manque d'adaptation de l'appareil de production aux différents stimuli.

Mais, faut-il rappeler que le continent Africain dispose d'énormes potentialités qu'il s'agisse de matières premières, de potentialités humaines, d'expériences de développement, d'un marché potentiel et de projets multiples et d'importance qui nécessitent non seulement des fonds financiers colossaux, mais également, du management et de la maîtrise des technologies.

Aussi, l'Afrique, malgré ses richesses naturelles importantes, vit en dehors des circuits de l'économie mondiale qu'elle subit plus qu'elle en est un acteur.

Les IDE en direction des pays Africains restent faibles et représentent à peine 2% des flux mondiaux alors que l'Amérique latine en draine quelque 40% et le continent Asiatique moins 50%. Cette part reste faible malgré les efforts déployés par les pays Africains pour rehausser leur attrait aux yeux des multinationales.

Les Africains sont aujourd'hui conscients que l'IDE est la source privilégiée du capital et de la compétence, et représente une voie incontournable tant son rôle dans la réhabilitation de l'outil de production est important.

Donc, c'est à partir de ce constat, que les dirigeants Africains affirment être déterminés à prendre l'avenir du développement de leur continent en main, en créant de bonnes conditions et un environnement adéquat pour mettre en confiance les investisseurs étrangers et faire de l'Afrique une destination privilégiée de leurs capitaux.

Ainsi, le NEPAD en tant que programme de développement se caractérise par le fait qu'il constitue une proposition pour l'établissement de nouvelles bases de coopération entre les pays africains et les partenaires étrangers et leur participation aux solutions des problèmes de la région pour favoriser sa croissance, son développement et son intégration dans l'économie mondiale.

L'investissement étranger en tant que moteur de croissance et instrument nouveau contribuant à l'intégration de l'Afrique dans l'économie mondiale, donne une grande importance aux capitaux étrangers et considère que sur le long terme, l'Afrique ne pourra assurer son développement et sa relance économiques qu'à travers les IDE qu'elle aura su drainer après l'impasse imposée par un endettement excessif des pays Africains. (Et en améliorant le climat d'investissement en Afrique).

Ces IDE doivent permettre :

- D'assurer d'une part le processus d'accumulation du capital (créer des emplois et satisfaire les besoins de la production).
- L'amélioration de la compétitivité sur le plan international (l'augmentation des exportations et l'accès aux marchés mondiaux).

## SECTION 1 : PRESENTATION DE LA NOUVELLE APPROCHE DE DEVELOPPEMENT

---

### 1 - Présentation de l'initiative du NEPAD et ses caractéristiques

---

Le nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique est une initiative en faveur de la relance du développement du continent Africain, que cinq dirigeants<sup>96</sup> ont eu à proposer et à élaborer avant d'être solennellement adoptée par l'ensemble des chefs d'état et de gouvernements Africains à l'occasion du 37<sup>e</sup> sommet de l'OUA /UA tenu à Lusaka (Zambie) en juillet 2001.

Le NEPAD représente le nouveau sigle que les dirigeants Africains ont donné à ce qui s'appelait alors « la nouvelle initiative Africaine »<sup>11/07/2001</sup> que l'OUA a adopté en elle-même fruit de la fusion de deux initiatives qui avaient pour noms « le programme du millénaire pour le renouveau de l'Afrique « MAP », d'une part initiée par le chef d'état sud-africain<sup>97</sup> et « le plan OMEGA pour l'Afrique » d'autre part proposé par le président sénégalais<sup>98</sup>. L'idée d'une initiative en faveur de l'Afrique, remonte aux années 1999 -2000, elle est le résultat d'une réflexion engagée à l'issue de la déclaration de Syrte du 9/9/1999. En effet alors, que le monde s'apprêtait à entrer dans le nouveau millénaire avec des perspectives plus ou moins prometteuses à la faveur de l'accélération du phénomène de la mondialisation, l'Afrique a été la seule région à présenter un tableau des plus sombres, le continent se débattait dans de nombreux problèmes, notamment les conflits, les maladies endémiques, la pauvreté et la famine<sup>99</sup> ou tout simplement l'état de sous développement chronique doublé d'une instabilité justifiant non pas un simple risque mais un véritable danger de marginalisation sinon, d'éviction du processus de mondialisation.

Aussi, dans le domaine économique, l'Afrique a des difficultés à démarrer depuis plusieurs années. Ces difficultés, sont dues en grande partie au poids de sa dette. L'endettement et ses niveaux intenable (1) (300 M \$ US en 2000) dont souffrent la plupart des pays Africains, freinent considérablement l'effort de développement et exercent des pressions sur leurs budgets et privent les principaux secteurs socio-économiques des investissements dont ils ont besoin.

---

<sup>96</sup> ALGERIE-AFRIQUE DU SUD-NIGERIA-SENEGAL ET EGYPTTE

<sup>97</sup> Thabo Mbeki

<sup>98</sup> Abdoulaye Wade

<sup>99</sup> Rapport FAO en JUIN 2004 : Le nombre de personnes sous-alimentées dans le monde atteignait 852 millions entre 2002 et 2003 cinq ans plutôt entre 1995-1997. L'Afrique représente le 1/3 de ce chiffre

Les recettes d'exportation n'étant pas suffisantes pour honorer les échéances de la dette (principal et intérêts), le rééchelonnement n'était plus un choix, il s'imposait comme unique solution. Il a eu lieu sous mandat du FMI.

Bien que le niveau de ces dettes a diminué dans certains pays d'Afrique, cette diminution est exclusivement due à la conjoncture pétrolière et à l'absence de financement de nouveaux projets. Aussi, les pays Africains se sont engagés (sous la pression extérieure) dans des réformes politiques et économiques drastiques pour ranimer la croissance économique et atténuer les tensions sociales et ont pensé que la libéralisation de l'activité économique stimulerait leur croissance et conduirait à réduire la disparité des revenus entre nations. Or, ces programmes et leurs conditionnalités sont aujourd'hui identifiés comme l'un des facteurs de la marginalisation du continent. Car, il faut noter que sur l'échiquier international, l'Afrique est réellement marginalisée puisque sa part dans les échanges internationaux est très faible (- 2%).

Evidemment, cette situation d'ensemble de l'Afrique ne pouvait laisser indifférent les dirigeants Africains, elle a constitué un motif sérieux à la fois pour les dirigeants Africains et pour la communauté internationale, qui, tout en voulant aider l'Afrique, n'entrevoyait pas assez clairement le cadre adéquat et les modalités idoines pour le faire<sup>100</sup>, c'est principalement ce qui a motivé l'idée d'élaborer un plan en faveur de l'Afrique.

Ceci, explique sans doute également que les voies empruntées jusque là n'ont pas été bonnes ou opportunes et que les actions entreprises ont été décevantes et n'ont pas eu d'impact sur le bien-être des populations<sup>101</sup>. Avec toutes les résolutions adoptées et les décisions prises à l'issue des différentes rencontres et sommets on ne comprend pas encore pourquoi le continent n'arrive pas à décoller économiquement et à sortir du sous-développement.

***Caractéristiques du NEPAD*** : L'initiative du NEPAD se distingue de celles qui l'ont précédée ***par le caractère authentiquement Africain qui a sous-tendu sa conception et le sens de son appropriation et de sa maîtrise par les Africains qu'elle cherche à cultiver***. En effet, c'est la première fois dans l'histoire du continent Africain que des dirigeants pensent à s'unir autour d'un projet global de développement ou ce que le président Algérien et Nigérian appellent « une stratégie multidimensionnelle de transformation structurelle ».

---

<sup>100</sup> Allocution du ministre Algérien chargé des affaires africaines et maghrébines lors du séminaire sur le NEPAD tenu à Alger en juin 2002

Il y a une détermination des Africains à s'extirper par eux-mêmes du malaise du sous développement et de la marginalisation de l'Afrique<sup>102</sup>.

La première spécificité du NEPAD est l'importance qu'il accorde à la notion de prise en charge par le peuple Africain et à l'engagement de la part des dirigeants démocrates du continent de prendre le destin de l'Afrique entre leurs mains, en agissant de leur propre volonté par le biais du NEPAD et de promouvoir la paix, la stabilité, la démocratie et une gestion saine de l'économie et des affaires de l'état.

L'autre caractéristique du NEPAD est l'approche du contrôle par les pairs. Pour que les principes de « bonne gouvernance » soient mieux respectés, le NEPAD a introduit une nouveauté institutionnelle le mécanisme Africain d'examen par les pairs (MAEP) (1) instauré par les initiateurs de NEPAD. Ce mécanisme est un élément novateur, inédit et politique important qui pourrait se révéler décisif dans la réalisation des objectifs du NEPAD.

Ce mécanisme consiste à faire examiner par les autres pays les résultats obtenus par chacun d'entre eux en matière de gestion des affaires publiques, respect des droits de l'homme, saine politique budgétaire, lutte contre la corruption, indépendance du pouvoir judiciaire.

Ce processus éclairera la réflexion des partenaires de développement sur l'admissibilité à des partenariats renforcés. Cette approche de contrôle par les pairs implique des concertations régulières afin de faire le point sur les politiques macro-économiques et structurelles, elle vise également à vérifier le respect des engagements pris par les partenaires étrangers au continent.

Ainsi, le MAEP définit les institutions et processus qui guideront les évaluations futures entre pairs sur la base de codes et normes<sup>103</sup> de gouvernance démocratique, politique et des entreprises convenus d'un commun accord et sur la base de compétences techniques et doit être crédible et libre de toute manipulation<sup>104</sup>.

A cet effet, les chefs d'état et de gouvernement, se sont engagés à La mise en œuvre du NEPAD et déclarent être prêts à apporter toutes les ressources nécessaires en vue de faciliter le processus d'évaluation et contribuent pleinement au financement du mécanisme.

---

<sup>102</sup> Nepad §1

<sup>103</sup> Jusqu'à fin 2004, seuls 24 pays y ont adhéré donnant l'accord pour être soumis à une première évaluation, 4 sont déjà soumis à l'évaluation, il s'agit du Ghana-Le Rwanda- L'ile Maurice et le Kenya. L'Algérie et L'Afrique du sud seront les prochains pays à se soumettre au MAEP.L'adhésion à ce mécanisme reste toutefois volontaire. Voir Annexe document MAEP (codes et normes d'évaluation

<sup>104</sup> La France a décidé de contribuer au fonds d'affectation spéciale destiné à financer le MAEP

IL est évident que le fonctionnement du mécanisme doit reposer sur un financement adéquat assurant à la fois ses activités et son indépendance et garantissant son caractère Africain, mais ceci ne les empêchera pas de rechercher des ressources auprès des organisations et institutions internationales<sup>105</sup>.

Il est clair que les Africains sont conscients de l'état de l'Afrique et déclarent aujourd'hui qu'ils ne se laisseront plus conditionner par les circonstances ; ils détermineront eux –mêmes leur propre destinée et feront appel au reste du monde pour compléter leurs efforts.

Dans son approche et stratégie, l'initiative du nouveau partenariat diffère de tous les plans et initiatives antérieurs visant à promouvoir le développement du continent Africain, bien que les problèmes qu'elle cherche à résoudre demeurent sensiblement les mêmes.

## **2 - Les différents plans et initiatives antérieurs et leurs limites**

---

L'Afrique a acquis plus d'un demi-siècle d'expériences de développement qui apparaît suffisamment complexe pour constituer matière à diagnostic et analyse. Des efforts de développement ont été consentis, des progrès et avancées dans l'amélioration des conditions de vie des populations ont été réalisés mais aussi des difficultés économiques et sociales continuent à servir dans plus d'une trentaine de pays.

Ainsi, depuis les années 1960 plusieurs programmes mondiaux pour le développement de l'Afrique et pour l'instauration d'un partenariat entre l'Afrique et la communauté internationale, et depuis les années 1980 et en marge des efforts monumentaux que supposaient le plan de Lagos (PAL) 1980-2000 pour les développements économiques de l'Afrique – Le traité d'Abuja (1991) pour la création de la communauté éco-Africaine- et le cadre Africain de référence pour les programmes d'ajustement structurel (CARDAS 1989) plusieurs autres initiatives régionales et internationales pour focaliser l'attention sur l'aggravation de la crise de l'Afrique et dresser le bilan des efforts accomplis et mesurer le chemin qui reste à parcourir<sup>106</sup>.

Ces initiatives ont cherché à redéfinir et à renforcer les stratégies de développement, elles incluent notamment, le programme prioritaire de

---

<sup>105</sup> Un fonds a été mis sur pied assurant à la fois les activités du MAEP et son indépendance et garantissant son caractère Africain. Le programme des nations-unies pour le développement PNUD a créé un fond d'affectation spéciale pour la mise en œuvre du programme de travail du mécanisme

<sup>106</sup> Banque Africaine de développement : rapport sur le développement en Afrique 2003.

redressement économique de l'Afrique (APPER) qui est devenu le programme d'action des nations-unies pour le redressement économique et développement de l'Afrique (PANUREDE 1986).

-La déclaration de Khartoum (1988).

-La charte Africaine pour la participation populaire du développement (1990-1991).

-Le programme d'action du Caire(1995).

-Le sommet du Caire pour la coopération entre l'Afrique et l'Europe (2000).

-L'accord de Cotonou (Juin 2000) ACP-UE(2).

-Le processus de Barcelone sur la méditerranée et la programme MEDA qui interviennent ne Afrique du nord.

Faut-il aussi, énumérer les multiples groupes d'intérêt et de défense bilatéraux et multilatéraux présents en Afrique qui comprennent entre autres.

-Le processus de TICAD (Tokyo international Conférence of African développement 1993).

- L'initiative des pays pauvres très endettés [(PPTE) 1996 et 1991] (Heavy undebted poor countries initiative).

- Le recent Africa Growth and opportunity act (AGOA 2000) aux Etats-Unis.

Les limites et les obstacles à la mise en œuvre de ces programmes de développement : Bon nombre de ces initiatives n'ont pas abouti et les critiques les plus fréquemment adressées à ces programmes et plans d'action précédents en faveur de l'Afrique portaient souvent sur le manque de mécanismes nationaux crédibles et efficaces de suivi et de mise en œuvre au niveau national et sur le fait que les pays africains n'affectaient pas de ressources budgétaires adéquates à ces programmes<sup>107</sup> et portaient aussi sur la démesure entre les objectifs trop généreux et des moyens plus modestes (évaluation excessive des besoins par rapport aux capacités de financement).

Pratiquement tous les pays Africains sont confrontés au fardeau de la dette et à la rigueur des politique d'ajustement structurel, le succès des reformes

---

<sup>107</sup> Mouhoubi.s : Afrique, l'ère des turbulences. Approches. ed. casbah 1999.

économiques est conditionné par l'environnement international qui est défavorable aux pays en développement de façon générale et de façon particulière aux pays Africains.

A côté de ces problèmes économiques et financiers réels et qui constituent une sérieuse entrave à l'émergence de la communauté économique Africaine, il ya des problèmes tout aussi sérieux et même graves.

L'Afrique a toujours été en convulsion, les luttes politiques déstabilisantes et les rivalités ethniques, religieuses et linguistiques parfois sanglantes minent l'unité nationale de nombreux pays. Plusieurs pays sont menacés d'implosions tandis que d'autres sont en états de guerre civile permanente (Rwanda-Burundi-Liberia- Sierra Leone-Soudan...).A cela, il faut ajouter constamment de nouveaux foyers de tensions dont les causes sont multiples.

Cette situation pousse les états Africains à entretenir entre eux des rapports pleins de méfiance. Ces problèmes, de manière générale, ne peuvent pas favoriser l'émergence d'un esprit communautaire et expliquent les difficultés de mettre en chantier les différents initiatives et plans de développement définis comme étant ambitieux et démesurées sans considération des réalités profondes et incontournables de chaque pays. Dans cette esprit, le reflexe est simple : chaque pays est d'abord préoccupé par sa propre situation.

Du fait de telles faiblesses, il n'est pas surprenant que ces initiatives aient échoué à sortir l'Afrique du sous développement et mettre fin à sa marginalisation et son isolement du reste du monde. Toutefois les pays Africains sont maintenant engagés à épargner le même sort au NEPAD et dépasser les lacunes des programmes adoptés par le passé.

### **3 - Les principaux objectifs du NEPAD**

---

Nous avons démontré que le caractère novateur de la démarche découle en premier lieu de l'origine authentiquement Africaine de l'initiative et en second lieu il constitue une proportion pour l'établissement de nouvelles bases dans les rapports entre l'Afrique et ses partenaires aussi bien régionaux que mondiaux.

Car il s'agit de sortir de la dépendance par rapport à l'aide extérieur d'une part, et d'autre par de mettre fin aux pratiques de l'état providence qui entretient une mentalité d'assisté et contribue ainsi à la perpétuation de l'économie de rente tout en aggravant la pauvreté. L'initiative offre précisément une sortie possible de la situation actuelle marquée par le sous développement, la pauvreté et la marginalisation.



Donc, l'aspect « partenariat » dans cette nouvelle approche se caractérise par le fait que le NEPAD se présente comme 'occasion d'établir de nouvelles relations de coopération entre l'Afrique et ses partenaires du nord et la participation de l'ensemble de la communauté internationale aux solutions des problèmes de la région. Des relations qui seraient basées sur « des responsabilités partagées et des intérêts mutuels ».

L'objectif fondamental du nouveau partenariat est de permettre à l'Afrique de réunir les conditions nécessaires à la préservation et /ou au rétablissement de la paix et de la sécurité sur le continent et à promouvoir une relance qui des bases durables du sous développement au moyen d'une vaste transformation interne et d'un nouveau partenariat à forger avec le reste du monde notamment avec les pays les plus industrialisés. Ainsi, le NEPAD vise à développer un nouveau partenaire global et son objectif est de transformer la relation donateur-bénéficiaire en une nouvelle approche basée sur les objectifs communs et un engagement mutuel où les pays Africain seraient des partenaires de développement avec les pays occidentaux.

Les états Africains à travers les engagements auxquels ils ont consentis dans le cadre du NEPAD, se sont fixés comme objectifs communs : La lutte contre la pauvreté et parvenir à une croissance moyenne annuelle de plus de 7% du PIB afin de permettre à l'Afrique de combler son retard par rapport aux régions développées du monde.

La finalité est de mettre un terme à la marginalisation du continent et de permettre l'insertion des économies Africaine dans l'économie mondiale, puisque les réformes et les programmes d'ajustement structurel n'ont pas suffi à eux seuls à rétablir une croissance et un développement durable.

#### **4 - Lien entre les objectifs du NEPAD et les objectifs du millénaire (OMD)**

---

Les études révèlent que plusieurs gouvernements se sont efforcés d'établir des liens entre le nouveau partenariat et les OMD puisque ceux-ci ont été incorporés au NEPAD en tant qu'objectifs à long terme. Ainsi, le NEPAD en tant que programme de développement économique et social de l'Afrique, ses objectifs s'inspirent des OMD.

Le NEPAD vise à l'éradication de la pauvreté sur le continent pour le placer sur la voie du développement et pour mettre un terme à sa marginalisation. Les initiateurs de la démarche estiment que le lien entre le NEPAD et les OMD tient à la nécessité de maintenir la recherche d'un développement durable de l'Afrique, dans le contexte mondial.

Les objectifs de développement composent les autres buts que se sont fixés les états signataires du NEPAD, il s'agit de :

- Réduire de moitié, de 1990 à 2015, le pourcentage des gens vivant dans les conditions d'extrême pauvreté ;
- Assurer la scolarisation de tous les enfants en âge de fréquenter les écoles primaires d'ici 2015 ;
- Progresser vers l'égalité entre les sexes ;
- Réduire les taux de mortalité liée à la maternité de 3/4 de 1990 à 2015 ;
- Assurer aux citoyens l'accès aux soins ;
- Mettre en œuvre dès 2005 des stratégies de développement durable pour que les pertes de ressources écologiques aient été compensées, d'ici 2015.

Il est évident que la croissance économique est une condition essentielle pour réaliser les objectifs du NEPAD sur le long terme qui sont l'éradication de la pauvreté sur le continent pour le placer sur la voie du développement et pour mettre un terme à sa marginalisation.

Les taux de croissance actuels en Afrique ne permettent pas à eux seuls de réaliser l'objectif de l'éradication de la pauvreté, le défi à relever pour l'Afrique consiste à se doter de la capacité de maintenir la croissance aux niveaux requis, soit 7%.

## **5 - Intégration des objectifs du NEPAD dans les processus nationaux**

---

La question de l'intégration et de la cohérence des différents projets prioritaires retenus dans le cadre de l'initiative du NEPAD et de sa mise en œuvre avec les projets retenus dans le cadre du développement national de chaque pays africain, est une question d'extrême importance et même une tâche ardue et complexe, car l'enjeu est de promouvoir l'adaptation et la promotion des objectifs du NEPAD au niveau national<sup>108</sup>.

Les études qui ont été menées par les bureaux de l'ONU et les commissions chargés de la mise en œuvre du NEPAD, montrent à quel point les gouvernements africains font des efforts pour éviter les erreurs commises dans la mise en œuvre des plans précédents, mais elles indiquent aussi que beaucoup reste à faire par les pays africains, pour ancrer les priorités du NEPAD dans les processus nationaux de développement. Car le rythme de la mise en œuvre du

---

<sup>108</sup> Rapport de séminaire sur le Nepad tenu à Alger en janvier 2002.

NEPAD dépend beaucoup du processus d'intégration de ses priorités dans les stratégies nationales de développement. Cette étude, a permis de mettre en lumière l'expérience de trois pays qui sont les principaux architectes de la démarche du NEPAD. Il s'agit de l'Algérie, l'Afrique du sud et le Nigeria.

Il ressort des ces études que plusieurs pays ont commencé à opérer les ajustements qui s'imposent pour harmoniser leurs politiques et leurs programmes avec les priorités du nouveau partenariat, ceci reflète la volonté des pays d'Afrique d'assurer progressivement la cohérence de leurs actions concernant la mise en œuvre du NEPAD, en alignant la structure des dépenses budgétaires sur les priorités du NEPAD.

Ces initiatives augurent bien de la mise en œuvre du NEPAD ainsi que de la réalisation des OMD puisque ceux-ci ont été incorporés au NEPAD en tant qu'objectifs à long terme.

Les principaux aspects de cette intégration : L'intégration des projets prioritaire du NEPAD dans les programmes nationaux et leur financement porte sur au moins quatre aspects principaux<sup>109</sup> :

1. Renforcer les capacités institutionnelles en mettant en place un dispositif institutionnel pour gérer le processus (exemple mettre en place un organe de coordination national).
2. Allouer d'avantage de ressources en faveur des activités prioritaires énoncées dans le programme du NEPAD.
3. Créer un mécanisme pour la prise de décisions et l'exécution de programme ou projets dans le cadre du NEPAD.
4. Mobiliser un appui, public et politique en faveur des priorités fixées dans le programme du NEPAD.

Mais aucun pays africain à l'heure actuelle ne dispose d'un budget consolidé unique pour les priorités du NEPAD, par contre ces priorités sont prises en charge par les ressources budgétaires des ministères concernés par les secteurs prioritaires parce qu'en effet les priorités du NEPAD sont d'abord intégrés comme priorités nationales dans les différents séquences de développement.

Par exemple en Algérie, le gouvernement a intégré les priorités du NEPAD dans son plan de développement à court et à long terme, Le financement des priorités nationales y compris des priorités du NEPAD, en particulier lorsqu'il s'agit des infrastructures de l'éducation, de la santé, de l'agriculture et de l'environnement,

---

<sup>109</sup> Etudes faites par la commission des nations unies, chargée de la mise en œuvre du Nepad.

est assuré au jour le jour par les ressources budgétaires des ministères concernés (à la fois le budget de fonctionnement et le budget d'équipement).

Dans ce contexte, tous les gouvernements qui se sont succédés à la charge des affaires de l'état depuis 2001 ont intégrés d'emblée dans leurs programmes gouvernementaux. Les

Mais aujourd'hui, on ne trouve pas de document mis en forme par les autorités Algériennes, pour une présentation chiffrée et élaborée des programmes pouvant servir de concrétisation du cadre défini par le NEPAD, en dehors du plan triennal de relance économique et dont le contenu ne saurait être par nature et explicitement orienté vers les seules priorités du NEPAD bien que pouvant se fonder directement dans les programmes gouvernementaux courants.

## SECTION 2 : STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE DU NEPAD

---

Les objectifs cités sont en fait le plus grand défi des dirigeants Africains et les relever nécessite des stratégies et des capacités de financement difficilement mobilisables à l'heure actuelle, ce qui suppose un recours à des partenaires étrangers.

Pour réaliser ces objectifs, le NEPAD définit une stratégie économique ou plutôt un plan d'action –qui repose sur le financement de quatre secteurs prioritaires—les infrastructures—l'agriculture—l'éducation et la santé.

Ce financement reposerait pour l'essentiel sur la communauté internationale, les IDE et le secteur privé, il s'agit en fait de mobiliser toutes les ressources internes et externes de fonder un véritable partenariat avec les bailleurs de fonds et le secteur privé.

Les initiateurs de cette nouvelle vision du NEPAD insistent **sur la dimension politique de la démarche** et considèrent que les aspects liés à la stabilité et /ou à la sécurité ainsi qu'à la bonne gouvernance sont des conditions préalables pour assurer la croissance et le développement durables à travers l'augmentation des flux de capitaux étrangers et des investissements lourds.

L'Afrique est perçue comme un continent à risque du fait des guerres et conflits qui sont les principaux obstacles à toute croissance et à tout développement. La prévention des conflits et leur règlement est indispensable pour permettre aux investisseurs Africains d'investir sur le continent.

**La dimension humaine** occupe une place très privilégiée dans ce programme. L'approche préconisée consiste à intégrer pleinement cette dimension qu'est la mise en valeur du capital humain dans les programmes de développement. Le

NEPAD fait de la santé, l'éducation et les technologies de l'information et de la communication des domaines prioritaires. Car aujourd'hui, le développement économique et social, la lutte contre la pauvreté, la structuration d'états de droit constituent trois points d'application prioritaire de l'aide en faveur du développement humain.

La troisième dimension dans l'approche est **la dimension économique**.

Ainsi, le NEPAD dans toutes ces dimensions, va devoir réunir toutes les conditions nécessaires au renforcement de l'environnement propice au développement humain et à l'afflux des investissements. De telles exigences constituent les piliers de la transformation profonde tant dans les domaines politique et économique que dans les domaines social et culturel qui requièrent la paix et le développement.

Dans la stratégie proposée dans le plan d'action-neuf domaines prioritaires sont retenues, elle identifie les activités à entreprendre à court terme bien que ces activités soient de plus longue portée, il s'agit de :

- L'initiative pour la paix et la sécurité et la gouvernance politique.
- L'initiative sur la gouvernance économique et la gouvernance d'entreprise.
- L'initiative de mise en œuvre des ressources humaines.
- L'agriculture.
- L'initiative en faveur de l'environnement.
- La mobilisation des ressources.
- La culture.
- Et l'initiative sur l'accès aux marchés.

Donc la priorité des priorités du NEPAD sont le maintien de la paix et de la sécurité ainsi que la bonne gouvernance, l'une dans l'autre les deux priorités se complètent, s'imbriquent et dépendent étroitement l'une de l'autre, la dictature et l'absence de la démocratie, l'accaparement des richesses des pays par une minorité au détriment de la majorité, l'injustice sont souvent la cause des guerres et conflits ethniques dans plusieurs régions de l'Afrique.

Bien qu'il existe des priorités urgentes, celles qui ont été retenues dans le programme d'action auront un effet catalyseur pour les interventions futures dans les autres domaines, bien que le financement à long terme soit prévu dans le cadre de l'initiative, il faudrait cependant, dans l'immédiat exécuter rapidement les projets visant à éradiquer la pauvreté et à placer les pays Africains sur la voie de la croissance. Donc, la question posée aujourd'hui est

comment financer et organiser la croissance de l'économie Africaine pur répondre aux besoins croissants des nations Africaines.

## 1 - Les conditions requises pour la mise on œuvre du NEPAD

Les initiateurs du NEPAD considèrent que si l'Afrique souffre de graves problèmes socio-économiques, de sa marginalisation et de son exclusion du reste du monde c'est pour des raisons comme nous l'avons déjà évoqué- liées à la stabilité et à la gouvernance politique et économique et tous les aspects cités et principes(paix, sécurité, bonne gouvernance politique économique et d'entreprise) sont aujourd'hui des conditions préalables des lors que l'objectif est de placer le continent Africain sur le chemin d'une croissance et d'un développement durables à travers des flux de capitaux et des investissements étrangers.

C'est aussi le moyen d'appeler l'attention du monde sur le fait que le NEPAD donne le départ à une approche nouvelle et globale dans laquelle des stratégies à long terme axées sur de vastes domaines prioritaires tels que la paix et la sécurité, la saine conduite des affaires politiques, la gestion des entreprises et les pratiques commerciales font partie intégrante de l'instauration d'un environnement propice à la croissance de l'Afrique.

Le texte du NEPAD définit des modalités suivant lesquelles les gouvernements africains peuvent éradiquer la corruption et mettre fin aux conflits, conditions nécessaires pour que l'Afrique paraisse plus attrayante aux investisseurs et que les investissements et aides étrangers augmentent et par conséquent, ils se sont engagés à promouvoir des principes tels que la paix et la sécurité, la bonne gouvernance politique et économique individuellement et collectivement dans leurs pays, leur région et le continent.

**a-Paix et sécurité :**La première priorité concerne l'assurance de la paix et la sécurité sur le continent, car le continent africains est perçu comme un continent à risque du fait des guerres et conflits ethniques et religieux qui ont été un des principaux obstacle à la croissance<sup>110</sup>, d'un point de vue pratique, plusieurs efforts doivent être entrepris surtout dans le domaine de la prévention et résolution des conflits,- la recherche et le maintien de la paix, la réconciliation et la reconstruction suite à un conflit- et enfin la lutte contre la prolifération illicite des armes et des mines terrestres.

Ces efforts sont absolument indispensables pour permettre aux partenaires de développement de l'Afrique et notamment aux investisseurs africains et étrangers d'investir sur le continent et faire en sorte que les ressources

---

<sup>110</sup> Document Nepad§151

mondiales actuellement consacrées à la résolution des conflits civils et inter-états, puissent ainsi servir dorénavant à financer des projets plus gratifiants.

**b-la bonne gouvernance politique et économique :** Tout le monde s'accorde à dire aujourd'hui que des institutions fiables et une bonne gouvernance sont indispensables pour attirer des investissements privés importants à moyen ou à long terme. Le document mentionne explicitement que les africains doivent relever le défi de la gouvernance politique et économique.

Aujourd'hui la faiblesse de l'état demeure une contrainte majeure au développement durable dans un certain nombre de pays. En fait l'un des défis majeurs pour l'Afrique est de renforcer la capacité à gouverner et de mettre au point des politiques à long terme.

A ce titre, la question de la gouvernance est fondamentale dans ce nouveau partenariat car les problèmes liés à la gouvernance sont en effet souvent à l'origine des dysfonctionnements concernant l'inefficacité de l'aide et le climat peu attractif pour les investissements.

Aujourd'hui, le thème de la bonne gouvernance sert de fil conducteur à toute stratégie de relance du développement de chaque pays africain, car la solution durable de l'ensemble des questions du développement est tributaire de l'amélioration continue dans cet important domaine, et la promotion de la bonne gouvernance conçue comme un processus multidimensionnel est le gage de la réussite de l'œuvre du renouveau national.

Cela signifie au niveau politique que les principaux objectifs prioritaires du NEPAD en matière de gouvernance politique consistent à : respecter les normes nationales en matière de démocratie (pluralisme, élections démocratisées), respect des droits de l'homme, primauté du droit, les réformes judiciaires, contrôle parlementaire.

Sur le plan économique, le NEPAD entend promouvoir des programmes concrets, assortis d'un échéancier visant à améliorer la qualité de la gestion économique et des finances publiques ainsi que la gouvernance des entreprises dans tous les pays africain.

Aujourd'hui, le défi à relever porte une transformation de la nature des relations entre l'état, la société et l'économie pour les replacer dans la perspective de développement de l'économie de marché<sup>111</sup>. L'initiative énonce les conditions de base pour opérer une telle transformation : cette approche vise d'abord à réorienter l'action de l'état vers le renforcement des structures et des capacités de gouvernance, l'aménagement d'un environnement à même d'encourager l'investissement, la concurrence ainsi que la prise en charge des aspects humains et sociaux du développement.

Elle vise, ensuite à faire en sorte que l'activité de production des biens et services relève des propres responsabilités de la sphère économique dont le secteur privé est appelé à s'affirmer en tant que moteur de croissance.

Elle vise à assurer, au moyen d'un partenariat la synergie nécessaire entre l'état, le secteur économique et la société civile.

A cet effet le NEPAD, dans toutes ces dimensions a mis en exergue l'instance des chefs d'état africains à vouloir instaurer la bonne gouvernance. Ils ont fait preuve d'une grande disponibilité à ce remettre en cause en acceptant de se soumettre à une évaluation par les pairs dans leurs performances aux plants politique économique et social<sup>112</sup>.

Ainsi seront réunies toutes les conditions nécessaires au renforcement de l'environnement propice au développement humain et à l'afflux des investissements. De telles exigences constituent les piliers de transformation profonde, tant dans les domaines politique et économique que dans les domaines social et culturel que requièrent la paix et le développement.

## 2 - Les secteurs prioritaires

---

Le projet du NEPAD énumère plusieurs secteurs prioritaires sur lesquels devront se concentrer les pays africains et leurs partenaires internationaux.

Le NEPAD insiste plus particulièrement sur la nécessité de l'intervention dans les domaines des infrastructures de base et du capital humain qui sont considérés comme des paramètres essentiels de la croissance économique.

---

<sup>111</sup> Le 11 juin 2002 : l'adoption par le comité des chefs d'états chargé de la mise en œuvre du NEPAD, de la déclaration sur la démocratie, la gouvernance politique et économique et des entreprises et le mécanisme africain d'examen par les pairs

<sup>112</sup> Document NEPAD



### a) Les infrastructures :

La question des infrastructures souvent négligée constitue sans doute l'axe majeur du NEPAD. Cette priorité est représentée par résorption du déficit et la carence considérables en infrastructures qui handicapent gravement la valorisation optimale du potentiel de richesse africaine. Il est impératif de désenclaver le continent par la réalisation d'infrastructures lourdes et sophistiquées dont la rentabilité s'inscrit le plus souvent dans le long terme et qui nécessitent une coordination régionale, considérée comme des paramètres essentiels de la croissance économique, les infrastructures existantes doivent être protégées, consolidées et développées afin de combler aussi l'écart qui existe à ce niveau entre l'Afrique et les pays développés.

Pour remédier à cette situation, quatre objectifs ont été identifiés :

- 1) Améliorer l'accès aux infrastructures et les rendre plus abordables et fiables à la fois pour les entreprises et pour les ménages.
- 2) Améliorer la coopération et le commerce au niveau régional grâce à de meilleures connexions transfrontalières des infrastructures.
- 3) Accroître les investissements consacrés aux infrastructures en réduisant les risques auxquels les investissements privés doivent faire face.
- 4) Edifier des bases de compétences adéquates en technologie et en ingénierie pour installer, exploiter et entretenir en Afrique des réseaux d'infrastructures « en dur ».

Outre ces objectifs généraux concernant les infrastructures de base, le programme d'action prévoit des stratégies de développement spécifiques à chaque secteur (L'agriculture, le commerce, l'énergie).

Mais l'ampleur des besoins en investissement exprimés par le NEPAD en termes d'infrastructures les met hors de portée des moyens des états et par conséquent suscite une interrogation quant à leur financement car la moitié des coûts afférents aux projets d'investissement devant être pris en charge par le secteur privé<sup>113</sup>.

Il est vrai qu'en allouant des crédits à certains domaines visés par le NEPAD, les pays africains ont non seulement fait ressortir l'importance de ces secteurs, mais ils ont aussi mis en pratique le principe de la maîtrise des projets en prenant les engagements financiers voulus.

---

<sup>113</sup> Prévisions fournies par le groupe d'appui au NEPAD de la BAD

Mais les graves difficultés budgétaires auxquels nombre d'entre eux doivent faire face à court et à moyen terme donnent à penser qu'un appui extérieur sera nécessaire pour atteindre les objectifs de dépenses fixés pour les priorités du nouveau partenariat.

Le programme d'action du NEPAD reconnaît que face à l'insuffisance de l'aide et du crédit, il sera donc nécessaire de promouvoir de nouveaux modes de financement et de gestion susceptibles d'accélérer la mobilisation des ressources du secteur privé africain et étrangers. Mais l'incitation du secteur privé reste à l'évidence tributaire de la stabilité et de la fiabilité des éléments juridiques et institutionnels qui constituent l'environnement de l'investissement.

***b) Mise en valeur du capital humain***

L'approche préconisée consiste à intégrer pleinement cette dimension dans les stratégies et programmes de développement et placer au centre du développement.

L'Afrique est le continent le plus pauvre du monde 320 millions des 820 millions de personnes subsistent avec moins de 1 dollar US par jour.

Elle se caractérise, entre quatre par la faiblesse de l'accumulation en capital humain.

Si on ajoute à cela, les effets de la morbidité et de la mortalité dus à la pandémie du VIH/SIDA sur la productivité du facteur humain africain, et donc sur la croissance.

Par ailleurs les efforts que doivent être consentis à la fois par les africains eux-mêmes et par la communauté internationale pour au moins atteindre les cibles principales des OMD qui sont (L'éradication de la famine \_ les soins de santé de base\_ l'eau potable \_ l'assainissement et l'éducation de base) nécessaires à la préservation de l'intégrité physique du capital humain et de ses capacités de production semblent souvent infinis.

Ainsi le NEPAD en tant que programme de développement économique et social de l'Afrique, ses objectifs s'inspirent des objectifs du millénaire de développement (OMD). A cet effet, le NEPAD fait de la santé, l'éducation, les technologies de l'information et de la communication des domaines prioritaires dans sa stratégie de mise en œuvre<sup>114</sup>.

---

<sup>114</sup> Nepad§116

### **c) L'éducation**

L'initiative en faveur d'un renforcement du capital humain se situe au niveau de l'éducation : l'élévation de la qualité de l'enseignement, l'élargissement de la diffusion des connaissances en informatisant les établissements scolaires, l'investissement dans les infrastructures de l'éducation pour parvenir à atteindre l'objectif international du développement visant à parvenir à l'éducation primaire universelle d'ici l'an 2015<sup>115</sup>.

Parvenir également à inverser la tendance à la fuite des cerveaux et des compétences. En élaborant des stratégies visant à retenir les capacités humaines sur le continent et en procédant à :

- La création des conditions favorables pour le maintien des compétences et leur épanouissement intellectuel.
- L'utilisation des capacités internationales résidant à l'étranger.

Afin de relever les nombreux défis qui se posent dans le secteur de l'éducation, le NEPAD a défini huit domaines prioritaires dont les travaux de mise en œuvre sont plus au moins avancés, pour parvenir à l'éducation de base universelle :

- 1) Atteindre les objectifs du millénaire pour le développement relatifs à l'éducation de base.
- 2) Améliorer la qualité de l'enseignement.
- 3) Installer l'égalité des sexes dans le milieu éducatif.
- 4) Mettre en place des programmes efficaces d'alimentation et nutrition dans les écoles.
- 5) Promouvoir l'apprentissage ouvert à l'enseignement à distance pour permettre aux enseignants de se perfectionner et renforcer les capacités dans le secteur public.
- 6) Améliorer l'enseignement des mathématiques et des sciences.
- 7) Contribuer à la reconstruction du système éducatif après un conflit.
- 8) Aider les états membres à définir une stratégie d'éducation globale, pour assurer la prévention du VIH/SIDA.

---

<sup>115</sup> Le taux d'analphabètes en Afrique est de 41%.

#### d) La santé :

La persistance des maladies<sup>116</sup> telles que le paludisme et la tuberculose continue de freiner le développement de l'Afrique, à ce fardeau s'ajoute le terrible coût personnel et collectif du VIH/SIDA dont les conséquences risquent de saper tous les efforts déployés en faveur du continent africain.

Il sera impossible de mettre en valeur les ressources humaines du continent tant que ces maladies ne seront pas éradiquées.

L'amélioration des conditions sanitaires qui ne représentent pas seulement des défis sociaux et humains mais qui constituent des défis économiques en raison de leur impact néfaste sur la productivité, la croissance et la compétitivité des économies africaines.

Pour cela, il faudra accroître les ressources allouées au développement humain tout en rationalisant l'utilisation.

- Procéder à des réformes du système de santé de manière à le rendre plus performant.
- Réunir les moyens nécessaires pour faire face au fléau des pandémies qui constituent une menace à la survie des populations entières.

L'union africaine a adopté une version actualisée de la stratégie du Nepad en matière de santé<sup>117</sup>.

Ainsi, le premier programme d'action exécuté au titre de la stratégie du NEPAD en matière de santé se compose de six grands éléments :

- Renforcer les engagements pris.
- Instaurer un système de gestion et mobiliser à l'échelon multisectoriel.
- Etablir des systèmes de santé durables et encourager une pratique reposant sur des observations factuelles.
- Transposer à une plus grande échelle la lutte contre les maladies.

---

<sup>116</sup> L'espérance de vie est de 33ans-300.000personnes décèdent du paludisme- 1 million de cas de tuberculose dépistés-15 millions de personnes sont mortes du VIH/SIDA- 30 millions d'autres sont séropositifs-11 millions d'enfants sont orphelins dont 4 millions des deux parents -70% des pauvres vivent en zone rurale-60% de la population africaine est privée d'eau potable-48% souffrent de malnutrition.

<sup>117</sup> Maputo, juillet 2003

- Réduire les risques sanitaires liés à la grossesse et à l'accouchement.
- Donner aux populations les moyens d'améliorer leur état de santé et assurer un financement durable et suffisant du secteur de la santé.

La stratégie appliquée s'inscrit dans le cadre d'un programme à moyen terme de lutte globale et intégrée contre les maladies en Afrique. Cette stratégie prend en compte les facteurs socio-économiques et politiques qui sont à l'origine de nombreux problèmes de santé sur le continent ainsi que le rôle que pensent jouer, pour résoudre ces derniers, d'autres programmes du NEPAD menés notamment dans les domaines de la gouvernance, du développement des infrastructures, de la viabilité de l'environnement.

Elle part du principe que le système de santé ne donnera pas de bons résultats si l'on se contente d'élaborer des programmes de prise en charge des maladies, en omettant de prévoir les moyens nécessaires pour les appliquer.

#### **e) Les techniques de l'information et de la communication**

Le NEPAD fait des TIC un objectif prioritaire pour le développement économique et humain de l'Afrique car les mutations liées au progrès technologique exigent pour en tirer le meilleur parti et réaliser des gains de productivité, l'élévation de la qualité de l'enseignement, l'élargissement de la diffusion des connaissances qui sont désormais des défis sociaux et économiques.

Les TIC revêtent une importance pour l'économie de demain fondée sur les connaissances, pour cela, il faudra investir dans les infrastructures des TIC qui sont insuffisantes en Afrique, - former les ressources humaines requises dans ce domaine généraliser l'utilisation des TIC sur le continent, il faudra aussi exploiter les potentiels techniques et les mettre au service de la croissance et le développement économiques afin de faciliter l'intégration de l'Afrique dans la nouvelle société de l'information.

Il est avéré aujourd'hui que l'investissement dans l'homme constitue un investissement dont l'utilité sociale se double d'une rentabilité économique désormais reconnue par tous.

#### **f) La promotion des investissements**

Le NEPAD accorde à l'investissement en tant que moteur de croissance et instrument nouveau contribuant à l'intégration de l'Afrique dans l'économie mondiale, une grande importance, et considère que sur le long terme, l'Afrique ne pourra assurer son développement et sa relance économique qu'à travers les

investissements directs étrangers (IDE) qu'elle aura su drainer après l'impasse imposée par un endettement excessif des pays africains.

Ces IDE devront permettre d'assurer le processus d'accumulation du capital, créer des emplois et satisfaire des besoins de la production, améliorer la compétitivité sur le plan international, l'augmentation des exportations et l'accès aux marchés mondiaux<sup>118</sup>.

## SECTION 3 : PLACE DES IDE DANS LE FINANCEMENT DU NEPAD

---

### 1 - Les moyens de financement

---

Les africains sont aujourd'hui conscients qu'au rythme actuel, ils sont dans l'incapacité matérielle et technique de surmonter les problèmes et d'atteindre les objectifs de croissance et de l'éradication de la pauvreté. Ces objectifs ne sont pas uniquement des mesures classiques de bien être économique, aussi la qualité de la vie et le bien-être sont déterminés par bien des facteurs : le revenu, l'état de santé de la population, son niveau d'instruction, la qualité de l'environnement, ce sont tous des termes qui entrent dans le développement durable. Donc, le grand défi est d'accélérer la mise en œuvre de ce programme. Pour parvenir d'ici 2015 à atteindre le taux de croissance requis, la question est d'identifier les moyens financiers et techniques pour la mise en route du NEPAD. Car, il est manifeste qu'au rythme actuel de l'évolution socio-économique et avec des taux de croissance actuels (mis à part quelques îlots de croissance) la majorité des pays Africains ne sera pas en mesure d'atteindre ces objectifs sachant que pour les seuls objectifs du millénaire le continent à besoin de combler un déficit annuel de 64 M\$ US soit 12% du PIB.

Le faible niveau d'activité économique, un marché limité, la faiblesse des infrastructures signifient que les instruments nécessaires à l'injection véritable de fonds privés (IDE) et à la prise de risque ne sont pas disponibles et par conséquent et dans un cycle qui se perpétue indéfiniment la capacité de l'Afrique à répondre à la mondialisation est affaiblie ce qui conduit à une marginalisation supplémentaire.

---

<sup>118</sup> Le rapport sur le NEPAD et les progrès de sa mise en œuvre et l'appui international de l'assemblée générale, ONU 23/12/2003.

Donc, pour le financement des domaines prioritaires et urgents sur lesquels devront se concentrer les pays Africains nécessite des capacités difficilement mobilisables à l'heure actuelle et aucune source à elle seule, ne pourra en assurer la couverture quand on sait que l'aide au développement nette reçue aujourd'hui par les pays Africains est de l'ordre de 15 milliards de \$ US et les IDE nets inférieurs de moitié, on comprend bien que l'équation du financement du NEPAD sera difficile à résoudre. De ce fait, toutes les sources devraient donc être mobilisées.

### ***A- La mobilisation des ressources internes***

---

Le document NEPAD indique que la mobilisation des ressources doit se faire d'une part par le biais des mesures incitatives en faveur des flux de capitaux et d'autre part en œuvrant pour un meilleur accès aux marchés extérieurs. Nous pouvons classer ces ressources en ressources internes et en ressources externes.

le financement du NEPAD à court et à moyen terme doit passer par la mise en valeur des ressources internes à travers la mise en place d'une dynamique de développement interne à l'Afrique, qui met l'accent sur la pleine mobilisation et l'utilisation rationnelle des ressources nationales disponibles pour démarrer la mise en œuvre des projets.

Cette mobilisation passe par le biais des réformes fiscales en améliorant la perception des recettes fiscales (l'assiette fiscale est en constante diminution en raison de l'élimination progressive des droits de douane), et également par des mesures incitatives en faveur de l'épargne nationale car l'insuffisance de cette dernière bride les investissements sur les marchés locaux. Sur ce plan la priorité va attirer et encourager le transfert des capitaux des Africains placés dans les banques étrangères (estimés à plus de 200 milliard \$ US) – la lutte contre la fuite des capitaux – en adoptant désormais au niveau national et régional des politiques attractives pour encourager l'investissement privé destiné à financer les principaux projets du NEPAD.

### ***B - Les ressources externes***

---

Aux côtés des composantes internes du développement citées, le NEPAD attend de la communauté internationale en tant que partenaire de développement de l'Afrique, ainsi que des bailleurs de fonds d'envisager l'adoption de nouvelles mesures propres à aider les pays très endettés à assurer la viabilité de leurs dettes et à honorer leurs engagements en faveur de l'aide au développement en y associant toutes les parties concernées et en tenant compte des erreurs passées et les échecs des mécanismes de traitement de la dette qui se sont avérés insuffisants et infructueux.

Aussi, il s'agit de convaincre les partenaires du G8 et de l'UE à respecter et pousser leur secteur privé à venir investir en Afrique en toute sécurité.

Par ailleurs, plusieurs ressources sont identifiées dans le document pour la réalisation des objectifs de, il s'agit :

- De l'allègement de la dette ;
- De l'augmentation de l'aide publique au développement ;
- Des flux de capitaux étrangers.

**1-L'allègement de la dette** :devant l'échec des prêts qui ont mené au surendettement et des aides qui ne cessent de diminuer , le NEPAD vise à obtenir un allègement important des dettes des pays très endettés qui aille au-delà des niveaux actuels lesquels imposent des paiements au titre de service de la dette pour sortir de la spirale des rééchelonnements répétés et pour que les fonds dégagés par ces allègements puissent être redéployés vers les secteurs sociaux tels que la santé, l'éducation, l'emploi et de création de conditions favorables de la croissance économique et par conséquent parvenir à lutter efficacement contre la pauvreté qui menace le continent .

Face au poids grandissant du fardeau de la dette, et conscients de l'insolvabilité de ces pays, plusieurs processus et mécanismes de traitement de la dette ont été mis en place par les créanciers pour réduire la dette des pays endettés et à limiter les pertes.

Les premiers programmes ont consisté en des différés de remboursements par rééchelonnement ou consolidation, mais malgré des conditions de plus en plus favorables, les impayés ont perduré et ont pesé sur des facteurs primordiaux de développement tels que l'investissement et les dépenses sociales.

Une solution plus radicale a donc semblé indispensable dans les années 1990, un programme de désendettement dit « initiative de réduction de la dette des pays très endettés PPTTE mis en place par les institutions financières internationales et les pays du G8 en 1998.Cette initiative a été renforcée en 1999 pour palier aux insuffisances de l'initiative dite d'origine afin d'élargir le champ géographique des pays bénéficiaires et la couverture des créances à traiter et d'en accélérer la mise en œuvre car il est reproché à ce programme que trop peu de pays sont concernées par ces allègements qui ne portent que sur une proportion marginale de la dette des pays du sud et sur un nombre restreint de pays.

La plupart des observateurs conviennent que la condition nécessaire au succès de l'initiative est que l'allègement de la dette s'ajoute et non se substitue à l'APD, autrement ces allègements ne signifient pas forcément une



augmentation des flux financiers extérieurs de ces pays car en effet une partie des sommes dégagées est financée par le redéploiement des budgets d'aide déjà affectés. D'autre part, cette initiative ne libère pas suffisamment de fonds pour permettre à ces pays de lutter efficacement contre la pauvreté.

De l'aveu même du FMI et de la BM, l'initiative ne permet même pas de remplir l'objectif que s'était assigné ses concepteurs, c'est-à-dire de permettre aux pays sélectionnés d'atteindre un niveau d'endettement « soutenable » censé les sortir des rééchelonnements à répétition, seule une minorité d'entre eux devrait y parvenir, mais pour bon nombre de pays africains bénéficiant de l'initiative PPTE, la fin du processus n'a pas apporté le niveau d'endettement acceptable tant espéré. Cela s'explique essentiellement par le fait que le montant de la remise dont un pays a besoin pour atteindre un tel niveau est fondé sur des hypothèses en matière de croissance et d'exportation qui se sont révélées trop optimistes en moyenne 5.6% par an pour le PIB et 8.9% pour les exportations entre 2000 et 2010, alors que la croissance du PIB a été de 3% par an pour la période 1990-2000 et de 4% pour les exportations.

A propos du traitement de la dette africaine -estimée à 350M\$us dont 250M pour l'Afrique subsaharienne-, il convient de noter que le NEPAD ne propose dans sa stratégie de mise en œuvre aucune initiative efficace, il suggère aux pays africains que pour obtenir des engagements de la part des créanciers en faveur d'un allègement de la dette et l'augmentation des flux d'APD dont ils ont besoin, ils devraient s'adresser d'abord aux mécanismes existants tels que PPTE et le club de Paris avant d'obtenir de l'aide par le biais du NEPAD.

L'objectif de l'initiative est d'aboutir par la voie de la négociation avec les gouvernements créanciers à une amélioration du processus PPTE. une des pistes avancées consisterait à fixer les plafonds du service de la dette en proportion des recettes budgétaires.

**2-L'augmentation de l'aide au développement :** Le NEPAD espère obtenir une augmentation des apports d'APD à moyen terme. Cette aide sera destinée à financer les secteurs prioritaires, étant entendu que la croissance suivra et qui permettra au pays de débloquer le plein usage de leurs propres force et de dégager les ressources pour in financement durable des infrastructures.

L'aide aura un grand rôle à jouer à court et à moyen terme à condition qu'elle ne soit pas dénaturée, gaspillée ou détournée de ses fins.

Malgré les engagements d'accroître l'aide, elle ne pourra pas financer entièrement les objectifs du NEPAD, de même les mesures d'allègement de la dette ne permettront pas à leur niveau actuel de générer des économies suffisantes.

**3-Les investissements directs étrangers** :Le NEPAD accorde à l'investissement en tant que moteur de croissance et instrument nouveau contribuant à l'intégration de l'Afrique dans l'économie mondiale, une grande importance, et considère que sur le long terme l'Afrique ne pourra assurer son développement et sa relance économique qu'à travers les IDE qu'elle aura su drainer après l'impasse imposée par un endettement excessif des pays africains.

Ces IDE doivent permettre d'assurer le processus d'accumulation du capital—créer des emplois—et satisfaire des besoins de la production—Améliorer la compétitivité sur le plan international—L'augmentation des exportations et l'accès aux marchés mondiaux.

Les concepteurs du NEPAD attendent aussi, beaucoup des investisseurs étrangers directs .nous savons que jusqu'à présent, ceux-ci se sont limités pour l'essentiel dans des secteurs pétroliers ou gaziers. Mobiliser des flux d'IDE plus dynamiques et diversifiés suppose avant tout des progrès. Ces progrès seront essentiels pour mettre en œuvre ce que le document du NEPAD qualifie de première des priorités : « s'attaquer à la perception de l'Afrique par les investisseurs comme étant un continent à haut risque du fait de l'insécurité des droits de propriété et des insuffisances des réglementation et des marchés. Bien entendu, le maintien de la paix et de la sécurité jouera également un rôle essentiel.

La minimisation des risques et du sentiment d'insécurité qui s'y rattache pourra être atteinte par le truchement de « plans de garantie des crédits », de même qu'en consolidant les cadres réglementaires et législatifs aux investissements.

Les flux d'IDE en Afrique ont considérablement chuté, passant de 19 milliards \$ US en 2001 à 11Milliards \$ US en 2002 pour atteindre 14Milliards \$ US en 2003 soit à peine 2% du montant des flux mondiaux. Ils ont reculé dans 23 des 53 pays du continent et sont restés concentrés au niveau de quelques pays et de quelques industries extractives (pétrole- or et aluminium). Les principaux bénéficiaires de ces entrées sont : l'Angola- l'Algérie- le Tchad- le Nigeria et la Tunisie, qui ont reçu plus de la moitié des flux d'IDE en 2002.

Les activités de prospection pétrolière menées par de grandes multinationales dans plusieurs pays riches en gisements pétroliers rendent les perspectives plus encourageantes pour les années à venir.

L'IDE en Afrique se situe autour de 5 Milliards de \$ US par an alors que le montant global dépasse les 1000 Milliards \$ US soit 3% du PIB, dont 150 Milliards sont, destinés aux pays en voie de développement, avec la confirmation d'une concentration en faveur principalement de la Chine avec 65

Milliards \$ US en 2003 et d'autres pays d'Asie du sud et certains pays d'Amérique latine.

L'Afrique ne reçoit que 5% seulement du total des IDE dans les pays en développement. Ces flux d'IDE sont certes modestes, mais la situation varie très fortement d'un pays à un autre, car les investisseurs commencent à prendre conscience des possibilités d'investissement dans de nombreux pays d'Afrique.

Cet ensemble de 53 pays cache une diversité complexe de résultats économiques et de facteurs déterminant l'apport d'IDE. Il existe certes des disparités entre les pays d'Afrique en ce qui concerne :

- La taille et la croissance du marché ;
- Les détentions en ressources naturelles ;
- Les moyens des entreprises et les capacités institutionnelles ;
- L'infrastructure économique et sociale ;
- La stabilité politique ;
- Les politiques économiques.

Cette hétérogénéité se traduit inévitablement par des différences dans des performances de potentiel d'accueil des investissements qui existent dans plusieurs pays de la région en créant un environnement qui soit de nature à attirer ces investissements.

Tous ces éléments rendent la situation contrastée d'un pays à l'autre, mais les IDE restent gênés par certaines caractéristiques communes à la plupart des pays africains telles que :

- Les mauvaises conditions météorologiques ;
- Un marché limité ;
- Manque d'infrastructures de transport et de communication ;
- Main d'œuvre non qualifiée.

Vu cette grande diversité, il n'y a pas de recette unique qui conviendrait dans tous les cas pour améliorer la situation de l'investissement.

Pour remédier à cette situation, le programme du NEPAD affirme en effet, que pour améliorer le climat d'investissement en Afrique, la première des priorités sera de s'attaquer à la perception de l'Afrique par les investisseurs comme un continent à haut risque en minimisant les risques et le sentiment d'insécurité : en élaborant des plans visant à garantir les crédits et en consolidant les cadres réglementaires et législatifs relatifs aux investissements et à la sécurisation des biens et des personnes et des transactions, à renforcer les droits de propriété, à

moderniser les douanes et les systèmes bancaires et à contribuer à atténuer les risques pour les investisseurs.

Une autre mesure importante à été prise dans le cadre du partenariat établi entre l'OCDE et l'union européenne celle de l'initiative de promotion des investissements en Afrique. Cette dernière vise à créer un climat propice à l'investissement dans l'ensemble du continent, grâce à l'adoption d'un certain nombre de mesures concrètes à mettre en œuvre au cours des prochaines années.

Les domaines prioritaires retenus dans le cadre de cette initiative sont<sup>119</sup> :

- Renforcement des capacités en matière de politique d'investissement ;
- Examen des progrès réalisés pour améliorer la transparence des politiques d'investissement dans les sous-régions de l'Afrique ;
- Promotion de la contribution des entreprises multinationales au développement durable, et du rôle des gouvernements africains ;
- Analyse des politiques d'investissement et création d'un effet de synergie entre l'aide publique au développement (APD) et l'investissement direct étranger (IDE).

Notons qu'une évolution des besoins sera menée dans certains pays partenaires africains afin de déterminer comment ils pourraient tirer parti des stratégies financées au moyen de l'APD pour encourager les investissements.

Nombre de ces domaines ont reçu l'appui de certains pays industrialisés, ont mis en œuvre des actions et ont consacrées des budgets au mécanisme de financement de ces domaines.

### ***C - L'accès aux marchés***

Le NEPAD considère l'accès aux marchés comme un enjeu de première importance. A cet effet, il insiste sur la diversification de la production notamment des biens d'équipement .Aussi, la promotion des exportations est vitale pour améliorer cet accès aux marchés tant à l'échelle continentale que mondiale, à travers l'élaboration d'accords de facilitation sur l'accès des produits africains aux marchés mondiaux, l'élimination des barrières non tarifaires qui constituent un obstacle majeur à l'entrée des produits compétitifs africains sur les marchés développés (notamment les produits agricoles).

Le NEPAD revendique en outre une aide afin de consolider les capacités nationales et régionales de l'Afrique dans le domaine des négociations commerciales multilatérales.

---

<sup>119</sup> Initiative prise lors du forum mondial de l'OCDE tenu en octobre 2003

## 2 - Le partenariat et ses différentes formes

---

L'aspect partenariat que le NEPAD en tant que programme, se caractérise par le fait qu'il s'agit de constituer une proposition pour l'instauration de nouvelles bases dans les rapports entre les pays Africains et leurs partenaires locaux, régionaux et mondiaux, il s'agit de nouvelles bases de coopération et de participation de l'ensemble de ses partenaires aux solutions des problèmes de la région pour favoriser sa croissance, son développement et son intégration dans l'économie mondiale. Aussi, l'ampleur des besoins en investissement exprimé par le NEPAD en termes d'infrastructure, les met hors de portée des moyens des états et par conséquent suscite la participation des pays développés et des bailleurs de fonds à leur financement.

### A- Le partenariat public-privé

---

L'accent est mis sur le secteur privé qui est un partenaire incontournable et un pilier essentiel d'une stratégie de croissance durable tirée par le marché.

Le secteur privé Africain doit constituer aujourd'hui le moteur principal du processus de développement et que le fonctionnement de ce moteur sera stimulé par une intégration bien conduite dans le marché mondial ; il doit être défini comme une composante essentielle d'une approche globale du développement qui intègre toutes les dimensions afin qu'il puisse collaborer à la définition et à la réalisation des objectifs de développement et à sa place à côté de ceux qu'occupe l'investisseur étrangers, il y va de la sécurité de l'investissement étranger.

A cet effet, il envisage la création d'un environnement sain et favorable aux entrepreneurs locaux et propose de développer la micro entreprise et le PME, mais des barrières et contraintes importantes persistent et font obstacle au développement du secteur privé, notamment celles liées à des pratiques administratives et commerciales allant à l'encontre de l'esprit des réformes introduites, augmentent le coût des affaires et minent la compétition du secteur privé, ces obstacles augmentent le sentiment d'insécurité chez l'investisseur étranger et sa réticence quant à une éventuelle implantation.

#### **Les principales contraintes au développement du secteur privé sont :**

- Un secteur public qui contrôle une partie importante de l'activité économique ;
- Un accès difficile au foncier industriel ;
- Des barrières administratives fortes (banques, impôts, douanes) ;
- Un accès limité à l'information ;
- Une insuffisance de la réglementation ;

Une infrastructure inadéquate ;  
Un système juridique et judiciaire peu efficace ;

L'état à été promoteur stratégique du développement dans les pays Africains, les investissements privés (nationaux ou étrangers) ne peuvent prendre le relais que progressivement, avec la mise en place de nouvelles relations et des perspectives de demandes suffisamment fortes, mais l'état doit réduire son intervention dans les secteurs où le privé pourrait prendre le relais avec beaucoup plus d'efficacité, dans ce cas il ya lieu d'accélérer le processus de privatisation

### ***B - Le partenariat régional***

---

Le NEPAD recherche avant tout l'épanouissement des marchés de l'Afrique et leur intégration dans les marchés mondiaux. Justement tout le problème réside dans cette intégration, et comment insérer l'économie Africaine dans le circuit mondial. Force est de reconnaître cependant que le degré actuel d'intégration des économies Africaines, que ce soit au niveau régional ou sous- régional, est faible. Ce faible degré d'intégration se reflète dans la faiblesse des échanges commerciaux car il n'ya que très peu de commerce organisé entre pays Africains<sup>120</sup>. Il faut cependant signaler que quelques projets régionaux ont été entrepris pour remédier à cet état des choses (par exemple : la liaison par fibres optiques entre le Nigeria et l'Algérie, la construction de la partie Algérienne du gazoduc reliant Abuja à Bénisaf, ou la route transsaharienne.

L'un des obstacles à l'intégration régionale est le faible degré de complémentarité des économies de pays Africains. Ainsi presque tous les pays ont de excédents de min peu ou non qualifiée, et peu de cadre et de technicien qualifiés, alors qu'aucun d'entre eux n'a d'excédent de capitaux. Il n'ya pas non plus, d'excédent alimentaire dans certains pays susceptibles de couvrir les déficits des autres. Pour les autres matières premières et demi-produits, la faible dimension des marchés intérieurs et le faible pouvoir d'achat limitent la capacité d'absorption.

Il existe également de grandes difficultés qui proviennent des distances entre pays côtiers et pays de l'intérieur. Les distances sont importantes et les transports sont complexes donc onéreux.

Pour palier à ces insuffisances, les pays Africains ont besoin de mettre leurs ressources en commun ainsi que leurs efforts afin de favoriser la coopération et l'intégration économique régionale du continent pour améliorer la compétitivité sur le plan international.

---

<sup>120</sup> Voir chapitre 3- section 1 pp 104-108.

On assiste ici et là à des tentatives pour valoriser les accords régionaux pour repousser les limites des marchés intérieurs trop étroits. L'accent est mis sur le rôle moteur des exportations relève de l'utopie. Avec des capacités de production déclassées, des infrastructures détériorées, l'Afrique apparaît très loin de pouvoir dépendre de ses exportations de matières premières. Si tel est bien l'objectif à terme, la priorité reste à réhabiliter les filières traditionnelles d'exportation qui demeurent les principales sources de revenu et de regagner des marchés perdus. La réduction du protectionnisme des pays occidentaux qui reste important pour certaines productions (subventions à certains produits agricoles par exemple) pourrait élargir les débouchés et favoriser la diversification.

### ***C - Partenariat avec la communauté internationale***

---

Le partenariat que les pays africains aspirent à former avec la communauté internationale constitue une proposition pour l'établissement de nouvelles bases dans leurs rapports autres que celles déjà existantes<sup>121</sup>, de mettre un terme au déséquilibre du pouvoir qui imprime les relations. La coopération et le partenariat ont toujours existé entre eux mais sur des bases inégales, sur des bases de donateurs-bénéficiaires avec des conditionnalités lourdes à supporter par les Africains.

Aujourd'hui, l'appel à ce nouveau partenariat par l'entremise du NEPAD représente le cadre adéquat pour la communauté internationale par la participation à ce programme actuel des partenaires nord-sud. NEPAD invoque « les obligations des pays développés et des institutions multilatérales ». Or la recherche d'un nouveau partenaire avec l'Afrique présuppose une volonté politique de changer les orientations des pays développés et des institutions (FMI-BM) qui influencent les dynamiques de la politique en adoptant des mesures favorables à la réduction de la pauvreté.

A cet égard, ce nouveau partenaire exige que les bailleurs de fonds répondent par de nouvelles initiatives, à réformer par exemple le commerce et les régimes d'investissement défavorables à l'Afrique, et aux pays les moins avancés par le financement du développement et une réforme de l'aide au développement, en légiférant la responsabilité sociale et environnementale des entreprises et en garantissant la gestion transparente et équitable des investissements multilatéraux. La finalité est de mettre un terme à la marginalisation du continent et de permettre l'insertion des économies Africaines dans l'économie mondiale,

---

<sup>121</sup> Document Nepad §185

puisque les réformes et les programmes d'ajustement structurel n'ont pas suffi à eux seuls à rétablir une croissance et un développement durables.

Justement, toute la difficulté réside précisément dans la conduite de cette intégration dans l'économie mondiale et donc dans le marché mondial, car il est clair que les pays Africains ne disposent d'aucun atout et ne remplissent aucune condition jugée nécessaire à leur insertion dans l'économie mondiale et cela pour les raisons que nous ne cesserons de rappeler :

La faible part de l'industrie dans la formation du PNB et des produits manufacturiers dans le volume des exportations.

La part de l'Afrique dans le commerce mondial qui n'était que de 3% en 1990, n'est plus que de 1.7% en 2001, dont la quasi-totalité est relative à des produits de base et des matières dont l'Afrique s'est obligatoirement spécialisée.

La croissance industrielle est passée de 8% dans les années 1960 à moins de 1% dans les années 1990.

Le non-accès aux marchés des capitaux et aux technologies et le volume réduit des investissements étrangers (-3%) des flux mondiaux.

### **3 - Contraintes et obstacles à la mise en œuvre du NEPAD**

---

Nous avons vu au début du chapitre que plusieurs programmes et initiatives en faveur des pays du continent Africain n'ont pas abouti et ont parfois abouti à un échec car à mon sens leur mise en œuvre est essentiellement liée à la faiblesse des capacités de financement dont une grande partie vient des états Africains eux-mêmes (dépenses publiques – épargne....), des prêts bilatéraux ou multilatéraux publics et privés et des organismes financiers internationaux.

Donc, la survie du NEPAD est aussi liée au problème de financement qui reste posé et qui constitue une réelle entrave à sa réussite .Devant l'ampleur des besoins de financement exprimés par le NEPAD en termes d'infrastructures, les met hors de portée des moyens des états et par conséquent suscite une interrogation quant à l'heure financement.

Il faut noter que nous ignorons les besoins financiers et la masse monétaire à mobiliser. Le NEPAD indique que pour atteindre les seuls objectifs internationaux de développement, l'Afrique devrait atteindre une croissance de 7% par an, ce qui supposerait un effort supplémentaire d'investissement annuel de 64M\$US/an. Mais ceci nous donne une idée approximative des investissements supplémentaires, soit plus de quatre fois le montant annuel de l'APD et des IDE nécessaires.



Le document du NEPAD fait référence aux sources nationales et internationales à court et moyen terme et à long terme.

Par ailleurs, nous pouvons émettre quelques réserves quant à ces ressources.

❖ **L'accroissement des exportations** : l'accent a été mis sur les exportations comme condition importante et un facteur de croissance et de développement dans la mesure où elles constituent une des principales sources de recettes budgétaires. Or, lorsqu'on sait que les exportations Africains ne représentent que 1.7% du commerce mondial.

- Les exportations primaires, dont se sont spécialisés les pays Africains aux cours très instables et volatiles, ne peuvent alimenter la croissance à long terme.
- La dégradation continue des termes de l'échange sur les marchés mondiaux doit trouver des solutions provisoires à travers des mécanismes de compensation en parallèle aux actions de diversification.
- L'établissement de normes techniques et tarifaires souvent abusives de la part des pays développés entravent la libre concurrence des produits Africains sur le marché mondial et l'accès des produits africains aux marchés mondiaux.
- Aussi, les subventions versées aux agriculteurs des pays développés (qui représentent plus d'un milliard \$US par jour) représentent de sérieuses entraves à la libre concurrence et à l'accès des produits Africains sur les marchés mondiaux.

Seule une diversification des produits exportés et une remontée en gamme pourraient permettre un accès équitable aux marchés mondiaux et de faire face à la dégradation des termes de l'échange. Aussi, les politiques du G8 suppose une modification radicale de leur politique en matière agricole surtout la suppression des subventions à l'exportation et la mise en place de traitement commerciaux privilégiés.

❖ **La mobilisation de l'épargne** : L'Afrique détient le record de placement de capitaux à l'étranger (de l'ordre de 40%). Le NEPAD insiste sur le fait que la première de ces ressources doit être recherchée dans l'épargne nationale. Or, l'épargne Africaine fuit à l'étranger (pour les mêmes raisons que celles qui repoussent les IDE (insécurité des investissements) ou se dirige vers le secteur informel.

L'initiative du NEPAD devrait chercher à promouvoir le rapatriement de cette épargne, ce qui renvoie aux politiques nationales d'amélioration de la

gouvernance, de réduction des risques et de lutte contre la corruption et le blanchiment d'argent.

Aussi, l'approche continentale et régionale du NEPAD peut être nettement plus propice qu'une approche nationale car réinvestir dans son propre pays l'épargne que l'on a exportée peut présenter des risques plus importants que l'investissement dans des projets diversifié dans différents pays du continent<sup>122</sup>.

Par ailleurs, les perspectives tracées par la banque mondiale dans le cadre des PAS indiquent que les mesures nécessaires au relèvement de l'épargne publique passent par la réduction des dépenses militaires, limitation des dépenses salariales, le passage graduel des taxes sur le commerce à de l'impôt sur la consommation et le revenu, tarification des services d'infrastructure correspondant à leur prix de revient.

L'épargne signifie aussi qu'une partie de la population doit accepter une diminution de sa consommation.

Cependant, l'augmentation de l'épargne des pays ne doit pas être considérée comme un préalable à l'accélération de la croissance, tout le problème réside dans le développement d'une dynamique entre investissement, croissance et épargne. Car, dans un environnement économique qui ne serait pas favorable à l'investissement et à la croissance, les mesures ou les politiques qui tendraient à augmenter l'épargne pourraient avoir des effets d'inflationnistes ou aboutir à la fruite de capitaux. Donc, faut il que les mesures prises pour relever l'épargne publique (en tant que moyen le plus direct pour augmenter l'épargne nationale) n'aient pour effet une réduction de l'investissement privé.

Le problème de la quantité d'épargne disponible n'est pas toutefois le seul à devoir être discuté : la qualité du système financier qui assure la mobilisation de cette épargne et décide des projets d'investissement auxquels elle sera allouée influence tout autant la croissance économique, et si la baisse du revenu par tête d'habitant apparaît bien comme la cause essentielle de la chute de l'épargne, celui-ci est aussi le produit de la déficience du système financier, tout comme une parti de l'activité a, du fait de la crise et en réaction à l'alourdissement de la pression fiscale, glissé dans l'économie informelle, une partie de l'épargne collectée par les institutions financières s'est reporté vers le secteur informel.

- ❖ **Le manque de marchés financiers** : L'autre obstacle est évidemment le manque de marchés financiers d'envergure continentale ou régionale. A ce sujet, le NEPAD met en avant comme priorité

---

<sup>122</sup> Rapport du HCCI : Les priorités de la coopération en Afrique subsaharienne et le NEPAD

« l'amélioration des marchés financiers domestiques, leur harmonisation et leur intégration au-delà des frontières ». Donc l'accent devrait être mis sur l'intégration à partir des structures existantes, à l'image de la bourse de Johannesburg qui joue un rôle de pivot régional essentiel dans le fonctionnement des différents marchés financiers d'importance secondaire des autres pays d'Afrique Australe. Il n'y a pas de place à l'heure actuelle en Afrique pour des marchés financiers nationaux efficaces en raison de leur étroitesse

- ❖ **La faiblesse des financements extérieurs** : les flux de capitaux extérieurs peuvent prendre la forme de flux publics (APD et prêts bilatéraux ou multilatéraux) soit des flux privés (IDE- prêts bancaires ou aides privés des ONG....).

Le NEPAD appelle la communauté internationale et les bailleurs à prendre part dans le financement des objectifs du NEPAD, en procédant d'abord à :

- ❖ **Allègement de la dette et l'APD** : La communauté internationale doit jouer un rôle important en tant que partenaire de développement de l'Afrique dans le domaine de la dette Africaine et d'aide au développement. Le NEPAD attend de ces partenaires un allègement du fardeau de la dette des pays Africains très endettés ou de procéder à son annulation tout en diminuant les conditions imposés à ces pas car la persistance de cette contrainte financière limitera les marges de manœuvres de toute initiative ou progrès de développement et accroît l'instabilité.

Le NEPAD appelle aussi les bailleurs de fonds à une augmentation des apports d'APD. Or, l'APD qu'accordent les pays donateurs aux pays qui ont besoin ne dépasse pas les 60 M\$ US dont 20 M\$ US au profit des pays Africains Soit 0.3% du PIB du CAD. Cette aide sera destinée à financer les secteurs prioritaires en invitant les donateurs à réformer les modalités de prestation de l'APD.

Plusieurs experts et observateurs pensent qu'une limitation de la dette Africaine et un doublement de l'APD n'apporteraient qu'environ la moitié de cette somme quand on sait que l'APD reçue aujourd'hui par les Africains est de l'ordre de 15 milliards \$ US par an et les IDE inférieurs de moitié.

Plusieurs études ont été menées pour identifier le lien évident entre le niveau de l'aide et les résultats économiques des pays et pour expliquer les différences de succès entre les pays.

Certaines de ces études ont prouvé qu'il n'y a pas de lien évident entre le niveau de l'aide et les résultats économiques et qu'il était difficile de cerner l'impact de cette aide.

La banque mondiale confirme à partir d'une dizaine d'études de cas (Ghana-Ouganda- Mali- Ethiopie- Tanzanie- Côte d'Ivoire- Kenya- Zambie- Congo- et le Nigéria) que dans tous les cas, les politiques économiques sont conduites par les gouvernements et non par des agents extérieurs (donateurs).

En effet, on constate qu'en dépit de la baisse de l'aide de 32 M\$ US en 1990 à 19M\$US en 2000.L'APD a pu contribuer dans certains pays à la réalisation de nombreux projets nationaux, mais n'a pas permis d'entraîner une croissance économique et l'objectif de réduction de pauvreté n'a été que partiellement atteint. Dans d'autres pays par contre, des résultats positifs sur le plan du développement ont été enregistrés par les pays dotés de bonnes politiques économiques et sociales le Botswana est souvent montré en exemple tant pour la qualité de gouvernance que pour sa stabilité macro économique.

Notons aussi, que le principe d'un niveau d'APD équivalent à 7% du PIB est sans cesse évoqué mais jamais mis en œuvre par les bailleurs de fonds. Les promesses faites par l'union européenne, le Etats-Unis et le Canada à la conférence des nations-Unis sur le financement du développement qui s'est tenue à Monterey, ont fait l'objet de réserves explicites « seuls les pays prêts à faire le nécessaire » en matière de réformes économiques, politique et sociales, bénéficieront d'une augmentation de l'aide.

Le NEPAD semble sous-estimer les répercussions du rôle prédominant qu'ont joué jusqu'ici les bailleurs de fonds et les institutions multilatérales en Afrique en particulier dans le contexte des plans d'ajustement structurels de telles conditions sont souvent assortis de mesures sélectives et préjudiciable pour les pays pauvres qui ne peuvent s'en passer de ces financements et leur souveraineté.

Donc, aujourd'hui les pays donateurs sont de plus en plus réticents à une augmentation de l'aide ou au redémarrage de nouveaux emprunts et sont plus soucieux d'assortir leur aide au développement aux pays emprunteurs d'une conditionnalité politique. La conditionnalité est devenue un facteur encore plus important du financement de l'aide. Par ailleurs, Les analyses de la banque mondiale mettent de plus en plus souvent en cause les obstacles politiques au développement : « La où n'existent pas de règles de droit, de démocratie de stabilité et de bonne gouvernance, il n'y a pas d'investissement possible ».

Aussi, les Etats-Unis, à leurs promesses d'une augmentation de l'aide de 5 M\$US ont ajouté des « critères d'admissibilité » dont l'acceptation de solutions

établies par les bailleurs de fonds pour réduire la pauvreté à savoir : la libéralisation des échanges- la privatisation- les services sociaux contre recouvrement de frais et IDE en provenance des pays du nord.

L'on se demande en quoi ces politiques ou conditions, peuvent elle favoriser l'atteinte des objectifs du NEPAD ou du millénaire visant la réduction de la pauvreté et la production de moyens de substance pour la majorité des Africains qui vivent dans la pauvreté.

- ❖ **Financements extérieurs privés** : le NEPAD appelle les investisseurs privés étrangers à jouer un rôle dans le financement des projets qu'il propose à travers des IDE et des partenariats. Mobiliser des flux d'IDE plus dynamiques et diversifiés suppose avant tout des progrès en matière d'assainissement du climat d'affaires, le maintien de la paix et la sécurité et la gouvernance. Les différents travaux empiriques sur l'Afrique ont montré que la croissance et le développement durable sont liés à un environnement politique et investissement stable et que les conflits internes sont des facteurs déterminants des faibles performances économiques et de la montée de la pauvreté.

Aujourd'hui, il ne suffit pas d'élaborer des accords d'investissement prévoyant des exonérations ou des allègements fiscaux ou douaniers ou des garanties de transfert des bénéfices pour les non-résidents pour favoriser l'investissement et la création d'entreprise. L'expérience a montré que la mise en œuvre d'un environnement global défavorable, ces dispositifs n'ont pas fonctionné correctement et n'ont pas atteint les objectifs qui leur étaient assignés.

Les conflits, la corruption, l'insécurité juridique et les dysfonctionnements des systèmes judiciaire, bancaire sont autant de facteurs qui ternissent l'image de l'Afrique et dissuadent les investisseurs à venir investir. Or les investisseurs nationaux et étrangers n'interviendront des lors que des conditions minimums d'activité seront réunies.

Par conséquent, le grand défi des dirigeants Africains consiste à tout mettre en œuvre pour améliorer et assainir le climat des affaires en Afrique pour mieux inciter le secteur privé national et/ ou étranger à investir en Afrique puisque des garanties existent.

#### **4 - Réaction de la communauté internationale**

---

Le nouveau partenariat a été favorablement accueilli par les principaux partenaires au développement du continent et largement avalisé par la communauté internationale notamment le G8 et les Institutions Financières qui n'ont pas manqué d'exprimer un large soutien à la démarche qu'ils ont qualifié

de vision audacieuse et lucide du développement de l'Afrique et que le NEPAD offre une occasion historique de surmonter les obstacles du développement de l'Afrique.

**A-L'appui des nations – unies<sup>123</sup>** : le système des nations-unies est l'un des principaux piliers de l'action internationale en faveur du NEPAD, il joue un rôle de premier plan dans la mobilisation de l'appui de la communauté internationale au NEPAD.

Dans ce contexte, un groupe consultatif chargé par le secrétaire général de l'ONU de l'aider à suivre cet appui, ce groupe consultatif a pour mission :

- D'examiner et d'évaluer la portée et la pertinence de l'aide internationale.
- D'entretenir un dialogue avec les partenaires de développement de l'Afrique, y compris les organismes des nations – unies, en vue de promouvoir l'appui au nouveau partenariat.
- De présenter des recommandations au secrétaire général sur les mesures à prendre par la communauté internationale pour renforcer la mise en œuvre de l'initiative.

L'appui du système des nations – unies englobe une multitude d'activités telles que l'assistance technique aux fins du développement – le renforcement des capacités – la conception des projets – la mobilisation des ressources et les campagnes de mobilisation.

**La commission économique pour l'Afrique** : la CEA appuie aussi activement la mise en place du mécanisme d'évaluation intra-Afrique ayant participé à l'établissement d'un certain nombre de codes et des normes qui s'appliquent à ce mécanisme, elle fournit au secrétariat de celui-ci des données relatives à l'économie et à la gouvernance des pays et a pris part aux missions d'appui sur le terrain qu'il a organisées.

Cette commission collabore étroitement avec des organismes des nations – unies, la BAD et les communautés économiques régionales afin de promouvoir le développement de l'infrastructure du NEPAD.

**La banque mondiale** a aidé le NEPAD à élaborer le programme intègre pour le développement de l'agriculture en Afrique, et son plan pour l'environnement elle travaille aussi en étroite collaboration avec la BAD et d'autres partenaires pour mettre au point le plan d'action à court terme du NEPAD pour le

---

<sup>123</sup> Rapport du secrétariat des nations unies 2004 sur le NEPAD

développement des infrastructures, et elle a approuvé l'action d'un financement aux projets relevant du plan et au programme de productivité agraire.

Au total la banque fournit aux pays d'Afrique un soutien financier qui s'élève à plus de trois milliards de dollar US par an.

**Le fonds monétaire international** a créé deux centres régionaux d'assistance technique en Afrique, de l'ouest et l'Afrique de l'est et avec d'autres partenaires régionaux et sous-régionaux.

Il met en œuvre des programmes de formation portant sur des thèmes tels que la politique monétaire la décentralisation budgétaire et la collecte des statistiques financières.

**L'organisation des nations unies pour le développement industriel (ONDI)** a contribué de façon décisive à l'élaboration du volet du NEPAD en faveur du développement industriel (initiative pour le renforcement des capacités de l'Afrique) et a mis au point plusieurs programmes intégrés aux échelons national, régional et sectoriel pour promouvoir l'exploitation des capacités productives.

Elle a aussi créé un groupe de soutien de l'initiative, chargé de promouvoir la mobilisation collective des ressources.

**L'organisation mondiale de la santé** aide aussi les pays d'Afrique à mettre au point des stratégies et interventions dans le domaine de la santé.

**L'UNESCO** a étroitement collaboré avec l'union africaine, le secrétariat du NEPAD et des organisations sous régionales pour intégrer et soutenir les priorités du NEPAD en apportant un appui technique et en mettant en valeur les ressources humaines.

Mais en dépit des progrès réalisés, l'appui au NEPAD présente un certain nombre de difficultés et de contraintes pour le système des Nations Unies.

Tout d'abord pour que ce dernier puisse prendre de nouveaux engagements financiers en faveur du NEPAD, il doit obtenir pour lui et ses organismes des ressources financières complémentaires.

Ensuite, alors qu'il est demandé à ces organismes d'entreprendre un nombre croissant de programmes conjoints et de nouvelles initiatives, l'absence de financement supplémentaire limite le champ d'application et les perspectives d'activités conjointes.

## **B- Le groupe des huit pays industrialisés**

---

En appui aux objectifs du NEPAD et au consensus international, les chefs d'état et le gouvernement du G8, ont annoncé, à l'occasion de divers forums et sommet, qui sont autant d'étapes cruciales du processus de l'engagement des partenaires de développement de l'Afrique envers le NEPAD, leur engagement et leur soutien à la démarche Africaine<sup>124</sup>

Les chefs du G8, sont convaincus que ce nouveau partenariat offre quelques choses de différent des autres initiatives prises pour stimuler le développement l'Afrique et qui n'ont pas réussi à améliorer durablement la vie des Africains.

Ils voient également que cette démarche est différente des autres et plus crédible dans la mesure où les dirigeants Africains eux-mêmes ont présidé en personne à sa création, à sa mise en œuvre en assurant leur propre évaluation des résultats obtenus dans la réalisation des objectifs pris, et ont pris l'engagement envers leur population afin de consolider la démocratie et la stabilité et un développement au service de l'individu, conditions préalables au redressement de l'Afrique.

En appui au NEPAD, les gouvernements du G8 entendent mobiliser la communauté internationale, réunir les ressources et les compétences et créer une dynamique en faveur des objectifs du NEPAD et invitent chaleureusement d'autres pays à se joindre à eux et à collaborer avec les institutions internationales et la société civile. A cet effet, un plan d'action ambitieux visant à encourager l'effort créatif qui sous-tend le NEPAD et à donner des bases solides à la coopération future, a été élaboré<sup>125</sup>.

Le plan d'action comprend les engagements suivants, pris par le G8 lors du sommet Kananaskis (P178) :

1. Promouvoir la paix et la sécurité.
2. Renforcer les institutions et la gouvernance.
3. Favoriser le commerce, l'investissement, la croissance économique et le développement durables.
4. Alléger les dettes.
5. Augmenter l'aide publique du développement (APD).
6. Accroître les connaissances en améliorant l'éducation.
7. Améliorer la santé et la lutte contre le VIH/ SIDA.

---

<sup>124</sup> Déclaration faite lors du sommet du G8 à Gènes, juillet 2001.

<sup>125</sup> Plan d'action du G8 présenté lors du sommet de Kananaskis en juin 2002.



8. Augmenter la productivité agricole.
9. Améliorer la gestion des ressources en eau.

Le G8 considère que pour atteindre des taux suffisants, les pays Africains doivent avoir d'avantage accès aux marchés. A cet effet, les négociations commerciales multilatérales de l'OMC lancées à Doha, où les intérêts et le besoins des pays en développement général occupent une place essentielle, aideront à créer un cadre pour l'intégration des pays Africains dans le système commercial international et l'économie mondiale, d'où de nouvelles possibilités pour une croissance fondée sur le commerce.

Les gouvernements du G8 sont attachés au programme de développement de Doha et à la totale mise en œuvre du programme de travail de l'OMC, tout comme ils sont résolus à accroître l'assistance technique sur le plan commercial afin d'aider les pays Africains à participer véritablement à ces négociations, ils s'engagent à :

- Aider l'Afrique à attirer des investissements africains et étrangers et à mettre en œuvre des politiques propices à la croissance économique en appuyant les initiatives Africaines visant à améliorer le climat d'investissement, notamment par des politiques économiques judicieuses et des efforts visant à améliorer la sécurité des biens et des opérations, à renforcer les droits de propriétés, à moderniser les douanes, à engager les réformes juridiques et judiciaires et à contribuer à atténuer les risques pour les investisseurs.
- En facilitant le financement privé par un recours accru aux institutions financières spécialisées dans le développement ainsi qu'aux organismes de crédit à l'exportation et d'assurance contre les risques et par le renforcement des institutions équivalentes en Afrique.
- En appuyant les initiatives africaines visant à rendre les marchés financiers régionaux, l'épargne nationale et les structures financières efficaces et durables, y compris les programmes de micro crédit.
- En renforçant la coopération internationale afin d'inciter le secteur privé à investir en Afrique, et de favoriser aussi le continent par l'intermédiaire de partenariats entre secteur public et privé.

### ***C- Quelques exemples de partenariats de la communauté internationale avec l'Afrique***

---

L'union européenne et l'Afrique : depuis une dizaine d'année, l'union Européenne a négocié un virage très libéral dans ses relations économique avec les pays Africains.

Le but est d'aboutir à l'ouverture réciproque des marchés et de se mettre en conformité avec les règles de l'OMC qui condamne les régimes préférentiels d'importation des produits agricoles. L'union Européenne poursuit son ouverture à travers deux types de coopération :

Un accord- cadre négocié au niveau global (pour l'Afrique subsaharienne) et des accords bilatéraux débattus au cas par cas (pour le Maghreb).

Dans le premier cas, ce sont les accords de Cotonou signés le 23 Juin 2000 et entrées en vigueur le 1e Avril 2003 qui définit un cadre de négociation devant aboutir à une libéralisation des échanges. Conçus pour une durée de 20 ans, ils remplacent la convention de Lomé (en 1975) avec les pays de la zone Afrique-Caraïbes- Pacifique (ACP) dont 48 états de l'Afrique subsaharienne, depuis le 22/09/2002 l'Europe et les pays ACP négocient des accords de partenariat économique (APE). L'objectif est de créer des zones de libre échange (ZLE) entre l'Europe et les organisations d'intégration régionales Africaines. Elles devraient être opérationnelles entre 2008 et 2010, de programmes d'aide au développement instaurés.

Pour l'Afrique du sud qui bien qu'un pays ACP a réussi à négocier avec l'union Européenne un accord spécifique. Il faut dire que, par son influence et ses performances industrielles elle occupe une place à part : elle constitue pour l'Europe le partenaire le plus important d'Afrique subsaharienne leurs relations commerciales sont déterminés par le traité de commerce et de coopération au développement (**TDCA**) signé à Pretoria le 11/11/1999. Les deux partenaires se sont engagés sur les douzaines prochaines années à mettre progressivement en place une zone de libre-échange.

Pour le Maghreb les données sont différentes : les relations avec l'Europe et toute la zone méditerranée se déclinent dans le cadre du partenariat euro-méditerranéen. Ce dispositif est également nommé « EUROMED » ou « processus de Barcelone », car lancé lors de la conférence organisée les 27 et 28/11/1995 dans la capital Catalane. Alors qu'il a soulevé au départ beaucoup d'espoirs, ce partenariat reste peu productif.

Au niveau politique il a rapidement été freiné par les échanges du conflit israélo-arabes. L'objectif est d'instituer une zone de prospérité partagé entre les 25

états européens et les 10 états sud et de l'est de la méditerranée : Maroc- Algérie -Tunisie- Egypte- Israël- Palestine- Jordanie- Liban- Syrie- et Turquie, la Lybie se contente, pour l'heure, du rôle d'observateur aux coté de la Mauritanie. Pour l'union Européenne, il s'agit d'encourager l'intégration économique régionale et d'installer une zone de libre échange d'ici à 2010.

Certain pays sont déjà liés à l'Europe par des traités bilatéraux, la Tunisie, d'abord avec un traité d'association signé en Juillet 1995, créant une vaste zone de libre échange pour les produits manufacturés. Même si dans le secteur agricole certaines mesures ont été fixées pour garantir l'écoulement de quelques produits du côté Tunisien (l'huile d'olive, fleurs coupées, concentré de tomate, orange, pomme de terre) et du côté européen (blé et huile végétale).

Un an plus tard, c'est au tour du Maroc de signer un accord (entrée en vigueur le 1e Mars 2000), l'Egypte en Juin 2001 avec un accord entré en vigueur en Juin 2004) enfin l'Algérie avec un accord établi en Avril 2002 et ratifié en 2005.

Sur le plan économique : les pays du Maghreb disposent de plus d'atouts que l'Afrique subsaharienne pour supporter les conséquences de l'ouverture des frontières, d'autant que l'Europe essaie d'en prévenir les effets négatifs en finançant un vaste plan de « mise à niveau des entreprises. Si certains secteurs éprouveront des difficultés à s'adapter (agriculture traditionnelle et industrie lourde), les secteurs les plus modernes (agriculture intensive, électronique informatique...) espèrent profiter d'un accès de facilité aux marchés Européen.

### **La loi sur le commerce et les investissements en Afrique(AGOA) :**

l'administration Américaine a mis en place depuis 2000 la loi sur le commerce et les investissements en Afrique (l'AGOA), système qui permet aux pays « amis » de profiter des avantages tarifaires et de quotas pour exporter leurs produits vers le Etats-Unis<sup>126</sup>. En Juillet 2004, le régime préférentiel a été prolongé avec l'Afrique -Subsaharienne jusqu'en 2015, environ 7000 produits Africains peuvent pénétrer sans taxe sur le territoire Américain. Entre 2002 et 2003, les exportations Africaines dans le cadre de l'AGOA ont grimpé de 54% pour s'élever à 14.1 Milliards \$ US (une croissance surtout due aux hydrocarbures).

Mis à part le secteur pétrolier, les hommes d'affaires Américains ne se pressent pas pour investir. Il faut admettre que la politique Américaine en Afrique s'appuie sur les grandes orientations fixées par l'administration Américaine pour des raisons géostratégiques : trouver des réserves pétrolières suffisamment importantes, lutter contre les risques induits par le terrorisme et la sécurisation

---

<sup>126</sup> Rapport de la commission chargée des flux de capitaux en Afrique 2002-2005.

des zones pétrolières contre d'éventuelles attaques( les Américains se sont engagés même dans le règlement des crises et conflits au Darfour) ainsi que s'attaquer à la pandémie du sida.

les découvertes des gisements pétroliers sur le continent Africain ont dépassé celles de tous dans les autres régions du monde et on estime d'ici 2015 que 25 % des importations Américaines de brut proviendront d'Afrique centrale- 20% aujourd'hui -sachant que le potentiel de l'Afrique représenterait entre 7 et 9% des réserves mondiales soit 80 M \$ US et 100 millions de barils.

### **Relation de coopération entre l'Afrique et la Chine : les IDE chinois en**

**Afrique** : Les relations sino-africaines devenues marginales dans les années 1980 se sont largement développées depuis 1995. Les IDE Chinois dans le continent sont passés de 491 millions \$ en 2003 à 7.8 Milliards \$ US en 2008. La Chine est présente avec environ 1600 entreprises et groupes industriels. Consciente des potentialités naturelles de l'Afrique qui ont toujours attiré les convoitises, Pékin a besoin de matière première et particulièrement le pétrole en vue de soutenir le dynamisme de ses industries. Elle est également intéressée par les ressources halieutiques du golfe de Guinée. Aussi pour répondre à sa demande en bois tropicaux, les sociétés forestières de la Chine exportent des réserves d'Afrique centrale. En 2004, 60 % des 4 milliards de m<sup>3</sup> exportés par les pays Africains partis vers l'Asie dont 95% pour la seule Chine.

La Chine a réussi à concrétiser sa coopération en s'implantant durablement dans plusieurs pays Africains à travers des projets de développement ambitieux pétrole—énergie au Soudan – bâtiment et travaux publics, infrastructures routières, industries et mines en Algérie. En matière énergétique, la Chine est très active en Afrique du nord (Algérie- Egypte- Libye- Soudan) et dans le golfe de Guinée (Angola-Gabon- Congo) pour gagner des parts de marché des hydrocarbures.

Pour son approvisionnement en brut, Pékin doit importer environ 50 millions de tonnes par an. Le pétrole Soudanais représente près de 7% des importations du brut du pays.

La Chine est très présente en Algérie depuis 2000, avec plusieurs milliers de Chinois travaillant dans les BTP et infrastructures routières et dans l'habitat...Parallèlement à l'achat de matières premières pour la transformation, la Chine cherche des débouchés pour ses produits finis et ses services. Les autorités Chinoises sont très impliquées dans la promotion du commerce et de partenariats économique entre sociétés Chinoises et Africaines et incitent leurs entreprises à investir sur le marché Chinois.

La Chine a pris différentes mesures d'ordre commercial et fiscal tels que :

- La Suppression de la double taxation des produits (95% des produits Africains sont exempts de droits de douane).
- La Transformation des politiques commerciales- accords de protection des investissements.
- Et l'Encouragement à la création de joint-ventures.

Le dispositif semble faire ses preuves : aujourd'hui les Chinois sont devenus incontournables dans le secteur des travaux publics en particulier pour ce qui est de la construction de grandes infrastructures : routes, stades, ponts, barrages logements sociaux, hôtels et bâtiments publics. Mais ils sont aussi très puissants dans le commerce des produits de première nécessité, les biens de grande consommation, l'électroménager et les équipements industriels.

Les échanges commerciaux entre la Chine et l'Afrique sont passés de 10M\$ US en 2000 à 107 M\$ US en 2008. L'Afrique du sud est aujourd'hui le premier partenaire de la Chine en Afrique, le volume d'affaires entre les deux pays est proche de 4M\$US.

Pour renforcer sa présence en Afrique, La Chine multiplie les gages de bonne volonté à l'intention de l'Afrique. Les entreprises Chinoises ont investi plus de 15M\$US alors que les exportations en Algérie ont atteint 2.7M\$US. La Chine va augmenter ses investissements et son aide au développement, elle va débloquer 10M\$US sous forme de nouveaux prêts aux pays Africains au cours des trois prochaines années qui serviront principalement à soutenir le développement des infrastructures et des projets sociaux ,un prêt spécial d'un milliards \$ US pour les PME Africaines.

il est à noter que la chine contrairement aux pays du G8 ou de l'OCDE refuse de monnayer son effort économique et social par des exigences liées au respect des droits de l'homme ou à une quelconque condition politique.

## **SECTION 4 : PLACE DE L'ALGERIE DANS LE NEPAD**

---

### **I - La participation de l'Algérie à l'élaboration du NEPAD**

---

L'Algérie a joué un rôle important dans l'élaboration du NEPAD, elle est l'un des cinq pays concepteurs de cette initiative aux côtés de l'Afrique du sud, du Sénégal, du Nigeria et de l'Egypte.

L'Algérie a réitéré son appui et son soutien à la démarche et à son aboutissement à plusieurs reprises et dans différentes réunions.

L'Algérie tout comme les pays Africains confrontés aux problèmes et défis de développement importants et aux risques émanant de sources internes et externes.

Partant d'une position de vulnérabilité extrême au début des années 1990 : faibles recettes pétrolières, niveaux exorbitants du service de la dette, grandes violences civiles, tensions sociales et isolement politique. L'Algérie a réussi un revirement remarquable, des résultats satisfaisants ont été obtenus : aux déséquilibres macro-économiques ont succédé des surplus conséquents depuis 2001—maîtrise de l'inflation -reprise de la croissance-niveau d'endettement qui a fortement diminué et d'importantes réserves de change. Mais l'économie demeure vulnérable, elle est des moins diversifiée de la région du nord, les exportations hors-hydrocarbures représentent 3% des exportations, l'investissement étranger est faible du fait que le programme de privatisation ralenti (en tant que principale source d'IDE) du fait de la démarche pragmatique et prudente du gouvernement et qu'un environnement propice aux affaires n'a pas encore été mis en place [ la fourniture de services de base tels que l'information et les télécommunications, ports, aéroports, réseaux routiers, logements, foncier, les services sanitaires...demeurent inférieurs à la demande qui ne cesse de croître , autant d'obstacles et contraintes source de désagrément qui freinent toute possibilité d'investissement.

Aussi, l'attractivité des investisseurs et partenaires étrangers sont entravés par la contrainte administrative et les lourdeurs dans le traitement des dossiers des opérateurs économiques.

Il est à noter qu'une amélioration très sensible a été observée depuis le début des années 2000, cela a permis l'accueil de nombreux investisseurs de provenance géographiques diverses (USA- Grande Bretagne- France- Egypte- Pays du golfe) d'où un regain pour l'investissement hors hydrocarbure. Mais l'essentiel de l'IDE se concentre dans le secteur des hydrocarbures et gazières ouvert aux investisseurs étrangers. Ces investissements concernent essentiellement l'exportation, l'industrie pétrolière et gazière et le dessalement de l'eau de mer. Mais les perspectives de croissance futures continuent d'être façonnées par le développement du secteur des hydrocarbures. L'impact des variations des recettes sur le reste de l'économie sera en grande partie déterminé par l'efficacité avec laquelle l'état (le fond de régulation des recettes) gèrera ces recettes.

Pour relever les défis de croissance, de création d'emplois et de réduction de la pauvreté, un vaste programme de développement national lancé à partir de l'année 2001 (année du lancement du NEPAD) a été élaboré. Des moyens colossaux sont alloués à des programmes d'investissement à travers deux plans quinquennaux pour soutenir la croissance et la relance économiques (2001.2005-2005.2009). Ces plans visent à stimuler la demande et à créer des emplois par le biais d'investissements publics dans le secteur des infrastructures de base, et d'un appui à la production et aux PME.

## 2 - L'intégration des priorités du NEPAD dans les programmes nationaux

---

Dans ces programmes de développement national sont intégrés les projets prioritaires du NEPAD qui devraient favoriser l'intégration régionale et promouvoir la coopération intra-Africaine.

Le financement des projets nationaux y compris les projets du NEPAD en particulier lorsqu'il s'agit des infrastructures de l'éducation, de la santé, de l'agriculture et de l'environnement, est assuré au jour le jour par les ressources budgétaires des ministères concernés ( à la fois le budget de fonctionnement et le budget d'équipements)<sup>127</sup> car, jusqu'à aujourd'hui, on ne trouve pas de document mis en forme par les autorités Algériennes, pour une présentation chiffrée et élaborée des programmes pouvant servir de concrétisation du cadre défini par le NEPAD, en dehors du plan de relance économique et dont le contenu ne saurait être par nature et explicitement orienté vers les seuls priorités du NEPAD bien que pouvant se fondre directement dans les programmes gouvernementaux courants.

Par ailleurs, les actions dont on peut dire qu'elles s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre du NEPAD sont : la liaison par fibres optiques entre le Nigéria et l'Algérie, la construction de la partie algérienne du gazoduc reliant Abuja à Béni-Saf ou la route transsaharienne<sup>128</sup>.

Ces actions voient les montants des crédits qui leur sont alloués pour apparaître dans le budget d'équipements de l'état au titre des lois de finances.

L'Algérie a acquis de nombreux marchés au Niger, au Mali dans le domaine énergétique pour l'exploration et l'exploitation des gisements pétroliers par la société Algérienne Sonatrach.

Les disponibilités financières dont dispose l'Algérie ont pu permettre de financer convenablement les programmes d'investissement publics prévus par les différents plans et projets en commun avec les pays d'Afrique.

Les fonds de régulation de recette qui affiche un solde de 4200 Milliards DA et des réserves de change qui ont atteint 146Milliards \$ US en 2009 vont permettre de continuer à financer les projets d'investissement et d'entamer de nouveaux projets de développement.

---

<sup>127</sup> Extrait du rapport de séminaire tenu à Alger en 2002 sur le Nepad.

<sup>128</sup> Dont la capacité de transport sera de 20 à 30 milliards de M<sup>3</sup> par an, aura une longueur de 4128 KM dont 1037 au Nigéria, 841 au Niger et 2310 en territoire Algérien jusqu'à la côte nord. Le gazoduc doit être mis en service en 2015

### 3 - Rôle des partenaires de l'Algérie dans la mise en œuvre du NEPAD

---

Dans sa démarche et sa politique d'ouverture, l'Algérie a besoin d'être accompagnée par de nombreux partenaires. A cette fin, l'Algérie à l'instar de pays Africains- dans le cadre du NEPAD- ou des pays de rive de la méditerranée- dans le cadre du partenariat EUROMED- lance un appel à la communauté internationale et aux organismes internationaux dans le but de nouer des relations de partenariat et de participation dans le développement du pays, en les invitant à prendre part dans le capital des entreprises publiques mises en vente dans le cadre d'une privatisation- totale ou partielle) des EPE (recensées à 1200 EPE) ou en investissant dans des secteurs porteurs, productifs et créateurs d'emplois.

Le groupe de la Banque mondiale : est un partenaire incontournable de l'Algérie, ces objectifs de partenariats sont de continuer d'appuyer les réformes entreprises en apportant son savoir faire, son expérience internationale, ses services de conseil sur la façon dont d'autres pays ont relevé avec succès leurs défis de développement et se sont ouverts au monde et de l'adapter aux circonstances de l'Algérie.

L'appui de la Banque mondiale s'articule autour des mesures et initiatives visant à <sup>129</sup>:

- Encourager et accélérer la privatisation/restructuration des entreprises publiques ;
- Accélérer la réforme du système bancaire : privatisation des banques et développement des marchés financiers ;
- Encourager la participation du secteur privé dans les services d'infrastructures (transports urbain, services de l'eau et d'assainissement....) en recourant à des concessions privées.

Il est à noter qu'en raison de ressources limitées du groupe et du besoin de renforcer l'efficacité de l'appui Algérien, la banque continuera à se concerter dans les domaines où elle a un avantage comparatif.

La Société française d'investissement : L'Algérie est devenu également membre de la SFI en 1990, mais la situation sécuritaire à cette époque, ainsi que l'absence d'engagement du gouvernement à libéraliser l'économie, n'étaient pas de nature à attirer les investissements de la SFI à travers des partenaires locaux

---

<sup>129</sup> Mémoire du président de la BIRD et de la SFI au conseil d'administration concernant une stratégie de coopération avec l'Algérie-Avril 2003.



ou étrangers contrairement à la banque mondiale (BIRD et AID), la SFI n'intervient pas dans le financement, mais son but est de promouvoir le développement économique en encourageant l'initiative privée productive dans les pays membres complétant ainsi les activités de la BIRD.

Globalement, l'approche consiste à investir et/ou à garantir des investissements dans des projets qui ont un rôle important de catalyseur, afin de mobiliser l'investissement privé supplémentaire. Le portefeuille de la SFI en Algérie est de 58,6 millions \$ US (les investissements comprennent un prêt de 35 millions \$ US à la première cimenterie privée en Algérie) ce qui démontre qu'il est possible d'avoir des activités à grande échelle.

L'AMGI a facilité un montant en Algérie estimé à 24,8 millions \$ US, les projets qui ont bénéficié des garanties de l'AMGI en comprennent une dans le secteur bancaire.

Les investisseurs sont également intéressés par une couverture de l'agence des investissements dans les secteurs manufacturiers et les télécommunications.

L'accord d'association avec l'union Européenne (AAUE) signé en Avril 2002- et ratifié en 2005- et l'accession de l'Algérie à l'OMC, offrent sans doute à notre pays une formidable opportunité d'intégration aux marchés d'échanges mondiaux mais ils comportent d'importants défis.

L'on pensait que La baisse des tarifs douaniers et le démantèlement tarifaire, permettra à plusieurs segments de l'industrie d'exporter leurs produits, à l'instar notamment du secteur agro-alimentaire, mais cette baisse va représenter une menace pour les exportateurs algériens qui seront pénalisés dans un climat de concurrence déloyale et du fait des pressions concurrentielles accrues des produits échangés dans la zone du libre échange créée à cet effet sur les produits locaux .

L'accord devait se traduire aussi par l'accroissement des IDE et inciter les investisseurs européens à venir s'installer dans notre pays en délocalisant leurs entreprises dans le but de promouvoir la diversification de l'économie et des exportations algériennes mais en réalité et cinq années après l'entrée en vigueur de cet accord d'association , les IDE restent dérisoires et en deçà des attentes de l'Algérie (moins de 500 millions d'euros par ans), quant aux chiffres du commerce entre les deux partenaires sur la période 2005-2009 les importations sont en croissance continue et ont pratiquement doublé (profitant des avantages tarifaires) alors que sur la même période les exportations sont fluctuantes et constituées essentiellement de produits énergétiques

Il est à signaler aussi que le démantèlement tarifaire retenu dans l'accord s'est traduit au plan budgétaire de l'état par un manque à gagner évalué à 2.2M\$us pour l'année 2010. En 2017, ce manque –date de l'entrée effective en zone de libre échange entre l'UE et l'Algérie – est estimé à 3.5M\$us

Par ailleurs les entreprises industrielles publiques et privées devront faire l'objet de restructuration en profondeur et d'une mise à niveau pour qu'elles puissent répondre aux normes internationales et qu'elles améliorent leur efficacité face à la concurrence des autres produits européens ou autres, qui sont mieux préparés et très bien outillés.

## Conclusion

---

L'Afrique accuse un grand retard dans tous les domaines et le fossé entre les pays du sud et ceux du nord ne cesse de s'élargir. Avec un marché de 800 millions d'habitants et d'énormes potentialités naturelles et humaines, n'arrive pas à démarrer et à sortir de la spirale de la pauvreté et du sous-développement.

Le nouveau partenariat, en tant que programme de développement de l'Afrique a pour objectif de réduire cet abîme.

La lutte contre la pauvreté est le premier objectif communément cité par les dirigeants africain, suivi par la croissance durable du PIB de 7% et l'intégration de l'Afrique dans l'économie mondiale, car l'Afrique souffre d'être en dehors du circuit de la mondialisation, sa part dans le commerce et dans les flux de capitaux est très réduite.

Ce qui différencie le NEPAD des autres initiatives et plans en faveur de l'Afrique (qui comportent parfois les mêmes objectifs et qui n'ont pas été atteints) est que les dirigeants africains eux-mêmes reconnaissent aujourd'hui que les problèmes et difficultés dont souffrent l'Afrique trouvent leur origine dans la mauvaise gestion des affaires des états, les violations des droits de l'homme, la dictature, les guerres et conflits, la corruption et les détournements des fonds publics.

Les dirigeants sont aujourd'hui conscients que pour parvenir à réaliser ces objectifs de développement, certaines conditions doivent être réunies et certains progrès doivent être accomplis en matière d'assainissement du climat d'affaires sur tous les plans et la maîtrise et l'assurance de la stabilité politique économique et juridique .Etant entendu qu'il est maintenant généralement admis que le développement ne peut se réaliser en l'absence d'une véritable démocratie, du respect des droits de l'homme, de la paix et la sécurité et de la bonne gouvernance politique et économique.

Une fois ces conditions introduites, le NEPAD se penchera sur les priorités sectorielles dont on retiendra notamment la volonté de combler le déficit dans le domaine des infrastructures, en faisant appel à la communauté internationale à investir dans le domaine de la santé, l'éducation, les nouvelles technologies, la mise en valeur des ressources humaines qui concerne surtout les efforts afin d'éviter la fuite des cerveaux, la protection de l'environnement , le développement de l'agriculture sont autant d'objectifs contenus dans le programme.

Pour le financement ,les concepteurs du NEPAD s'attaquent à la mobilisation des ressources via une initiative en faveur des flux de capitaux .Les dirigeants revendiquent de rompre avec les pratiques traditionnelles et la logique implacable de l'aide des partenaires du nord dès lors qu'elles ont des répercussions préjudiciables pour les économies et le développement et leur proposent de transformer ce rapport de dépendance ancien et ambigu en un rapport de coopération et de partenariat en s'impliquant plus dans la résolution des problèmes dont souffrent les pays africains pour favoriser sa croissance ,son développement et son intégration à travers le financement des secteurs prioritaires ainsi que l'aide technique pour gérer ces financements el la participation du secteur privé national et étranger dans la réalisation des projets

compte de tenue de la faiblesse des moyens de financement disponibles et des fonds financiers colossaux que requièrent les programmes du Nepad, les dirigeants africains attendent de leurs partenaires de développement une réduction de la dette des pays très endettés accompagnée d'une augmentation de l'aide au développement, la promotion des exportations africaines en facilitant leur accès aux marchés mondiaux et en limitant les obstacles tarifaires et non tarifaires à l'entrée des produits africains.

## **Conclusion générale**

---

Le problème de développement des pays africains s'est posé depuis leur indépendance, leurs économies restent caractérisées par la fragilité des structures économiques et sociales et la forte sensibilité à la conjoncture internationale et ses crises cycliques dont ils sont les plus grandes victimes.

Plusieurs facteurs internes et externes ont contribué à la persistance des problèmes de l'Afrique et constituent non seulement des obstacles de plus en plus insurmontables à son développement mais aussi des problèmes majeurs pour sa survie. La dette extérieure, dont le poids freine tout effort de développement, les ravages du sida, la raréfaction des ressources financières extérieures notamment les prêts publics et l'aide au développement, la faiblesse des institutions africaines et même la défaillance des systèmes de gouvernance, les conflits et les guerres civiles ainsi que les risques d'une insertion mal engagée dans la mondialisation du fait du manque manifeste de compétitivité des économies africaines,

Quelques soient les facteurs qui expliquent la complexité des situations économiques des pays africains, le problème de la création d'une base industrielle capable d'impulser à la croissance économique une dynamique auto-entretenu reste pourtant entièrement posé.

Les différentes thérapies suggérées ou imposées aux pays africains, au lendemain de leur indépendance, sous forme de modèles de développement qui n'ont fait qu'aggraver la situation, se sont révélées infructueuses et ont montré leurs limites et leur manque d'efficacité pour la maîtrise de situations réelles de plus en plus complexes et n'ont pu permettre à ces pays de s'engager sur des sentiers d'une croissance génératrice d'emplois et de richesse.

Les critiques les plus fréquemment adressées à ces programmes et plans d'action en faveur de l'Afrique portaient souvent sur le manque de mécanismes nationaux crédibles et efficaces de suivi et de mise en œuvre au niveau national et sur le fait que les pays africains n'affectaient pas de ressources budgétaires adéquates à ces programmes et portaient aussi sur la démesure entre les objectifs trop généreux et des moyens plus modestes (évaluation excessive des besoins par rapport aux capacités de financement).

Même Les réformes économiques engagées au début des années quatre vingt dix par les pays africains à l'instar des pays en développement, pour ranimer la croissance économique et atténuer les tensions sociales et politiques sont aujourd'hui identifiées comme des facteurs du blocage et de la marginalisation du continent.

Les objectifs macro-économiques que se sont fixés les pays africains dans le cadre de ces réformes, et grâce auxquels bon nombre de pays ont retrouvé le chemin de la croissance en enregistrant de forts taux, n'ont pu transformer cette croissance en développement ni améliorer les conditions de vie des populations. Certes, ces données macro-économiques constituent des repères indispensables pour l'orientation des politiques économiques et permettent une meilleure visibilité de l'état de l'économie nationale, mais le paradoxe est que la croissance macro-économique-tirée d'une conjoncture commerciale internationale favorable- n'est pas systématiquement suivie d'une réduction de la pauvreté et des inégalités d'une amélioration des conditions de vie des populations et les problèmes de développement demeurent : stagnation industrielle, chômage, vulnérabilité des exportations, volatilité des recettes et incertitudes des prévisions budgétaires.

La pauvreté et les fléaux sociaux ont gagné du terrain et menacent une grande partie de la population africaine. Près de 388 millions de personnes sont considérées comme vivants avec moins d'un dollar par jour en Afrique donc dans une extrême pauvreté (surtout en Afrique subsaharienne), ils étaient 212 millions en 1981.

Sur la scène internationale et dans un contexte mondial caractérisé par de vastes mouvements de capitaux confirmés principalement à l'intérieur des pays industrialisés et qui exige un environnement productif, technologique, financier, institutionnel et structurel que les pays africains ne possèdent pas, un environnement qui ne laisse que peu de place aux économies désarticulées et désorganisées comme celles des économies africaines caractérisées par le faible niveau d'activité économique, un marché limité, la faiblesse des infrastructures cette marginalisation de l'Afrique se confirme de plus en plus, et se manifeste comme on l'a démontrée, par la part réduite qu'ont ces pays dans les échanges mondiaux du fait qu'ils n'exportent pratiquement que des produits de base dont ils se sont historiquement spécialisés, dont les prix relatifs connaissent une baisse permanente, le non accès aux marchés des capitaux, leur part réduite dans les flux mondiaux d'investissements directs étrangers comparé aux pays d'Asie ou d'Amérique latine alors que leur taux de rendement est le plus élevé en Afrique .

D'après les statistiques sur les flux d'investissement dans le monde, Les flux d'IDE vers l'Afrique restent très faibles par rapport aux flux mondiaux (soit moins de 3%) et par rapport aux flux vers les pays en développement (5%). Pourtant, contrairement à ce qu'elles ont fait avec les autres régions du monde en développement, les firmes multinationales n'ont pas réagi à l'ouverture de ces pays aux investissements étrangers et aux avantages et garanties qui leur sont offerts dans le cadre d'une politique de promotion et d'encouragement des IDE.

Cette part de l'Afrique ne s'illustre pas seulement par sa modicité, mais par sa concentration géographique, ne bénéficiant qu'à un nombre limité de pays et ne finançant que des investissements dans l'exploitation des ressources naturelles et les industries extractives, perpétrant la dépendance de la région et son appauvrissement résultant d'une exploitation systématique de ressources sans la contrepartie d'investissements productifs, de création d'emplois et d'exportation de biens manufacturés. Les perspectives à moyen terme sont étayées en particulier par les potentialités qu'offrent les gisements de pétrole et du gaz.

Donc, c'est à partir de ce constat, que les dirigeants Africains et à travers l'initiative du Nepad, affirment être déterminés et engagés à dépasser les lacunes des programmes adoptés par le passé et à prendre l'avenir du développement de leur continent en main, en créant de bonnes conditions et un environnement adéquat pour mettre en confiance les investisseurs étrangers et les partenaires de développement et faire de l'Afrique une destination privilégiée de leurs capitaux. La finalité est de mettre un terme à sa marginalisation.

le Nepad donne une grande importance à l'investissement étranger en tant que moteur de croissance et instrument nouveau contribuant à l'intégration de l'Afrique dans l'économie mondiale et considère que sur le long terme, l'Afrique ne pourra assurer son développement et sa relance économiques qu'à travers les IDE qu'elle aura su drainer après l'impasse imposée par un endettement excessif des pays Africains. Ces IDE doivent permettre : D'assurer d'une part le processus d'accumulation du capital (créer des emplois et satisfaire les besoins de la production). L'amélioration de la compétitivité sur le plan international (l'augmentation des exportations et l'accès aux marchés mondiaux).

La problématique du développement par l'investissement étranger a divisé les théoriciens et économistes entre pessimistes et optimistes qui ne sont pas parvenus à un consensus autour du rôle et l'impact de l'investissement étranger sur l'économie des pays hôtes. Avant l'apparition des théories spécifiques à l'investissement direct étranger, les théories qui sont apparues se sont inspirées des théories explicatives de la fonction d'investissement au plan national mais ces théories ont perdu, dans le temps, leur force explicative des IDE. Aujourd'hui, la mondialisation qui caractérise la dynamique de l'économie mondiale et avec l'émergence des firmes multinationales et le poids qu'elles représentent dans la croissance des IDE et des échanges dans le monde ainsi que le rôle déterminant qu'elles jouent en tant que principal acteur de la mondialisation, ont conduit les économistes à s'intéresser de plus en plus à une réévaluation de la place et du rôle de l'IDE en tant qu'instrument de développement dans les économies nationales.

Même les pays en développement qui étaient autrefois hostiles aux IDE et voyaient qu'ils représentaient une menace potentielle à leur souveraineté et à leur indépendance, surtout dans le domaine de l'exploitation des ressources naturelles, ont franchi un tournant décisif et ont changé d'attitude et de politique à l'égard des IDE en tant que l'un des facteurs conditionnant la relance de l'économie et son développement, les gouvernements leur ont découvert des vertus et leur sont plus ouverts. Ces IDE prennent peu à peu le relais à l'aide au développement et aux prêts qui ont mené à l'endettement. Ces IDE selon eux, sont cruciaux pour les pays en développement, ils devront contribuer au développement de ces pays non seulement il augmente le capital disponible et contribue à sa formation mais surtout il sert de conduit au transfert des technologies de production, des compétences, des capacités d'innovation et des pratiques d'organisation et de gestion.

Plusieurs raisons ont conduit ces pays à modifier fondamentalement leur attitude vis-à-vis de l'IDE et des firmes multinationales. D'abord, La faiblesse chronique de l'accumulation du capital dans la plus grande partie des pays en développement, s'est révélée être un obstacle de plus en plus insurmontable au développement, d'autant que le cours des produits de base s'étaient effondrés. cette faiblesse a incité par conséquent les responsables des pays africains à se doter de moyens de remplacement en pratiquant une politique réaliste à l'égard des IDE pour combler cette carence et en reconsidérant son rôle dans la solution des problèmes de leur développement. aussi, Le poids de la dette extérieure a joué un rôle important, le service de la dette a non seulement asséché les bases de l'accumulation nationale. aussi en raison de la rareté des prêts et la dévalorisation des emprunts internationaux et du système bancaire international qui imposaient des choix contraignants aux gouvernements à travers la mise en œuvre par le FMI des programmes d'ajustement structurel et de conditionnalités dans les nouveaux prêts. Dans ce contexte, le développement des exportations est devenu un levier privilégié pour desserrer la contrainte financière, et les firmes multinationales, compte tenu de leur intégration dans de grands réseaux internationaux de commerce ont été sollicitées. Enfin, La prise de conscience de l'accroissement du fossé technologique entre les pays du nord et ceux du sud, notamment les avancées technologiques dans le domaine du traitement de l'information. Le recours à l'IDE, est ainsi apparu comme la seule alternative efficace. Enfin, la mise en œuvre de larges programmes de privatisation s'est traduite dans certains pays par l'entrée de capitaux étrangers disponibles.

Aujourd'hui, Il y a un consensus aujourd'hui autour de la question des IDE et leur rôle dans la croissance et le développement économiques des pays qui les reçoivent. et tout le monde s'accorde à dire qu'il existe une corrélation entre les flux d'IDE et la croissance, surtout lorsque les conditions d'investissement sont réunies. Même la doctrine au niveau du FMI est que la source de la croissance



économique demeure être l'investissement, alors que l'épargne devient un reliquat de la croissance, car il ne s'agit pas d'épargner mais d'avoir des opportunités de placement et d'utilisation des ressources. Or, les opportunités d'investissement viables restent mal recensées en Afrique.

En effet, eu égard aux divers apports des IDE à une économie tels que le transfert des technologies, des capitaux, du savoir faire, du management et l'approche des marchés nouveaux, toute étude sur l'investissement qu'il soit national ou étranger en pays en développement de façon générale et les pays africains de façon particulière, doit nécessairement s'inscrire sous peine d'inefficacité, dans la perspective globale du développement dans laquelle l'environnement humain, politique et institutionnel présente une importance capitale pour asseoir l'investissement sur de solides bases comme véritable moteur de développement. Dans cette perspective du développement, le rôle de l'investissement doit être essentiellement de contribuer de manière à arracher un pays des multiples cercles vicieux dans lesquels il est enfermé. L'IDE participe au financement extérieur de l'économie à de meilleurs termes que l'emprunt, il a le mérite de ne pas générer pour les pays d'accueil un service fixe de la dette payable à échéance quelque soit le niveau des réserves de change. Il contribue également à l'amélioration de la balance des paiements en augmentant les chances d'exportation et en diminuant les importations (faire des économies de devises) et par conséquent augmenter les recettes et les entrées de capitaux.

Nous ne sommes pas moins inquiets des autres sources extérieures de financement qui d'ailleurs n'ont pas eu d'impacts positifs sur les économies africaines et d'ailleurs qui ne cessent de diminuer. Sachant que les prêts et l'aide au développement sont restés la base logique de tout développement en Afrique. Ainsi, Les prêts ont engendré un endettement excessif et un service au titre de remboursement d'intérêts qui accaparent une portion importante des ressources des pays endettés et qui privent plusieurs secteurs de ces sommes. L'aide publique au développement, bien qu'elle présente l'avantage de prendre en majeure partie la forme de dons, elle est coûteuse en termes d'indépendance politique et souvent détournée de ses fins ou gaspillée ou mal absorbée par ailleurs, les IDE ont au moins le mérite de ne pas engendrer des dettes.

« Chaque forme d'apport financier ayant ses inconvénients, un état avisé, ne trouve son salut qu'en recourant un peu à toutes, selon un dosage qui dépend de ses orientations politiques et de ses ressources naturelles » prof. Colette Nême

Il est clair qu'aucun pays ne peut se développer avec les seules ressources intérieures, mêmes les pays qui ont une épargne suffisante, n'arrivent pas à transformer cette épargne en investissement, Ou avec la seule aide des donateurs ou des prêts ou avec des IDE. Pour que les programmes nationaux arrivent à atteindre leurs objectifs de développement, chaque ressource financière doit

venir en appoint aux ressources disponibles de chaque pays. Et l'IDE, n'a de sens que s'il vient compléter l'investissement national et dans des secteurs où on en a un besoin spécifique (transfert de technologie, intégrations de marché)

Le recul affiché en Afrique en matière d'IDE n'est pas facile à comprendre, Aujourd'hui et dans un contexte de mondialisation, des éléments de réponses apparaissent. Les analystes et experts imputent cette faiblesse à une accumulation de facteurs dont souffrent les pays africains, ces facteurs constituent de sérieuses entraves à l'IDE et diminuent leur attractivité, tels que :

- la lenteur des réformes structurelles, au retard de la privatisation (principale source d'IDE

- le faiblesse du tissu industriel -l'étroitesse des marchés ;

- l'instabilité politique et sécuritaire symbolisée par les troubles incessants et luttes politiques déstabilisantes et les rivalités ethniques, religieuses et linguistiques parfois sanglantes ; Plusieurs pays sont menacés d'implosions tandis que d'autres sont en états de guerre civile permanente (Rwanda-Burundi-Liberia- Sierra Leone-Soudan...).A cela, il faut ajouter constamment de nouveaux foyers de tensions dont les causes sont multiples :

- l'instabilité des politiques économiques, les insécurités juridiques

et à la crainte d'une résurgence des mesures administratives ou protectrices qui pèsent sur la confiance des investisseurs étrangers, la crainte d'un retournement de conjoncture, le flou et l'instabilité qui entourent leur législation et les dysfonctionnements des systèmes judiciaires et bancaires ;

- le mauvais état des infrastructures matérielles surtout de transport, des télécommunications et le manque de capitaux pour les améliorer ;

- dans le domaine des ressources humaines, l'Afrique enregistre des déficits en terme de formation et de qualification de main-d'œuvre ;

A ces critères s'ajoutent la pauvreté, la corruption et le trafic en tout genre et les lourdeurs administratives.

Autant de critères qui signifient que les instruments nécessaires à l'injection véritable de fonds privés (IDE) et à la prise de risque ne sont pas disponibles et par conséquent et dans un cycle qui se perpétue indéfiniment la capacité de l'Afrique à répondre à la mondialisation est affaiblie ce qui conduit à une marginalisation supplémentaire.

Ces facteurs confirment le manque d'intérêt pour telle ou telle région qui ne semble pas répondre à ces critères et qui ternissent l'image de l'Afrique et dissuadent les investisseurs étrangers et même nationaux à investir dès lors que les conditions minimums d'activités ne seront pas réunies. Tous ces facteurs rendent l'attractivité insuffisante des IDE par les pays africains et les privent des capitaux dont ils en ont besoin.

Face aux obstacles cités, il est clair que le climat d'investissement dans la plupart de ces pays n'est pas propice aux affaires. En conséquence, les gouvernements font de grands efforts pour limiter ces entraves à l'investissement et encourager les investissements producteurs de richesse et d'emploi. Les législations des pays Africains militent pour la promotion des investissements étrangers à travers les avantages accordés, les mesures de protection ou encore les facilitations des démarches afin d'améliorer l'image et le climat des affaires.

Il existe certes des disparités entre les pays d'Afrique en ce qui concerne les facteurs que nous venons de citer : la taille et la croissance des marchés, les dotations en ressources naturelles, les moyens des entreprises et les capacités intellectuelles, l'infrastructure sociale et économique, la stabilité politique et les politiques économiques. Cette hétérogénéité se traduit inévitablement par des différences dans le potentiel d'accueil de cet investissement qui existent dans plusieurs pays du continent en créant un environnement qui soit de nature à attirer ces investissements, des différences dans les performances et le potentiel en matière d'IDE. Vu cette grande diversité il n'y a pas de recette unique qui conviendrait dans tous les cas pour améliorer la situation de l'investissement. Les situations politique et économique sont très diverses en Afrique et les conditions d'investissement y sont différenciées.

Malgré les efforts entrepris par les gouvernements africains en faveur de la libéralisation des codes et des incitations alléchantes et les divers avantages offerts aux investisseurs, ces derniers hésitent à investir en Afrique et ont tendance à investir dans des régions où la rentabilité et la sécurité leur sont les mieux assurées.

L'expérience a montré qu'il ne suffit pas d'élaborer des accords d'investissement prévoyant des exonérations ou des allègements fiscaux ou douaniers ou des garanties de transfert des bénéfices pour les non-résidents pour favoriser l'investissement et la création d'entreprise. La mise en œuvre d'un environnement global défavorable, ces dispositifs n'ont pas fonctionné correctement et n'ont pas atteint les objectifs qui leur étaient assignés.

Malgré les contrastes qui existent entre les pays d'Afrique et la diversité qui existe sur le plan historique, culturel et social, et la diversité des trajectoires

entre les principaux pays de l'Afrique du nord et ceux de l'Afrique subsaharienne, les chefs d'état africains ont voulu trouver des solutions adaptées à tout un continent, ils voient dans la démarche du NEPAD -qui ne vient pas se substituer aux plans nationaux ou aux politiques économiques des pays africains-un projet communautaire offrant des perspectives sérieuses d'investissement et de développement économique et social en mettant l'accent sur la mobilisation effective de toutes les potentialités du continent dans un cadre d'une intégration régionale, continentale et internationale.

Donc, l'efficacité de l'investissement destiné à lutter contre le sous-développement doit se mesurer à ces effets en amont et en aval du processus de production, de création de revenus pour l'amélioration du niveau de vie de la population

La vision des dirigeants africains met en relief l'idée que la dynamique de développement est d'abord un processus endogène qui se nourrit, pour sa mise en œuvre, de potentialités humaines et matérielles internes de l'Afrique. Pour cela, ils doivent d'abord utiliser les ressources nationales disponibles ; la mobilisation de ces ressources implique la mobilisation de l'épargne des ménages, le rapatriement des capitaux des ressortissants africains en rassurant les populations et en réduisant les risques, la lutte contre la fuite des capitaux en dehors des frontières ou vers le secteur informel, lutter contre le gaspillage et une meilleure gestion des finances publiques à travers les mécanismes de la bonne gouvernance et d'auto- contrôle et l'accroissement des exportations principale source de recettes budgétaires à travers l'investissement dans la diversification de la production pour avoir un meilleur accès aux marchés mondiaux.

Tous ces éléments aideront sûrement à créer un cadre favorable à l'activité économique et à l'investissement, mais aucune de ces ressources ne pourra à elle seule dans l'état actuel à financer les domaines prioritaires du Nepad et alimenter la croissance et parvenir à réduire la pauvreté en Afrique.

Sur le court et moyen terme et en attendant qu'un climat propice aux investissements soit installé, le NEPAD attend de la communauté internationale et des bailleurs de fonds -qui ont répondu favorablement à l'appel des dirigeants africains et ont exprimé leur soutien à la démarche- de transformer les rapports de dépendance anciens et ambigus en un rapport de coopération et de partenariat en s'impliquant plus dans la résolution des problèmes dont souffrent les pays africains pour favoriser leur croissance et de prendre des mesures urgentes pour accélérer la mise en œuvre du NEPAD et d'avoir un rôle dans le financement des objectifs du Nepad , car seules les ressources nationales disponibles ne seront pas en mesure de les financer. Les dirigeants africains attendent de leurs partenaires de développement une réduction de la dette accompagnée d'une

augmentation de l'aide au développement, la promotion des exportations africaines en facilitant leur accès aux marchés mondiaux et en limitant les obstacles tarifaires et non tarifaires à l'entrée des produits africains. et propose également de former des partenariats et de mobiliser des flux d'IDE plus dynamiques et diversifiés.

Cet appel n'aura d'écho que si les dirigeants africains mettent en place des dispositifs pour améliorer assainir le climat d'investissement. un climat plus attrayant aux investisseurs et aux partenaires étrangers en assurant la stabilité politique économique et juridique, la sécurité des biens et des propriétés contre tous les risques qui effraient les investisseurs potentiels, lutter efficacement contre la corruption et la fuite des capitaux hors des frontières, assurer une bonne gouvernance une bonne gestion des finances publiques, lutter efficacement pour éradiquer la corruption et la fuite des capitaux hors des frontières et mettre fin aux conflits tout en promouvant les principes de paix et de sécurité – la bonne gouvernance politique et économique et faire en sorte que les ressources consacrées à la résolution des conflits puissent servir dorénavant à financer des projets gratifiants.

Les états africains doivent rassurer les partenaires étrangers, garantir l'égalité des opérateurs économiques devant la loi, garantir les contrats et assurer qu'un environnement concurrentiel prévaut sur les marchés et enfin, offrir des services publics de qualité (douanes-administration des impôts..) alléger les lourdeurs bureaucratiques et lutter contre la corruption qui mettent les opérateurs en otage

La réussite du NEPAD dépendra de plusieurs facteurs, d'abord, de la volonté et de l'implication de tous les acteurs de développement de l'Afrique, du dirigeant politique au simple citoyen en passant par le secteur privé national et étranger, les pays du nord, les bailleurs de fonds et les institutions internationales intéressés par le développement de l'Afrique et l'amélioration des conditions de vie des citoyens.

Aussi, la survie du NEPAD est aussi liée au problème de financement qui reste posé et qui constitue une réelle entrave à sa réussite. et le grand défi des africains est d'accélérer la mise en œuvre de ce programme. Mais, devant l'ampleur des besoins colossaux de financement exprimés par le NEPAD en termes d'infrastructures de l'ordre de 60milliards de \$USD, les met hors de portée des moyens des états et par conséquent suscite une interrogation quant à l'heure financement. Aucune source à elle seule, qu'elle soit interne ou externe ne pourra à elle seule en assurer la couverture .rien que pour atteindre les seuls objectifs internationaux de développement, l'Afrique devrait atteindre une croissance de 7% par an, ce qui supposerait un effort supplémentaire d'investissement annuel de 64milliards \$us/an.

D'aucun notent que le succès et la survie du NEPAD sont directement dépendants de ces ressources, sinon très peu de pays africains réussiront d'ici 2015 à réaliser les objectifs du millénaire fixés par les nations- unies et la crise financière actuelle les rend encore moins atteignables.

L'importance de l'investissement durant la période du programme du NEPAD serait le résultat de la somme de trois composantes l'aide publique au développement qui représente une variable incontournable pour les pays les plus pauvres à condition qu'elle soit reconvertie vers le financement des projets de développement et qu'elle ne soit pas détournée de ses fins ou gaspillée , l'épargne doit être mobilisée et l'IDE doit être encouragé.

pour terminer, un des messages qui ressort de cette étude est que l'Afrique est un continent qui recèle effectivement des possibilités et des opportunités d'investissement: fort d'un marché potentiel de près de 800 millions de consommateurs, une main d'œuvre abondante (70% de jeunes de moins de 20ans), des taux de croissance élevés et surtout des potentialités naturelles énormes, des projets intéressants et des rendements des plus élevés du monde, l'Afrique pourrait devenir une destination privilégiée des investisseurs. qui devraient voir dans ces pays des lieux d'accueil pour leurs investissements en même temps les gouvernements africains ne doivent ménager aucun effort pour maintenir la paix et la stabilité, conditions générales indispensables à un accroissement de l'IDE et créer un environnement attractif qui soit de nature à leur permettre de tirer le plus grand nombre possibles d'avantages.

## **Bibliographie**

---

### ▪ **OUVRAGES**

- 1- Adda J. : *la mondialisation de l'économie T1 et T2 – éd. La découverte 1997*
- 2- Benissad M.H : *l'ajustement structurel : objectifs et expériences – ed. Alim 1993*
- 3- Benissad M.H : *Economie du développement d'Algérie éd. OPU, Alger 1982*
- 4- Benissad M.H : *Algérie restructuration et réformes économiques 1979 – 1983-Opu 1994.*
- 5- Berthet d. et Bonnet H : *les institutions financières internationales « que sais-je » n° 44-1987*
- 6- Benachenou .M : *les états africains devant les problèmes posés par la dégradation des termes de l'échange*
- 7- Benbitour. A : *l'Algérie au troisième millénaire, défis et potentialités – ed. Marinnor –1998.*
- 8- Bellou. B et Gouiar : *Investissements directs étrangers et développement industriel méditerranéen ed. economica 1998*
- 9- Bonin B : *le monde des multinationales 2003*
- 10- Boukrami S.A. : *vade me cum de la finance ed. opu, Alger 1992*
- 11- Camara Mamadou : *les IDE et l'intégration régionale -*
- 12-CHEHRIT.K :*l'organisation mondiale du commerce .éd. grand Alger livre édition.2007.*
- 13- Delapierre.et Milelli.Ch : *les firmes multinationales : des entreprises au cœur d'industries mondialisées ed. vuibert 1995*
- 14-Calbraith J.K : *la science économique et l'intérêt général. ed. galliard.1979.*
- 15-Guerraoui d et Richet x : *IDE, facteur d'attractivité délocalisation ed.toubleal 1997.*
- 16-Heertje Arold : *fondements de l'économie moderne : l'essentiel de l'économie politique T1 et 2 ed. SIREY.1982.*

- 17**-Hugonnier. B : *investissements directs coopération internationale et firmes multinationales ed. economica – Paris 1984.*
- 18**-Jacquenot. P : *multinationales : une introduction économique ed.economica – Paris 1990*
- 19**-LAMIRI.A : *gérer l'entreprise algérienne en économie de marché .Prestcom.Ed1993.*
- 20**-Lecaillon J : *Analyse macro-économique .ed. CUJAS .1982.*
- 21**-NGANGO : *les investissements d'origine extérieure en Afrique noire francophone : statut et incidence sur le développement éd. Présence Africaine*
- 22**-Mekideche. M : *Le surendettement : obstacle structurel à la croissance de l'Algérie.2004.*
- 23**-Muchielli. J.L : *multinationales globales et mondialisation éd. Seuil – Paris 1998.*
- 24**-Muchielli. J.L : *relations économiques internationales. éd. hachette supérieur .4<sup>e</sup> édition. Paris 2005.*
- 25**-Muet P.A : *théories et modèles de la macro-économie .Tome 1 : l'équilibre de courte période 4<sup>ème</sup> éd. Economica*
- 26**-Mouhoubi. S : *Afrique, l'ère des turbulences – Approches ed. Casbah – 1999*
- 27**-Naas.A : *le système bancaire Algérien de la décolonisation à l'économie de Marché .ed .Maisonneuve&larose. Paris 2003.*
- 28**-Nonjon.A : *la mondialisation.Ed Sedes condé-sur-noireau.1993.*
- 29**-Pupion. G et Poulalion . G : *Macro économie : fondement et formation – Vuibert .1985.*
- 30**- Rocard.D : *pour une autre Afrique éd. Flammarion .2003.*
- 31**-Rockinger M : *macro-économie . éd. Ellipse*
- 31**-Tersen . D et Bricou.t j.l : *l'investissement international. Ed. Arnaud colin 1996.*



▪ **DOCUMENTS NEPAD**

- *Allocution de M. le président A. Bouteflika lors du 1er sommet de l'U.A « la mise en œuvre du NEPAD et partenariats dans le cadre du NEPAD » Durban 2002*
- *BRENDEN. G : plan Omega : une stratégie africaine de la mondialisation de A. Wade président du Sénégal, juin 2001.*
- *Déclaration des chefs d'état africains 0 et 2001*
- *Plan d'action pour l'Afrique du groupe des huit (sommet kanakaskis 2000)*
- *Le mécanisme d'évaluation par les pairs (MAEP)*
- *Rapport du séminaire sur le NEPAD – tenu à Alger- Janvier 2002*
- *Rapport du secrétariat général des Nations Unies sur « les progrès de la mise en œuvre du NEPAD et l'appui international » Août 2004*

▪ **RAPPORTS**

- *CNUCED : L'IDE en Afrique 1995*
- *CNUCED 1993 : Les tendances de l'IDE*
- *CNUCED 2002 : Programme de travail de DOHA*
- *CNUCED 2003 : Les politiques d'IDE et le développement*
- *CNUCED 2004 : Rapport sur les investissements dans le monde*
- *OCDE / Juin 2002 : Relation entre le commerce et l'IDE groupe de travail du comité des échanges*
- *AGOA 2002 : Rapport de la commission chargée des flux de capitaux en Afrique A teen years strategy for increasing capital flows to Africa*
- *BAD 2002 – 2003 : Rapport sur le développement en Afrique*
- *CNES Mai 2000 : La dette des pays du sud de la méditerranéen : obstacles au développement euro- méditerranéen – rapport de séminaire.*
- *CNES 2004 : Rapport de conjoncture*
- *Forum Afrique / Canada : le NEPAD – Avril 2002*
- *Femise septembre 2001 : Rapport sur le processus de transition économique et la mise en œuvre du partenariat euro-MED.*

▪ **REVUES**

- *L'économie N° 7 Août 1993 : IDE et partenariat en Algérie par SEKAK Rachid*
- *Futuribles n° 289/2003*
- *Revue de politique étrangère n° 2/2007*
- *Revue du tiers monde n° 169/2002*
- *Revue de défense nationale n° 4/2002*
- *Revue internationale et stratégie n° 46/2002*
- *La documentation française : l'Afrique contemporaine n° 204/2002.oct*
- *Jeune Afrique (intelligent) : l'état de l'Afrique 2005 n° 8 hors-série*
- *Afrique – Asie : l'Afrique face à la crise – Mars 2009*
- *Finance et développement du FMI : Décembre 2001 – Mars 2002  
septembre 2004 – Mars 2005.*
- *Les Memos de la finance- Balance des paiements.2007*
- *Revue française de finances publiques. La corruption N°69-Mars 2000-  
LGDJ .*

▪ **OUVRAGES EN LANGUE ARABE**

- د. عادل عبد الرزاق: المنظومة الإفريقية و مبادرة الشراكة الجديدة للتنمية في أفريقيا بين النظرية و التطبيق رؤية مستقبلية الهيئة المصرية العامة للكتاب 2006 .
- رواية توفيق : الحكم الرشيد و التنمية في إفريقيا دراسة تحليلية لمبادرة النيباد -جامعة القاهرة – معهد البحوث و الدراسات الإفريقية – 2005
- كتاب الملتقى العملي الدولي الثاني حول إشكالية النمو الاقتصادي في بلدان الشرق الأوسط و شمال إفريقيا (ميناء) كلية العلوم الاقتصادية – جامعة الجزائر – نوفمبر 2005.

▪ أطروحات ورسائل ماجستير

▪ **THESES ET MEMOIRES**

- فارس فيضل : أهمية الاستثمار الأجنبي المباشر في الدول العربية مع دراسة مقارنة بين الجزائر، مصر و المملكة العربية السعودية- أطروحة دكتورا دولة-معهدا العلوم الاقتصادية . 2004

-بن عبد العزيز فاطمة : فعالية الاستثمار الأجنبي - .

-قويدري محمد : تحليل واقع الاستثمارات الأجنبية المباشرة و أفاقها في البلدان النامية مع الإشارة إلى حالة الجزائر-كلية العلوم الاقتصادية و علوم التسيير-جامعة الجزائر 2005 .

- Akacem.KH : *Evolution de l'approche théorique et pratique de l'investissement étranger en Alger 1962-1999.Mémoire de magister – option planification institut des sciences économiques – université d'Alger, 2002*

- Bacha Mohamed : *Analyse de la transition à l'économie de marché à la lumière de la dynamique des systèmes Thèse d'état – faculté des sciences économiques université d'Alger, 2002*

- Boufedji. A : *globalisation économique : genèse formes et perspectives .Thèse d'état – faculté des sciences économiques université d'Alger, 2005*

- Debboub. Y: *régulation des investissements dans le secteur d'état industriel et réformes économiques en Algérie (1970-1990)-thèse de doctorat-Université d'Alger-1991.*

- Viassenbroek j : *Le NEPAD ou l'ère de la conditionnalité intériorisée thèse d'état.Université de Louvain -la-ne uve(UCL) ;mémoire on line.2007*

▪ **SITES ELECTRONIQUES**

- W. HCCI. Org.

- WWW. NEPAD.org

- W.imf.org

- <http://sanou Mbaye -free.fr> : le NEPAD, l'Afrique noire et la mondialisation.

- *Michel simenon@exx.en.int : Considération sur les objectifs et les stratégies de l'APD, du commerce et des économies africaines dans l'économie mondiale.*
- *Viassenbroek j : Le NEPAD ou l'ère de la conditionnalité intériorisée thèse d'état.Université de Louvain -la-neuve(UCL) ;mémoire on line.2007*

## Sommaire

---

### REMERCIEMENTS

### DEDICACES

<b>INTRODUCTION GENERALE</b> .....	<b>1</b>
<b>CHAPITRE I : LE CADRE CONCEPTUEL ET THEORIQUE DE L'IDE</b> ...	<b>9</b>
<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>10</b>
<b>SECTION 1 : L'APPROCHE CONCEPTUELLE DE L'IDE</b> .....	<b>11</b>
<b>1 - DEFINITION DE L'INVESTISSEMENT ETRANGER DIRECT</b> .....	<b>11</b>
<b>2 - LES FORMES D'INVESTISSEMENTS</b> .....	<b>13</b>
<b>3 - LES OBJECTIFS DE L'IDE</b> .....	<b>14</b>
<b>4 - LES DETERMINANTS DES FLUX D'IDE ET LA STRATEGIE DES INVESTISSEURS.</b> .....	<b>14</b>
<b>5 - EVOLUTION DES DETERMINANTS DE L'IDE</b> .....	<b>18</b>
<b>SECTION 2 : INVESTISSEMENT ET THEORIES ECONOMIQUES</b> ....	<b>20</b>
<b>1 - L'IDE ET LA THEORIE DE DEVELOPPEMENT</b> .....	<b>21</b>
<i>A-L'approche classique du développement</i> .....	<b>21</b>
<i>B - L'approche empirique du développement économique</i> .....	<b>25</b>
<i>C-L'approche de développement des pays en développement</i> .....	<b>27</b>
<i>D - L'approche de développement des organismes internationaux</i> .....	<b>28</b>
<b>2 - INVESTISSEMENT DIRECT ETRANGER ET LA CROISSANCE ECONOMIQUE</b> .	<b>29</b>
<i>A- L'approche classique de la croissance économique</i> .....	<b>30</b>
<i>B - L'approche moderne de la croissance économique</i> .....	<b>31</b>
<i>C- Les IDE et la croissance économique dans la théorie économique</i> .....	<b>33</b>
<i>C - L'approche empirique</i> .....	<b>33</b>
<b>SECTION 3 : LES THEORIES EXPLICATIVES DE L'INVESTISSEMENT DIRECT-ETRANGER</b> .....	<b>35</b>
<b>1 - L'ANALYSE FONDEE SUR LES ECHANGES INTERNATIONAUX</b> .....	<b>35</b>
<i>A- Les théories du libre échange et du protectionnisme</i> .....	<b>35</b>
<i>B - Les théories du commerce international</i> .....	<b>38</b>
<i>C - Les théories néo-classiques de l'inégalité des dotations</i> .....	<b>41</b>
<b>2 - LES THEORIES DE L'INVESTISSEMENT ETRANGER ET DE LA FIRME MULTINATIONALE</b> .....	<b>43</b>
<i>A - Théorie des marchés imparfaits</i> .....	<b>44</b>
<i>b - Kindelberger (1969)</i> .....	<b>45</b>
<i>C- Le modèle de cycle de vie du produit</i> .....	<b>45</b>
<i>D - L'analyse de knickerbocker(1973)</i> .....	<b>46</b>
<b>3 - LA THEORIE DE L'INTERNALISATION</b> .....	<b>47</b>
<i>A- Les travaux de Buckley et Casson (1976)</i> .....	<b>47</b>
<i>B - L'approche éclectique de la production(1981)</i> .....	<b>47</b>

<i>C - L'analyse de Mucchielli 1985</i> .....	48
<b>SECTION 4 : EXPOSE DE CERTAINES ATTITUDES A L'EGARD DES IDE</b> .....	<b>50</b>
1- LES THESES PESSIMISTES .....	50
2 - LES THESES LIBERALES .....	53
3 - L'ATTITUDE DES PAYS EN DEVELOPPEMENT A L'EGARD DES IDE .....	54
4 - LES ARGUMENTS DES INSTITUTIONS FINANCIERES ET INTERNATIONALES	56
5-L'IMPACT ECONOMIQUE DES IDE ET DES FIRMES MULTINATIONALES SUR LES PAYS D'ACCUEIL.....	58
<b>CONCLUSION</b> .....	<b>63</b>
<b>CHAPITRE II : ORIENTATION ET EVOLUTION DES IDE DANS LE MONDE</b> .....	<b>65</b>
<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>66</b>
<b>SECTION 1 : ÉVALUATION DES IDE DANS LE MONDE</b> .....	<b>67</b>
1 - ORIENTATION DES IDE VERS LES PAYS DITS EN DEVELOPPEMENT .....	67
2 - LA CONCENTRATION DES IDE DANS LES PAYS DE LA TRIADE.....	68
3 - CAUSES DE CETTE EVOLUTION.....	69
<b>SECTION 2 : EVOLUTION DES IDE DURANT LA PERIODE 1980-2008</b> .....	<b>69</b>
1 - L'ESSOR DES IDE ET SES CAUSES.....	69
2 - EVOLUTION ET ORIENTATION DES IDE 2000-2008 .....	72
3 - LE STOCK MONDIAL D'IDE.....	75
<b>SECTION 3 : LA PART DES PAYS EN DEVELOPPEMENT DANS LES FLUX MONDIAUX</b> .....	<b>76</b>
<b>SECTION 4 : PART DE L'AFRIQUE DANS LES FLUX MONDIAUX D'IDE</b> .....	<b>83</b>
1 -LA PART DE L'AFRIQUE DANS LES FLUX MONDIAUX DE CAPITAUX .....	83
2 -LA PART DE L'AFRIQUE DANS LES FLUX D'IDE .....	83
3 - CONCENTRATION DES FLUX .....	86
4 - LE STOCK D'IDE EN AFRIQUE .....	89
<b>CHAPITRE III : L'IMPORTANCE DES IDE EN AFRIQUE</b> .....	<b>92</b>
<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>93</b>
<b>SECTION 1 : LES CAUSES DE L'OUVERTURE DES PAYS AFRICAINS AUX IDE</b> .....	<b>94</b>
1- LES FAIBLESSES ECONOMIQUES ET L'ECART DE DEVELOPPEMENT .....	94
2 - LA CRISE DE L'ENDETTEMENT ET SES RETOMBES SUR LES PAYS AFRICAINS.....	101

3 - LA PART DECLINANTE DE L'AFRIQUE DANS LES ECHANGES MONDIAUX ET INTRA REGIONAUX.....	104
4 – LES PROBLEMES DE FINANCEMENT .....	110
5 - LES PLANS D'AJUSTEMENT STRUCTUREL ET LEURS IMPACTS .....	116
<b>SECTION 2 : LE CLIMAT D'INVESTISSEMENT ET LE POTENTIEL D'ACCUEIL DES IDE .....</b>	<b>122</b>
1 - LA PLACE DES IDE DANS LES FLUX FINANCIERS .....	123
2 - LES FACTEURS DETERMINANT ET CLIMAT D'INVESTISSEMENT .....	124
3 - CAUSES DE LA MARGINALISATION DE L'AFRIQUE DES FLUX D'IDE .....	129
<b>SECTION 3 : LES POLITIQUES D'ENCOURAGEMENT DES IDE EN AFRIQUE.....</b>	<b>132</b>
1- L'APPROCHE DE L'IDE EN AFRIQUE ET SON EVOLUTION.....	132
2- LE CADRE LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE DES IDE ET SON EVOLUTION .....	134
3 - LES INCITATIONS ET LES MESURES PROMOTIONNELLES.....	138
4 - LES MESURES DE PROTECTION DES INVESTISSEMENTS ETRANGERS .....	140
<b>SECTION 4 : L'IMPACT ECONOMIQUE DE L'IDE SUR LE DEVELOPPEMENT EN AFRIQUE .....</b>	<b>144</b>
1 - L'IMPACT SUR LA PRODUCTION ET EMPLOI.....	144
2 - L'IMPACT SUR L'INVESTISSEMENT NATIONAL .....	145
3 - L'IMPACT SUR LA BALANCE DES PAIEMENTS .....	146
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>148</b>
<b><i>CHAPITRE IV : EVOLUTION ET PROMOTION DES INVESTISSEMENTS EN ALGERIE.....</i></b>	<b>150</b>
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>151</b>
<b>SECTION 1 : L'APPROCHE DES IDE ET SON EVOLUTION .....</b>	<b>153</b>
1- LA PROBLEMATIQUE DE L'IDE EN ALGERIE ET LE FINANCEMENT DE L'ECONOMIE.....	153
2- LE CADRE JURIDIQUE ET REGLEMENTAIRE DES IDE EN ALGERIE .....	156
3- LA DYNAMIQUE D'INVESTISSEMENT ETRANGER ET DE PARTENARIAT ....	163
4 - EVALUATIONS DES IDE REALISES DURANT LA PERIODE 1990-2004 .....	164
5- ANALYSE DE QUELQUES INDICATEURS DE L'ALGERIE ET DES PAYS D'AFRIQUE DU NORD .....	168
<b>SECTION 2 : LE CLIMAT D'INVESTISSEMENT EN ALGERIE .....</b>	<b>176</b>
1- LA SITUATION DE L'ALGERIE AVANT LES REFORMES ECONOMIQUES....	176
2- LES REFORMES ECONOMIQUES : CONTENU ET EFFICACITE .....	179
3- LES PRINCIPALES ENTRAVES A L'ENTREE DES IDE .....	184
4 - CONSTAT FACTUEL DU CLIMAT D'INVESTISSEMENT .....	185

<b>SECTION 3 : L'IMPACT DES IDE SUR L'ECONOMIE ALGERIENNE</b>	<b>188</b>
1 - L'IMPACT SUR L'EMPLOI	189
2 - SUR LA BALANCE DES PAIEMENTS	191
3 - SUR LE TRANSFERT DES CAPITAUX	193
<b>CONCLUSION</b>	<b>194</b>
<b>CHAPITRE V : LES IDE ET LA NOUVELLE INITIATIVE DE DEVELOPPEMENT EN AFRIQUE</b>	<b>196</b>
<b>INTRODUCTION</b>	<b>197</b>
<b>SECTION 1 : PRESENTATION DE LA NOUVELLE APPROCHE DE DEVELOPPEMENT</b>	<b>199</b>
1 - PRESENTATION DE L'INITIATIVE DU NEPAD ET SES CARACTERISTIQUES	199
2 - LES DIFFERENTS PLANS ET INITIATIVES ANTERIEURS ET LEURS LIMITES	202
3 - LES PRINCIPAUX OBJECTIFS DU NEPAD	204
4 - LIEN ENTRE LES OBJECTIFS DU NEPAD ET LES OBJECTIFS DU MILLENAIRE (OMD)	205
5 - INTEGRATION DES OBJECTIFS DU NEPAD DANS LES PROCESSUS NATIONAUX	206
<b>SECTION 2 : STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE DU NEPAD</b>	<b>208</b>
1 - LES CONDITIONS REQUISES POUR LA MISE EN ŒUVRE DU NEPAD	210
2 - LES SECTEURS PRIORITAIRES	212
<b>SECTION 3 : PLACE DES IDE DANS LE FINANCEMENT DU NEPAD</b>	<b>218</b>
1 - LES MOYENS DE FINANCEMENT	218
A- <i>La mobilisation des ressources internes</i>	219
B - <i>Les ressources externes</i>	219
C - <i>L'accès aux marchés</i>	224
2 - LE PARTENARIAT ET SES DIFFERENTES FORMES ..... ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.	
A- <i>Le partenariat public-privé</i>	225
B - <i>Le partenariat régional</i>	226
C - <i>Partenariat avec la communauté internationale</i>	227
3 - CONTRAINTES ET OBSTACLES A LA MISE EN ŒUVRE DU NEPAD	228
4 - REACTION DE LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE	233
B- <i>Le groupe des huit pays industrialisés</i>	236
C- <i>Quelques exemples de partenariats de la communauté internationale avec l'Afrique</i>	238



<b>SECTION 4 : PLACE DE L'ALGERIE DANS LE NEPAD.....</b>	<b>241</b>
<b>2 - L'INTEGRATION DES PRIORITES DU NEPAD DANS LES PROGRAMMES</b>	
<b>NATIONAUX.....</b>	<b>243</b>
<b>3 - ROLE DES PARTENAIRES DE L'ALGERIE DANS LA MISE EN ŒUVRE DU</b>	
<b>NEPAD .....</b>	<b>244</b>
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>247</b>
<b>CONCLUSION GENERALE.....</b>	<b>249</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>259</b>
<b>SOMMAIRE.....</b>	<b>259</b>
<b>TABLEAUX .....</b>	<b>270</b>
<b>FIGURES.....</b>	<b>272</b>
<b>INDEX.....</b>	<b>273</b>

## Tableaux

Tableau 1: Tableau des déterminants des investissements étrangers directs.....	16
Tableau 2 : Les atouts et handicaps des marchés Émergents en matière d'investissement.....	19
Tableau 3 : les différents déterminants de la multinationalisation des entreprises.....	48
Tableau 4 : Stock d'IDE mondial.....	75
Tableau 5 : Matrice des stocks (flux cumulés) d'IDE de tous les secteurs en 1990.....	76
Tableau 6 : Flux nets des capitaux à long terme entrant dans les Pays en développement (1986-1994).....	78
Tableau 7: Les IDE vers les régions en développement 1987-1995.....	78
Tableau 8 : Part des pays en développement dans les flux mondiaux 1990-2000.....	79
Tableau 9 : Flux d'IDE vers l'Afrique 1970 -1999 en pourcentage.....	84
Tableau 10 : Flux d'IDE en Afrique 1995 -2000.....	85
Tableau 11 : Flux d'IDE en Afrique pou la période 2000-2007.....	86
Tableau 12 : L'IDE dans les 10 premiers pays bénéficiaires D'Afrique en 1996 et 1997.....	87
Tableau 13 : La répartition des IDE entre la région nord et la région sud.....	88
Tableau 14 : Les dix principales économies africaines 2001.....	95
Tableau 15 : Croissance du PIB réel par région, 1998-2002.....	96
Tableau 16 : Afrique : Indicateurs macroéconomiques, 1998-2002.....	97
Tableau 17: Encours total de la dette régionale.....	103
Tableau 18: Dette régionale totale en pourcentage du revenu national brut (RNB).....	103
Tableau 19 : Part dans les exportations mondiales, par région, 1980-2000.....	105
Tableau 20 : Part dans le PIB mondial, par région, période (1000-1998).....	105
Tableau 21 : Part de l'Afrique dans le commerce mondial.....	107
Tableau 22 : Moyenne des importations annuelles des zones commerciales africaines (en pourcentage des importations totales).....	108
Tableau 23 : Flux de nets de l'aide publique au développement vers l'Afrique et service de la dette.....	114
Tableau 24 : Corruption en Afrique.....	127
Tableau 25 Les pays d'Afrique du nord membre de l'AMGI et du CIRD.....	141
Tableau 26 : Part de l'investissement intérieur brut dans le PIB 1965-1993.....	145
Tableau 27 : Flux financiers extérieurs en rapport avec l'IDE 1981-1993.....	147
Tableau 28:La répartition des investissements présentés et agréés.....	164
Tableau 29 : Nature des projets d'investissement.....	164
Tableau 30 : Evolution des projets de partenariat déclarés.....	165
Tableau 31 : Répartition des projets de partenariats par secteur.....	166
Tableau 32 : Répartition du projet de partenariat en Algérie Par pays d'origines.....	166
Tableau 33 : Nature des projets d'investissement en Algérie (2000-2004).....	167
Tableau 34 : Répartition géographique des projets déclarés durant la période 2000-2004.....	167
Tableau 35: Valeur des investissements en Algérie (2000-2004).....	168
• Tableau 36 : La croissance du PIB.....	169
Tableau 37:Répartition sectorielle du PIB année 2004.....	171
Tableau 38:Répartition de la valeur ajoutée par rapport au PIB.....	172
Tableau 39: Flux d'IDE en Afrique de nord.....	172
Tableau 40:Répartition sectorielle des IDE.....	173
Tableau 41:Les privatisations en Afrique du nord.....	175
Tableau 42:Avoirs en devises(1980-1986).....	177
Tableau 43:Evolution des avoirs en devises(1986-1990).....	178
Tableau 44:Evolution des agrégats macro-économiques(1990-1994).....	178
Tableau 45:Evolution des indicateurs de la dette Algérienne(1987-1989).....	179
Tableau 46:Evolution de la dette extérieure (1989-1993).....	179
Tableau 47:Indicateurs économiques(% 1994-2003).....	181
Tableau 48:Evolution des taux d'inflation(1994-1998).....	182
Tableau 49:Evolution de la dette extérieure(1994-1998).....	182
Tableau 50:Encours de la dette extérieure(1992-2002).....	182
Tableau 51:Encours de la dette extérieure(2003-2007).....	183
Tableau 52:les réserves de change (2003-2007).....	183
Tableau 53:les critères d'attractivité des IDE.....	187
Tableau 54:Evolution des IDE en Algérie et leur part dans le PIB.....	190
Tableau 55 :Evolution du niveau d'emploi (Période 1994-2000).....	189

<i>Tableau 56 : Emplois créés durant la période 2000-2004. ....</i>	<i>190</i>
<i>Tableau 57 : Les emplois créés en Algérie durant la période 2004.....</i>	<i>190</i>
<i>Tableau 58 : Répartition de la main d'œuvre selon les régions .....</i>	<i>190</i>
<i>Tableau 59 : Contribution de l'IDE dans le financement du déficit courant.....</i>	<i>192</i>
<i>Tableau 60 : Structure du financement extérieur période 1988-1994.....</i>	<i>193</i>

## Figures

---

<i>Figure 1 : Volume des investissements directs étranger par région du monde année 2000.....</i>	<i>72</i>
<i>Figure 2 : Répartition des IDE dans le monde.....</i>	<i>79</i>
<i>Figure 3 : Graphe des flux en Afrique 1995-2000.....</i>	<i>85</i>
<i>Figure 4 : Principaux pays bénéficiaires D'IDE.....</i>	<i>87</i>
<b>Figure 5 :IDE en Afrique du nord .....</b>	<b>88</b>
<i>Figure 6 : IDE en Afrique Subsaharienne.....</i>	<i>89</i>
<i>Figure 7 :Groupements économiques sous-régionaux en Afrique .....</i>	<i>109</i>
<i>Figure 8 : Facteurs d'attractivité en Afrique .....</i>	<i>125</i>

## *Index*

---

---

**A**

AAUE · 249  
ACP · 207, 242  
AGOA · 207, 243, 274  
AID · 249  
AMGI · 143, 164, 249  
ANDI · 165, 170, 171, 193, 194  
APD · 9, 30, 81, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 125, 224, 225, 228, 233, 235, 236, 241, 276

---

**B**

BAD · 87, 97, 98, 99, 106, 107, 126, 217, 239, 274  
BIRD · 164, 249

---

**C**

CAD · 115, 236  
CEA · 122, 238  
CEDEAO · 98, 110, 111  
CEEAC · 98, 110, 111  
CMC · 167, 168  
CNES · 112, 165, 183, 274  
CNI · 164  
CNUCED · 18, 20, 61, 62, 76, 77, 82, 87, 88, 89, 90, 92, 117, 120, 124, 126, 136, 141, 147, 149, 188, 274  
COFACE · 130, 190

---

**E**

EUROMED · 189, 243, 248

---

**F**

FMI · 14, 15, 30, 31, 59, 78, 87, 89, 98, 99, 105, 106, 120, 121, 122, 124, 154, 173, 177, 182, 188, 192, 204, 225, 232, 275

---

**G**

G8 · 224, 238, 240, 241, 245, 258

---

**L**

LMC · 160, 162, 163, 167

---

**M**

MAEP · 205, 206, 274

---

***N***

NEPAS · 209

---

***O***

OCDE · 14, 15, 63, 72, 74, 116, 228, 245, 254, 274

OMC · 62, 160, 241, 249

OMD · 100, 209, 211, 218

ONDI · 239

ONG · 31, 114, 129, 235

ONU · 98, 210, 222, 228, 238

---

***P***

PAS · 112, 119, 120, 121, 122, 124, 178, 182, 234

---

***T***

TIC · 221

---

***U***

UMA · 98, 110, 111, 163